

# BULLETIN

## DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

## DU CAIRE



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

# BULLETIN

## DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. GEORGE FOUCART

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE

TOME XXII







LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE



1923

# UNE
# NOUVELLE INDUSTRIE LITHIQUE
# LE «SÉBILIEN»

PAR

M. EDMOND VIGNARD.

## INTRODUCTION.

La plaine de Kom Ombo [1] est située dans la cuvette d'un vaste lac qui au début du quaternaire recevait du sud les eaux du Nil, 20 kilomètres environ en aval des cataractes d'Assouan; de l'est, deux affluents, le Wadi Shaït et le Wadi Kharit, descendant des montagnes qui bordent la mer Rouge, alimentaient aussi ce lac; au nord, le Guébel Silsilé en formait le seuil.

Les galets et cailloutis arrachés aux montagnes d'Assouan et à celles du désert Arabique amorcèrent le comblement de la cuvette; les sables, puis les limons se déposèrent en couches plus ou moins horizontales et formèrent au niveau de Kom Ombo un dépôt d'alluvions de plus de 20 mètres d'épaisseur.

Ce sont ces alluvions qu'après des milliers d'années d'aridité la Société de Wadi Kom Ombo a remises en culture. En même temps que les cailloutis et limons emplissaient le fond du lac, les eaux s'écoulaient par trop-plein des parties les moins élevées du Guébel Silsilé.

Peu à peu l'eau se traça un chemin, usant les roches, rongeant les couches de la montagne, limant lentement le seuil qui retenait son élan, jusqu'au jour où un point céda permettant le passage d'une masse d'eau formidable qui, renversant tout sur son chemin, bouleversa la région inférieure. On voit

[1] Kom Ombo, province d'Assouan, à 840 kilomètres au sud du Caire, ancien chef-lieu de l'Ombites sous les Ptolémées; temple célèbre dédié à Sobek et Haroëris. Sucrerie; domaine de la Société de Wadi Kom Ombo, dont les pompes, en élevant l'eau du Nil à 25 mètres de hauteur, permettent d'arroser 15.000 hectares en plein désert.

encore les traces de ce cataclysme dans le chaos de roches et de blocs épars qui longent la ligne de chemin de fer depuis Kagoug jusqu'à Edfou.

Les deux affluents, dont nous avons relevé les confluents anciens dans la région de l'Est, drainaient les eaux d'une région de plus de 20.000 kilomètres carrés. Les dépôts qu'elles ont laissés au «Burg el-Makkasin» (carte n° 1) nous font penser que l'enlèvement du barrage formé par le Guébel Silsilé dut se produire à deux époques différentes :

1° Pendant la période ancienne, le lac, empli jusqu'au niveau du col le plus bas du seuil, devait recevoir un volume d'eau énorme; les amas de galets roulés qui recouvrent le «Burg el-Makkasin» à quelques kilomètres à l'est des cultures (carte n° 1) ont, en effet, été enlevés aux montagnes du désert Arabique et entraînés jusque là par les courants des Wadis Shaït et Kharit[1].

2° Par suite d'une première rupture de la barrière — probablement à l'endroit où passe actuellement la ligne de chemin de fer (carte n° 1) — il y eut une deuxième période d'eaux plus basses pendant laquelle la plaine de Kom Ombo devait être encore presque totalement submergée. Nous trouvons la preuve de ce premier abaissement de niveau dans la présence, au pied des monticules du «Burg el-Makkasin» et des collines tertiaires à grès nubien du Sud-Est, d'un immense dépôt de tourbe exploité actuellement comme engrais (*sabâkh*). La région recouverte par ce *sabâkh* fut une vaste tourbière qui devait occuper jadis les bords marécageux du lac, dont le niveau pouvait dépasser de fort peu la plaine actuelle.

Une fois la dernière barrière du Silsilé enlevée[2], — dans la percée où coule le Nil actuel, — le fleuve commença à se creuser un lit dans les limons de la cuvette. Il descendit à certains endroits jusqu'au cailloutis inférieur dont nous avons retrouvé les traces à certains points. C'est seulement à cette époque que le Nil tailla les hautes rives si nettes de Bayarah à Méniha que nous avons assimilées aux rives aurignaciennes du Champ de bagasse de Nag-Hamadi[3]. Le

[1] Les collines cénomaniennes au nord d'Aqlit (carte n° 2) étaient alors également recouvertes par les eaux.

[2] Il est possible qu'un tremblement de terre ait contribué à la rupture de cette deuxième barrière.

[3] Voir *Une station aurignacienne à Nag-Hamadi, station du «Champ de bagasse»*, publiée dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XVIII, 1920, p. 1-20.

fleuve s'étendait encore sur plusieurs kilomètres de large et recouvrait totalement l'emplacement de l'île actuelle de Mansourieh (carte n° 1).

Ce n'est également qu'après l'effondrement définitif du seuil du Silsilé que les affluents de l'est tracèrent, à leur tour, leur lit dans la terrasse aurignacienne mise à découvert.

De cette époque date probablement la séparation définitive par le «Burg el-Makkasin» des lits du Wadi Shaït et du Wadi Kharit, qui jusqu'alors devaient mélanger leurs eaux. Le Wadi Shaït au nord suivit les premiers contreforts sud du Silsilé, le Wadi Kharit au sud traversa obliquement la région du domaine de Kom Ombo, qu'il sépara en deux tronçons (cartes n^os^ 1 et 2). Le lit de cet affluent n'est plus maintenant qu'une zone aride, basse et salée[1], où se rassemblent les eaux d'infiltration des irrigations modernes.

C'est dans le delta marécageux qui s'amorçait au niveau du village de *Sébil* que sont venues s'installer les premières familles de la race dont nous allons étudier l'industrie.

Toutefois, avant d'entrer dans cette description, nous désirons donner un rapide aperçu des différentes races humaines qui passèrent ou séjournèrent dans notre région avant l'établissement des «Sébiliens».

1° Nous avons recueilli en septembre 1920, sur les premiers contreforts sud du Silsilé, quelques outils chelléens; nous y avons trouvé aussi quelques pièces et nucléï moustériens de même facture que ceux décrits dans notre étude des *Stations paléolithiques de la carrière d'Abou el-Nour près de Nag-Hamadi*[2].

Notre excursion y fut de très courte durée, mais il est certain que des recherches plus longues y amèneraient la découverte de stations importantes appartenant à ces industries.

2° Un peu en aval des irrigations de Bayarah (carte n° 2), à environ 13 mètres de profondeur, nous avons trouvé en conché dans la rive aurignacienne (en mai 1920) quelques nucléï et outils en quartz et roches dures appartenant au moustérien.

[1] Les eaux de drainage lessivent peu à peu le sous-sol et, par suite de l'évaporation intense (42 à 50° à l'ombre), laissent déposer rapidement les sels qu'elles contiennent.

[2] *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XX, août 1921, p. 89-109.

3° Nous avons recueilli en juin 1920 une superbe limande acheuléenne dans les immenses cailloutis en amont de Méniha.

Nous pouvons donc conclure à la présence dans nos contrées des Chelléens, Acheuléens et Moustériens pendant la période d'emplissage du lac.

## SOL ET STRATIGRAPHIE.

La carte n° 1 représente la région de Kom Ombo sur la rive droite du Nil; on y remarque au nord le lit du Wadi Shaït et plus au sud celui du Wadi Kharit.

La partie actuellement cultivée est bordée de gris, tout le reste est désert et n'a pu être mis en culture par suite des difficultés de nivellement.

La contrée désertique à l'ouest de Sébil est sillonnée par les bras desséchés du Kharit qui la parcouraient jadis; leurs anciennes rives forment des languettes[1] de terre ou de petites plates-formes qui furent occupées au fur et à mesure du retrait des eaux. Sébil, où s'installèrent les premiers habitants, était le centre du delta dont les branches rayonnaient vers Bayarah, Méniha, El-Edwah, Aqlit et Fétira (cartes n[os] 1 et 2).

Les points les plus élevés et, par conséquent, les plus exposés aux vents montrent par endroits leur limon à nu; les parties les plus basses sont recouvertes d'une couche de sable plus ou moins épaisse. Près de certaines cuvettes nous avons trouvé des traces de tourbe formée par les plantes aquatiques du marécage : ce sont des taches de terreau noirâtre, que les indigènes ont exploité comme engrais.

De petits monticules de limons, que les vents et les eaux n'ont pu désagréger entièrement, émergent par endroits; rongés de tous côtés, ils montrent le travail des actions fluviatiles et éoliennes indiquant approximativement le niveau primitif de la terrasse après le dernier retrait des eaux du lac.

Quant au sable qui recouvre la majeure partie de cette zone, nous pensons qu'il provient surtout du travail des vents qui ont emporté l'humus, le limon, et laissé les éléments les plus lourds : graviers, silex et ossements silicifiés.

[1] Indiquées en pointillé sur la carte n° 2.

C'est dans les endroits les plus élevés (quelques mètres à peine au-dessus des lits actuellement à sec) que nous avons trouvé les traces des premières occupations.

Sur le bord du sillon Est — le moins exposé aux inondations — et sur la longue bande de terre en direction de Méniha, nous avons noté les points d'occupations les plus importants du II$^{e}$ niveau.

Les ateliers du III$^{e}$ niveau sont presque toujours au bord de petites cuvettes où s'assemblaient les dernières eaux du fleuve agonisant.

## INDUSTRIES.

Nous basant autant sur la forme des nucléï et outils que sur les emplacements occupés aux différents niveaux des eaux, nous distinguerons trois niveaux :

1° Le plus ancien à nucléï et éclats-pointes de formes moustériennes;

2° Le niveau intermédiaire de perfectionnement;

3° Le niveau à microlithes.

## NIVEAU ANCIEN.

Position. — Nous l'avons rencontré en quelques points marqués ǂ sur la carte n° 2, toujours aux endroits les plus élevés qui seuls devaient alors émerger des eaux du marécage et offrir un sol relativement sec aux habitants. Le point marqué ǂ à l'ouest de la grande flaque d'eau (carte n° 2) est probablement le plus ancien; de plus, il est le seul qui n'ait pas été occupé au cours des périodes suivantes.

L'étude de l'outillage que nous y avons recueilli nous permet de juger de l'état de civilisation de ces premières tribus.

Matières premières. — La plupart des outils sont en diorite, en roches porphyroïdes, en grès ou en quartz; la proportion des instruments en silex est très minime, mais, quelle que soit leur nature, les outils ont été obtenus de la même manière.

## OUTILLAGE.

### I. — NUCLÉÏ.

Ils ressemblent : A. pour la plupart aux nucléï-disques de l'époque moustérienne : l'épannelage[1] préparatoire des faces inférieure et supérieure est identique à celui que nous avons remarqué et signalé dans les stations moustériennes des environs de Nag-Hamadi[2].

Le bloc a été dépouillé de sa gangue sur tout son pourtour; généralement la face supérieure est peu décortiquée, seuls les bords ont été dégagés par de petits enlèvements (pl. I, nos 1 et 2); la face inférieure, sur laquelle devaient être prélevés les outils, a été mieux préparée (pl. I, nos 1 et 2).

La partie la plus épaisse du nucléus, le talon, est plus soignée: une série d'enlèvements plus ou moins abrupts forment une plate-forme sur laquelle des chocs perpendiculaires viendront décoller les éclats.

En conséquence, le plan de frappe des outils ainsi obtenus — tout comme dans le moustérien — possède plusieurs facettes, et leurs arêtes latérales portent souvent l'empreinte des enlèvements préparatoires de la face inférieure (pl. III, IV et V — $a$, $a^1$, $a^2$, $a^3$).

Le mode de taille des nucléï est donc parfaitement semblable à celui usité à l'époque moustérienne, seules leurs dimensions diffèrent.

Le n° 2, pl. I, est un nucléus sur lequel on a enlevé un petit éclat Levallois; n° 1, nucléus en roche porphyroïde d'où l'on a extrait des éclats-pointes (remarquer l'épannelage circulaire et la préparation du talon).

La majeure partie des nucléï de Sébil ont de très grandes ressemblances avec les disques moustériens, qui sont pour la plupart (au moins dans la région du Nord de la France) de véritables nucléï.

Les disques de «chez Pourret», près de Brive (Corrèze), offrent de très grandes analogies avec ce que nous dénommons ici des nucléï. Ceux que nous avons représentés sont de dimensions moyennes; dans «les stations de préparation»[3] nous en avons rencontré de plus volumineux, et M. Demulling en possède un du poids d'un kilogramme environ.

[1] Par le terme «épannelage» nous voulons indiquer l'enlèvement du cortex du bloc à tailler.

[2] Voir *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XX, p. 97 : *Stations paléolithiques de la carrière d'Abou el-Nour.*

[3] Nous nous proposons d'étudier séparément

Sur ceux dessinés planches I et II, les éclats dont on remarque les traces sont relativement plus petits que ceux que l'on trouve transformés en outils dans le gisement; c'est qu'en effet, seuls les premiers éclats étaient relativement importants; les suivants, par suite de la forme du bloc, étaient très rapidement de dimensions plus restreintes. Les nucléï à l'origine ne sont pas aplatis, mais plutôt globuleux, et ceux des planches I et II ne sont arrivés à la forme plate que parce qu'ils ont été utilisés au maximum.

Il est possible que quelques-uns de ces outils aient été employés comme «pierres de jet»; mais pourquoi alors les trouver toujours dans les ateliers et jamais dans la plaine, où encore plus que les éclats-pointes ils auraient dû être égarés en chassant?

B. En même temps que ces nucléï à facture franchement moustérienne, nous avons recueilli quelques pièces d'un genre un peu différent qui, tout en ressemblant aux précédents, forment transition avec ceux que nous récolterons en abondance dans les deux niveaux suivants.

Planche II, n$^{os}$ 1 et 2, les deux enlèvements ou séries d'enlèvements $a^1$, $a^2$, $a^3$, etc., de la face supérieure forment deux talons — au lieu d'un — d'où partiront les éclatements de la face inférieure. Dans ces conditions, on n'obtient plus d'éclats Levallois, mais bien des éclats-pointes dont les extrémités se rejoignent ou se chevauchent parfois sur le nucléus (pl. II, n° 2).

Nous attirons l'attention sur le n° 3 de la planche II, qui appartient à cette technique et a été récolté dans une station moustérienne d'un des contreforts sud du Guébel Silsilé, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Sébil; il est en quartz et fortement patiné comme les pièces paléolithiques en silex trouvées à côté.

C. En dehors de ces deux types de nucléï qui dominent, il en existe d'autres où l'on a cherché à obtenir des éclats par des chocs donnés, semble-t-il, au hasard. Nous pensons que c'est la difficulté de taille de ces roches qui a donné à ces blocs ce manque apparent de méthode de taille.

les très importantes et très curieuses stations de recherche de matières premières, de préparation et de dégangage que nous avons découvertes en octobre 1920 en compagnie de M$^{me}$ et M. Demulling vers le nord-est de la plaine de Wadi Kom Ombo.

Nous notons une grande quantité d'éclats informes en diorite, quartz, roches porphyroïdes jonchant le sol de ces ateliers; ce sont pour la plupart des éclats mal venus, très grossiers, de fragments de percuteurs ou de blocs brisés en cours de taille.

Ces roches proviennent des montagnes de l'est ou du sud, car les immenses amas de cailloux de Méniha devaient être encore à cette époque sous les eaux.

Il est à remarquer que les matières premières employées à ce niveau ne se taillent pas comme le silex ordinaire : au lieu de donner de grands éclats genre Levallois, ces roches se débitent en éclats épais et courts. Ceci est confirmé par la présence de nucléï absolument semblables trouvés :

1° dans une station moustérienne du Guébel Silsilé en plein air, et

2° au milieu d'outils légèrement roulés et franchement moustériens découverts à Bayarah (carte n° 1), à environ 13 mètres de profondeur dans le cailloutis de la rive aurignacienne.

Les nucléï planche II *bis* proviennent, le n° 1 du Guébel Silsilé, le n° 2 de Bayarah. On voit les grandes ressemblances que présentent ces outils de provenances différentes, et nous pensons pouvoir conclure que c'est surtout la nature des matières premières qui, par la difficulté de taille, a forcé les habitants de nos contrées d'abandonner les lames, les pointes et éclats Levallois qu'ils avaient l'habitude d'obtenir. Ils conservèrent toutefois leurs anciennes méthodes de taille, mais ce n'est que par accident qu'ils ont obtenu des éclats Levallois ou des pointes de bonnes dimensions (pl. III, n^os^ 2 à 5; pl. V, n° 9).

## II. — ÉCLATS LEVALLOIS.

Nous avons trouvé quelques éclats que l'on peut assimiler — sauf pour leurs dimensions réduites — aux éclats Levallois du moustérien européen et égyptien.

Un choc violent porté sur le talon du nucléus épannelé a enlevé un éclat qui en emporte plus ou moins complètement toute la face inférieure (pl. I, n° 2)[1].

[1] Voir *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XX, p. 99.

Planche III, n° 1 : petit éclat épais très commun; on voit en $a$, $a^1$, $a^2$, $a^3$, le travail d'épannelage; le plan de frappe porte plusieurs facettes.

Planche III, n° 2 : éclat qui a dû servir de grattoir, le plan de frappe est polygonal; $a$, $a^1$, $a^2$, $a^3$, traces du travail préparatoire.

Planche III, n$^{os}$ 3 et 4 : petits éclats Levallois peu épais aboutissant à la pointe; toujours plusieurs facettes au plan de frappe.

Le n° 5 est un éclat Levallois dont l'extrémité opposée au plan de frappe a enlevé une partie de la face supérieure du nucléus; de $b$ à $b'$ on voit nettement les traces des enlèvements préparatoires $a^1$, $a^2$, $a^3$.

Nous en possédons quelques-uns de plus volumineux.

D'une manière générale, ces pièces semblent n'être que des éclats très peu employés. L'éclat Levallois, d'abord difficile à obtenir, puis trop volumineux, ne correspondait plus aux besoins nouveaux; il tombe en désuétude et n'est plus que le fait d'un accident de taille, car des nucléï on extrait surtout les éclats-pointes que nous allons étudier.

### III. — ÉCLATS-POINTES SIMPLES.

C'est l'outil le plus répandu et même le seul outil, la seule arme de ce niveau (pl. IV).

On l'a obtenu de la même manière que la pointe moustérienne [1], de laquelle il se rapproche beaucoup; ses dimensions sont toutefois plus réduites et son épaisseur est moindre.

Le plan de frappe porte toujours plusieurs facettes provenant du travail spécial de préparation du talon du nucléus, mais ces éclats présentent plus rarement des traces de l'épannelage préparatoire, puisque plusieurs ont été taillés sur le même nucléus et que seuls les éclats provenant des bords peuvent porter trace des éclats de «dégangage» : 2 sur 5 sur le nucléus n° 2, pl. II.

La planche IV en montre une série complète, presque tous en roches porphyroïdes, en diorite ou même en grès. Les uns (n$^{os}$ 4, 6, 9) sont assez aigus; les autres, plus nombreux (n$^{os}$ 1, 2, 3, 7), ont un tranchant obtus; quelquefois même (n° 8) le tranchant est presque rectiligne et utilise l'extrémité de l'éclat tel qu'il s'est détaché du nucléus.

[1] Voir *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XX, p. 100.

Au début de nos recherches à Sébil, nous pensions nous trouver en présence de simples éclats que nous délaissions; mais devant le très grand nombre d'outils au plan de frappe parfaitement retaillé et redressé que nous récoltions au niveau suivant, nous avons recueilli ces pièces qui sont, à notre avis, les prototypes des pointes-éclats si belles du niveau intermédiaire.

Même dans le gisement le plus ancien, nous avons ramassé quelques-uns de ces éclats dont on a rectifié le plan de frappe de manière à former une base assez plane, presque rectiligne (pl. IV, nos 7 à 9).

C'est, en effet, en retaillant le bulbe de percussion que l'on a cherché à dresser et à faire disparaître les irrégularités du plan de frappe polygonal pour obtenir une embase plus droite, la plus épaisse possible, et cela à l'endroit le plus large de l'outil.

Nous en avons trouvé un grand nombre épars dans la plaine et brisés soit en leur milieu, soit à leur extrémité tranchante ou aiguë, qui était la partie la moins solide de la pièce.

Nous considérons ces éclats, même les plus grossiers, comme des pointes de lance ou de javelot; on les fixait par leur base épaisse dans une monture; leur embase prenait appui par sa partie la plus large et ne risquait pas de fendre, par suite des chocs d'arrivée, la rainure où elle était encastrée.

## IV. — ÉCLATS-POINTES RETOUCHÉS.

Sur les outils représentés planche V, — obtenus toujours suivant la même méthode, — nous voyons apparaître une importante modification : une des arêtes latérales est retouchée d'abord à son extrémité (n° 2), puis peu à peu sur toute sa longueur (nos 3, 5, 7); — sur les nos 4 et 6 elle est entièrement recouverte de retailles.

L'outil peut avoir été obtenu, comme le n° 1, par enlèvement d'un des bords du nucléus, on voit alors les traces du travail préparatoire d'épannelage en $a$, $a^1$, $a^2$, mais ce cas est assez rare, et la majeure partie de ces éclats-pointes provient d'un travail de retouche bien volontaire ayant pour but, croyons-nous, de rendre plus résistants des outils dont la pointe se brisait trop facilement.

Il est possible qu'une pièce comme le n° 1, pl. V, obtenue et employée fortuitement, ait donné l'idée de ce rabattement d'un bord qui remédie si

simplement à la fragilité de la pointe. C'est le progrès le plus important à porter à l'actif de cette période.

Nous ne pensons pas que l'invention de la pointe à tranchant transversal, si fréquente à l'étage suivant, date de ce niveau, bien que certains exemplaires aient pu être employés de cette manière (pl. V, nos 4 et 6).

Notons que l'on s'est servi surtout des éclats rendus plus aigus par suite de la retouche latérale; l'extrémité non pointue, mais tranchante, a été également utilisée (pl. V, n° 8), mais assez rarement.

La retouche est pratiquée quelquefois du côté droit, mais beaucoup plus fréquemment du côté gauche de l'outil.

Ajoutons que ces éclats simples ou retouchés ont été recueillis aussi bien dans les ateliers que dans la plaine, où ils auront été perdus probablement en chassant.

### V. — LAMES.

Elles sont excessivement rares, car les faibles dimensions des nucléï et surtout la qualité des matières premières ne se prêtaient guère à leur fabrication.

Comme conséquence, on ne trouve pas, comme dans les deux niveaux suivants, d'éclats-pointes formés de fragments de lames brisées intentionnellement.

### VI. — GRATTOIRS.

Ces outils sont rares. Le n° 9, pl. V, est une lame grossière au plan de frappe à plusieurs facettes et dont l'extrémité a été fortement retouchée et usée.

C'est un véritable grattoir moustérien.

### VII. — RACLOIRS.

Un racloir se rapprochant du type « La Quina » a été récolté près du point ≠; il est en roche porphyroïde et par suite assez grossièrement taillé; les retouches sont suffisamment nettes et caractéristiques de cette technique.

### VIII. — PERCUTEURS.

Les percuteurs entiers sont très rares, mais le sol de ces ateliers est jonché de fragments de diorite et de roches porphyroïdes qui proviennent probablement de percuteurs brisés.

En effet, l'ouvrier devant faire éclater un bloc de pierre particulièrement dur avec un autre de même nature, il arrivait souvent que le bloc à tailler restait intact, tandis que le percuteur se brisait.

### IX. — ENCLUME.

Une enclume en grès a été trouvée au point ǂ.

C'est un bloc arrondi et allongé dont la face inférieure — qui devait être placée en terre — a été martelée et retaillée pour prendre appui sur le sol et ne pas glisser sous l'action des chocs répétés. La partie supérieure porte vers le milieu de nombreuses rayures produites par l'éclatement et la taille de pierres plus dures.

C'est le seul objet en grès de grandes dimensions que nous ayons récolté à ce niveau; il pèse 3 kilogr. 700.

### X. — BROYEURS, MEULES.

Nous n'avons pas trouvé trace de broyeurs ou de meules en grès. Il semblerait donc que les céréales n'étaient pas encore connues; le peu de terres laissées libres par les eaux de cette époque viendrait confirmer cette hypothèse.

### XI. — COQUILLAGES.

Dans l'atelier primitif marqué ǂ nous avons constaté l'absence complète de coquilles de grosses moules fluviales genre «unio» et «anodonte», que nous trouverons en abondance formant de véritables kjœkken-mœddings aux étages suivants.

Ces premiers habitants étaient probablement des chasseurs (et pêcheurs), et ce n'est que plus tard, au fur et à mesure du retrait des eaux, qu'ils auront trouvé dans les coquillages du marais une source de nourriture qui dut être très abondante.

### XII. — FOYERS.

Dans tous les points occupés, même les plus anciens, nous avons remarqué des fragments de terre cuite que nous prenions au début pour de la poterie grossière; ce sont, en réalité, des blocs de limon qui servaient à protéger des vents les tisons et les cendres des foyers, ainsi que nous avons pu nous en

rendre compte dans des foyers intacts de l'étage à microlithes. Sous l'influence des flammes, cette terre a pris l'apparence de brique cuite, tantôt noirâtre, tantôt rougeâtre, suivant les combustibles employés.

XIII. — FAUNE.

Dans tous ces ateliers nous avons trouvé des ossements parfois assez volumineux que nous n'avons pu faire déterminer. Ils sont toujours brisés et silicifiés. Les niveaux les plus élevés nous en ont fourni un certain nombre encore enfouis en partie dans le sol. Le niveau des eaux à cette époque était donc élevé, puisque la silicification a pu avoir lieu à ces endroits.

## TABLEAU N° I.

DÉNOMBREMENT DES OUTILS DU POINT ǂ (CARTE N° 2).

| | |
|---|---|
| Nucléi | 18 |
| Éclats Levallois, grattoirs | 14 |
| Racloir | 1 |
| Éclats-pointes simples | 51 |
| Éclats-pointes retouchés | 20 |

Il existe encore d'autres points appartenant au Ier niveau, mais comme leur mobilier est plus ou moins mélangé à celui de campements de l'étage suivant, nous n'en avons pas tenu compte dans le dénombrement.

## IIe NIVEAU.

C'est la période qui semble avoir été la plus longue et dont le développement fut le plus grand, si l'on en juge par la surface que recouvrent ses campements.

Position. — Les premiers Sébiliens étaient cantonnés aux quelques points les plus élevés émergeant des eaux du marécage; leurs descendants du IIe niveau s'établirent légèrement en contre-bas des endroits antérieurement habités (fig. 1, coupe AB) sur la pente des anciennes rives d'abord, puis plus tard sur de petites bandes de terre qui émergèrent au retrait des eaux.

Ils durent s'installer de préférence sur les points qui n'avaient rien à craindre des inondations toujours possibles, et d'où il était facile de se retirer en cas de crue subite.

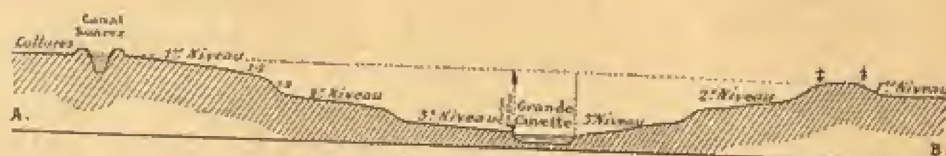



Fig. 1. — Coupe A B de la carte n° 2
indiquant schématiquement les positions respectives des ateliers des différents niveaux.

Les outils de cette deuxième époque sont souvent mélangés à ceux de la première, principalement à l'est de la grande flaque d'eau aux points marqués 1-2 sur la carte n° 2; ce sont des stations intermédiaires entre ces niveaux.

Nous allons décrire les outils que nous avons trouvés dans de nombreux campements exempts de tout mélange, qui s'étendent sur plus de 10 kilomètres sans interruption et occupent les rives des deux principaux bras du Delta (carte n° 2).

Matières premières. — Une chose frappe d'abord : l'abandon progressif et assez rapide des roches dures et leur remplacement par le silex, sans doute découvert à cette époque dans la plaine à l'est de Kom Ombo que les eaux découvraient peu à peu[1].

La calcédoine abonde dans les ateliers les plus bas, donc les plus récents.

## OUTILLAGE.

### I. — NUCLÉÏ.

Une partie de l'outillage a été apportée des « stations de préparation »[1] à l'état d'éclats et de lames ébauchés; nous avons trouvé cependant de nombreux nucléï qui ont été dégangués et travaillés sur place.

Bien qu'ayant de grandes ressemblances avec les « pierres de jet » moustériennes, ces outils ne peuvent — à notre avis — leur être assimilés; le fait

[1] Nous étudierons séparément ces stations de recherche du silex; voir Ier niveau, p. 6, n. 3.

qu'ils sont de dimensions restreintes indique qu'ils ont été utilisés jusqu'à la dernière limite. Dans les stations de préparation — où il n'y a que très peu d'outils sébiliens — nous avons rencontré une quantité énorme de lames entières ou brisées qui correspondent à des enlèvements de nucléï plus grands. On y a récolté quelques nucléï assez volumineux dont le débitage aura été arrêté pour une raison quelconque.

Nous retrouvons d'abord :

A. *Les nucléï à technique moustérienne* de l'époque précédente (pl. VI, n$^{os}$ 1 et 2). La face supérieure est peu (n° 1) ou point déganguée (n° 2); le pourtour a été épannelé complètement; le talon est à l'endroit le plus épais : T; la face inférieure est complètement dégagée, et c'est toujours sur elle que l'on a enlevé les outils qui sont de véritables éclats Levallois ou des lames à facture moustérienne de petites dimensions; leur plan de frappe portera toujours plusieurs facettes.

B. Avec les figures 1 et 3 de la planche VII nous voyons la technique se modifier légèrement : *les deux faces du nucléus sont déganguées complètement*, mais c'est toujours sur la face inférieure que l'on enlève les éclats, le talon est en T; $a$, $a^1$, $a^2$, $a^3$, sont les traces du travail préliminaire d'épannelage.

C. Les figures 2 et 4 de la planche VII montrent un nouveau progrès : *l'enlèvement de lamelles et d'éclats sur les deux faces*, mais dans un sens toujours différent pour chaque face (voir p. 32, III$^e$ niveau, catégorie C).

D. La figure 3 de la planche VI est une forme qui procède du n° 2, pl. II (I$^{er}$ niveau), et qui prendra au III$^e$ niveau un développement prépondérant. Elle est déjà assez répandue et a dû servir surtout à la fabrication de lames et non d'éclats-pointes. En $a$ et $a^1$ on a cherché à obtenir *deux talons*, platesformes pour la percussion et l'enlèvement de lames dont le plan de frappe ne possède qu'une seule facette.

E. Il existe encore de nombreux *nucléï discoïdes* analogues — sauf pour les dimensions — à ceux de l'époque moustérienne (pl. VI, n° 4); ce sont surtout des nucléï sur lesquels on a détaché des éclats-pointes; les derniers petits enlèvements périphériques que l'on y remarque sont, croyons-nous, des éclatements qui n'ont pu s'étendre et non des retouches intentionnelles pour

fabriquer des pierres de jet, puisqu'on ne les trouve jamais en dehors des ateliers.

F. Nous n'avons trouvé que d'assez rares nucléï en calcédoine, cependant assez répandue à la fin du II[e] niveau. Cette matière se prêtait si bien à la taille qu'on a épuisé complètement les nucléï, bien qu'ils fussent volumineux si l'on en juge d'après quelques grands éclats qui en proviennent.

### II. — ÉCLATS LEVALLOIS.

Cet outil, peu usité à l'époque précédente, disparaît; il est remplacé définitivement par l'éclat-pointe, obtenu d'ailleurs de la même manière, mais de dimensions plus réduites. Il y en a encore quelques exemplaires, qui sont plutôt des accidents de taille, et n'ont pas été utilisés.

La diversité des nucléï de ce niveau permet d'obtenir soit des éclats-pointes, soit des lames, soit des grattoirs; aussi l'éclat Levallois — outil unique servant à trancher, à couper, à scier, à racler, etc. — est-il remplacé par plusieurs instruments mieux appropriés à ces différents travaux.

### III. — ÉCLATS-POINTES SIMPLES.

Cet outil est très répandu; il affecte d'abord la forme de simple éclat de taille dont le plan de frappe porte plusieurs facettes (pl. VIII, n[os] 1 et 2). Ce plan de frappe — quelquefois irrégulier tel qu'il provient de la taille — a été le plus souvent rectifié, et son embase, finement retouchée, est large, rectiligne (n[os] 3 à 5).

Quelquefois un éclat brisé a été retouché à la fracture et a donné une nouvelle pointe (n° 6); quelques lames courtes (n° 8) ont été ouvragées dans le même but. Parfois le bulbe a été supprimé, soit après fracture (n° 6), soit volontairement (n[os] 4, 7, 11); d'une manière générale, on a retaillé le bulbe jusqu'à sa partie la plus épaisse de manière à obtenir une embase la plus large possible.

La partie active est tantôt aiguë (n[os] 1, 2, 6, 9), tantôt tranchante (n[os] 4, 7, 10, 11); l'éclat est parfois très large et aussi large à son tranchant qu'à sa base (n[os] 11 et 12).

Ces pièces, épaisses au début, s'affinent peu à peu; elles ont dû servir probablement de pointes de lance ou de sagaie.

On remarque, en effet, que les éclats en roches dures, nombreux au début de ce niveau, sont encore très massifs; dès l'apparition des outils en silex on note un progrès très net provenant surtout de la nature de la matière qui permet d'obtenir des objets plus légers et dont la facilité de taille a amené une amélioration notable dans la forme et dans la retouche de l'embase. Les éclats en calcédoine de la fin de ce niveau sont très larges, peu épais, très tranchants. Vers la fin de la deuxième époque, dans les stations intermédiaires entre les IIe et IIIe niveaux, ces outils sont beaucoup moins épais et leurs dimensions arrivent très rapidement à celles de microlithes.

## IV. — ÉCLATS-POINTES RETOUCHÉS.

Nous avons récolté ou rencontré une très grande quantité d'éclats-pointes entiers ou brisés retouchés sur une arête latérale, de préférence sur le côté gauche.

Cette retaille apparaît vers la pointe de l'outil nos 1 et 1 *bis* (pl. IX); on la voit s'étendre (nos 2, 3, 6) et recouvrir parfois toute l'arête (nos 5, 7, 9). Les nos 12 et 13 sont parfaitement retouchés; les outils retaillés sur les deux arêtes sont très rares (n° 8).

Ces éclats-pointes sont taillés tantôt sur un simple éclat (nos 1, 4), tantôt sur une lame brisée (nos 10, 16), tantôt sur une lame (nos 17 et 18), tantôt sur une extrémité d'éclat brisé qui a été retouché à la fracture (n° 9); quelquefois c'est une extrémité (n° 1 *bis*) ou la base d'une lame qui semble avoir été brisée intentionnellement (pl. IX, n° 5, et pl. X, n° 4). Sur certains spécimens on remarque quelques petites encoches (pl. X, nos 1, 5). Ces outils ont dû servir par leur pointe aiguë, parfois par leur tranchant terminal (pl. IX, nos 6, 10).

Nous attirons l'attention sur les formes planche IX, nos 6 et 10, et pl. XIII, n° 16, assez répandues, qui appartiennent ordinairement à des pièces à tranchant large. La concavité de l'arête retouchée — souvent plus accentuée que sur le dessin — semble intentionnelle, et certains de ces outils pourraient, dans quelques cas, avoir servi de tranchets, ou accolés deux à deux par leur embase avoir formé une sorte de courte faucille.

Les formes nos 17 et 18, pl. IX, sur lames brisées ne sont pas rares.

Remarquer la faible épaisseur de certaines pièces (pl. IX, nos 17 et 18).

Nous possédons de très nombreux fragments brisés tantôt près du talon, tantôt près de la pointe.

Cette retouche latérale n'est pas obtenue par l'écaillage de la surface de la lame, dont le bord serait simplement aminci; elle a pour effet de rabattre l'arête, de la rendre abrupte et a pour but de donner plus de solidité à la pointe mince et large trop fragile; toutefois, le fait de la survivance au IIe niveau — et pendant toute sa durée — du type éclat simple, après découverte de la retouche latérale, semble indiquer que ces deux sortes d'outils ne devaient pas toujours servir aux mêmes usages, puisque malgré son infériorité l'éclat simple a été maintenu.

Il n'y a pas loin de certains de ces outils aux pointes à un tranchant abattu de l'Abri Audi qui sont à la base de l'aurignacien (pl. X, n° 8). Nous notons encore de grandes ressemblances avec certaines pointes à dos abattu trouvées dans le Campignien[1]. Ces analogies ne se bornent d'ailleurs pas uniquement aux éclats-pointes.

## V. — ACHEMINEMENT DE L'ÉCLAT-POINTE RETOUCHÉ VERS LES FORMES TRAPÉZOÏDALES ET TRIANGULAIRES.

Pour permettre de suivre plus aisément le progrès de l'inclinaison de la partie retouchée, les outils des planches X et XI ont été dessinés sur trois rangs dans le sens le plus large de la page.

La planche X représente une série d'éclats-pointes retouchés montrant, par un choix systématique des pièces, comment la partie active — la pointe aiguë — a été remplacée peu à peu par le tranchant; on remarque l'inclinaison progressive de l'arête abattue venant aboutir au trapèze final.

Cette série n'existe pas avec des éclats-pointes simples.

Certains spécimens sont de véritables éclats ou lames à dos abattu (pl. X, nos 3, 8).

Le tranchant qui fendait l'air et pénétrait dans les chairs porte souvent des

[1] Philippe Salmon, d'Ault du Mesnil et Capitan, *Fouille d'un fond de cabane au Campigny*, dans *Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris* (1898), p. 31.

traces d'usage (nos 10, 11, 17). Dans l'ensemble, ces outils sont peu épais; ils sont taillés tantôt sur la base d'une lame brisée (no 4), tantôt sur un fragment de lame (nos 11 et 12), tantôt sur une lame entière (no 8); la plupart du temps ils sont formés d'un éclat (nos 1, 3, 14). Les plans de frappe, tous orientés du même côté sur le dessin, sont souvent polygonaux (nos 4, 10, 14) et ont été retouchés de façon à former une embase plate (pl. X, nos 6, 7, 11 et 12).

Certains éclats devaient être emmanchés par leur côté (*a b*) tranchant (pl. X, no 11); ils proviennent de fragments de lames brisées intentionnellement sans doute [1]; ils devaient être fixés sur une tige fendue dont les deux lèvres s'appliquaient sur le biseau par des ligatures prenant appui sur les retouches de l'outil et empêchant la fente de s'ouvrir. D'autres ont leur côté *a b* retouché; on évitait ainsi plus sûrement la fente de la monture sous l'action des chocs d'arrivée (pl. XI, nos 5, 6, 8, 11).

Toutefois l'usage auquel beaucoup d'entre eux étaient destinés — ceux dont la partie retouchée est très convexe — est assez obscur.

La planche XI montre l'évolution vers le trapèze (nos 1 à 12 inclus). Le plan de frappe est à plusieurs facettes. Le no 10 pourrait avoir servi de tranchet, mais il ne ressemble pas au même outil du Campignien.

Le no 8 est un fragment de lame retouché sur les deux arêtes, le tranchant porte des traces de service.

Les nos 13 à 16 montrent l'acheminement de l'éclat-pointe vers la forme triangulaire.

Sur les nos 13 à 15 les trois côtés sont égaux, deux sont retouchés, le troisième formant le tranchant porte souvent des traces d'utilisation (nos 13 et 14). Le no 16 est une base de lame retouchée sur deux arêtes.

Nous attirons l'attention sur les nos 17 à 20, intermédiaires entre le trapèze et le triangle.

[1] Nous avons remarqué que quelques pointes avaient été obtenues par fracture intentionnelle de lames. Ce fait, peu fréquent à Sébil même (où les gros nucléi sont rares), semble avoir été courant dans les stations de préparation où nous avons trouvé de grandes quantités de lames brisées dans les mêmes conditions que celles signalées par le capitaine Octobon dans «la question tardenoisienne» (*Ateliers des buttes de sable près de la ferme Montbani, commune de Mont-Notre-Dame (Aisne), Revue anthropologique*, mai-juin 1920, p. 112).

### VI. — ACHEMINEMENT DE L'ÉCLAT-POINTE VERS LA FORME DEMI-LUNAIRE.

La première moitié de la planche XII montre comment l'éclat-pointe déjà incurvé (n° 1) a pu donner insensiblement la forme en demi-lune allongée, qui prendra, dès la fin de ce niveau et dans le suivant, un très grand développement.

Nous sommes parfois en présence de véritables lames à dos abattu (n° 5)[1] dont l'arête dorsale peut n'être pas totalement retouchée (n[os] 2, 7, 11). Ce sont plutôt des lames que des éclats qui ont été employées à cet usage; on pourrait même penser que ce sont ces demi-lunes obtenues par la déformation de certains éclats allongés qui ont donné l'idée de lames à dos abattu avec lesquelles plusieurs exemplaires présentent de grandes ressemblances (pl. XII, n[os] 10 et 11).

Quelques enlèvements provenant des bords de nucléï ont pu être également employés dans ce but. La retouche est quelquefois sur la face inférieure. Quelques-uns ont pu servir de couteaux, ainsi que semblent l'indiquer les traces de service de l'arête tranchante (pl. XII, n° 2).

Cette forme ne se rencontre pas dans les premiers temps du II[e] niveau; elle semble n'apparaître que vers la fin de cette époque et préluder aux formes microlithiques demi-lunaires qui seront si nombreuses au début du III[e] niveau[2].

### VII. — BURINS.

Ces outils font complètement défaut; sur plusieurs milliers de pièces ou éclats que nous avons manipulés ou récoltés nous n'en avons pas rencontré un seul. Il arrive parfois que certains éclats, emportant une partie latérale du nucléus, peuvent présenter à une de leurs extrémités une apparence de burin

[1] Qui ressemblent un peu à celles de Châtelperron.

[2] Nous avons pensé pouvoir établir une certaine chronologie dans le cours du II[e] niveau en nous basant autant sur les variations de formes et de matières premières que sur les positions des différents ateliers sur des terrasses légèrement dénivelées. La superposition sur une même terrasse n'existe pas, il y a tout au plus mélange d'outils aux endroits marqués 1-2 (carte n° 2 et coupe A B, p. 14, qui est la plus nette que nous ayons relevée).

bec de flûte, mais le conchoïde de percussion est absent et ce ne sont pas de véritables burins.

### VIII. — GRATTOIRS, RACLOIRS.

Planche XII, n° 12 : grattoir concave. Les n$^{os}$ 13 à 17 sont des grattoirs rectilignes sur éclats; le plan de frappe est tantôt à facettes multiples (n$^{os}$ 14 et 15), tantôt à facette unique (n$^{os}$ 16 et 17).

La forme curieuse n° 14, pl. XIII, peut se rapprocher du grattoir rectiligne, mais la retouche très soignée du côté gauche laisse supposer un autre usage; le même outil existe à l'étage suivant (pl. XXII, n° 17).

La forme n° 18, pl. XII, sur lame épaisse et allongée, retouchée sur son pourtour, approche beaucoup de certains grattoirs aurignaciens. Le n° 19 est un éclat-pointe qui a dû servir de grattoir ou de racloir, le bulbe est en *a b*.

Planche XIV, n° 1, grattoir sur grand éclat d'épannelage; n° 13, sur éclat large à plan de frappe polygonal; n° 3, sur bout de lame; n° 2, sur lame retouchée; n$^{os}$ 5 et 8, sur éclats; n$^{os}$ 9 et 10, sur éclats circulaires; n° 6, très beau grattoir sur lame large finement retouchée à son extrémité, le bord inférieur a dû servir de racloir ainsi que le n° 1.

Il existe également de nombreux grattoirs plus grossiers provenant de nucléï inutilisables; on trouve aussi beaucoup de grattoirs de fortune ayant peu servi et qui ont été taillés sur des éclats d'épannelage ou de simples éclats hors service.

### IX. — LAMES.

1° Lames retouchées. — Dans les premiers temps de ce niveau, les lames sont excessivement rares, pour ne pas dire inconnues; elles n'apparaissent qu'avec l'emploi développé du silex, et les premières en date semblent être de grandes pièces frustes portant quelques traces d'usage qui intéressent le plus souvent la face inférieure.

Elles sont souvent plus ou moins écrasées et offrent quelques ressemblances avec les grandes demi-lunes qui ont probablement donné l'idée de la lame à dos abattu.

Il y a aussi quelques couteaux assez grossiers (pl. XIII, n° 8).

Ces lames ont été assez rarement utilisées entières, et celles que nous avons recueillies ont été débitées sans doute à Sébil même, car dans les stations de préparation de l'Est, où elles abondent, nous avons remarqué qu'elles ont été systématiquement ou brisées ou délaissées; elles atteignent 8 à 10 centimètres de longueur et ont 3 à 4 millimètres d'épaisseur. La partie médiane ayant été utilisée séparément, on a remarqué surtout des bases ou des extrémités qui ont pu être utilisées tantôt à l'état d'éclat-pointe (pl. X, n° 4), tantôt de trapèze (pl. XI, n° 12), tantôt de triangle (pl. XI, n° 16).

Vers la fin de ce niveau apparaissent les formes pl. XIII, n^os^ 13, 15 à retouche basilaire, qui sous la forme n° 9 prendront un grand développement à l'étage suivant.

Dans la seconde partie du II^e^ niveau et surtout dans la période de transition entre cet étage et le suivant, on a trouvé d'assez nombreuses lames entières de 4 à 6 centimètres de longueur environ; souvent de belles pièces ont été peu utilisées ou délaissées.

Elles n'ont pas les mêmes formes et sont de dimensions plus réduites que celles des stations de préparation.

2° Lames à enlèvements sur la partie dorsale. — Nous avons trouvé un certain nombre de lames dont la partie dorsale — plus ou moins écrasée — porte des traces de larges enlèvements; on ne peut les confondre avec les lames à dos abattu ordinaires, car leur tranchant est trop irrégulier et n'aurait rien coupé. Ce sont, à notre avis, les éclats qui emportaient un des côtés épannelés d'un nucléus et sur lesquels on peut suivre le travail préliminaire de dégangage.

### X. — TRANCHETS.

Le véritable tranchet campignien n'existe pas. Certains outils (pl. XI, n^os^ 9 et 10; pl. XIII, n° 16) ont pu être employés à «trancher» ainsi que quelques éclats-pointes s'acheminant vers les formes trapézoïdales et dont la partie tranchante porte souvent des traces de service. Le n° 16, pl. XIII, est assez courant; les deux parties retouchées pouvaient servir à la préhension. On trouve leur correspondant au III^e^ niveau (pl. XXII, n^os^ 5 et 6).

## XI. — TRIANGLES SPÉCIAUX.

Indépendamment des formes triangulaires (pl. XI, n$^{os}$ 13 à 15) dérivant de l'éclat-pointe, nous avons recueilli douze spécimens de triangles absolument semblables, fort bien travaillés et d'allure toute spéciale (pl. XI, n° 16). Ils ont été taillés sur base ou extrémité de lame; les retouches sont très abruptes, et l'on remarque quelques traces d'usage sur le troisième côté non retouché; ils datent de la fin du II$^e$ niveau.

## XII. — DIVERS.

Planche XIII. Les n$^{os}$ 1 et 2 sont des éclats dont le plan de frappe porte plusieurs facettes, les bords ont été retouchés, la partie tranchante est en *a b*; ce sont probablement des pointes de lance à tranchant transversal et de forme trapézoïdale.

Les n$^{os}$ 3 et 4 sont des triangles à tranchant en arc de cercle plus ou moins régulier, le talon est épais (n° 4).

Les n$^{os}$ 6 et 7 sont des formes un peu spéciales de triangles éclats-pointes assez nombreux et parfaitement retouchés; le n° 5 porte un pédoncule curieux, la partie tranchante très réduite est en *a b*.

Les formes n$^{os}$ 10 et 11 sont le plus souvent des extrémités de lames brisées que l'on a retouchées à la fracture; elles prendront un très grand développement à l'étage suivant.

Le n° 12, à plan de frappe polygonal, est retouché sur tout le pourtour; il porte une encoche terminale et a été brisé en servant probablement de perçoir.

## XIII. — OUTILLAGE EN GRÈS.

Il apparaît seulement vers la fin de la première moitié du II$^e$ niveau, nous ne l'avons pas trouvé dans les campements du début; son emploi semble se répandre dans les mêmes proportions que celui du silex, et son plein développement coïncide avec la fin du II$^e$ niveau, où chaque atelier contient toujours un outillage complet de broyeurs et de meules dormantes; nous verrons que leur emploi a été conservé au niveau à microlithes.

1° Broyeurs. — Tous les campements où le silex domine possèdent un ou plusieurs broyeurs souvent brisés; ce sont, en général, des blocs de grès nubien à grains fins, de la grosseur du poing, aplatis et polis par l'usure sur la face inférieure; la face supérieure est souvent convexe pour faciliter la préhension; quelques-uns sont doubles et ont travaillé sur les deux faces. Ils ont dû servir à écraser des céréales ou des colorants et être employés avec les meules catégorie B à cavité arrondie, et non avec celle planche XIV *bis*, dont les cavités ovales ne correspondaient pas à leur base aplatie.

Diamètre moyen, 8 à 9 centimètres; épaisseur, 3 à 4 centimètres; poids, 300 à 500 grammes.

2° Broyeurs râpes. — C'est un outil de forme cylindrique aux bases arrondies; ils sont plus rares que les précédents. Ils ont travaillé avec leurs bords ou leurs extrémités.

Diamètre moyen, 8 centimètres; longueur, 10 à 12 centimètres. La périphérie très usée a dû servir de râpe et être employée avec des meules dont la cavité ovale a été probablement creusée par son va-et-vient (pl. XIV *bis*)[1].

3° Meules dormantes. — A. *A cavité ovale.* — Nous avons trouvé le superbe spécimen planche XIV *bis*, entier et bien conservé, enfoui dans la partie basse de la terrasse du IIe niveau, au milieu d'un outillage où le silex dominait.

| | |
|---|---|
| Plus grande longueur.......... | 43 centimètres; poids : 6 kilogr. 200. |
| Plus grande largeur........... | 30 centimètres. |
| Largeur maximum de la cavité.... | 14 — |
| Épaisseur moyenne............ | 40 millimètres. |
| Épaisseur au centre............ | 14 — |
| Profondeur de la cavité supérieure. | 12 — |
| Profondeur de la cavité inférieure. | 14 — |

On a choisi un bloc de grès à grains fins et réguliers. On l'a parfaitement dressé et régularisé par frottement, puis il a été piqueté pour enlever les dernières aspérités. Les deux cavités sont à peu près semblables et fortement

[1] Ces outils ressemblent beaucoup à ceux signalés au Campigny (voir *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1898, p. 34-35).

polies par l'usure; celle du haut de la planche a servi à écraser des colorants rouges et noirs, dont le grès est encore empreigné. La face inférieure était réservée sans doute aux céréales.

Nous avons trouvé un outil semblable — malheureusement brisé — dans un atelier du IIIe niveau.

B. *A cavité arrondie et profonde.* — Nous n'en possédons pas d'entières, mais seulement plusieurs fragments.

L'intérieur est fortement creusé, leur profondeur varie de 3 à 5 centimètres, et leur épaisseur au centre est très réduite par suite de l'usure intérieure qui a poli le grès; le rebord est très saillant et servait à retenir les matières concassées. La face inférieure a été simplement dressée.

Nous pensons que vers le milieu du IIe niveau les stations de préparation étaient en pleine activité; la plaine de Kom Ombo débarrassée des eaux était probablement recouverte de végétation et de céréales, qui expliquent cette abondance d'outils en grès.

4° Enclumes. — On a trouvé encore quelques enclumes volumineuses en grès assez semblables à celle signalée au Ier niveau.

## XIV. — PERCUTEURS.

Ces outils entiers sont rares; quelques éclats d'épannelage portent des traces de martelage ou de percussions mais seulement sur des surfaces restreintes, et les blocs dont ils proviennent ne peuvent être comparés aux percuteurs pugillaires si nombreux des autres périodes lithiques.

Nous avons trouvé aussi dans chaque atelier de grandes quantités de blocs de diorite, de roches porphyroïdes, de quartz et autres pierres dures fracturées qui portent des traces très nettes de martelage; ce sont probablement les restes des anciens percuteurs.

## AMAS DE CUISINE — KJOEKKEN-MOEDDINGS.

Le point ǂ du Ier niveau habité primitivement — mais sans occupation ultérieure — contenait des ossements, mais pas de coquillages; sur toute la zone occupée pendant le IIe niveau, mais surtout dans la deuxième partie, nous

avons trouvé de nombreux amas de cuisine formés de valves de moules fluviatiles genre « unio » et « anodonte »; elles sont encore parfaitement conservées, et leur nacre épaisse et solide possède un orient magnifique.

Ces coquillages forment en certains endroits, surtout à l'est de la grande flaque d'eau (carte n° 2), de véritables kjœkken-mœddings de plusieurs mètres cubes renfermant des silex, des ossements, des cendres et de nombreux fragments de roches dures. La couleur blanchâtre de ces débris, formant parfois de légers monticules, attirait notre attention et nous a permis de reconnaître facilement les anciens ateliers au milieu des sables qui les recouvraient.

En beaucoup d'endroits ces amas de cuisine ont été exploités par les indigènes comme engrais (*sabâkh*), et de ce fait, beaucoup de documents intéressants ont été dispersés. Par contre, ces affouillements, en mettant au jour les couches préhistoriques nous ont permis de faire de bonnes récoltes dans certains ateliers recouverts par les sables que nous n'aurions pu reconnaître.

Nous n'avons pas remarqué que cette nacre ait été employée; d'une manière générale, les coquilles de ce niveau n'ont pas été brisées, elles ont seulement été ouvertes pour en extraire le mollusque.

En de nombreux points élevés nous avons trouvé quelques moules entières dont les valves étaient encore en connexion; elles nous indiquent que les eaux ont pu atteindre au moins ce niveau. On récolte également dans certaines parties basses de nombreuses moules parfaitement conservées et entières. Ces mollusques vivaient donc dans le delta et ont dû former dès le IIe niveau une partie importante de la nourriture des habitants.

On trouve également dans ces kjœkken-mœddings de très nombreuses coquilles de *Corbicula consobrina*, qui ont été également recueillies et ouvertes à l'époque préhistorique.

Pierres brisées. — Tout comme au Ier niveau les campements de cet étage sont recouverts d'une grande quantité de fragments de diorite, roches porphyroïdes, quartz, grès, etc., qui ont été apportés; beaucoup ont dû servir de percuteurs ou de masses à briser les os. Mais ces emplois ne pourraient expliquer leur grand nombre; et nous pensons qu'ils ont dû servir à faire bouillir l'eau à la manière de certaines tribus sauvages qui, ignorant la poterie, font rougir les pierres dans les cendres et les plongent dans des outres.

Foyers, terre cuite. — Les traces de foyers sont très nombreuses et se rencontrent sur toute la surface occupée à ce niveau : la terre, à certains points, a été cuite et les parties de couleur ocre font corps avec le sol actuel.

Des blocs plus ou moins épais de cette terre cuite sont disséminés dans les sables et sont — ainsi que nous le verrons au IIIe niveau — les restes de mottes de terre que l'on plaçait autour des foyers pour les protéger du vent ou conserver les tisons sous une couche de cendres.

Quelques pierres et ossements portent également traces de feu; avec la quantité de cendres accumulées ils donnent l'impression d'une longue occupation.

Nous n'avons trouvé aucune trace de poterie, même la plus grossière.

Colorants. — Nous avons récolté en différents points plusieurs morceaux de limonite très pure pesant quelquefois plusieurs kilos et allant du rouge-brun très foncé au jaune-rougeâtre. Cette matière a été écrasée sur des meules, dont plusieurs en portent encore des traces bien visibles.

Corail de la mer Rouge. — Mme Demulling a ramassé au nord-est de la grande flaque d'eau un fragment de corail blanc provenant de la mer Rouge, distante de 250 kilomètres environ. Dès cette époque, ces tribus avaient donc des relations dans ces régions où les conduisait le cours des Wadis Shaït et Kharit.

Faune. — Des ossements ayant appartenu à de grands carnassiers, à des herbivores de toutes tailles, à des poissons et à de tout petits rongeurs existent en assez grande quantité non seulement dans les amas de cuisine, mais aussi dans les sables de toute la région de Sébil; ils affleurent en de nombreux points, mais il est certain qu'une très grande quantité est encore enfouie.

Tous les os à moelle sont brisés, toujours aux mêmes endroits; quelques ossements ont été calcinés en partie.

Malgré nos recherches les plus attentives, nous n'avons jamais trouvé sur ces os trace de travail artistique, ni de rainures ou de marques quelconques.

Nous devons à l'obligeance de M. Harlé de Bordeaux l'identification d'un fragment de canine inférieure d'hippopotame, qui vient confirmer notre hypothèse du delta marécageux de Sébil.

De nombreux ossements ont été recueillis mais n'ont pas encore été identifiés.

### ATELIERS INTERMÉDIAIRES ENTRE LES Ier ET IIe NIVEAUX.

Avant de clore l'étude du IIe niveau, nous devons signaler plusieurs ateliers dont l'outillage forme transition entre les deux premiers étages; ils sont probablement contemporains de la découverte des premiers gisements de silex de l'Est et du commencement de leur emploi dans la fabrication de l'outillage.

Ce sont toujours les mêmes nucléï, traités à la méthode moustérienne, les mêmes éclats-pointes simples ou retouchés.

Même ceux en silex sont lourds, épais; le plan de frappe polygonal est assez maladroitement rectifié; le bulbe est entier, la pièce courte; la retouche, faite à grands coups, n'a pas le mordant et la finesse des outils de la fin du IIe niveau.

Les lames, trapèzes, triangles, demi-lunes, semblent encore inconnus.

Les progrès réalisés au début de ce niveau proviennent plutôt de l'utilisation d'une matière nouvelle susceptible d'une taille meilleure que d'une amélioration bien sensible dans l'outillage et les méthodes de taille.

Le silex va peu à peu devenir d'un usage courant, les ouvriers vont se familiariser avec son travail; nous assisterons alors à l'invention de nouveaux outils. L'emploi de la calcédoine, vers la fin de ce niveau, permettra de porter leur taille à un grand degré de perfectionnement et nous fera assister à l'apogée de cette industrie.

## TABLEAU N° II.

DÉNOMBREMENT DES OUTILS [1].

| | COLLECTION DE M. DEWELLING. | NOTRE COLLECTION. |
|---|---|---|
| Nucléï divers | 6 | 37 [1] |
| Éclats Levallois | » | 6 |

[1] On n'a récolté que les nucléï les plus typiques.

[1] Pendant le mois de novembre 1922, nous avons récolté plus de 600 outils nouveaux.

| | | Collection de M. Demulling. | Notre collection. |
|---|---|---|---|
| Éclats-pointes simples | pointus | 52 | 140 |
| | tranchants | » | 165 |
| Éclats-pointes retouchés droits | | 2 | 48 |
| Éclats-pointes retouchés vers trapèze | à droite | » | 49 |
| | à gauche | 24 | 260 |
| Éclats-pointes retouchés vers triangles | à droite | » | 10 |
| | à gauche | » | 55 |
| Triangles larges | | » | 42 |
| Presque trapèzes | | » | 92 |
| Trapèzes | | 9 | 50 |
| Trapèzes sur éclat large | | » | 8 |
| Demi-lunes | | 43 | 78 |
| Éclats-pointes sur bout de lame retouchée à la fracture | | » | 15 |
| Grattoirs ordinaires | | » | 140 |
| Grattoirs rectilignes | | » | 15 |
| Grattoirs spéciaux | | » | 11 |
| Lames retouchées | | » | 30 |
| Éclats-pointes brisés | | » | plusieurs centaines |

# IIIe NIVEAU À MICROLITHES.

Cette période vit l'apogée et la fin de la civilisation sébilienne dans nos contrées. L'assèchement du désert arabique entre dans une phase très active, le débit des fleuves de l'Est diminue de plus en plus; ils tarissent peut-être parfois, concentrant, surtout vers la fin, l'occupation humaine auprès des cuvettes où viennent se réunir les dernières eaux.

Position. — Sous l'étreinte du désert, la végétation disparaît peu à peu, la vie descend dans le lit même du fleuve et c'est sur les bords des cuvettes que se rencontrent surtout les habitats humains.




Fig. 2. — Coupe schématique nord-ouest-sud-est de la région de Sébil, montrant les cuvettes ×, ×, × et quelques ateliers du IIIe niveau. Les points ×, ×, × sont recouverts actuellement d'une petite quantité d'eau provenant des infiltrations du canal Suarez (carte n° 2).

(1) Les flèches indiquent les arrivées présumées des eaux du Wadi Kharit dans le delta de Sébil.

L'atelier n° 5, placé entre les deux flaques d'eau, est un des plus importants; nous l'avons tamisé en partie, c'est le plus perfectionné et probablement le plus récent, puisqu'il était placé au milieu du lit du bras principal du delta.

Nous avons trouvé, en outre, vingt-six gisements répartis sur toute la région; il en existe certainement beaucoup d'autres enfouis sous les sables; dans trois années de recherches, limitées seulement à la surface, nous avons visité à peine la moitié de la plaine de Sébil; nous avons trouvé également quelques traces de campements dans de nombreux points de la région de Kom Ombo.

Ce sont tous des ateliers de taille plus ou moins importants; ils occupent, par rapport au plus bas niveau des eaux, des positions légèrement surélevées ne dépassant pas 3 à 4 mètres. L'emplacement est tantôt approximativement circulaire, tantôt allongé et étroit; quelquefois assez étendu, parfois réduit à quelques mètres carrés seulement.

Dans trois campements on a recueilli un outillage, où aux formes microlithiques naissantes sont encore mêlées de nombreuses pièces de la fin du IIe niveau; ces ateliers forment transition entre ces deux étages.

Matières premières. — On a employé le silex de toute qualité et la calcédoine; la diorite, le quartz et autres roches dures sont complètement abandonnés; le grès fournit toujours les meules et les broyeurs.

Les formes du niveau précédent persistent toutes, mais leurs dimensions diminuant subitement au moment où les éclats de calcédoine étaient le plus larges, on arrive assez rapidement aux véritables microlithes; de nouveaux outils apparaissent, dérivant pour la plupart des formes anciennes modifiées.

De même qu'au IIe niveau on peut noter les progrès de l'outillage parmi les différents ateliers, de même à l'époque microlithique, la position des campements, l'étude de la composition et de la répartition de leur mobilier permet de suivre leur avancement en civilisation.

Nous avons décrit l'outillage de cet étage en suivant autant que possible la classification que nous avions établie pour les précédents afin d'en mieux montrer les ressemblances.

Nous indiquerons à la fin l'ordre dans lequel nous pensons que chaque outil a été inventé ou employé.

## OUTILLAGE.

### I. — NUCLÉÏ.

Dans plusieurs «stations de préparation» de l'Est nous avons recueilli de nombreux nucléï appartenant à cette époque[1]; à Sébil les emplacements d'occupation microlithique en renfermaient toujours, mais en proportions très variables[2].

Un petit éperon (n° 7) était recouvert sur plusieurs dizaines de mètres de ces nucléï qui y formaient une véritable «station de préparation», puisque nous n'y avons recueilli que de très rares outils achevés.

A. *Nucléï à technique moustérienne.* — Cette forme persiste encore abondamment (pl. XV, nos 1 et 2); la face supérieure est peu (n° 1) ou pas (n° 2) dégagée; on remarque l'épannelage préliminaire des bords. Le talon est à l'endroit le plus épais; sur la face inférieure on a enlevé soit une lame (n° 1), soit un éclat (n° 2). Le plan de frappe des outils qui en proviennent portera plusieurs facettes.

Le n° 1, pl. XV, correspond à la catégorie A du niveau précédent (pl. VI, nos 1 et 2).

B. *Nucléï à double talon.* — C'est la forme la plus répandue. Elle doit tirer son origine du Ier niveau (pl. II, n° 2) et surtout du 2e étage (pl. VI, n° 3); on pouvait enlever des lamelles de longueur restreinte et déterminée et en extraire tous les instruments microlithiques qui forment l'outillage principal de ce niveau, *sans recourir à la fragmentation des lames.* Aussi cette forme abonde-t-elle dans les derniers temps de Sébil.

Planche XV. On a enlevé soit sur la longueur (n° 6), soit sur la largeur (nos 8 et 9), deux éclats qui forment deux talons plus ou moins parallèles;

[1] C'est la ressemblance entre ces nucléï qui nous a permis de reconnaître et de dater exactement les stations de préparation éparses dans la plaine de Kom Ombo.

[2] Comme nos recherches se sont bornées à des cueillettes de surface, il ne nous a pas été possible de dénombrer ces nucléï; deux tamisages effectués dans l'atelier n° 5 nous en ont donné 650 pour les deux tiers environ de sa surface.

quelquefois, par suite probablement de la mauvaise qualité du silex, il a fallu faire plusieurs enlèvements pour obtenir un talon (n° 8, *a*, *a'*).

Ces éclats de facture préparatoires se rencontrent très nombreux sous la forme de petites calottes plus ou moins régulières et allongées dont la partie convexe est recouverte complètement de gangue, tandis que la partie plate porte un petit conchoïde de percussion.

On a évité ainsi l'épannelage circulaire — bien difficile sur de si petits nucléï — en formant deux talons opposés qui serviront de bases aux enlèvements et en limiteront la longueur. Ces éclats traversent tout le nucléus (n° 7), tantôt vont à l'encontre l'un de l'autre (n° 6), ou se chevauchent parfois (n$^{os}$ 8 et 9). La forme de ces nucléï n'est pas arrondie. Par suite de la forme en lamelles, le plan de frappe est le plus souvent à facette unique et de surface très restreinte.

C. *Nucléï à enlèvements sur les deux faces.* — Cette forme est très fréquente (n$^{os}$ 3 à 5) surtout avec la calcédoine; elle semble provenir de l'utilisation extrême des nucléï précédents sur la face non déganguée desquels on a enlevé des lamelles en se servant comme talons des deux enlèvements des bords (*a b*, *a' b'*, n° 3); c'est ce qui explique pourquoi les lamelles sont toujours dans un sens différent sur chaque face (n$^{os}$ 3 à 5) (voir p. 15, catégorie C, II$^{e}$ niveau).

Il en existe de dimensions très réduites (n° 10).

Sur certains spécimens où les éclatements $a$, $a^1$, $a^2$ n'ont pu s'étendre (n° 7), on saisit nettement le passage de la forme B à la forme C.

Malgré leurs petites dimensions, nous ne pensons pas que ces nucléï aient été employés d'une manière courante comme «pierres de jet», car on ne les trouve que dans les ateliers.

D. En dehors de ces trois types principaux, il existe d'autres nucléï dont la forme la plus courante est celle en *rabot à une base* autour de laquelle on a opéré les enlèvements.

## II. — ÉCLATS LEVALLOIS.

Il n'est pas rare d'en trouver à l'état d'éclats de rebut qui n'ont pas été utilisés; on les reconnaît à leur forme spéciale et à leur plan de frappe polygonal.

## III. — ÉCLATS-POINTES SIMPLES ET ÉCLATS DÉJETÉS À BASE RETOUCHÉE.

Planche XVI, nos 1 à 9. Ces outils existent en grand nombre; ils correspondent aux mêmes pièces du IIe niveau (pl. VIII). Ils sont le plus souvent aigus, mais quelquefois à tranchant large semblable au no 12, pl. VIII.

Ils sont taillés tantôt sur éclat régulier (no 2) à plan de frappe rectifié, tantôt sur extrémité de lame brisée, et semblent dériver des nos 10 et 11, pl. XIII, du IIe niveau. Ils sont assez rarement droits (nos 1 et 2), mais plutôt déjetés à droite (no 3) ou surtout à gauche (nos 4, 5, 6, 9); dans ces deux cas ils proviennent le plus souvent d'éclats ou de lamelles obtenus directement sur le nucléus. En effet, à mesure que se développe la civilisation microlithique, la fragmentation des lames disparaît peu à peu et laisse une plus large place à l'éclat.

Nous pensons que : *a*) les pointes régulières nos 1 et 2 ont dû servir à armer des flèches, comme leurs modèles du IIe niveau servaient de têtes de lance (fig. 3).

*b*) Les pointes légèrement déjetées, dont la retouche est ordinairement si soignée, ont dû être employées à la confection de têtes de flèche, soit fixées deux à deux (fig. 4), soit en couronne (fig. 5), ainsi qu'on en voit des exemplaires lutés, conservés au Musée du Louvre, galeries égyptiennes, 1er étage, salle no 3, côté cour. Elles ont pu armer aussi des flèches semblables à la figure 6, trouvée au cimetière énéolithique no 17 au sud d'Assouan, dans la région que recouvrent actuellement les eaux du barrage[1].

Enfin des éclats semblables ont servi pendant la période pharaonique, XVIIIe dynastie (fig. 7), à armer des pointes de flèches conservées entières au Musée des Antiquités égyptiennes au Caire (Kasr el-Nil) (salle no 17).

Ces formes correspondent au no 7, pl. III, de Montbani «pointe de lame utilisée sans retouche, dont le talon seul est retaillé[2]».

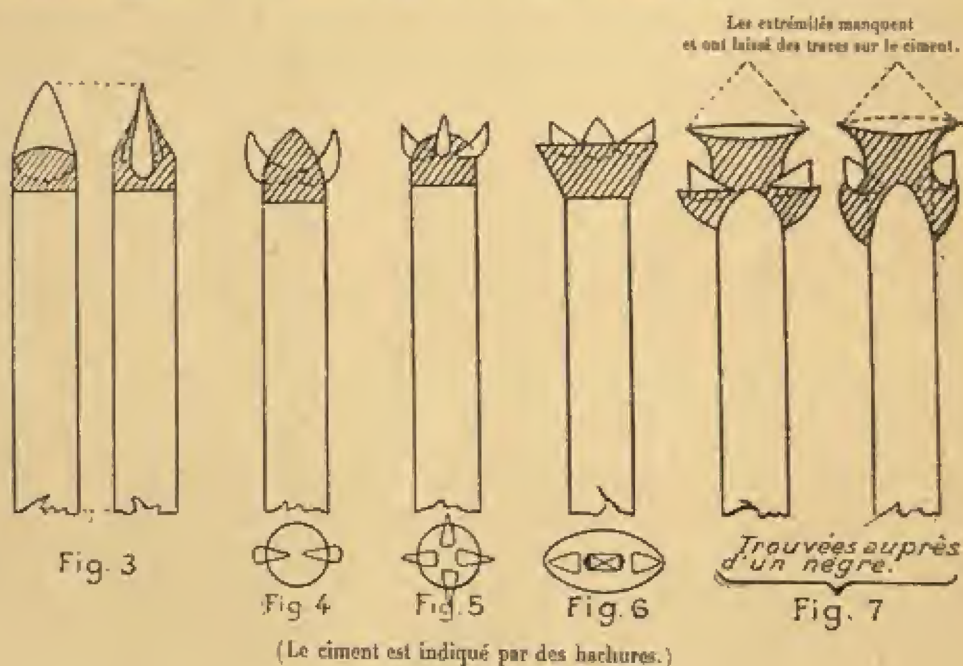
[1] Dans ces cimetières, les formes en croissant, en demi-lune et en trapèze sont assez courantes.

[2] *Montbani*, qui nous paraît l'étude la plus complète sur la question tardenoisienne et dont nous nous sommes servi pour la comparaison avec l'outillage microlithique de Sébil (capitaine Octobon, *Ateliers des buttes de sable près de la ferme Montbani, commune de Mont-Notre-Dame (Aisne)*, *Revue anthropologique*, mai-juin 1920).

Quelques-unes sont brisées vers la pointe et ont été récoltées en dehors des ateliers.

*c*) Quant aux pointes très déjetées, nous pensons qu'elles ont servi surtout à la confection de triangles, de trapèzes irréguliers et d'ébauches pour les pointes de flèches unilatérales (pl. XIX) que nous étudierons plus loin.

*d*) Enfin il existe quelques exemplaires légèrement plus grands; on les a récoltés toujours avec d'autres plus petits qui semblent succéder ***directement*** aux éclats-pointes de calcédoine les plus larges du IIe niveau.




(Le ciment est indiqué par des hachures.)

## IV. — ÉCLATS-POINTES RETOUCHÉS.

Planche XVI, nos 10 à 17. — C'est tantôt un éclat (no 16 *bis*), tantôt une lamelle (no 14), tantôt un fragment (nos 10, 11, 17) ou une extrémité de lame à base retouchée (no 16), ou à une seule facette (nos 12, 14). La retouche latérale est plus ou moins étendue et recouvre parfois toute l'arête; elle a toujours pour but de renforcer une extrémité trop fragile tout en rendant l'outil plus aigu. Ils sont le plus souvent pointus, mais il en existe avec tranchant terminal semblable à ceux du IIe niveau (pl. IX, nos 6, 10).

Ces armes, qui étaient les plus répandues à l'étage précédent, sont encore très nombreuses au début du III[e] niveau. Comme pour les éclats simples, plusieurs ont été trouvés en dehors des ateliers; d'autres, qui sont brisées à leur extrémité pointue, semblent bien indiquer qu'elles ont été employées et perdues comme pointes de flèches.

A côté des microlithes (n[os] 10, 11, 17), nous avons représenté quelques pièces de dimensions légèrement plus grandes (n[os] 15, 16 *ter* et 17) qui ont été recueillies dans les stations de transition entre les II[e] et III[e] niveaux, où l'on voit poindre la civilisation microlithique. Ces pièces fines, peu épaisses, sont d'un travail soigné, et la plupart ne pourraient être classées dans les microlithes que par comparaison avec leurs semblables très larges en calcédoine de la fin du II[e] niveau.

En utilisant la technique usitée à l'époque précédente, les tailleurs de microlithes de Sébil ont employé les mêmes procédés que ceux signalés par le capitaine Octobon à Montbani, où abondent ces outils qu'il dénomme «pointes géométriques» (pl. III, n[os] 11 à 17, 19 à 28). «L'ouvrier a taillé son arme dans le corps même de lames en tronquant obliquement le fragment choisi.» A Sébil, on a conservé souvent le plan de frappe comme base de ces outils; par suite, l'allure générale de nos pointes est moins géométrique qu'à Montbani; chez nous, on a utilisé les éclats de préférence aux lames (n° 11). Nous possédons quelques exemplaires absolument semblables aux n[os] 14 à 23, pl. III, de Montbani (pl. XVI, n° 17), avec cette différence qu'à Sébil la partie tronquée est presque toujours à gauche.

Ces éclats-pointes — simples ou retouchés — disparaissent à peu près complètement à la fin du III[e] niveau et seront remplacés par la pointe de flèche unilatérale.

## V. — ACHEMINEMENT DE L'ÉCLAT-POINTE RETOUCHÉ VERS LES FORMES TRIANGULAIRES, TRAPÉZOÏDALES ET DEMI-LUNAIRES.

Planche XVI. Comme au niveau précédent, l'éclat-pointe retouché a donné naissance à une série d'outils venant aboutir aux formes triangulaires (n[os] 18 à 27), ou trapézoïdales (n[os] 36 à 39), ou encore à la demi-lune (n° 40).

Nous retrouvons la même technique qu'à l'époque précédente, et ces outils microlithiques dérivent de ceux du IIe niveau par une série de transformations analogues; seules les dimensions ont changé; on peut suivre les modifications de l'inclinaison de la partie retouchée sur les nos 18 à 39; la pointe aiguë — partie active — cède peu à peu la place au tranchant; cette arme avait sur l'éclat-pointe l'avantage, une fois enfoncée dans les chairs, d'y rester fixée et de gêner dans sa fuite une proie blessée.

Les formes nos 25 à 43 étaient d'un usage courant à l'époque pharaonique, comme nous le verrons à propos des demi-lunes.

A. Triangles. — Planche XVI. Les nos 19 à 35 représentent les triangles les plus usités; on a toutes les formes : depuis l'angle obtus (no 29) jusqu'à l'angle aigu (no 24), en passant par l'angle presque droit (no 20). On remarque quelquefois des traces de service sur le tranchant non retaillé; les deux côtés non retouchés sont tantôt égaux (nos 25 à 27), tantôt inégaux (nos 29, 32), l'angle qu'ils forment est quelquefois légèrement arrondi (no 23), on arrive aussi au trapèze, dont la petite base serait très réduite (nos 28, 36 et 37); ils ont été taillés dans une extrémité ou dans le corps d'une lamelle (nos 18 et 28); souvent même ils sont extraits d'une lame dont toute la largeur n'a pas été employée (nos 20 à 22, 25 et 26).

Le no 35, dont le côté retouché inférieur est légèrement concave, se rapproche de la pointe de flèche unilatérale (pl. XIX). Vers la fin du IIIe niveau (atelier no 5) ces triangles proviendront surtout d'éclats déjetés à base retouchée dont on abattra simplement l'autre petit côté (no 32).

*Triangles spéciaux.* — Planche XXIII, nos 35 à 38. Nous avons récolté au point 25 une série d'outils que nous classons dans les triangles réguliers; ils portent une sorte de petite proéminence située à l'angle obtus *a* — ils sont plus robustes, moins élégants que ceux des stations récentes. Cette forme n'a pas été trouvée dans les autres campements de Sébil, et leurs dimensions sont légèrement supérieures à celles des autres outils semblables; quand on considère les 130 pièces que nous avons recueillies, on est frappé de l'allure spéciale de cette série.

Nous ferons plus loin la même observation pour les pièces mi-trapézoïdales mi-demi-lunaires.

B. Trapèzes. — Planche XVI. Les nos 36 à 39 et 41 à 55 donnent différentes formes de petits trapèzes taillés sur lames.

La forme n° 43, très régulière, est assez rare; les extrémités pointues sont très aiguës (n° 43), quelquefois arrondies (n° 55) ou brisées (n° 47). La partie tranchante est rectiligne (nos 43, 44, 51), parfois concave (n° 39) ou convexe (n° 45); elle porte très souvent des traces de service, quelquefois même une partie est retouchée (n° 48).

Les côtés retouchés sont égaux et rectilignes (n° 43), mais le plus souvent inégaux (n° 50); l'un d'eux est quelquefois concave (n° 46) ou convexe (n° 45). La forme irrégulière n° 49, dont un côté est légèrement concave, l'autre convexe, est très répandue. On arrive insensiblement à la forme n° 5, pl. XXII.

Ces trapèzes sont rectilignes (n° 43), plus rarement incurvés; ils sont peu épais en général; mais quelques exemplaires sont massifs et grossiers; ils sont tantôt trapus et courts, tantôt allongés et étroits; quelques-uns se rapprochent du triangle (n° 36) quand une base est très réduite; dans beaucoup de cas on arrive à la pointe de flèche unilatérale (n° 47; et pl. XIX, n° 10).

Toutes ces observations peuvent s'appliquer aux trapèzes de taille plus grande dont nous donnons des exemples (nos 1 à 4, pl. XVII), et qui sont probablement plus anciens. La forme n° 5 à trois côtés abattus est rare.

Il ne faut pas confondre ces trapèzes allongés avec les formes (pl. XXI, nos 1 à 9) retouchées seulement aux extrémités, et qui sont intermédiaires entre les trapèzes et les pièces demi-lunaires.

A Sébil, les trapèzes et les triangles ont été usités surtout au milieu et à la fin de la période microlithique; ils doivent précéder la découverte de la pointe de flèche unilatérale. D'abord, on les a taillés sur des lames fracturées, mais vers la fin de cette époque on a abandonné la fragmentation des lames pour employer l'éclat (pl. XIX, nos 1, 32 et 33), qui réduisait le travail au minimum. Comme conséquence, les trapèzes provenant de fragments de lames sont plus réguliers que ceux venant d'éclats déjetés dont un des côtés non parallèles est plus court, souvent légèrement concave et se rapproche de la pointe de flèche unilatérale.

Toutes ces formes existent à Montbani, sauf le trapèze irrégulier, qui est ici le plus abondant : c'est une conséquence de la fragmentation des lames si courante dans cette station de l'Aisne.

*Trapèzes spéciaux.* — Nous venons de voir que la majorité des trapèzes de Sébil sont légèrement irréguliers; il en existe quelques-uns de formes très irrégulières : épais et courts, ou allongés et étroits. La forme nos 5 et 6, pl. XXII, est assez répandue. Le no 41, pl. XVI, est à pédoncule.

C. Demi-lunes. — Ce sont des outils convexes à dos complètement abattu par des retouches très abruptes; on distingue :

*a*) Les formes grossières ressemblant aux pièces du IIe niveau (pl. XII, nos 1 à 11); nous en avons représenté deux exemplaires (pl. XVIII, nos 28 et 29), épais, irréguliers, de profil courbe; ils peuvent avoir servi de grattoir en *a b*, tellement l'arête est écrasée et usée; quelquefois la retouche est sur la face inférieure.

*b*) Planche XVII. Les nos 6 à 22 sont les formes les plus courantes : dos abattu sur toute la partie convexe, profil tantôt rectiligne (nos 7 et 18), tantôt recourbé (no 17); elles sont plus ou moins allongées et convexes, elles proviennent de lames entières (no 6) ou brisées (no 7) dont on a renforcé la pointe et la partie dorsale par des retouches très abruptes; le plan de frappe est à une seule facette et la retouche est presque toujours du côté gauche, rarement du côté droit (no 21). Quelques-unes ont leurs pointes très aiguës, quelquefois le plan de frappe et le bulbe de percussion ont complètement disparu.

Beaucoup ont pu servir de couteaux, ainsi que semblent l'indiquer les nombreuses traces de service que porte le tranchant.

Cette forme est la plus ancienne des microlithes, car elle apparaît dès la fin du 2e étage et se rencontre en abondance dans les stations intermédiaires entre les IIe et IIIe niveaux.

*c*) Les nos 40, pl. XVI, et 23 à 25, pl. XVII, représentent la forme nettement microlithique qui se trouve surtout dans les gisements les plus récents. Ce sont les véritables demi-lunes signalées dans les gisements tardenoisiens; le tranchant porte souvent des traces d'usage.

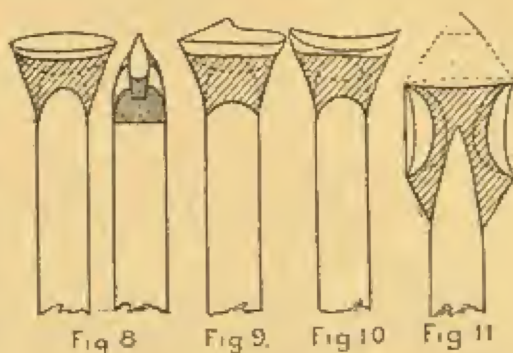
*d*) Avec les formes nos 26 et 27, pl. XVII, on arrive au croissant rare.

Les triangles, les trapèzes et surtout les demi-lunes courtes, catégories *c* et *d*, ont été trouvés montés en pointes de flèche dans les tombes historiques de Libye (tombeau des ancêtres de Piankhy).

Pendant la période pharaonique ils étaient encore très couramment employés à cet usage; le Musée des Antiquités égyptiennes du Caire en conserve de nombreux exemplaires[1] :

Figures 8 et 11, salle n° 34, provenant de Meir, VIe dynastie.

Figures 9 et 10, salle n° 43, provenant d'Assiout, XIIe dynastie : une compagnie d'archers nègres est armée entièrement de ces flèches; l'arête tranchante n'est pas toujours rectiligne (fig. 9); ces silex sont montés sur un bois portant une rainure (fig. 8), où se logera leur partie dorsale retouchée, puis ils seront lutés avec un mastic très résistant parfaitement conservé.




(Le ciment est indiqué par des hachures.)

La figure 11 est composée de deux demi-lunes ou trapèzes latéraux presque complètement noyés dans un ciment fort dur; malheureusement toutes les pointes terminales ont disparu, mais ont laissé des traces dans le ciment qui les enchâssait. Cette figure nous permet d'interpréter la rencontre trois fois répétée de deux demi-lunes et d'un trapèze trouvés ensemble en dehors de tous autres outils.




Fig. 12.

Ces montures de bois qui portaient le silex avaient 10 à 12 centimètres de longueur; elles étaient emmanchées elles-mêmes dans un roseau creux de 40 à 50 centimètres, dont la base fendue se plaçait sur la corde de l'arc (fig. 12).

[1] Nous tenons à remercier ici M. Lacau, directeur général du Service des Antiquités d'Égypte, MM. Lefebvre et Quibell, conservateurs, de l'obligeance et de l'empressement qu'ils ont montrés à notre égard en nous permettant d'étudier en détail toutes les montures de flèches historiques conservées au Musée des Antiquités égyptiennes du Caire (Kasr el-Nil).

## VI. — PIÈCES RETOUCHÉES AUX DEUX EXTRÉMITÉS.

Planche XXI, nos 1 à 9. Ce sont des pièces demi-lunaires souvent allongées dont la partie dorsale n'est retouchée qu'aux extrémités seulement; elles sont très nombreuses, et on peut leur appliquer toutes les observations faites au sujet des demi-lunes et des trapèzes allongés avec lesquels elles ont beaucoup de points communs.

## VII. — FORMES MI-TRAPÉZOÏDALES-MI-DEMI-LUNAIRES.

Planche XVII. Les pièces nos 28 à 43 sont très abondantes surtout dans les ateliers du milieu de l'époque microlithique; elles semblent avoir remplacé partiellement dans ces gisements le trapèze et la forme demi-lunaire de grandes dimensions que l'on y rencontre moins.

On peut les considérer comme des lames à dos abattu, dont l'extrémité opposée au talon aurait été tronquée (nos 39 et 40). Les retouches sont toujours très abruptes et forment à la troncature une sorte de grattoir oblique, rectiligne, concave ou convexe. Nous ne pensons pas, toutefois, que ces pièces (sauf quelques exceptions, n° 38) aient été destinées à cet usage; quelques-unes ont pu servir de couteaux et portent dans ce cas des traces de service à la partie tranchante.

Elles proviennent de lames dont le plan de frappe est à une seule facette; elles sont rectilignes (n° 40) ou légèrement courbées (n° 30). Les nos 32 et 37 ressemblent morphologiquement aux micro-burins de Noailles signalés par les abbés Bardon et Bouyssonie[1], mais ici il n'y a pas de «coup de burin».

Le n° 42 porte un petit pédoncule, et d'une manière générale la base de tous ces outils est assez arrondie ou large. Il en existe de petites dimensions qui sont de véritables microlithes (n° 33 *bis*); la retouche dorsale est plus souvent à droite qu'à gauche et ne recouvre pas toujours l'arête complètement (nos 36, 38).

Quelques-unes sont massives, épaisses, mais la plupart sont fines, légères et fort bien taillées.

Cette forme n'a pas été signalée à Montbani.

[1] *La grotte préhistorique de Pré Aubert près Brive (Corrèze)*, *Revue anthropologique*, juillet-août 1920, p. 181.

Forme spéciale. — Associées aux triangles spéciaux découverts au point n° 25, nous avons récolté une série (132) de ces formes mi-trapézoïdales-mi-demi-lunaires qui portent à leur angle obtus *a* une sorte de protubérance plus ou moins accentuée (pl. XXIII, nos 31 à 34).

De plus, la base de l'outil tend à s'affiner et se rapproche de la forme triangulaire très allongée et aiguë ayant beaucoup de ressemblance avec les séries des stations tardenoisiennes d'Hélouan[1] (Égypte) que nous avons pu voir dans la collection du Père Bovier-Lapierre du Collège de Faggalah au Caire.

Ces outils sont plus grossiers, plus robustes que leurs semblables des stations voisines dans lesquelles nous n'en avons pas trouvé; par contre, certaines de ces pièces du n° 25 sont comparables à tous points de vue à celles des autres stations de Sébil.

## VIII. — LAMES ET LAMELLES.

Leur longueur varie de 1 à 7 centimètres, leur largeur de 3 à 20 millimètres; la plupart sont encore entières et bien conservées.

1° Technique de la taille. — A. *Talon.* — Le plan de frappe est réduit à un point, et le bulbe de percussion est très petit (pl. XVIII, nos 1 à 3, 9, 17). Le plus souvent le talon est resté intact; on constate quelquefois comme un travail de retouche identique à celui signalé à Montbani (pl. XXII, n° 50)[2]; on croirait parfois se trouver aussi en présence de retouches postérieures à l'enlèvement de la lame (pl. XVIII, n° 18).

B. *Corps de la lame.* — Beaucoup de lames — surtout au début et au milieu de ce niveau — ont été brisées intentionnellement; l'observation de la cassure donne lieu aux mêmes observations que celles faites à Montbani. Nous renvoyons à la remarquable étude du capitaine Octobon (pages 112-113) pour les détails qui y ont été parfaitement reconnus et exposés. A Sébil, les lames

(1) Publiée par MM. Sarasin et De Morgan.

(2) Capitaine Octobon, *Ateliers des buttes de sable de Montbani*, *Revue anthropologique*, mai-juin 1930. Nous avons adopté le plan d'étude des lames de ce mémoire, qui s'adapte très bien à notre industrie de Sébil.

brisées sont loin d'être aussi abondantes que dans la station de l'Aisne, mais il serait très facile d'y recueillir les différentes séries décrites à Montbani :

a) cassures par contre-coup.
b) — amorphes dues au feu (seulement).
c) — nettes sans bavures.
d) — à protubérances.

Nous avons vu que cette technique était déjà en usage au IIe niveau.

C. *Pointes des lames.* — Contrairement à Montbani, les extrémités de lame ont été fréquemment utilisées 1° pour la fabrication de petits éclats-pointes (voir ce chapitre, p. 33); 2° en les retaillant sur la lame même conservée entière.

2° Lames proprement dites. — A. *Lames brutes non utilisées.* — A Sébil, elles sont rares, ce sont surtout des lamelles; par contre, dans les stations de préparation elles sont assez grandes et nombreuses.

B. *Lames utilisées sans retouches.* — Comme à Montbani, elles sont assez nombreuses et de bonnes dimensions : 6 à 7 centimètres.

C. *Lames raclettes et lamelles à retouches basilaires.* — Si la partie retouchée — active — est à l'extrémité de l'outil opposée au plan de frappe, on a une «raclette» (fig. 13).



Fig. 13. — Raclettes.

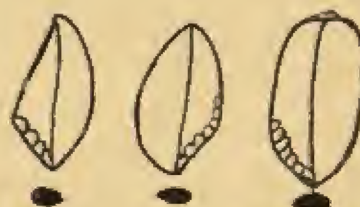


Fig. 14. — Lamelles à retouches basilaires.

Si la partie retouchée est à la base de l'outil, à droite ou à gauche du plan de frappe, on a «les lamelles à retouches basilaires» (fig. 14). Comme ces outils sont très nombreux dans les deux catégories et se ressemblent beaucoup à première vue, nous avons pensé que ce moyen était le meilleur pour les différencier.

*a*) *Raclettes.* — Elles sont très nombreuses; la partie retouchée toujours vers la pointe est tantôt à droite (n° 39), tantôt à gauche (pl. XXII, n° 38); quelques-unes sont très usées, écrasées même surtout du côté gauche; le racloir est le plus souvent oblique (n^os^ 38 et 39), plus rarement droit; il est rectiligne (n^os^ 38, 39, 41), quelquefois concave (n° 53), ou convexe (n° 46); un cran placé au milieu forme une raclette double concave (n° 42). Les arêtes latérales sont ordinairement sans retouches (n^os^ 38 à 40), il n'est pas rare d'en trouver à la base (n° 44) ou même sur tout le long de l'arête (n° 46).

On s'est servi parfois d'un éclat (n^os^ 41, 42, 54), souvent ce sont des bases de lames brisées que l'on a retouchées à la fracture (n° 52).

*b*) *Lames et lamelles à retouches basilaires.* — Planche XVIII, n° 10 renversé; planche XXII, n^os^ 29 à 37 — n^os^ 20-21. On peut distinguer les lames de 4 à 5 centimètres et les lamelles microlithiques; ces dernières sont les plus récentes. Elles dérivent des formes (pl. XIII, n^os^ 13 et 15) du II^e^ niveau. La retouche intéresse les abords immédiats du plan de frappe; elle est tantôt à droite (n° 32), mais plutôt à gauche (n^os^ 29 à 31, 33 et 34), quelquefois sur les deux côtés (pl. XIX, n° 50, et pl. XXII, n° 35); tantôt de peu d'étendue (n° 29). Quelquefois une arête entière a été retaillée (n^os^ 32 et 33).

Nous pensons que cette retouche basilaire facilitait sur la hampe la fixation de cette sorte de pointe de flèche, qui n'est souvent qu'un éclat-pointe très déjeté (pl. XIX, n^os^ 1, 32 et 33; pl. XXII, n^os^ 29 à 31).

Sur certaines lames le bulbe de percussion trop proéminent a été grignoté, et l'on a fait sauter toute la partie trop incurvée pour obtenir un outil aussi rectiligne que possible; ce détail caractéristique de cette arme est très visible sur les grandes pièces dont on a rogné le bulbe et l'arête trop incurvée de certains spécimens.

L'extrémité — pointue ou tranchante — est souvent brisée (n^os^ 30, 32); on a essayé de la retoucher pour la rendre plus solide (n^os^ 36 et 37). Dans ce cas on arrive à la pointe de flèche unilatérale (pl. XIX). Nous pensons, en effet, que ce sont ces lamelles qui, par la fragilité de leur pointe, ont conduit à l'invention de la pointe de flèche unilatérale (pl. XIX); on a simplement renversé l'outil en employant la base retouchée plus solide comme pointe et en fixant dans la hampe la partie terminale plus fragile.

D. *Lames-couteaux.* — Elles sont assez nombreuses et très belles (pl. XVIII, nos 1 à 6). La partie dorsale est retouchée — pour permettre d'y appuyer l'index — tantôt sur toute sa longueur (nos 1 et 2), tantôt à l'extrémité seulement (n° 4). Le n° 6, abattu sur toute une arête et sur la moitié de l'autre, était probablement une lame de canif emmanché. Il y en a de toutes dimensions (nos 1 à 9); le tranchant porte des traces d'usure.

E. *Lames-scies.* — Plusieurs lames ont été accommodées pour scier; elles sont relativement courtes (pl. XVIII, n° 27). Les retouches et traces de service existent sur les deux faces; l'arête dorsale est écrasée. Il y a aussi d'autres lames qui portent de fines dentelures irrégulières, qui sont le résultat probable du sciage du bois, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte dans les stations tardenoisiennes de Picardie et de l'Oise (années 1908-1910).

Quant aux scies proprement dites, nous verrons qu'elles ont été aménagées sur des éclats spéciaux que nous décrirons plus loin (pl. XXII, nos 4, 47 à 49).

F. *Lames-grattoirs.* — Quelques lames — assez rares — portent de véritables grattoirs terminaux soit au talon, soit à la partie terminale (pl. XX, n° 12). Quelquefois même la retouche s'étend sur toute la longueur d'une arête (pl. XX, n° 20).

G. *Lames à encoches.* — Les lames ont été assez rarement encochées (voir Pièces à encoches, p. 55).

H. *Lames étranglées.* — N'existent pas.

I. *Lames retouchées.* — Ces lames sont très nombreuses, très variées et dans l'ensemble fort bien conservées; ce ne sont pas des microlithes, mais nous en avons récolté de très petites (pl. XVIII, n° 16 *bis*) (voir D. *Lames-couteaux*). Elles sont presque rectilignes (nos 1, 4) ou légèrement courbes (n° 2), la pointe a été conservée et retouchée pour la rendre plus solide. Toutefois, sur les pièces nos 16 à 18, qui sont les plus belles et les plus grandes, on constate que l'extrémité est légèrement évasée et ne porte pas de retouches qui sont disposées tout le long d'une ou des deux arêtes. Remarquer les belles retouches presque lamellaires du n° 18. Cette forme évasée à l'extrémité est la plus abondante.

J. *Lames à talon rétréci.* — Voir ci-dessus, p. 43, *b*) *Lames et lamelles à retouches basilaires*, qui doivent correspondre à la dénomination du capitaine Octobon.

K. *Lames retouchées sur les deux faces.* — Très rares (pl. XVIII, n° 19), les retouches sont réparties sur une petite surface.

L. *Lames microlithiques.* — Ces lames existent dans toutes les catégories; comme à Montbani, elles sont retouchées soit à la pointe, soit au talon, soit sur une ou deux arêtes.

M. *Lames à pédoncule.* — Ces lames, où la retouche a profondément attaqué le bulbe de percussion, sont assez rares; on a cherché à le faire disparaître dans le but d'obtenir probablement des lames bien dressées; quand il a résisté, il reste à la base de l'outil une sorte de pédoncule très écrasé (pl. XVIII, n$^{os}$ 11 et 12).

N. *Lames à enlèvements sur une arête à dos écrasé.* — On recueille assez couramment des lames de 5 à 6 centimètres ordinairement cintrées dont la facette la plus convexe porte une série d'enlèvements que dans certains cas on pourrait prendre pour des retouches lamellaires.

Un examen attentif démontre qu'elles proviennent de l'éclatement d'un des bords d'un nucléus qui a emporté les bases des enlèvements antérieurs (voir II$^{e}$ niveau, p. 22).

Il existe encore quelques lames à dos très écrasé, dont l'usage est assez incertain; elles ont peut-être servi de retouchoir.

O. *Fragments de lames.* — Dans l'atelier microlithique n° 5 on a trouvé de nombreux fragments de lames de dimensions plus grandes que la moyenne de l'outillage; ils ont été délaissés sans la moindre trace d'utilisation.

D'une manière générale, il semblerait que dans les derniers ateliers du III$^{e}$ niveau on n'a plus pratiqué la fragmentation des lames pour la fabrication des microlithes qui dérivent presque tous de l'éclat déjeté à base retouchée (pl. XIX, n$^{os}$ 1, 32 et 33).

P. *Lames gauchies* (planche XVIII). — Les n$^{os}$ 13 et 14, gauchis suivant une ligne hélicoïdale — qu'il est assez difficile de représenter — ont pu, ainsi que

le pense M. Marcel Jungfleisch[1], servir de pennes pour des flèches auxquelles elles imprimaient un mouvement rotatoire. Ces pennes en silex ont pu être remplacées par des lamelles de nacre découpées dans les coquilles de grandes moules.

[1] «Il y a des pennes de deux sortes : A) plumes-peaux, ou cuir dites *semi-rigides*; B) *pennes rigides*. On sait qu'en «riflant» on peut tirer avec des pennes solides et avec des flèches tripennées; le riflage consistant à ne pas faire passer sa flèche contre le bois de l'arc mais bien en côté, la corde étant tendue gauchie et la flèche portée sur le doigt qui s'abaisse, le coup partant avant le passage des pennes. Les pennes solides, en quelque matière qu'elles soient, ont généralement la forme 1 ou mieux 2, qui n'est plus tout à fait demi-lunaire comme la précédente; ces pennes se fixaient comme ci-dessous pour une flèche tripennée :

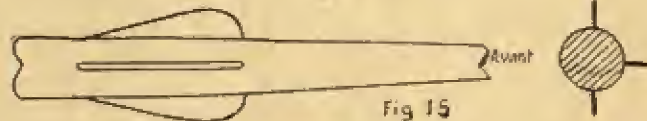


Fig 15

«Il en existe une de ce genre montée en forme n° 1 au Musée égyptien du Caire. Elle date des plus anciennes dynasties d'Abydos — très bien conservée — avec trois pennes en écaille, montage par incrustation consolidée au mastic.

«Ces formes 1 et 2 ont une base rectiligne étant montées parallèlement à l'axe de la flèche. Il y avait de semblables pennes en *silex*, en os. C'est le premier stade, — la flèche «à canon lisse». Le deuxième stade est le «virelot», la flèche rotative — la flèche «à canon rayé», l'air étant le canon et la rayure de la penne formant hélice. Dès que la penne, au lieu de la forme demi-lunaire, prend une forme croissant-lunaire et porte en outre un gauchissement dans son profil longitudinal, on ne *peut plus la fixer qu'obliquement*; voici sa forme : 3 et son profil, et voici le montage vu de profil, la courbure intérieure du

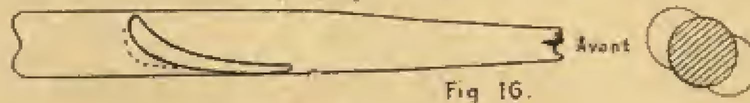


Fig 16.

croissant ayant pour but de compenser l'obliquité de la fixation sur le fût cylindrique; cette obliquité est aggravée par le gauchissement arrière. Une telle flèche tourne quand on la tire; par suite de sa plus grande stabilité, elle arrive toujours la pointe en avant.

«Il semble bien que ce progrès immense s'était perdu sous les Grecs et les Romains, car on n'en trouve ni trace, ni mention. Il est probable qu'elle s'était conservée en Chine et en Tartarie, d'où elle fut réimportée à la fin du moyen âge pour donner naissance à toute la catégorie des flèches dites «virelots», dont les triples pennes étaient généralement en cuir bouilli.»

En effet, les valves d'«anodonte» ou «d'unio» sont formées de plusieurs couches de nacre très solides qui peuvent se détacher les unes des autres et qui, choisies à la partie courte de la valve, offrent une forme légèrement hélicoïdale qui peut fort bien avoir été mise à profit pour empenner l'arrière de hampes de flèche (fig. 16).

Ces flèches ne glissaient plus comme avec des pennes droites (fig. 15), mais, sous l'influence de la forme hélicoïdale des pennes, se vissaient dans l'air comme une hélice de bateau dans l'eau.

Il suffisait de découper de petites lamelles dans cette nacre à laquelle la nature avait justement donné la forme que l'on recherchait. Nous en avons recueilli quelques exemplaires qui peuvent fort bien avoir été employés dans ces conditions.

## IX. — POINTES DE FLÈCHES UNILATÉRALES.

Nous avons vu que des éclats (pl. XVI, n$^{os}$ 3 à 9, et pl. XXII, n$^{os}$ 28 à 37) ont pu servir soit de pointes de flèche (fig. 1 à 4), soit de barbelures (fig. 4 et 5); leur emploi est courant dès l'apparition des microlithes, mais c'est seulement vers la fin de l'occupation de Sébil que semble avoir été découverte une forme nouvelle de pointe de flèche obtenue grâce à un meilleur emploi de l'éclat déjeté.

La planche XIX représente une série d'éclats et de lamelles dont la base retouchée et le plan de frappe ont été renversés sur le dessin. N° 1 lamelle, n$^{os}$ 33-34 éclats bruts avec retouche basilaire : *a b;* on voit apparaître, puis se développer, une encoche (n$^{os}$ 2 à 5, etc., et n$^{os}$ 34 à 37) qui forme bientôt un véritable pédoncule (n$^{os}$ 13 à 20 et 40 à 47) et arrive peu à peu à la pointe de flèche unilatérale parfaite (n$^{os}$ 29 *bis* et 46).

Certains spécimens ressemblent à des trapèzes irréguliers (n° 10), de même que certains trapèzes et triangles (pl. XVI, n$^{os}$ 35, 47, 49) pourraient être classés dans ces pointes de flèche.

Ces outils devaient être fixés sur la hampe par leur pédoncule ligaturé, puis lutés avec un mastic; le cran émergeait sur le côté de la monture et permettait le maintien de la flèche dans la blessure.

Il est à remarquer que toutes ces flèches ont leur plan de frappe situé vers la pointe active de l'arme : A (côté droit de la planche); c'est l'endroit le plus

épais et par conséquent le plus résistant; les retouches que l'on remarque tout le long de la base *a b* ont pour but ou de consolider l'arête ou de réduire l'épaisseur d'un bulbe trop épais, ou encore de rectifier souvent une courbure trop prononcée.

Il arrive, en effet, qu'un très grand nombre de ces outils possèdent une concavité assez accentuée que l'on a cherché à faire disparaître en retouchant le plan de frappe, quelquefois même en faisant sauter le bulbe de percussion (n$^{os}$ 29 et 34). On obtient alors des outils à profil parfaitement rectiligne (n$^{os}$ 14, 17, 18, 19, 29, 45, 65) que nous considérons comme les véritables pointes de flèche unilatérales.

Quant aux autres outils à courbure plus ou moins accentuée et ceux dont le pédoncule est peu développé, nous pensons qu'ils servaient également de pointes de flèche, mais qui devaient être fixées sur la hampe par leur base épaisse *a b*, la retouche terminale — amorce du pédoncule — servant alors à rendre plus solide l'extrémité trop fragile.

On peut penser également que plusieurs de ces flèches unilatérales imparfaites sont des ébauches inachevées par suite d'une défectuosité de la matière première (n$^{os}$ 13, 26 et 27). Nous en avons la confirmation dans le fait que la station n° 5 — qui nous a fourni la majeure partie de ces pointes — contenait de ces éclats bruts en grand nombre.

Suivant la position donnée à la retouche on pouvait obtenir des triangles, des trapèzes. Nous avons trouvé ce genre d'éclats dans tous les campements microlithiques, mais seuls les n$^{os}$ 5, 6, 23 et 26 nous ont donné des pointes unilatérales parfaites.



Fig. 17.

Nous avons pu tamiser environ les deux tiers de la surface du n° 5 sur 5 centimètres d'épaisseur et y avons recueilli environ 400 pièces achevées.

Cette forme unilatérale n'a pas été signalée à l'époque historique, alors que toutes les autres formes ont été trouvées emmanchées dans les tombes pharaoniques[1].

La retouche basilaire est très rarement à gauche, mais presque toujours du côté droit; cette pointe, par sa forme unilatérale, offrant moins de résistance à l'air, convenait parfaitement à la confection des virelots.

Les pièces nos 26 à 29 portent deux encoches au pédoncule.

Les nos 48 à 51 à forme losangique nous montrent la retouche unilatérale s'étendant peu à peu sur l'autre arête (no 48), puis aux deux arêtes de la base (no 49) et arrivant à former le pédoncule retouché de deux côtés (no 50). Le no 51 est retouché sur trois arêtes, mais pas sur la face inférieure.

Le no 52 est une véritable pointe de flèche classique retouchée complètement sur les deux faces; c'est le seul exemplaire que nous ayons pu récolter[2], et bien qu'il provienne de l'atelier no 5, nous ne pouvons conclure qu'il appartienne à l'industrie sébilienne. Mais si les preuves nous manquent pour admettre que la retouche sur les deux faces ait pu naître à Sébil, les nos 53 à 65 (pl. XIX) nous amènent à penser que la pointe de flèche classique — mais retouchée sur une seule face — est bien autochtone.

Les nos 53 à 56 sont à retouches basilaires rectilignes; les nos 59 à 62 sont à base concave[3]; cette forme a été signalée à Montbani par le capitaine Octobon, qui y voyait « une série complète en transformation ». La présence de ces formes déjà néolithiques lui semblait extrêmement troublante.

Les nos 57 et 58 ont un petit pédoncule médian avec encoche tantôt à droite, tantôt à gauche; avec les nos 63 et 64 et surtout 65 on arrive à la pointe à pédoncule régulier dégagé par des retouches symétriques; c'est la véritable pointe de flèche à laquelle les néolithiques donneront la forme classique par la retouche sur les deux faces.

## X. — PERCUTEURS.

Comme aux niveaux antérieurs, on trouve fort peu de percuteurs pugillaires entiers; la plupart des microlithes pouvaient s'obtenir peut-être par pression.

[1] Les formes trouvées dans les tombeaux étaient usitées à la guerre.

[2] Depuis l'envoi de ce mémoire à l'imprimerie, on en a récolté un autre exemplaire.

[3] Les comparer avec les nos 62 et 64, planche III de Montbani.

Quant aux outils de dimensions moyennes qui demandaient une percussion violente, nous pensons que les blocs et éclats de diorite, roches porphyroïdes, quartz et autres pierres dures, que l'on trouve toujours en abondance dans tous les ateliers de Sébil, ont dû servir de percuteurs, dont la plupart ont été brisés.

### XI. — TRANCHETS.

Le tranchet campignien n'existe pas, et l'on peut appliquer à Sébil toutes les observations que faisait à ce sujet le capitaine Octobon pour les stations de Montbani.

### XII. — GRATTOIRS.

Planche XXII. Les n<sup>os</sup> 43 et 50 à 54 sont de petits grattoirs rectilignes sur éclat ou lame brisée analogues à ceux signalés au II<sup>e</sup> niveau (pl. XII, n<sup>os</sup> 14 à 17) : ce sont de véritables raclettes destinées à racler des surfaces planes. Il ne faut pas les confondre avec les pièces microlithiques semi-trapézoïdales-semi-lunaires (pl. XVII, n<sup>os</sup> 30 à 43), dont l'arête latérale est plus ou moins retouchée.

La planche XX donne une série de grattoirs de tous genres et de dimensions courantes : n<sup>os</sup> 1 et 14, grattoirs simples sur éclat; n° 12, sur une extrémité de lamelle; n<sup>os</sup> 2 et 13, aux deux extrémités d'une lame; n° 4, nucléiforme; sur éclat à talon polygonal (n<sup>os</sup> 3 et 6), circulaires (n<sup>os</sup> 10, 17 et 18), à retouches très abruptes (n<sup>os</sup> 7 et 13), carénés (n° 21), convexe et concave (n° 19), sur lame retouchée à talon polygonal (n° 20).

D'une manière générale, ces outils sont plus soignés qu'au niveau précédent; la forme en coquille signalée à Montbani est absente. On trouve de nombreux éclats ou fragments de nucléï encore recouverts de gangue qui ont dû servir de grattoirs provisoires.

*Grattoirs microlithiques.* — Chaque point d'occupation nous a fourni quelques tout petits grattoirs (pl. XXII, n<sup>os</sup> 13 à 19) retouchés tantôt sur un côté (n<sup>os</sup> 13 et 14), en éventail (n° 15), en grattoir double (n° 16). La forme n° 17 ressemble beaucoup au n° 14, pl. XIII, du II<sup>e</sup> niveau.

Usités surtout au milieu de l'époque microlithique, ils semblent disparaître peu à peu dans les derniers temps de l'occupation de Sébil.

Dans l'ensemble, on peut faire pour Sébil les remarques que fit à Montbani le capitaine Octobon pour les grattoirs (page 118).

XIII. — BURINS.

Nous n'avons pas remarqué de véritables burins semblables à ceux des époques aurignacienne ou magdalénienne.

XIV. — BURINS SPÉCIAUX — MÈCHES À PERCER.

Le capitaine Octobon nous ayant signalé à Montbani la présence d'un «outil spécial» (pl. III, n° 43) classé comme «burin de forme nouvelle» par l'abbé Breuil, nous avons examiné attentivement nos rebuts de microlithes. Nous y avons recueilli une dizaine de ces outils auxquels nous ne pouvons mieux faire que d'appliquer la description de leur inventeur : «Ce burin est créé à l'extrémité d'une lamelle par l'enlèvement d'un éclat produisant un biseau oblique dans la partie la plus épaisse de la lame (vers l'arête médiane); l'autre arête est abattue par une série de petites retouches très fines formant encoche et mettant le biseau en valeur. L'outil comporte (toujours) une encoche d'un côté et un biseau de l'autre sans préférence de côté.»

Planche XXII, n^os^ 7 à 12, et pl. XXIII, n^os^ 1 à 30.

Poursuivant nos recherches en surface dans la plaine de Sébil, nous avons récolté une soixantaine de ces outils, répartis assez uniformément dans les ateliers récents de ce niveau. Nous avons opéré deux tamisages superficiels au point n° 5, qui nous en a donné 210 au total.

Une telle abondance nous a permis de les étudier en détail. Bien que chaque pièce porte un véritable «coup de burin», nous pensons que la dénomination de «mèche à percer» conviendrait mieux, car nous sommes en présence d'instruments à perforer qui correspondent parfaitement comme formes aux mèches métalliques employées dans nos ateliers modernes; depuis des millénaires l'on n'a rien fait de mieux pour forer des trous, même dans les métaux.

Nous leur appliquerons donc les dénominations des mèches à percer actuelles :

1° La mèche à téton (pl. XXII, n° 11; pl. XXIII, n° 1), formée d'un coup de burin et d'une encoche très évasée; le biseau s'enfonce dans la matière à

perforer et la partie concave permet le dégagement du copeau; noter que le coup de burin a été donné au point A au milieu de l'encoche déjà préparée (pl. XXIII, n° 1).

2° La mèche à langue d'aspic, qui porte rarement deux coups de burin : l'un sur la face supérieure, l'autre sur la face inférieure (pl. XXIII, nos 7 et 8); le plus souvent le deuxième coup est remplacé par l'arête de l'outil dont on a mis à profit une courbure naturelle (pl. XXIII, nos 9, 11). Quelquefois cette arête a été retouchée sur toute sa longueur droite (n° 10). Il y a donc deux parties coupantes, deux biseaux, pas d'encoche et deux dégagements pour les copeaux. La forme générale est celle d'une langue d'aspic; c'étaient les meilleurs outils de forage en profondeur.

3° Mèches intermédiaires. — Ce sont les plus nombreuses; elles portent toujours un coup de burin et une encoche plus ou moins évasée, c'est l'outil de Montbani (pl. III, n° 43).

Elles sont à petit et à grand dégagement (pl. XXIII, nos 15 à 20; pl. XXII, nos 9 et 10). Le copeau se dégageait par la partie concave; le coup de burin a été donné le plus souvent avant l'aménagement de l'encoche.

4° Mèches à bec de perroquet. — L'encoche est très concave et forme un bec très prononcé dans les pièces neuves; l'extrémité du coup de burin porte une arête très tranchante qui donne à l'outil une allure toute particulière (pl. XXII, n° 8; pl. XXIII, nos 2 à 6).

5° Alésoir ou fraise d'agrandissement (pl. XXII, n° 12, et pl. XXIII, nos 22 à 25). — Ces outils larges servaient à agrandir un trou déjà foré avec une mèche plus fine.

6° Mèches de préparation. — Destinées à faire dans le bois des trous larges sans profondeur (pl. XXIII, nos 26 à 30); la forme du coup de burin et la position de l'encoche ne permettent, en effet, qu'un travail de surface, peut-être d'ornement.

7° Les tarières, qui sont des mèches à téton dont le bec est très proéminent; elles étaient destinées plus particulièrement au travail du bois, tandis que les catégories 1, 2 et 3 étaient employées plus probablement pour l'os

et l'ivoire. Le coup de burin a été donné à l'extrémité du téton; il fallait à l'ouvrier une très grande habileté pour enlever dans l'épaisseur d'une pointe si fine, sans la briser, une lamelle hélicoïdale que le dessin rend imparfaitement.

8° Taraud (pl. XXIV). — Le n° 3 est une curieuse pièce usagée ayant servi à faire des trous «en tournant»; elle est retouchée sur les deux faces dans le sens du travail, elle a deux arêtes coupantes qui forment une sorte de mèche langue d'aspic sans coup de burin.

Remarques. — Tous ces outils — étant donné leur robustesse — sont rarement brisés; ils portent presque toujours des traces bien visibles d'utilisation. Le coup de burin existe toujours tantôt à droite, tantôt à gauche, très rarement sur la face supérieure; le biseau est avivé par l'encoche plus ou moins concave. Ce cran n'existe d'ailleurs pas toujours et a été remplacé dans ce cas par un deuxième coup de burin.

Quelques outils sont assez volumineux (pl. XXIII *bis*, n[os] 1 et 2), tandis que ceux du point n° 5 — le plus récent — sont certainement les plus petits microlithes de Sébil (*38* pèsent 6 grammes 700). Par suite de leurs petites dimensions, la plupart de ces outils ne pouvaient être utilisés à la main; on a dû les emmancher dans une monture de bois ou d'os creux et les fixer sur une sorte de vilebrequin qui donnait le mouvement de rotation nécessaire à la perforation.

Les retouches du cran apparaissent rarement à la face inférieure; le coup de burin a été donné indifféremment à la base ou à l'extrémité de l'éclat ou lamelle. On voit toujours très nettement *en creux le bulbe de percussion de l'éclat du burin* enlevé; le coup a été porté le plus souvent à l'extrémité aiguë de l'outil (pl. XXIII, n[os] 2 à 5).

Remarque importante. — Certaines mèches ont reçu un coup de burin au point A (pl. XXIII, n[os] 5, 7, 8, 16, 19), c'est-à-dire dans le corps même de l'outil; il fallait une sûreté de main remarquable pour obtenir un biseau tranchant quelques millimètres plus haut, biseau que l'on rendait plus vif par la retouche de l'encoche, car ces pièces ont été avivées.

*Éclats de facture ou d'avivage.* — Nous possédions une dizaine d'éclats semblables aux nos 12 et 13, pl. XXIII, que nous ne pouvions interpréter; la découverte de la station no 27[1], en juillet 1922, où nous avons recueilli, en surface, soixante-deux éclats pareils associés à seize mèches, nous a permis d'en déterminer la nature : ce sont des éclats d'avivage analogues à ceux des burins aurignaciens.

Le petit conchoïde de percussion que l'on remarque en A sur la face inférieure des pièces nos 5, 7, 8, 16, 19, pl. XXIII, correspond au conchoïde A des éclats nos 12 et 13, pl. XXIII, et 5 à 10, pl. XXIII *bis;* la petite coche B, qui est la trace du contre-coup du choc donné en A, a aussi son équivalent sur les mèches nos 7 et 19.

L'éclat no 5, pl. XXIII *bis*, a avivé une mèche « bec de perroquet » en emportant toute l'encoche demi-circulaire. — Le no 6 est un éclat d'avivage d'une mèche « langue d'aspic » parce que la partie retouchée enlevée est rectiligne; remarquer la hauteur du biseau enlevé au-dessus du point de percussion A. — Les nos 7 et 8 sont des éclats d'avivage de « mèches intermédiaires », l'encoche emportée étant de dimensions moyennes.

En effet, pour aviver une mèche, il fallait faire sauter l'encoche — partie active qui s'usait le plus; — on donnait le nouveau coup de burin dans le corps même de l'outil au point A en s'appuyant sur une enclume — tranchante sans doute — qui facilitait l'enlèvement de l'éclat (pl. XXIII, nos 5, 7, 8, 16, 19); on achevait le travail en taillant une nouvelle encoche pour mettre en valeur le nouveau biseau.

Les éclats nos 9 et 10, pl. XXIII *bis*, montrent mieux encore cette technique; on remarque que A et B, au lieu d'être l'un un conchoïde, l'autre un cran, sont deux esquilles dues sans doute à la mauvaise qualité du silex; nous en possédons plusieurs absolument semblables où l'on voit l'acharnement de l'ouvrier qui a écrasé complètement le conchoïde par une série de martelages.

Le no 14, pl. XXIII, est sans doute un éclat de facture portant deux encoches A A' destinées sans doute à limiter le coup de burin.

[1] La station no 27 était située sur l'emplacement d'un ancien campement du IIe niveau. Son mobilier (tableau no III) comprend un nombre élevé d'éclats-pointes simples ou retouchés de dimensions restreintes qui ne lui appartiennent peut-être pas, mais le reste de l'outillage date sans doute du milieu du niveau à microlithes.

## XV. — PIÈCES À ENCOCHES.

Les n$^{os}$ 20 à 25, pl. XVIII, le n° 22, pl. XXII, et les n$^{os}$ 17 à 30, pl. XXI, sont différentes formes d'outils ayant dû servir au travail de l'os, du bois ou de l'ivoire; les encoches sont taillées sans méthode à n'importe quelle partie de l'arête des lames (n$^{os}$ 17 à 24) qui, d'une manière générale, ont été brisées.

De petits éclats entiers (pl. XXI, n$^{os}$ 25 à 30) à base retouchée portent une encoche à leur extrémité; les n$^{os}$ 25 et 26 en portent trois disposées pareillement.

## XVI. — COMPAS.

Planche XXII. Les n$^{os}$ 24 et 25 à deux ou trois pointes ont peut-être été employés à tracer des cercles.

## XVII. — PERÇOIRS.

Les n$^{os}$ 24, 26 *bis* (pl. XVIII), 20 à 23 (pl. XXII) et les n$^{os}$ 10 à 15 (pl. XXI) sont des éclats appointés en aiguille qui ont dû servir à perforer des peaux ou à percer des trous par pression et non par un mouvement tournant, comme, par exemple, avec une mèche à percer; aucun de ces perçoirs ne porte d'écaillures faites en «tournant».

## XVIII. — CANIFS.

Le n° 16, pl. XXI, est un canif avec un petit manche arrondi, son arête dorsale est parfaitement écrasée.

## XIX. — OUTILS SPÉCIAUX.

Planche XXII, n$^{os}$ 1 à 3. Cette forme curieuse, tantôt microlithique (n$^{os}$ 1 *bis* et 1 *ter*), tantôt de taille moyenne, n'a jamais été trouvée à plus d'un exemplaire dans chaque atelier; nous en possédons 26 au total; elles ont une forme rèst élégante et sont retouchées avec beaucoup de soins sur toute la partie dorsale convexe.

## XX. — SCIES.

Nous avons recueilli onze outils portant une série de dents plus ou moins grandes et nettes. C'est tantôt un fragment de lame (pl. XVIII, n° 27), tantôt un petit éclat (pl. XXII, n[os] 47 à 49).

Trois éclats-pointes retouchés et hors service du II[e] niveau ont été dentelés (pl. XXII, n° 4).

## FOYERS.

Dans tous les ateliers de ce niveau nous avons trouvé des traces de foyers plus ou moins importants.

Au début de nos recherches à Sébil, nous avons rencontré au point n° 8 (carte n° 2) un petit atelier microlithique intact : les ossements étaient réunis sur quelques mètres carrés; à côté, les coquillages tous ouverts, les valves bien conservées (il n'y avait aucune pointe de flèche unilatérale), tout près, les silex et les éclats de taille avec une dizaine de nucléï; enfin le foyer de 1 mètre de diamètre environ légèrement en retrait, entouré d'une ceinture de blocs de terre très ocreuse se détachant en feuilles; au milieu du foyer, les cendres recouvertes d'une faible couche de sable.

Nous avons pu remarquer à plusieurs reprises que le foyer n'est jamais au milieu de l'atelier, mais toujours à quelques mètres à l'écart dans un endroit légèrement surélevé.

Le 2 juillet 1922 nous avons trouvé au point n° 26, près de l'Ezbeh n° 1 (carte n° 2), cinq foyers assez importants — celui du n° 25 très voisin mesure 18 mètres de long sur 2-3 de large, la terre a été cuite sur 30 et 35 centimètres de profondeur; il est légèrement surélevé et en demi-cercle autour de l'atelier.

La coloration de la terre des foyers est 1° tantôt ocre rouge et provient de combustible surtout herbeux chargé du limon qui en cuisant a donné cette couleur brique, 2° tantôt noirâtre provenant de combustible ligneux dont les charbons ont coloré en noir le sol sur lequel ils reposaient. Au point n° 26 nous avons retrouvé une couche de charbon enfouie dans le sable.

## KJOEKKEN-MOEDDINGS.

Les amas de cuisine sont beaucoup moins importants qu'au niveau précédent et semblent indiquer un séjour total moins prolongé. Ils contiennent toujours des ossements, des silex, des cendres, des pierres dures, des fragments de grès et les coquillages habituels qui ont été ouverts.

Dans certains ateliers — nos 5 et 6 les plus récents — les valves ont été brisées; comme les ossements sont aussi bien conservés que dans les autres campements et le niveau précédent, nous pensons que les agents atmosphériques ne sont pas la seule cause de cette désagrégation; et nous suggérons l'hypothèse que la nacre aura pu, à cette époque, être employée à la confection d'objets divers et en particulier à la fabrication de pennes pour virelots.

Outillage en os. — Nous avons trouvé ou recueilli dans tous les ateliers du IIIe niveau de nombreux ossements en assez bon état de conservation, toutefois la silicification n'est pas aussi avancée que dans les gisements plus anciens.

Tous les os à moelle ont été brisés; nous n'avons pu relever aucune trace de dessin ou de travail artistique.

Nous avons recueilli un certain nombre de petits objets aux bords arrondis par le travail humain probablement et aussi par l'usure dans le sable; nous en donnons quelques exemplaires (pl. XXI, nos 31 à 47); plusieurs sont analogues aux pointes de flèche en ivoire des premières dynasties pharaoniques conservées au Musée du Caire, salle archaïque.

Il est possible que quelques-unes de ces pièces aient pu servir de pointes de javelot ou de flèche et que d'une manière générale, l'os, l'ivoire, aient été employés à la fabrication d'armes et d'outils domestiques, ainsi que le fait supposer l'ensemble de l'outillage lithique.

Parmi les déchets de cuisine du campement n° 6 nous avons récolté une phalange de bovidé dont la partie supérieure est percée vers son milieu d'un trou d'un centimètre de diamètre. L'objet parfaitement conservé est recouvert extérieurement et intérieurement d'une couche d'incrustations qui garantit à la perforation une origine préhistorique. C'est probablement un sifflet analogue à ceux trouvés dans de nombreuses stations magdaléniennes de France.

La figure 35, pl. XXI, est peut-être un polissoir ou un retouchoir.

Poterie. — La terre cuite de certains foyers se détache facilement en feuilles et pourrait faire croire à de la poterie dont nous n'avons jamais trouvé aucune trace.

Outillage en grès. — Le quartz, la diorite et autres pierres dures ont été complètement abandonnés pour la confection des outils; le grès seul a été conservé et employé pour les broyeurs et meules jacentes. Tous les ateliers microlithiques *de la région Est de Sébil* ont fourni quelques-uns de ces outils, qui sont brisés pour la plupart; leurs formes et dimensions sont les mêmes qu'au niveau précédent, et leur nombre laisse supposer que les céréales entraient pour une bonne part dans l'alimentation humaine.

On a récolté dans un atelier des premiers temps microlithiques n° 12 un fragment de meule jacente semblable à celle de la planche XIV *bis* : elle porte deux alvéoles, dont l'une a dû servir aux colorants; elle était complètement usée, car la partie la plus épaisse mesure 20 millimètres, et la cloison entre les deux cavités est réduite à 8 millimètres seulement.

Outils polis. — Nous n'avons jamais trouvé un seul outil poli ou portant des traces de polissage.

Divers. — *a*) *Galet coloré.* — Un fragment de galet portait au moment de sa découverte des traces notables de coloration rouge adhérente à certains endroits; le sable et débris qui l'environnaient ne contenaient pas de sanguine.

*b*) *Coquillage perforé.* — Une petite coquille de *Corbicula consobrina* est percée de deux trous symétriques destinés à laisser passer une attache; elle faisait partie probablement d'un collier dont il a été impossible de trouver d'autres débris.

*c*) *Feuille de schiste perforée.* — Nous avons recueilli dans le campement n° 17 un petit fragment de schiste[1] bien détérioré; il porte un petit trou, on y remarque également deux essais de perforations inachevées.

[1] Il n'y a pas de schiste dans la région de Kom Ombo. Ce fragment doit provenir des régions Est dans la direction de la mer Rouge.

*d) Colorants.* — On a récolté quelques fragments de sanguine, quelques-uns assez volumineux; l'un d'eux portait une petite cuvette avec traces de grattage et rainures.

*e) Petits vases naturels en grès nubien.* — Nous avons trouvé au point n° 23 une sorte de petit vase en grès creusé naturellement et apporté par les habitants, qui l'auront recueilli dans les montagnes à grès nubien du Sud-Est.

Le point n° 5 nous a fourni un petit godet de même nature contenant encore des traces de couleur rouge; il est de la grosseur et de la forme d'une calotte de gland de chêne.

*f) Galets taillés (haches?).* — Avant de clore la description de l'outillage de Sébil, nous devons signaler plusieurs galets en roches porphyroïdes ou en quartz qui portent à une de leurs extrémités une série d'enlèvements assez importants; l'allure générale est celle d'une hache polie qui aurait été retaillée ou qui porterait des éclats d'utilisation à une de ses extrémités (pl. XXIV, n$^{os}$ 1 et 2).

Comme ces outils ont été trouvés épars dans la plaine, il nous est impossible de les rattacher à aucun niveau, ni peut-être même à l'industrie sébilienne : sont-ce des amorces de nucléï du I$^{er}$ niveau, ou des haches taillées intentionnellement sur galets roulés, prototypes des haches polies néolithiques?

## STATIONS INTERMÉDIAIRES ENTRE LES II$^{e}$ ET III$^{e}$ NIVEAUX.

### RÉPARTITION DES MICROLITHES DANS LES DIFFÉRENTS ATELIERS.

Nous venons de décrire l'ensemble de l'outillage de vingt-six campements microlithiques; tous sont des ateliers de taille, puisque tous ont fourni des nucléï et des déchets. En trois années, soit environ cent explorations, nous avons pu visiter à peine la moitié de la région de Sébil, bien que nos recherches se soient bornées à des récoltes superficielles; nous n'avons pu effectuer que deux tamisages au point n° 5.

Au début, nous avons recueilli pêle-mêle les mobiliers microlithiques, mais nous nous sommes aperçu bientôt que tous ces ateliers ne contenaient pas en proportions égales les mêmes outils, que certaines formes nombreuses ici, manquaient ailleurs; nous en avons conclu, pour tenir compte de leurs

grandes ressemblances communes, que ces gisements si voisins n'étaient pas tous contemporains, mais qu'ils avaient dû se succéder.

Ces stations ont été numérotées sur la carte n° 2 par ordre de découverte de 4 à 29.

1° Nous avons constaté que les ateliers nos 9, 10, 12, qui occupent un emplacement surélevé de 3 à 4 mètres par rapport au thalweg, contiennent un nombre important d'éclats-pointes (simples ou retouchés) petits et légers, mais appartenant encore à la technique du IIe niveau; les grandes têtes de lance en calcédoine n'y sont pas complètement absentes. C'est là un fait essentiel. Le reste de l'outillage est formé de nucléï de formes microlithiques, de demi-lunes grossières et assez mal taillées mêlées à des pièces retouchées aux deux extrémités; quelques lames mal retouchées, de gros éclats à retouches basilaires en complètent l'outillage. Les trapèzes et triangles même grossiers y sont rares.

Ce sont les ateliers de transition entre les IIe et IIIe niveaux, où le quartz, la diorite et autres pierres dures cessent complètement d'être employées dans la fabrication des outils.

2° Dans les campements nos 8, 15 à 21, 25, les trapèzes, les triangles, sont en plus grand nombre, les pièces demi-lunaires-demi-trapézoïdales apparaissent, les lames retouchées s'affinent ainsi que les demi-lunes, dont les dimensions diminuent, les mèches à percer font leur apparition : c'est la période moyenne de l'occupation microlithique.

3° Enfin, avec les ateliers nos 5, 6, 23, 26 nous voyons se développer — par suite de l'abandon de la fragmentation des lames — l'emploi de l'éclat à retouche basilaire; une heureuse innovation va amener la découverte de la pointe de flèche unilatérale et une simplification de la taille des triangles et des trapèzes; les lames retouchées diminuent peut-être en nombre, mais leurs formes s'affinent, les couteaux sont variés, l'emploi de la mèche à percer se développe, se perfectionne beaucoup, dénotant une science avancée dans le travail de l'os et de l'ivoire.

C'est l'apogée de la taille microlithique arrivée à la veille de sa dispersion et de sa disparition de Sébil. Sous l'étreinte du désert, qui assèche les fleuves de

l'Est et tarit leur débit, la végétation meurt, les animaux fuient, les habitants se dispersent et cette région, qui fut le creuset d'une civilisation, n'est plus qu'une immense arène de sable!

Nous n'avons pas dénombré les différents outils, station par station. Dans le tableau n° III nous pouvons donner cependant la répartition, incomplète mais proportionnelle, de trois ateliers types :

Le n° 10, intermédiaire entre les IIe et IIIe niveaux;

Le n° 25, correspondant sensiblement au milieu de l'époque microlithique;

Le n° 5, qui est probablement le dernier atelier de Sébil.

Nous avons constaté en outre, dans certains campements, une sorte de spécialisation dans l'outillage : ainsi le n° 7 a donné surtout des nucléï et formait comme une sorte de station de préparation.

Le n° 13 a donné surtout des triangles assez évolués.

Les nos 12, 19 et 29, des demi-lunes grandes et petites.

Le n° 24, des grattoirs de toutes dimensions avec pièces demi-lunaires-demi-trapézoïdales.

Le n° 18, des grattoirs microlithiques.

Le n° 27 est un atelier de retaille de mèches à percer[1]. Seul le n° 6 avait un mobilier assez uniformément réparti et a dû être occupé très longtemps.

Il semble exact de conclure que les microlithes ont apparu à Sébil dans l'ordre suivant :

1° Éclats-pointes simples ou retouchés, demi-lunes grossières, pièces retouchées aux deux extrémités, pièces à retouches basilaires, trapèzes irréguliers.

2° Trapèzes réguliers et triangles obtenus par fragmentation des lames, pièces demi-lunaires-demi-trapézoïdales, demi-lunes moyennes, mèches à percer, grattoirs microlithiques, lames mieux retouchées.

3° Grand développement de l'éclat à retouches basilaires, avec comme conséquence affinage des triangles, irrégularité des trapèzes, découverte de la pointe de flèche unilatérale, et grand développement des outils à percer et à travailler l'os.

[1] Dans le tableau n° III nous avons indiqué par des points des outils rencontrés les plus nombreux dans les stations où nous avons cru reconnaître une sorte de spécialisation.

Les ateliers contenant les pointes unilatérales sont trois fois sur quatre très bas; le n° 5 est au milieu du lit principal du delta; le n° 26, placé à 2 ou 3 mètres au-dessous du n° 25 très voisin, était probablement submergé quand ce dernier était habité. On peut donc penser qu'il y a eu ici plusieurs ateliers contemporains gardant entre eux de fréquents rapports, mettant à profit et adaptant aux nécessités de leur existence propre les innovations des campements voisins.

De toutes ces observations, nous pensons que l'on peut conclure que les descendants des habitants du IIe niveau en possession d'une technique et d'un outillage commun, par suite de l'assèchement de la région, se seront installés dans la plaine de Sébil aux points les plus propices à la vie : les uns chasseurs et moissonneurs dans le centre; les autres pêcheurs, à l'ouest, vers le Nil en suivant les bras du delta[1].

Après examen de l'outillage complet, en tenant compte de la position des différents ateliers par rapport au plus bas niveau des eaux, à défaut de stratigraphie, on est conduit à envisager une succession de campements et à admettre une série de perfectionnements incessants avec une adaptation aux besoins locaux allant jusqu'à une sorte de spécialisation dans certains ateliers.

## CONCLUSIONS.

### I. — RÉGIME DES EAUX.

Nous résumons en quelques lignes les nombreux changements de niveaux des eaux survenus dans la contrée pendant les époques préhistoriques :

A. Période des pleines eaux du lac correspondant probablement aux époques chelléo-acheuléenne et peut-être au début du moustérien.

B. Par suite d'une rupture du Silsilé, le niveau s'abaisse jusqu'au pied des collines de l'est, il se forme de grandes tourbières; c'est *l'ère Sébilienne primitive.*

[1] Six stations proches du Nil n'ont pas donné de broyeurs, ni de meules de grès même brisées.

# TABLEAU N° III.

DÉNOMBREMENT DES OUTILS DU III^e NIVEAU [1].

| | COLLECTION DEMEULINS. | NOTRE COLLECTION. | TOTAUX. | STATIONS. N° 9-10 ANCIEN. | N° 25 MOYEN. | N° 5 RÉCENT. | N° 13. | N° 4. | N° 24. | N° 7. | N° 12-19. | N° 27. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Éclats-pointes simples | ″ | 68 | 68 | 10 | 6 | 4 | | | | | | 10 |
| Éclats-pointes retouchés | 4 | 126 | 130 | 12 | 10 | 8 | | | | | | 6 |
| Éclats déjetés | 12 | 350 | 362 | 20 | 16 | 200 | ● | | | | | 9 |
| Petits triangles | 19 | 365 | 384 | ″ | 40 | 210 | ● | ● | | | | 6 |
| Grands triangles | ″ | 105 | 105 | 2 | 35 | 20 | | | | | | 2 |
| Triangles spéciaux | ″ | 130 | 130 | ″ | 130 | ″ | | | | | | ″ |
| Lamelles-lames à retouche basilaire | ″ | 285 | 285 | ″ | 12 | 240 | | | | | | 8 |
| Trapèzes courts | 18 | 240 | 258 | ″ | 5 | 150 | | ● | | | | 3 |
| Trapèzes allongés | ″ | 86 | 86 | ″ | 2 | 40 | | | | | | 1 |
| Trapèzes très irréguliers | ″ | 75 | 75 | 5 | 39 | 20 | | | | | | 2 |
| Trapèzes divers | ″ | 20 | 20 | ″ | ″ | ″ | | | | | | ″ |
| Grandes demi-lunes grossières | ″ | 55 | 55 | ″ | 18 | 4 | | | | ● | | 2 |
| Grandes demi-lunes ordinaires | 6 | 420 | 426 } | 35 | } 139 | 40 | | | | | ● | 10 |
| Petites demi-lunes | 2 | 595 | 597 } | | | 50 | | ● | | | ● | 6 |
| Demi-lunes retouchées aux extrémités | ″ | 185 | 185 | 12 | 26 | 20 | | | | | | 2 |
| Pièces demi-lunaires demi-trapézoïdales | ″ | 360 | 360 | 4 | 18 | 50 | | | ● | | | 4 |
| Pièces demi-lunaires demi-trapézoïdales spéciales | ″ | 135 | 135 | ″ | 135 | ″ | | | | | | ″ |
| Lames retouchées | ″ | 298 | 298 | 10 | 80 | 105 | | | ● | | | 3 |
| Très belles lames | ″ | 15 | 15 | ″ | ″ | 10 | | | | | | 1 |
| Raclettes, petits racloirs | ″ | 238 | 238 | 10 | 40 | 160 | | | | | | 4 |
| Perçoirs | ″ | 56 | 56 | 1 | ″ | 25 | | | | | | 2 |
| Pièces à encoches | ″ | 35 | 35 | ″ | ″ | 22 | | | | | | ″ |
| Grattoirs microlithes | ″ | 38 | 38 | 4 | ″ | ″ | | | | | | ″ |
| Scies | ″ | 12 | 12 | ″ | ″ | ″ | | | | | | ″ |
| Outils spéciaux | ″ | 22 | 22 | 1 | ″ | 1 | | | | | | 1 |
| Éclats préparés pour flèches unilatérales | ″ | 135 | 135 | ″ | ″ | 110 | | ● | ● | | | ″ |
| Flèches unilatérales | 49 | 440 | 489 | ″ | ″ | 400 | | ● | | | | ″ |
| Flèches spéciales ♠ | ″ | 60 | 60 | ″ | ″ | 50 | | | | | | ″ |
| Pennes en silex | ″ | 15 | 15 | ″ | ″ | 15 | | | | | | ″ |
| Pennes en écaille | ″ | 12 | 12 | ″ | ″ | 10 | | | | | | ″ |
| Mèches à percer | 2 | 325 | 327 | 17 | ″ | 210 | | | | | | 16 |
| Éclats d'avivage | ″ | 67 | 67 | ″ | ″ | 5 | | | | | | 62 |
| Grattoirs ordinaires | 34 | 195 | 229 | 4 | 10 | 30 | | | | | | 1 |
| Nucléi | 34 | 850 | 884 | 20 | 35 | 624 | | | | ● | | 6 |
| | 180 | 6412 | 6592 | | | | | | | | | |

[1] Pendant l'impression de cette étude on a récolté encore environ 4000 outils dans sept stations nouvelles; de plus, d'autres campements ont été rencontrés au pied du «Burg el-Makkasin» à 15 kilomètres vers l'est et vers les contreforts sud du Guébel Silsilé.

C. La plaine est encore sous une faible couche d'eau; par suite de l'usure continue du seuil, quelques points plus élevés émergent peu à peu et Sébil reçoit la visite des *Sébiliens Ier niveau.*

D. Creusement du lit aurignacien du Nil : c'est le *IIe niveau.*

E. Le débit des affluents de l'Est diminue et finit par tarir d'abord par intermittence, puis complètement à tel point que les derniers habitants peuvent s'installer dans leur lit : c'est le *IIIe niveau.*

F. Les Sébiliens, parvenus à l'apogée de leur civilisation et possesseurs d'un armement très développé, doivent abandonner le berceau de leur race et se disperser par suite de l'assèchement de la contrée.

On peut donc conclure que les derniers Sébiliens assistèrent *à la disparition des affluents égyptiens du Nil,* et que de cette époque datent exactement le climat actuel et le cycle aride de l'Égypte.

## II. — FAUNE.

Nous avons récolté de nombreux ossements dans un état de conservation variant suivant leur nature, leurs dimensions, leur position par rapport aux différents niveaux, les plus anciens étant souvent les mieux conservés; ils appartiennent à quelques gros carnassiers, mais surtout à des ruminants; M. Harlé de Bordeaux a reconnu de l'hippopotame. Les cornes et les dents sont les parties les mieux conservées; tous ses ossements sont plus ou moins silicifiés; il faut donc admettre qu'après avoir été décharnés, ils ont été recouverts d'eau et plongés un certain temps dans un milieu qui a opéré cette silicification. La tourbe a dû être l'agent principal de leur conservation.

Actuellement un squelette de chameau ou de buffle abandonné au désert à l'action du soleil et du sable siliceux, disparaît complètement au bout d'un an ou deux, alors que nous avons pu recueillir des vertèbres de poissons et des côtes de petits rongeurs.

Cette tourbe dut atteindre un niveau assez élevé, car nous avons trouvé

des ossements silicifiés à tous les niveaux; des coquilles de moules étaient encore en connexion à des points élevés.

De plus, de nombreux fragments de silex, de terre cuite, d'ossements, étaient recouverts d'une couche silico-calcaire qui opéra la silicification et assura la conservation des objets préhistoriques périssables.

Mais les eaux disparaissant, la végétation, la vie cessent; les vents continuent le travail des eaux; mais au lieu de creuser ils attaquent les parties élevées, emplissent les lits des fleuves, nivellent la plaine. Nous n'avons retrouvé en surface que les ateliers les plus exposés qui ont été dénudés, il est certain que de nombreuses stations — surtout microlithiques — sont encore enfouies sous les sables.

Sébil dut être une succession d'agglomérations avec déplacements partiels dans la plaine de Kom-Ombo correspondant à une exploitation des produits du sol au point de vue pêche, chasse, récolte du silex et des graminées qui pouvaient y pousser à l'état sauvage.

Cette concentration à Sébil de choses nécessaires à la vie y aura facilité la formation et le développement d'agglomérations importantes, avec, comme conséquence, l'éclosion d'une industrie à la recherche d'un outillage de plus en plus perfectionné et d'une existence meilleure.

## III. — POTERIE.

On n'a recueilli à Sébil aucune trace de poterie même la plus grossière. Toutefois il est permis de penser que la manipulation journalière de ces feuilles de terre, cuite par les foyers, attirera dans un avenir rapproché l'attention de ces hommes à l'esprit si éveillé, et que grâce à un heureux hasard, il suffira d'une étincelle pour faire jaillir l'idée de cuire la terre pour en faire des vases semblables à ceux récoltés dans les montagnes voisines (vases naturels).

Cette découverte n'a pas été faite ici.

## IV. — OUTILLAGES.

Nous avons décrit l'industrie sébilienne en suivant l'ordre chronologique; partant de l'outillage le plus récent, nous aurions pu également remonter vers

le plus ancien, dont nous aurions montré les liens qui le rattachent au moustérien égyptien. Cet ordre eût été préférable peut-être, mais nous avons dû suivre la succession de nos fouilles.

Nos recherches antérieures de Nag-Hamadi, du Guébel Tarif, province de Kéna, du Guébel Silsilé au nord de Kom Ombo, concordent chronologiquement et morphologiquement avec celles du Père Bovier-Lapierre au Guébel Ahmar et dans les sablières des environs du Caire : elles semblent prouver que notre moustérien est bien homogène dans toute l'Égypte et forme une industrie dont la technique de taille est absolument identique à celle du moustérien européen, avec toutefois quelques différences dans la composition de l'outillage.

La stratigraphie des cailloutis de l'Abbassieh vient confirmer nos précédentes hypothèses en montrant que le moustérien égyptien suit chronologiquement l'acheuléen, dont il abandonne la taille sur deux faces pour adopter les nucléï-disques, l'éclat Levallois, la pointe et la lame; par contre, le coup-de-poing, le racloir genre La Quina et la pointe retouchée suivant les deux côtés de l'angle paraissent inconnus. Nous sommes donc probablement en présence d'un facies très primitif d'un moustérien que les découvertes du Père Bovier-Lapierre semblent faire sourdre de l'acheuléen à grès nubien de la montagne Rouge (Guébel Ahmar) des environs du Caire.

On a constaté les très grandes analogies morphologiques existant entre l'industrie moustérienne de Nag-Hamadi et celle du Ier niveau.

### Ier NIVEAU.

A. Les *nucléï* sont traités de la même manière, non seulement pour la préparation mais encore pour les méthodes de taille.

B. Les *éclats-pointes* sont identiques aux pointes moustériennes, elles sont aussi abondantes et leur plan de frappe est toujours polygonal.

C. *Les éclats Levallois* et les grattoirs aménagés parfois à leur extrémité portent toujours les traces de la taille moustérienne.

D. Nous n'avons trouvé aucun *coup-de-poing* comme dans les stations d'Abou el-Nour.

Le Guébel Silsilé fut un centre d'occupation paléolithique : d'une courte excursion nous en avons rapporté : 1° quelques outils en silex ressemblant parfaitement, comme patine et comme technique, aux pièces moustériennes de Nag-Hamadi; 2° le nucléus en quartz (pl. II, n° 3) beaucoup plus patiné que les outils de cette même matière trouvés au Ier niveau de Sébil; 3° le nucléus n° 2, pl. II *bis*, en diorite, sur lequel on saisit une variante aux anciennes méthodes provenant surtout de la difficulté de taille de cette roche.

Ceci nous permet de penser que les premiers habitants de Sébil doivent descendre de familles «primitives» qui auront habité les montagnes à l'est de Kom Ombo, quand cette contrée était encore sous les eaux (deuxième période du lac, voir introduction).

Ces primitifs seraient à leur tour les descendants des tribus moustériennes, dont ils auraient conservé les méthodes de taille; mais n'ayant à leur disposition que des roches dures, ils auront été amenés à modifier légèrement les formes usitées antérieurement[1]. Nous sommes persuadé, en conséquence, qu'il existe dans les montagnes à l'est de Kom Ombo des campements «sébiliens primitifs», que le temps et les moyens dont nous disposons ne nous ont pas permis de découvrir.

Dès que par suite du retrait des eaux, les points les plus élevés émergèrent, quelques familles «primitives» vinrent s'établir soit à Sébil, soit dans la région du domaine de Wadi Kom Ombo : ce sont les Sébiliens *du Ier niveau qui ne connaissaient pas les gisements de silex enfouis sous les eaux ou dans les tourbières de la plaine.*

Avec la découverte de ces gisements et l'emploi du silex nous arrivons au

## IIe NIVEAU.

L'influence de la taille moustérienne se maintient, surtout au début de cette époque, pendant laquelle de nombreuses modifications seront apportées à l'outillage.

[1] On pourrait encore dire que les Moustériens sont devenus des «Sébiliens primitifs» le jour où, soit manque de silex, soit adaptation à un nouveau genre de vie, ils n'auront plus employé le silex comme matière première *principale* pour leur outillage.

A. Les *nucléi* ont toujours la même facture, mais de nouveaux modes de taille viennent perfectionner les anciens.

B. Les *éclats-pointes* sont le dernier stade de la pointe moustérienne réduite et arrivée à son plus grand point de perfectionnement de taille et de finesse; mais en affinant ces pointes on les rend très fragiles, il a fallu les consolider par la retouche latérale, qui fait dévier la pointe — partie active — vers le tranchant. C'est la preuve de l'esprit d'initiative de cette race, qui semble sortir de la torpeur où pendant des millénaires s'était endormie la civilisation moustérienne.

Il semble, en effet, que cette retouche abrupte, latérale, soit le point de départ de la série de progrès réalisés par les générations successives de Sébil.

Faut-il voir dans cette modification l'effet d'un contact avec les Aurignaciens de passage dans nos contrées? On croirait que oui, à voir l'analogie de nos éclats-pointes (pl. X, n° 8) avec les pointes de l'Abri Audi. Mais cette ressemblance n'est, croyons-nous, qu'une pure coïncidence, puisque nous rattachons nettement cette retouche à une industrie plus ancienne qui appartient en propre aux Sébiliens.

D'ailleurs, l'absence absolue de burins nous prouve qu'il n'y a eu aucun point de contact entre ces deux races, dont la moins bien outillée n'aurait pas manqué d'en adopter l'usage.

C'est bien une industrie autochtone que nous trouvons ici. Fille du moustérien, dont elle conserve les formes primitives, elle trouve d'abord la retouche abrupte par laquelle elle acère ses pointes; mais une pointe est toujours fragile, et l'on arrive peu à peu, par le rabattement d'une arête latérale, au tranchant aboutissant au trapèze, au triangle, à la forme demi-lunaire, à la lame à dos abattu.

C. L'étude des *grattoirs* nous montre également quels progrès ont été réalisés : l'éclat Levallois à usages multiples a disparu; pour le travail des peaux, de l'os, du bois, on a inventé des outils appropriés : rectilignes, concaves, larges, allongés, montrant jusqu'à quel point s'est déjà opérée la division du travail. Le grand nombre d'éclats-pointes récoltés à ce niveau nous fait imaginer une peuplade de chasseurs trouvant dans le delta un territoire gi-

boyeux; les kjœkken-mœddings renferment une grande quantité de coquillages mélangés aux ossements et aux cendres des foyers.

On a recueilli également quelques vertèbres de gros poissons, mais la fragilité de ces débris a limité et réduit leur conservation.

La chasse et la pêche n'étaient pas les seules ressources de nourriture; il faut admettre que les nombreux broyeurs et meules trouvés dans ces campements ont servi à écraser des céréales qui devaient pousser abondamment et au moins naturellement dans la région. La terre de Kom Ombo, actuellement idéale pour le blé, devait être beaucoup plus fertile encore au moment où les eaux découvrirent leurs limons.

## IIIe NIVEAU.

Avec l'industrie à microlithes — dont l'outillage est loin d'être complètement microlithique — nous arrivons au dernier stade de la civilisation sébilienne : toujours mêmes formes de nucléï, mêmes éclats-pointes, mêmes triangles, mêmes trapèzes, mais plus nombreux, plus variés. La forme demi-trapézoïdale demi-triangulaire apparaît; les lames à dos abattu sont plus soignées, plus variées; les grattoirs atteignent la perfection des industries les mieux dotées.

Toutes ces formes dérivent du niveau précédent; on les a modifiées et adaptées aux nécessités nouvelles.

Avec la planche XIX apparait une arme nouvelle : la pointe de flèche unilatérale qui dérive de l'éclat à retouche basilaire, elle ramène vers la pointe la partie active de la lame.

L'histoire de Sébil est liée intimement à l'effort de ses habitants pour se procurer l'arme la meilleure pour la chasse ou le combat : c'est d'abord la pointe du Ier niveau, puis le tranchant qui doit cependant ne servir qu'à certains usages (guerre), puisque la pointe n'a jamais été abandonnée complètement. A l'époque microlithique le tranchant persiste et voit son plein développement avec la multitude de trapèzes, triangles, demi-lunes; mais la pointe sous une forme nouvelle revient en honneur, un pédoncule apparaît; la retouche, d'abord unilatérale, s'étend sur les deux côtés et l'on arrive peu à peu à la pointe de flèche retouchée sur une face, prototype des flèches néolithiques classiques.

Le travail de l'os dut atteindre un grand développement, ainsi que l'indiquent les variétés de perçoirs, scies, raclettes, pièces à encoches et surtout le grand nombre de mèches à percer recueillies dans les derniers campements de Sébil.

Nous venons de voir quelles ressemblances morphologiques existent entre ces deux derniers niveaux; il y a cependant entre eux une différence fondamentale : la dimension des outils a été ramenée à celle de microlithes dont nos différentes planches donnent exactement idée.

Quelles peuvent être les raisons d'un tel changement?

1° La pénurie de silex ne peut être envisagée, car dans les ateliers on rencontre des blocs et des déchets importants qui ont été délaissés et inutilisés.

2° L'arrivée d'une nouvelle race ne peut s'admettre par suite des très grandes analogies qui existent entre les deux outillages.

3° Nouveaux besoins provenant de conditions de vie nouvelle; c'est l'hypothèse qui nous semble la meilleure. En effet, presque tous les points d'occupation microlithiques ont été rencontrés dans les parties les plus basses de la plaine auprès des cuvettes, quelquefois dans le lit même des anciens bras du delta. Comme aucune trace de pilotis n'a été retrouvée, on doit admettre que les campements étaient établis à même le sol; d'ailleurs les foyers intacts adhérents encore au terrain excluent toute hypothèse d'habitation lacustre ou de transport du mobilier par les eaux; c'est bien à l'endroit où nous avons recueilli les nucléï que l'on a taillé les microlithes.

Les marécages disparaissant, le gros gibier dut s'éteindre ou émigrer, les puissantes lances n'eurent plus de raison d'être; nous pensons que c'est du début de cette époque que date — ici — la *découverte de l'arc;* il est en effet certain que les éclats-pointes des deux premiers niveaux n'armèrent jamais de flèches par suite de leurs dimensions et de leur poids, c'étaient plus probablement des pointes de lance ou de javelot.

Par suite de la découverte de l'arc, on dut d'abord confectionner, pour armer les flèches, des pointes réduites copiées sur les anciennes. On peut admettre aussi que les lances et javelots furent conservés un certain temps encore, au moins, pendant la période d'adaptation aux nouvelles armes comme

semble le démontrer la présence d'éclats-pointes réduits au début du III[e] niveau.

Enfin, les pennes gauchies et les fragments de nacre pourraient fort bien, ainsi que le pense M. Jungfleisch, avoir servi à empenner des «virelots».

La consommation de coquillages fut encore très importante, et les céréales formaient également une bonne partie de la nourriture des tailleurs de microlithes au moins dans le centre de la plaine, puisque les campements rapprochés du Nil semblent être dépourvus d'outillage en grès.

Si malgré la plus faible surface occupée au III[e] niveau, les outils sont beaucoup plus nombreux qu'aux étages précédents, c'est que avec des armes si petites on dut faire une grande consommation de têtes de flèches qui se perdaient très facilement et que le moindre choc mettait hors service.

Remarquons enfin que tous les campements des trois niveaux sont recouverts d'une quantité importante de roches dures brisées dont l'emploi est assez énigmatique.

Ainsi donc, les outillages récoltés dans les trois niveaux de Sébil dérivent bien les uns des autres; ils possèdent tant de points communs qu'il est impossible de les considérer comme les produits d'industries différentes.

D'une part, les modes de taille du I[er] niveau montrent la même technique qu'à l'époque moustérienne et nous font penser que les Sébiliens ont été dans notre contrée les détenteurs de cette civilisation paléolithique.

D'autre part, les trois mobiliers ont tellement de ressemblances qu'on ne peut y voir qu'une seule et même civilisation en évolution arrivant à son apogée à la fin de l'époque microlithique.

D'un autre côté, les conditions hydrologiques et climatériques ont entouré cette industrie de barrières hermétiques que n'a connues aucune autre civilisation : avant son établissement, les eaux du lac recouvrent la plaine durant de longs siècles; à la fin du III[e] niveau, l'asséchement rend impossible toute occupation, inutile toute incursion de chasse.

Nous sommes donc bien en présence d'une civilisation pure de tout mélange, et nous pensons qu'il est exact de conclure que l'industrie de Sébil descend morphologiquement du moustérien local et qu'elle forme dans ses trois niveaux une civilisation spéciale née et évoluée sur place qui n'a jamais été signalée ailleurs dans un ensemble aussi complet.

En conséquence, nous proposons d'introduire le nom de «Sébilien» dans la nomenclature des industries lithiques égyptiennes.

Nous voyons la terre des Pharaons, à laquelle on a si longtemps contesté toute antiquité préhistorique, se peupler peu à peu et sans interruption de races aussi nombreuses qu'en Europe; dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons établir le tableau chronologique suivant :

Chelléen.
Acheuléen.
Moustérien.
Sébilien I^er^ niveau }
Sébilien II^e^ niveau } et aurignacien.
Sébilien III^e^ niveau }
Néolithique et énéolithique.

## CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

M. Reygasse a prouvé que l'acheuléen local a abouti dans le Nord de l'Afrique à une industrie solutréenne archaïque[1].

Le moustérien égyptien semble être le terme initial de notre sébilien (I^er^ niveau), dont le terme final serait le tardenoisien (III^e^ niveau). Nulle part ailleurs un trait d'union n'avait été signalé entre ces deux industries si différentes; notre II^e^ niveau est le pont qui réunit ces deux civilisations que séparent en Europe : l'aurignacien, le magdalénien, le solutréen, l'azilien.

La plupart des industries microlithiques du Sahara[2], de la Tunisie[3], du Nord de l'Afrique[4], de Mauritanie[5], de Sicile[6], d'Italie, du Portugal[7],

[1] Maurice Reygasse, *Nouvelles études de palethnologie maghrébine*, 1921.

[2] F. de Zeltner, *Notes sur le préhistorique soudanais* (*Anthropologie*, 1907, p. 535); J. P. Johnson, *The Prehistoric Period in South Africa*, 1912.

[3] D^r^ E. Gobert, *L'Abri de Rédeyef* (*Anthropologie*, XXIII, 1912), et *Recherches sur le Capsien*, 1910.

[4] A. Debruge, *Le Préhistorique dans les environs de Tébessa; industries des escargotières.*

[5] M^me^ Crova, *Cap Blanc* (Congrès préhistorique de Nîmes, 1912).

[6] Schweinfurth, *Ueber das Höhlen-Paläolithikum von Sizilien und Südtunesien* (*Zeitschrift für Ethnologie*, 1907); Giuseppe Patiri, *L'arte minuscola paleolitica dell'officina Termitana nella grotta del Castello in Termini Imerese*, 1910.

[7] Ribeiro, *Les kjækken-mœddings de Mughem et Cabeço d'Aruda dans la vallée du Tage* (Congrès international de Lisbonne, 1880).

de l'Espagne[1], de France[2], d'Angleterre[3], de Belgique[4], d'Allemagne[5], d'Hélouan (près du Caire)[6], de Syrie[7], de Crimée[8], de Russie, de Pologne[9], de Libye[10], peut-être même des Indes[11] possèdent non seulement de très nombreux points communs avec notre IIIe niveau de Sébil, mais semblent en dériver étroitement.

En effet, s'il est admissible que sous l'aiguillon de besoins identiques, certains outils isolés aient pu apparaître dans des contrées éloignées, il est difficile de penser qu'un outillage aussi varié, aussi spécialisé et spécial, que le tardenoisien ait pu naître à peu près à la même époque en des régions si différentes et avec un ensemble aussi parfait.

Il serait plus simple d'admettre que tous ces campements signalés sur le pourtour de la Méditerranée sont des points de repos, de stationnements

[1] Fouilles de MM. Siret, Breuil et Obermaier, *Premiers travaux de l'Institut de Paléontologie humaine* (*Anthropologie*, 1912).

[2] F. Daleau, *Stations préhistoriques des Étangs de Lacanau et Hourtin* (*Gironde*), 1879; Pitre de Lisle, *Les stations primitives de la Bretagne* (Congrès de l'Association bretonne, 1883); Henri Quilgors, *L'industrie de silex à contours géométriques aux environs de Guérande* (*Anthropologie*, X, p. 671); P. du Chatelier, *Kjøkken-møddings de la Torche* (*Finistère*), *Matériaux pour l'histoire de l'Homme*, XVII, 1882-1883; Vielle, *Pointes de flèche en silex de Fère-en-Tardenois* (*Aisne*), Congrès international de Paris, 1889, p. 196; Müller, *Une station paléolithique en plein Vercors, tunnel de Robache* (*Drôme*), Congrès de Reims, 1907.

[3] W. J. Levvis Abbot, *The Hastings Kitchen Middens. — Note a remarkable Barrow at Sevenoaks;* Silex du Lancashire, *Guide to the antiquities of the stone age* du British Museum, 1911, p. 126.

[4] Baron de Loé et Rahir — E. Pierpont, *Observations sur les petits instruments en silex provenant de plusieurs stations néolithiques de la région de la Meuse* (*Bulletin de la Société anthropologique de Bruxelles*, XIII, 1894-95); Hamal Nandrin et Servais, *Contribution à l'étude du préhistorique dans la Campine limbourgeoise* (*Compte rendu du Congrès de la Fédération archéologique et préhistorique de Belgique*, Liége, 1909).

[5] R. R. Schmidt, *Der Diluviale Vorzeit Deutschlands*, pl. XIII = Ofnet (Bavière); Mieg, *Note sur l'âge et l'industrie paléolithique des grottes d'Istein* (Bade).

[6] Paul Sarasin, *Die ägyptische Prähistorie und das drei periodensystem*, 1910, p. 256, *Verh. des Nat. Gesellschaft*, Basel, XXI; de Morgan, *Kjøkken-møddings d'Hélouan à petites lames de canif.*

[7] P. G. Zumoffen, *Le néolithique en Phénicie* (*Anthropos*, V, 1910, fasc. 1).

[8] C. de Méréjkowsky, *Recherches préliminaires sur l'âge de la pierre en Crimée* (*Bulletin de la Société russe de Géographie*, XVI, 1880).

[9] Majewski, *Instruments en silex préhistoriques d'Ossowka*, Varsovie 1895.

[10] Cimetières préhistoriques du Barrage d'Assouan.

[11] Industrie microlithique et à petits triangles des monts Windhya et du district de Banda (Indes).

plus ou moins prolongés, des jalons de la route suivie par les essaims de Sébil chassés de notre contrée par l'accroissement de la population et l'assèchement du pays.

Les (burins) mèches à percer si spéciales, dont la fabrication est tellement particulière, ont toujours été recueillies avec des outillages microlithiques : M. Octobon les signale dans l'Afrique du Nord, en Mauritanie, en Espagne, en Belgique, à Montbani, M. H. Breuil au Sahara (Tabelbalat), en Espagne, en Angleterre, en Écosse; M. Deffontaines en a recueilli en Lorraine et en Haute-Vienne, M. le comte de Saint-Périer dans la région de Mantes. Elles sont pour nous la preuve la plus convaincante de la parenté étroite de ces industries. Comme le dit M. H. Breuil, «cette forme est beaucoup trop spéciale et, en apparence, trop insignifiante pour que sa répartition puisse être due à un phénomène de convergence, il faut donc admettre que l'une au moins des industries tardenoisiennes, qui s'étend du Sahara central à l'Écosse, indique par sa répartition un mouvement migrateur» (*Anthropologie,* t. XXXI, n^os 3 et 4, p. 351).

Des coquillages — différents suivant les pays — accompagnent très souvent ces industries : à Sébil, ce sont des moules fluviatiles; dans le Sud Tunisien et l'Afrique du Nord, ce sont des escargots, que l'on rencontre encore à Valle, à Castillo (Santander), en Portugal, au Mas-d'Azil, en Savoie, au Vercors, etc.

On a signalé entre toutes ces industries à outillage microlithique des différences portant plutôt sur l'absence ou la présence de certains outils : trapèzes, triangles, etc., que sur l'ensemble qui est toujours plus ou moins le même. «On constate, dit l'abbé Breuil, la complexité de ces outillages, en même temps que l'on remarque leur continuité et leur identité d'un point à l'autre[1].»

Avec son mobilier de plus en plus complet au fur et à mesure que l'on approche de sa fin, le III^e niveau de Sébil n'est-il pas, dans ses diverses stations, le reflet de ces différences et de cette identité? Ne correspond-il pas à «la succession chronologique de ces industries à petit outillage» qu'admet l'abbé Breuil pour les régions occidentales de l'Europe?

[1] H. Breuil, *Les subdivisions du paléolithique supérieur et leur signification* (Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, Genève 1912).

En tenant compte des modifications et des emprunts qui auront pu être apportés en cours de route, nous pensons que chaque essaim quittant la ruche emportait avec lui la civilisation sébilienne au point où elle en était arrivée au moment du départ : ainsi, Hélouan, avec ses triangles allongés, ses pièces mi-trapézoïdales-mi-triangulaires, correspondrait au n° 26 de Sébil; Ras Beyrout (Syrie), avec ses pointes de flèches primitives à petites encoches basilaires (flèche unilatérale), viendrait du n° 5, et ainsi de suite.

Notre hypothèse explique facilement ces différences, dont nous avons parlé plus haut et qui autrement paraissent bien difficiles à interpréter.

Si l'on considère l'ensemble de l'industrie de notre IIIe niveau, on est frappé de la supériorité que pouvait avoir sur les autres la race en possession d'un tel armement de guerre (tranchant)[1], de chasse (pointe). Son outillage, d'une perfection inconnue jusque-là, lui permettait de subvenir à sa nourriture, et d'attaquer avec beaucoup de chance de succès les tribus qui auraient eu l'intention de leur barrer le passage; étant d'une grande légèreté et d'encombrement nul, il pouvait permettre l'avance rapide d'une tribu même à l'intérieur et au nord de l'Afrique dont les régions, actuellement désertiques, étaient alors probablement sous le régime des steppes.

M. l'abbé Breuil pense que «ni le terme de Tardenoisien, ni le terme d'Azilien ne sont assez compréhensifs pour comprendre la totalité de ces petites industries, que l'on arrivera sans doute à distinguer assez nettement les unes des autres.

«Mais qu'il soit question de l'Azilien, du Tardenoisien ou des termes intermédiaires qui les unissent, nous sommes toujours dans la nécessité de chercher au Sud, vers un point quelconque du bassin méditerranéen, l'origine de ces petites industries[2].»

Sébil n'est-il pas vraisemblablement le berceau et le point de départ de cette civilisation?

Le Sébilien n'est-il pas le terme qui engloberait la totalité de ces industries?

Le sol de l'Égypte, dont la fertilité attira depuis les époques énéolithiques tant de peuples envahisseurs, ce sol où est née l'histoire, fut, à notre avis,

[1] Les Égyptiens ensevelissaient leurs guerriers avec leurs armes de combat (tranchant).

[2] *Les subdivisions du paléolithique supérieur et leur signification*, p. 223. Mémoire auquel nous avons emprunté la série de références concernant ces industries (voir plus haut, p. 72 et 73).

aux temps nébuleux de la préhistoire, le berceau d'une race qui étendit son influence sur une grande partie de l'ancien continent; et Sébil serait le creuset d'une civilisation qui sema en Afrique, en Europe et peut-être en Asie, les premières bases des industries qui sont à l'aurore des civilisations des temps modernes.

Ed. Vignard.

Kom Ombo, le 23 juillet 1922.

# LES ASSEMBLAGES

## DANS LA TECHNIQUE ÉGYPTIENNE

ET

## LE SENS ORIGINEL DU MOT *MENKH*

PAR

M. HENRI LALLEMAND.

Le mot 𓏠𓐍𓍑, d'un usage si courant dans les textes, présente, dans les traductions, deux particularités remarquables : c'est, d'abord, qu'il est interprété généralement avec beaucoup de vague et d'imprécision, malgré son emploi très fréquent; c'est, ensuite, qu'il est rendu par des termes très abstraits, alors que son déterminatif spécial, 𓍑, est un objet bien caractéristique et bien défini.

Or, il se trouve que ce mot *menkh* est employé avec un sens technique en menuiserie, en ébénisterie, en charpenterie, et même en joaillerie. Il est donc intéressant de rechercher si ce mot n'exprime pas un objet ou une action qui soient communs à ces diverses techniques et s'il n'est pas possible de trouver, pour le traduire au sens propre, un mot concret, également applicable à tous les cas.

Ce sens initial une fois trouvé et précisé, il sera facile de montrer que les emplois métaphoriques du mot sont, dans le plus grand nombre des exemples, bien moins abstraits qu'on le croit ordinairement, surtout dans la langue la plus ancienne.

C'est d'ailleurs au point de départ de la métaphore et aux débuts de son évolution que je bornerai ce travail, laissant à d'autres le soin d'en poursuivre l'étude jusqu'aux derniers temps de la littérature égyptienne.

Mon maître, M. Victor Loret, après avoir étudié la question et réuni un grand nombre d'exemples d'emplois de la racine *menkh*, est arrivé à la conclusion que cette racine a eu, en effet, un sens bien déterminé et concret. Il

a bien voulu me signaler le sujet, et, avec la plus grande amabilité, mettre à ma disposition sa science dévouée, ses propres documents et sa riche bibliothèque. Qu'il me soit permis de lui en adresser ici mes plus vifs remerciements.

I

Lorsqu'on examine en détail un travail de menuiserie de l'Égypte ancienne, un sarcophage, par exemple, dont on a tant retrouvé d'exemplaires dans les tombeaux, on est frappé à la fois par le soin avec lequel les différentes pièces sont assemblées, et par l'ingéniosité des moyens mis en œuvre pour réaliser de si parfaits assemblages. De nos jours, ébénistes et menuisiers réalisent des chefs-d'œuvre; mais ils ont à leur disposition des outils très perfectionnés, des colles spéciales, des clous, des vis de toutes sortes; ils ont aussi des procédés qui sont le résultat de nombreux siècles d'expérience. Les menuisiers de l'Égypte ancienne, au contraire, devaient suppléer à la pauvreté et à l'imperfection de leur outillage, par leur ingéniosité et leur talent professionnel. Et nous constatons qu'ils y ont réussi, puisque leurs ouvrages sont restés intacts jusqu'à nos jours.

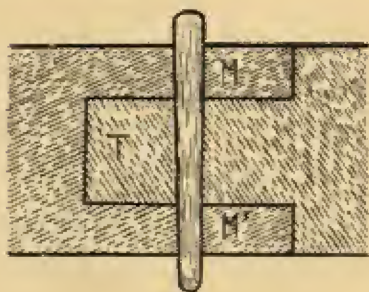


Fig. 1.

Le très intéressant travail de M. Lacau[1], auquel nous nous reportons ici, est extrêmement riche en la matière.

C'est dans cet ouvrage qu'ont été puisées les références qui suivent, ainsi que les figures 2 à 6 concernant les assemblages de menuiserie.

Pour la clarté de cette étude, nous fixerons ainsi qu'il suit le sens des mots techniques *clavette* et *clé*, qui reviendront plusieurs fois au cours de l'exposé.

Les *clavettes* (fig. 1) sont de petites pièces de bois taillé, qui s'engagent dans des trous ménagés dans les morceaux à assembler, et servent notamment à retenir un tenon T dans sa mortaise MM'.

[1] P. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, Caire, 1904 (*Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*).

La *clé* peut se définir : un morceau de bois libre, entrant pour moitié dans les mortaises de deux pièces à assembler, souvent retenu par des clavettes, et qui empêche les deux pièces de se séparer (fig. 2).

Fig. 2.

Dans une première série, qui groupe les assemblages exécutés au moyen d'un intermédiaire en bois, nous pouvons ranger les quatre procédés suivants :

1° Assemblage par chevilles. — C'est le plus simple, comme aussi le plus employé. Il servait notamment à réunir des pièces de bois irrégulières ou de petites dimensions (fig. 3), ou encore à fixer des tasseaux à une pièce de menuiserie, par exemple, un couvercle de sarcophage[1].

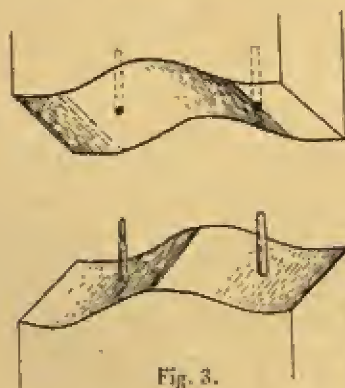


Fig. 3.

2° Assemblage par clé à clavettes. — Nous avons défini plus haut la clé à clavettes (fig. 2)[2].

3° Queue d'aronde et clavettes. — Une clé, taillée en queue d'aronde, est fixée par une clavette à une pièce de bois. Son extrémité en queue d'aronde pénètre dans un évidement d'une seconde pièce; puis elle glisse de cet évidement dans une autre cavité, évidée elle-même exactement en forme de queue d'aronde. Une clavette fixe la clé dans ce second évidement. Cet assemblage est compliqué et, d'ailleurs, rare (fig. 4)[3].

4° Assemblage par tenons et mortaises. — C'est là un procédé très employé dans l'ancienne Égypte, et actuellement encore, parce qu'il est pratique et solide[4].

[1] P. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, I, p. 3, 4, 9, 13, 26, 29, 30, 36, 62, 65, 74, 76, 88, 95, 107, 122, 135, 161, 169; II, p. 9, 93.

[2] P. Lacau, *op. cit.*, I, p. 22, 39, 76, 83, 115, 135, 139, 163, 164, 200; II, p. 87.

[3] P. Lacau, *op. cit.*, I, p. 122, 200.

[4] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour, mars-juin 1894*, Vienne, 1895, p. 82; p. 48, fig. 108. — P. Lacau, *op. cit.*, II, p. 64.

Une seconde série, comprenant les assemblages faits au moyen d'un lien, groupe des procédés extrêmement curieux et originaux. Ils étaient très employés et donnaient probablement satisfaction, puisque les charpentiers navals les utilisaient dans la construction des barques, construction délicate et qui nécessite des assemblages d'une étanchéité et d'une solidité parfaites.



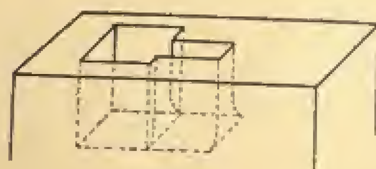


Fig. 4.

1° Assemblage au moyen d'un lien de cuir. — Ce mode semble être le plus ancien en date : l'ouvrier menuisier a creusé dans une pièce de bois A deux couloirs obliques qui se rejoignent au cœur du bois; dans une seconde pièce B, il creuse également deux couloirs obliques, qui traversent le bois de part en part (fig. 5); un lien est ensuite passé plusieurs fois à travers les quatre couloirs, serré, et enfin noué solidement[1].

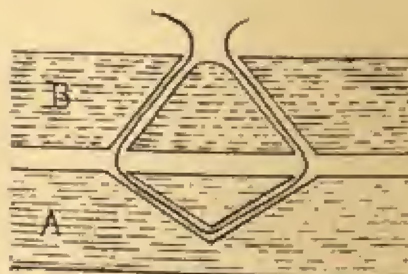



Fig. 5.

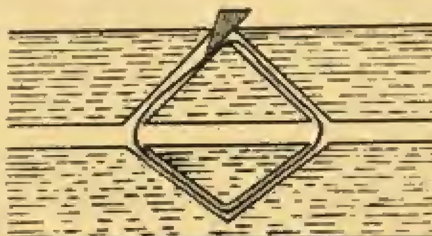
2° Assemblage au moyen d'un lien, avec bouchage de l'orifice. — C'est un perfectionnement du précédent mode. La différence consiste dans ce seul fait qu'une cheville de bois est forcée à l'entrée des couloirs; le but était probablement de protéger le lien de l'assemblage ainsi que le nœud qu'il formait (fig. 6)[2].

L'ouvrage de M. Lacau nous montre aussi des exemples dans lesquels les liens sont, non des lanières de cuir, mais des bandes de cuivre[3], des faisceaux de fils de cuivre[4], ou des faisceaux de cordes à boyaux[5].

Ce mode d'assemblage n'est plus employé, aujourd'hui, pour des raisons faciles à deviner : les procédés modernes sont plus simples, à la fois, et plus

[1] P. Lacau, I, p. 22, 27, 35, 166, 199.
[2] *Ibid.*, I, p. 4, 13, 16, 19, 22, 23, 30, 33, 34, 198; II, p. 76, 96, 128, 136.
[3] P. Lacau, II, p. 37, 63, 64, 70, 91, 92.
[4] *Ibid.*, I, p. 74.
[5] *Ibid.*, I, p. 164, 221; II, p. 134.

perfectionnés; ils répondent mieux aux besoins. Mais ce système, qui consistait à *coudre*, en quelque sorte, deux pièces de bois, n'en est pas moins remarquable et devait rendre de grands services.


Fig. 6.

D'autres procédés sont encore présentés par M. Lacau, et notamment des assemblages d'angles dont certains sont particulièrement ingénieux. Tous font honneur à l'esprit inventif des menuisiers égyptiens qui les ont conçus, et à l'habileté de ceux qui les ont exécutés.

## II

Pour construire leurs barques, les Égyptiens se servaient de planches, assemblées de différentes manières, soit par tenons et mortaises, soit au moyen d'un intermédiaire en bois, soit au moyen de ligatures. Ils usaient donc des mêmes procédés que pour assembler tous leurs ouvrages de bois.

Ils avaient d'autant plus besoin de recourir aux assemblages qu'ils manquaient de grandes planches, surtout s'ils employaient les bois provenant d'essences indigènes : les arbres qui poussent en Égypte sont parfois de grande taille, mais noueux et contournés. On n'en peut tirer que des planches courtes. Il fallait donc aux menuisiers égyptiens des procédés pour obvier à cet inconvénient, et, comme le dit plaisamment M. Erman, «avec de petites planches, en faire des grandes[1]».

L'emploi du tenon et de la mortaise est d'abord prouvé par des barques découvertes par M. J. de Morgan au cours des fouilles de Dahchour. Nous trouvons, dans la relation de ces fouilles[2] : «3 barques de 10 mètres... pas d'armatures intérieures, mais les diverses planches sont assujetties les unes aux autres au moyen de tenons entrant dans des mortaises». Voilà un renseignement précis, fourni par un document irréfutable, et sur lequel des précisions sont encore données par M. G. Reisner[3], qui, sous le n° 4925, «Barque

[1] *Aegypten und ägyptisches Leben im Altertum*, p. 603.

[2] J. de Morgan, *op. cit.*, p. 82.

[3] G. A. Reisner, *Models of ships and boats*, dans le *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, Caire, 1913, p. 83.

pour les morts», décrit la coque d'un de ces mêmes bateaux. Je résume cette description comme suit : une poutre centrale, composée de trois pièces jointes bout à bout au moyen de tenons en queue d'aronde; de cette poutre, et parallèlement, partent des rangées de planches irrégulières jointes ensemble également au moyen de tenons en queue d'aronde. Les lisses sont formées de quatre pièces liées à la poutre centrale par des tenons en queue d'aronde et des assemblages à clés. Les creux qui se trouvent au sommet de la lisse sont généralement des mortaises d'assemblages à clés. Quant aux pièces qui constituent la lisse, elles sont jointes bout à bout par des clés ou des liens de cuir ou de métal.

D'autre part, des renseignements sont encore fournis par un bas-relief du tombeau de Ti[1], qui date de la V^e dynastie; ce bas-relief représente une barque en bois, en voie d'achèvement. Une dizaine d'ouvriers y travaillent. Six d'entre eux sont précisément occupés à ajouter une planche, et il est aisé de voir les tenons qui serviront à assujettir solidement cette planche à la précédente. Deux travailleurs frappent à coups redoublés sur la pièce de bois, au moyen de masses, dans le but évident de faire entrer de force les tenons dans les mortaises. D'autres ouvriers aplanissent les parois à l'herminette. Un autre, enfin, est fort occupé à une opération qui consiste à frapper, au moyen d'un marteau en forme de massue, sur un outil en partie masqué par la main de l'ouvrier. Cet outil est un bédane, ou ciseau à mortaiser, et l'ouvrier est justement en train de préparer des mortaises dans le bois.

Mais le procédé le plus curieux, à coup sûr, c'est l'assemblage par ligature — on pourrait dire par *couture* — que les charpentiers navals égyptiens employaient, tel qu'il est décrit plus haut (fig. 5 et 6). C'est probablement à ce procédé que l'historien grec Hérodote fait allusion quand il décrit la façon dont on construisait les barques en Égypte (II, 96). Les bateaux ainsi construits étaient littéralement *cousus*, et d'ailleurs il semble que les Égyptiens n'aient pas été les seuls à se servir de semblables embarcations : nous pouvons en rapprocher les πλοῖα ῥαπτά de Strabon[2], faits de peaux cousues ensemble, et aussi certains *bateaux cousus* dont il est fait mention dans le périple de la mer

[1] G. Steindorff, *Das Grab des Ti*, Leipzig, 1913, pl. 120.

[2] Strabon, 308 (lib. VII, cap. 4, § 1, éd. C. Müller et F. Dübner).

Érythrée[1]; de nombreux voyageurs, Marco Polo, les Gemelli Carreri, sir B. Frere, Friar Odoric, s'accordent pour dire que ces bateaux sont assemblés uniquement au moyen de chevilles de bois, et de sortes de ficelles en bourre de noix de coco; la raison qu'ils donnent de l'absence de clous est la pénurie du fer.

En menuiserie, en charpenterie et en ébénisterie on retrouve le même souci de réaliser des assemblages solides et durables. La première partie de ce travail ayant exposé les procédés employés pour assembler les pièces des sarcophages, nous n'y reviendrons pas. Nous ajouterons seulement que ces procédés n'étaient pas particuliers aux sarcophages, mais s'appliquaient à tous les objets de menuiserie : coffres et coffrets, caisses de toutes sortes.

En charpenterie, l'assemblage par tenon et mortaise était communément employé; les travaux de charpente exécutés dans les tombeaux nous en ont conservé la preuve. D'autre part, nous voyons dans un bas-relief du tombeau de Ti une scène représentant deux charpentiers assis sur un demi-tronc d'arbre, et occupés à pratiquer des mortaises dans cette pièce[2]. Les mortaises sont même représentées, mais en plan, conformément à l'habitude égyptienne.

En ébénisterie enfin, de nombreux témoignages prouvent combien l'assemblage, par tenon et mortaise surtout, était fréquemment employé. Dans le même tombeau de Ti, une scène représente un ébéniste sciant une pièce de bois[3]; un autre, placé derrière le premier, mortaise une autre pièce de bois. Dans les *Denkmäler* de Lepsius, nous avons également une scène d'ébénisterie[4] : deux ouvriers fabriquent un lit. L'un d'eux frappe à grands coups de maillet sur un ciseau, pour préparer des mortaises qui recevront les tenons d'une autre pièce. Citons enfin une scène très intéressante qui montre des ébénistes en plein travail : c'est une scène tirée des bas-reliefs de la «*Tombe des Graveurs*» à Thèbes[5] : «*Les menuisiers.* Une équipe confectionne le catafalque où reposera la momie. . . Deux ajusteurs disposent les amulettes autour du catafalque, où ils emmortaisent leurs tenons, en soulevant les barres horizontales, et en les y insérant au moyen d'un ciseau à froid.»

[1] W. H. Schoff, *The Periplus of Erythrean sea*, Longmans and Co., New-York, 1912, p. 154, n. 36.

[2] G. Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. 120.

[3] *Ibid.*, pl. 133.

[4] R. Lepsius, *Denkmäler*, Ergänzungsband, pl. XIX (Gizeh, Grab 27).

[5] *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, t. V, *Tombe des Graveurs*, pl. II et p. 557.

Bien qu'il semble, à première vue, qu'aucun lien direct n'existe entre la menniserie et la joaillerie, nous aborderons — très sommairement — l'étude de la technique de la bijouterie au point de vue spécial de l'assemblage. Les Égyptiens employaient en effet le même mot *menkh* pour désigner, surtout sur les bas-reliefs, le travail de l'orfèvre et celui du menuisier ou du charpentier, et l'emploi du même mot, dans les deux cas, est appelé, nous le verrons plus loin, par le sens intrinsèque de la racine *menkh*.

Une transition naturelle est d'ailleurs fournie par les procédés des bijoutiers égyptiens pour les fermoirs de colliers. L'ouvrage très documenté de M. É. Vernier[1] fournit à ce sujet des renseignements nombreux : nous trouvons notamment des systèmes de fermeture à cheville, à tenon, retenu dans une mortaise par une goupille, ou encore à tenon en T ou en queue d'aronde.

Quant aux colliers proprement dits, ils étaient composés de pièces de forme et de matière variables, enfilées ou suspendues. C'étaient en général des perles faites de métal ou d'une sorte de céramique, percées, et traversées par un fil métallique[2].

La partie la plus curieuse du montage au point de vue technique, est l'arrêt des fils à chacune des extrémités du collier : «les fils retenant tous les éléments, écrit M. Vernier[3], viennent aboutir à des pièces..... Ces pièces portent sur leur épaisseur une série de trous qui reçoivent les fils, et ceux-ci sortent, après avoir traversé la pièce, par un trou unique.»

En bijouterie, par conséquent, nous retrouvons chez l'ouvrier égyptien, comme en menuiserie, le souci de faire des assemblages bien exécutés, solides. Ce qui était nécessaire, dans le travail du bois, devient indispensable dans le travail des matières ou pierres précieuses. On conçoit aisément qu'un collier de perles d'or ou de lapis-lazuli, par exemple, doive être solidement agencé dans toutes ses parties pour ne pas exposer son propriétaire à le perdre.

Un des outils dont, si nous en croyons les bas-reliefs, les menuisiers, charpentiers et ébénistes égyptiens se servaient le plus fréquemment, mérite un examen attentif parce que son usage précis est mal défini, et que cet outil

[1] É. Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, dans les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, Caire, 1907, t. II, p. 86.

[2] *Ibid.*, p. 92.

[3] *Ibid.*, p. 93.

est le déterminatif du mot *menkh*, dont l'étude fera l'objet des 3e et 4e parties de ce travail.

On peut identifier cet outil à l'aide de ses représentations sur les bas-reliefs, où il est figuré, soit comme outil proprement dit, soit comme déterminatif.

Nous trouvons dans un ouvrage de M. Flinders Petrie [1] une reproduction en couleurs de l'outil; le manche est de couleur bistre, qui indique le bois. Il est cerclé de jaune, ce qui permet de supposer qu'au moyen d'un fil de cuivre serré autour du manche de l'outil, on empêchait le bois de se fendre à la percussion. Enfin la lame est peinte en bleu, ce qui indique le fer.

On trouve également à Beni-Hasan [2] une figure qui représente le détail de cet outil : le manche est jaune, ce qui indique encore le bois; mais la lame est coloriée en rouge, ce qui fait supposer qu'elle était en cuivre.

D'autre part M. Erman [3], parlant des outils de menuisier, et notamment du 𓍑, dit qu'un heureux hasard nous a conservé des exemplaires de presque tous ces outils. D'après les représentations qu'il donne du 𓍑, on constate que cet outil se composait d'un manche cylindrique en bois, dans lequel était fixée une tige de fer plate et quadrangulaire, taillée en biseau à son extrémité. Dans certains exemplaires, la lame était retenue au manche au moyen de lanières, probablement en cuir.

Par sa seule forme, on peut identifier cet outil avec le bédane du menuisier, du charpentier, et même du serrurier moderne. Et, si l'outil moderne est mieux fabriqué que l'outil égyptien, la forme n'a pas changé.

L'ouvrier moderne s'en sert pour mortaiser le bois ou le fer. L'ouvrier égyptien en faisait évidemment le même emploi. Nous avons vu, en examinant les bas-reliefs de l'Ancien Empire, les charpentiers navals, une masse dans la main droite, frapper à coups redoublés sur le 𓍑 qu'ils tiennent dans la main gauche. Il est clair que ces ouvriers percent des mortaises dans l'épaisseur du bois.

D'ailleurs, si l'on conservait encore quelques doutes à cet égard, il suffirait, pour les lever, d'examiner certaines représentations du bédane comme déterminatif, et dans lesquelles le signe 𓍑 surmonte précisément un petit cercle

(1) Flinders Petrie, *Medum*, London, 1892, Frontispice, n° 17; cf. pl. XI, registre supérieur, et p. 32, col. 1.

(2) Percy Newberry, *Beni-Hasan*, t. IV, pl. XXV, fig. 67.

(3) A. Erman, *Aegypten*, p. 602.

qui représente le trou fait par l'outil [1]. Dans une autre scène, deux charpentiers pratiquent des mortaises dans un demi-tronc d'arbre; au-dessous du ciseau qu'ils tiennent en main, le sculpteur a figuré, sur la pièce de bois, les mortaises rectangulaires exécutées par les ouvriers [2].

L'impression générale qui se dégage de l'étude des assemblages dans la technique égyptienne est donc une impression de solidité; on devine chez le charpentier, chez l'ébéniste, chez l'orfèvre, le souci, la constante préoccupation de faire œuvre durable, et ils y ont réussi, puisque leurs ouvrages se sont conservés intacts durant des millénaires.

## III

La représentation figurée du bédane, qui est le signe ☥, sert de déterminatif graphique à la racine *menkh*. Ce fait permet de se demander s'il existe un rapport direct entre l'outil en question et le sens primitif de cette racine; autrement dit, la racine *menkh* étant déterminée par un bédane, ne signifie-t-elle pas «*un bédane, un ciseau*» du moins à l'origine, si elle est employée comme substantif; et si elle est employée comme verbe, l'action exprimée par ce verbe n'est-elle pas *l'action exécutée au moyen du bédane*? Il y a là un rapport possible entre le déterminatif et la racine déterminée. Reste à savoir s'il en est bien ainsi en réalité.

Nous avons vu que le bédane servait à percer des trous et plus spécialement des mortaises. Nous avons vu également que le signe ☥ était quelquefois représenté surmontant un trou circulaire, ou un trou de forme rectangulaire, c'est-à-dire une mortaise; ajoutons que dans le tombeau de Mera [3], qui date de l'Ancien Empire, le verbe *uba* «forer, percer», se trouve écrit [hiéroglyphes], c'est-à-dire avec le ciseau pénétrant en partie dans un morceau de bois. L'emploi de l'outil ☥ est donc précisé d'une façon indiscutable.

Or il se trouve qu'on rencontre le substantif *menkh* signifiant «*ciseau, bédane*». A vrai dire, cet emploi est assez rare et ne s'est trouvé que deux ou

[1] G. Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. 120.
[2] *Ibid.*
[3] *Tombeau de Mera*, salle A 13, photogr. Montet.

trois fois jusqu'à présent. M. Loret, dans son Dictionnaire personnel, en a réuni les exemples suivants, par ordre chronologique :

1° Parmi les outils représentés sur un sarcophage du Moyen Empire du Musée du Caire [1] se trouve l'outil accompagné du nom ; remarquons en passant que le mot est au féminin.

2° Dans le tombeau de Séthôsis Ier [2], parmi les outils et ustensiles servant à la cérémonie de l'*Ap-ro,* figure encore le mot , cette fois comme substantif masculin et avec son déterminatif tout déformé.

3° Dans une phrase tirée du Papyrus Sallier II [3], le mot *menkh* semble encore désigner l'outil du menuisier : . M. Maspero traduit cette phrase ainsi : «Le tailleur de pierre cherche du travail — en toute espèce de pierres dures [4]». Mais cette traduction n'est pas satisfaisante, car elle laisse dans l'ombre la préposition qui précède immédiatement *menkh*. Or il semble bien que cette préposition, placée entre un verbe et un substantif, fait de ce verbe un verbe intransitif et de ce substantif un complément indirect; il deviendrait ainsi logique de traduire cette phrase de la façon suivante : «le tailleur de pierre cherche *au moyen de l'outil menkh* — dans toute sorte de matière dure», le verbe *chercher* ayant ici le sens de *fouiller*. Il est prudent toutefois de ne pas trop faire fonds sur cet exemple, la traduction restant imprécise et discutable [5].

Il est néanmoins bien certain, ne serait-ce que par les deux premiers exemples, que le mot *menkh* employé comme substantif, au féminin sous le Moyen Empire, au masculin sous Séthôsis Ier, avait le sens de «*ciseau, bédane*».

Mais il avait aussi, comme substantif également, le sens d'un nom de métier, probablement le sens de *menuisier,* ou de *charpentier*, peut-être même, par extension, le sens général d'*ouvrier en bois*. On trouve, dans le tombeau de Ti [6],

(1) P. Lacau, *op. cit.*, sarcophage n° 28088.

(2) *Le tombeau de Séti Ier*, tome II des *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, partie III, pl. 13.

(3) *Papyrus Sallier II*, pl. V, l. 1.

(4) *Genre épistolaire*, p. 51.

(5) Il faut remarquer, toutefois, que l'absence de — derrière le mot *menkh-it* semble donner au signe la valeur d'un déterminatif figuratif.

(6) G. Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. 133.

une scène qui représente un ouvrier sciant un chevron, et qui porte la légende : « scier au moyen de la scie, par l'ouvrier *menkh* ».

L'emploi de *menkh* comme verbe est infiniment plus fréquent. Nous avons dit, en commençant ce chapitre, que l'action exprimée par ce verbe s'exécutait peut-être au moyen du ciseau, qui est le déterminatif de la racine. Il en est bien ainsi en réalité, à notre avis, quelle que soit la phrase où le mot se rencontre, et lorsqu'il a un sens technique. Nous examinerons des exemples, d'abord dans la charpenterie navale.

1° Champollion décrit ainsi une scène de construction de barque du tombeau de Khnoum-hotep : « Devant le chef sont quatre charpentiers sous la direction d'un surveillant, construisant une barque avec la hache, le maillet, et, vers la poupe, un ouvrier enfonçant une cheville, porte la légende , l'ouvrier, le faiseur[1] ». Nous avons vu que cet ouvrier n'enfonce pas une cheville, mais perce une mortaise, et le mot *menkh* est ici le verbe indiquant l'action de *mortaiser*.

2° Même emploi dans la tombe d'Aba à Deir-el-Gebrâwi[2]. Une des scènes représente la construction des barques. La légende est très mutilée, mais se termine par le mot *menkh*, avec, pour déterminatif, un signe dont la précision ne laisse aucun doute sur le sens du mot. Ce signe représente un homme appuyé sur un genou et frappant sur un ciseau au moyen d'une sorte de massue (fig. 7). Le mot est, de toute évidence, employé comme verbe signifiant « faire l'action de *menkh*, de percer un trou, de mortaiser ».

Fig. 7.

3° Même emploi également dans un bas-relief du tombeau de Ti : dans une scène de construction de barques[3], au-dessus d'ouvriers qui exécutent toujours la même opération, consistant à frapper sur un ciseau au moyen d'une masse, la légende porte : « *mortaiser*, par le charpentier ».

[1] *Notices descriptives*, t. II, p. 399.

[2] N. de G. Davies, *Deir-el-Gebrâwi*, London, 1902, t. II, pl. X.

[3] G. Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. 120.

En matière de menuiserie et d'ébénisterie, on peut également trouver des exemples typiques. Nous voyons, dans les *Denkmäler* de Lepsius[1], une scène qui représente deux artisans en train de fabriquer un lit; celui de gauche frappe à coups de maillet sur un ciseau; la légende porte : « mortaiser un lit par le menuisier ».

Mais toutes ces mortaises, que nous venons de voir percer, étaient destinées à recevoir des tenons, ou des chevilles, ou encore des clés, un intermédiaire quelconque ayant pour but de fixer une autre pièce à la pièce ainsi mortaisée; peut-être même, dans certains cas, les ouvriers, au lieu de mortaises, percent-ils des trous ou des couloirs, pour réaliser l'assemblage par liens que nous avons examiné dans la 1re partie de ce travail (fig. 5 et 6). Quoi qu'il en soit, c'est toujours en vue de la réalisation ultérieure d'un solide assemblage, que l'action *menkh* est exécutée. Nous verrons que ces deux idées de *fixation* et de *solidité* sont restées pour ainsi dire inséparables de la racine *menkh*.

Dans la joaillerie, enfin, nous allons retrouver la même racine *menkh*, également avec un sens technique. Or ici, ce sens technique paraît être assez éloigné du sens que nous venons de rencontrer en charpenterie et en menuiserie. Nous verrons qu'en réalité cette racine est toujours accompagnée dans tous ses emplois, quels qu'ils soient, d'une nuance de sens bien déterminée, et qui fait en quelque sorte partie intégrante de la racine.

Dans la tombe d'Aba à Deir-el-Gebrâwi[2], une même scène représentée deux fois nous montre deux nains tenant un collier; la légende de la scène de gauche est : . Même légende pour une scène analogue représentée dans la tombe d'Aba à Thèbes[3], qui est une réplique de la précédente.

Dans son *Dictionnaire égyptien*, Champollion donne deux exemples du mot *menkh*[4] :

, pour lequel il donne la traduction : « travailleur d'or, orfèvre ». Il indique comme provenance pour cette citation, les *Catacombes de Thèbes*, ce qui signifie, probablement, la tombe d'Aba à Thèbes.

, qu'il traduit par « travailleur d'argent, ouvrier en argenterie ».

(1) Lepsius, *Denkmäler*, Ergänzungsband, pl. XIX (Gizeh, Grab 27).
(2) N. de G. Davies, *Deir-el-Gebrâwi*, t. I, pl. XIII, 2e reg.
(3) *Ibid.*, pl. XXIV.
(4) Champollion, *Dictionn.*, p. 234.

La formule *menkh nub*, prise ainsi isolément, est d'une interprétation délicate; il est difficile d'en tirer parti et d'en donner une explication précise pour l'instant. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Par les quelques exemples qui suivent, nous essaierons de déterminer de façon aussi satisfaisante que possible le sens que la racine *menkh* a pu avoir en joaillerie, et le rapport qui peut exister entre tous les emplois techniques de cette racine en général.

1° Dans le Papyrus de Leyde n° 344, qui date du Moyen Empire[1], nous trouvons la phrase suivante : ..... « maintenant l'or, le lapis-lazuli, l'argent, la turquoise..... sont *menkh* au cou des femmes esclaves ».

2° Dans les *Zaubersprüche für Mutter und Kind* on relève également deux exemples de l'emploi de *menkh* en joaillerie[2] : « dire cette formule sur trois perles, une de lapis-lazuli, une de jaspe, une de malachite, qui sont *menkh* sur un fil de... (?) et suspendues au cou de l'enfant ».

3° Même papyrus[3] : « dire cette formule sur des plaques d'or, des boules d'améthyste, un sceau, un crocodile et une main, qui sont *menkh* sur un fil de... (?), disposés en amulettes, et suspendus au cou de l'enfant. Bon. »

4° Dans le Grand Papyrus Harris 52 b/2, nous trouvons la phrase suivante : « un lapis-lazuli vrai encerclé (?) d'or, *menkh* au moyen de deux fils à un collier, pesant 3 *qad* ».

[1] Alan H. Gardiner, *The admonitions of an Egyptian Sage from a hieratic Papyrus in Leiden*, Leipzig, 1909, p. 31 : papyrus de Leyde n° 344, recto, p. 3, l. 2-3.

[2] A. Erman, *Zaubersprüche*, Berlin, 1901, p. 9 : papyrus n° 3027 du Berliner Museum, recto, I, l. 3-4.

[3] Verso, II, l. 6-7.

5° Enfin, dans *Le Mythe d'Horus* de M. É. Naville[1], qui date de l'époque ptolémaïque, le mot ***menkh*** est encore employé, mais écrit, cette fois, au moyen du seul signe [hiéroglyphe] : [hiéroglyphes] «le scarabée d'or, ***menkh*** sur une torsade d'étoffe rouge, est mis au roi, à son cou».

Il est évident que, dans les cinq exemples qui précèdent, le mot ***menkh*** a, sinon le même sens, du moins des sens tout à fait voisins les uns des autres; dans le 2ᵉ exemple ce sont des perles ***menkh*** sur un fil, dans le 3ᵉ, ce sont des amulettes diverses, dans le 4ᵉ, c'est une pierre fine, et dans le 5ᵉ il est question d'un bijou ***menkh*** sur une torsade; la traduction qui vient tout naturellement à l'esprit, c'est «*monté*»; c'est le terme qui convient le mieux, et qui a en même temps l'avantage de contenir la nuance de sens exprimée par ***menkh;*** cette nuance est assez subtile à dégager, car elle est complexe; elle renferme à la fois une idée *d'assemblage,* de *fixation* d'éléments les uns aux autres, de manière à former un tout, et une idée de *solidité,* destinée à assurer une durée au tout ainsi formé. Le terme *monter,* dans les exemples qui nous occupent, indique bien l'idée de fixation d'éléments ensemble, soit perles, soit bijoux de matière précieuse; il indique également l'idée de solidité et de durée; il est facile de concevoir que le joaillier qui montait des bijoux cherchait tout particulièrement à faire un montage solide, faute de quoi le porteur du bijou était exposé à le perdre en tout ou en partie; et cette perte pouvait être d'importance puisque, par exemple, le texte du Papyrus Harris nous parle d'une pierre précieuse pesant 3 *qad,* c'est-à-dire environ 30 grammes! Et la traduction *monter* peut également s'appliquer aux autres scènes et exemples que nous avons cités plus haut. Les expressions ***menkh nub*** et ***menkh hat,*** notamment, que nous avons rencontrées, et dont nous avions réservé l'interprétation, peuvent également recevoir la même traduction. Le caractère vague des scènes de bijouterie dont il est question permet de considérer qu'elles ne représentent pas une opération déterminée du montage des colliers, mais le montage terminé. Nous proposons donc pour ***menkh nub*** la traduction «monteur d'or» et pour ***menkh hat*** «monteur d'argent».

D'ailleurs il faut remarquer à ce propos que les scènes de bijouterie ne sont

[1] É. Naville, *Le Mythe d'Horus*, pl. XX.

pas en général très variées, et ne représentent pas beaucoup d'opérations différentes; cela tient, on le conçoit aisément, à ce que le travail de joaillerie est tout de finesse et de minutie[1], et le sculpteur était fort embarrassé pour en reproduire les détails sur la pierre; il se bornait à figurer, par exemple, un orfèvre au creuset, ou martelant une feuille de métal, ou, plus simplement encore, il représentait le travail complètement terminé, comme dans la tombe d'Aba.

Quant à l'exemple 1°, la phrase du Papyrus de Leyde, il présente probablement, quant au fond, une sorte d'ellipse en ce sens que les matières précieuses y sont dites *menkh* directement au cou des femmes esclaves, alors que, dans les autres exemples, nous avions toujours un intermédiaire de suspension (fil, torsade d'étoffe); mais cela ne nous empêche nullement de traduire ici encore le mot *menkh* par «monté».

Dès lors, le rapport est aisé à saisir entre *menkh* dans la technique du travail du bois, et *menkh* dans la technique de la joaillerie. Dans un cas, comme dans l'autre, le mot exprime les nuances d'*assemblage*, de *fixation* et de *solidité*.

## IV

La transition entre le sens purement technique de la racine *menkh*, et les sens dérivés et métaphoriques, nous est fournie tout naturellement par son emploi comme adverbe.

Nous en trouvons des exemples très intéressants dans certaines scènes de boucherie de l'Ancien Empire, examinées par M. Montet[2]. L'une de ces scènes représente des conducteurs qui mènent des oryx au sacrifice; elle est particulièrement mouvementée. Laissons la parole à M. Montet : «Le conducteur s'efforce de maintenir toujours droit la tête de l'animal, empoignant d'une main les cornes, de l'autre le museau. Ce n'était pas toujours facile. L'oryx réussissait parfois à se dégager. Il fallait au plus vite lui serrer le cou, saisir les cornes. Trois hommes n'étaient pas de trop pour en venir à bout. Pendant

[1] Cf. É. Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, p. 61.

[2] P. Montet, *Les scènes de boucherie dans les tombes de l'Ancien Empire*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. VII, p. 51.

la lutte, ils s'adressent quelques exhortations : « tire fort », ou bien « tiens-le bien »[1]. »

On voit que c'est sous la forme d'une locution, , que notre mot est employé comme adverbe. Quant au sens, il n'est pas douteux, et l'explication, donnée par M. Montet, de cette intéressante légende prouve clairement que signifie ici *solidement* et non autre chose.

Une autre scène représente deux bouchers occupés à dépecer un bœuf pièce par pièce : « Au moment de trancher la jambe de devant, le boucher s'adresse à son aide et lui recommande de tirer fortement et de tenir bon : « tiens solidement »[2] ». Là encore le sens de l'adverbe est tellement net et précis qu'il n'y a pas de place pour la discussion.

Enfin, dans le tombeau de Ptah-hotep[3], une scène représente un boucher qui tient ferme la patte d'un bœuf tué. On lui dit : . Il répond : « tire fort — je tiens solidement ».

Ces trois exemples sont absolument typiques. Ils établissent de façon certaine la nuance exprimée par la locution adverbiale , c'est-à-dire une nuance de *solidité*.

Mais la racine *menkh* est également employée, et c'est le cas le plus fréquent, surtout pendant le Nouvel Empire, avec un sens purement métaphorique. Il nous faut donc rechercher, à l'aide d'exemples choisis à des époques différentes, s'il existe un rapport direct entre le sens technique de la racine qui nous occupe, et son sens métaphorique et abstrait.

Voici quelques exemples :

1° [4] « fixer durablement cette mission par écrit, et reproduire à de nombreux exemplaires ».

2° Un avertissement de *Hapi-djefa* à son [5] : « je t'ai solidement pourvu en champs, personnel, troupeaux ».

3° « Le dieu lui accorde de grands Nils (inondations) pour multiplier les récoltes dans cette terre, pour enrichir les offrandes, et

[1] M. Montet renvoie, pour cet exemple, à L., *D.*, II, 71 *b*.

[2] P. Montet, *op. cit.*, p. 59.

[3] *Ptah-hotep*, pl. 34 (édit. Paget-Pirie).

[4] R. Weill, *Décrets royaux*, p. 82.

[5] *Siut*, pl. VI, col. 271.

[1] pour établir solidement les animaux qu'il a créés et les hommes qui sont sortis de son œil ».

4° [2] « qu'elles sont solides, tes décisions, ô maître d'éternité! ».

Dans le premier exemple il est question de faire un compte rendu par écrit; il est clair qu'on veut ainsi fixer de façon durable la mission dont il est parlé : les paroles s'envolent, les écrits restent, dit un proverbe français.

Dans le second exemple, la racine *menkh* a presque un sens juridique, en conservant néanmoins toute sa vigueur : le personnage qui parle rappelle à son *hem-ka* qu'il l'a fait bien et dûment propriétaire de champs, d'esclaves, de troupeaux, qu'il l'en a nanti, qu'il lui en a assuré de façon légale, entière, indiscutable, la pleine propriété, et cela de façon d'aurant plus durable que les biens donnés aux *hem-ka* devenaient héréditaires.

Le troisième, comme le quatrième exemple, présentent encore deux emplois de la même racine sous la forme du verbe factitif . La même nuance de sens s'y retrouve encore.

Un dernier exemple enfin, tout à fait particulier et intéressant, retiendra notre attention. C'est la phrase suivante : [3] « *menkh* de cœur envers celui qui lui a donné une position solidement assurée ».

Outre le joli rythme de cette phrase, dans laquelle l'allitération produit le plus heureux effet, la répétition de la même racine, au point de vue sémantique, constitue une trouvaille; elle crée une sorte de parallélisme, une réciprocité d'action d'un des personnages vis-à-vis de l'autre. Il s'agit de trouver le terme français le plus propre à traduire exactement l'expression *menkh ab*. En propres termes cela signifie *solide de cœur*, et, suivie de la préposition *n*, cette locution exprime la solidité du cœur *envers* quelqu'un, d'où, *constant, sûr, fidèle, loyal, sur qui on peut compter*.

Tels sont donc les sens métaphoriques que nous proposons pour la racine *menkh*. Jusqu'ici, les auteurs se contentaient de traduire par des termes vagues, des termes passe-partout tels que « parfait, parfaitement, bon, excel-

[1] W. Müller, *Egyptol. Researches*, p. 14.

[2] A. Erman, *Chrestomathie*, p. 74 (texte du règne d'Akh-en-aten).

[3] Thèbes, tombe de , XVIII° dynastie (photographie Montet), stèle du côté nord, ligne 18.

lent, bien», etc. Quant au sens technique, il n'en était point question, ou bien les auteurs proposaient des sens à notre avis erronés.

Le premier en date, Champollion[1], donnait les équivalents suivants : «*formare, dare formam, fingere,* former, donner une forme, travailler». Si tels sont les sens de la racine *menkh,* on ne s'explique pas pourquoi son déterminatif est un bédane, à moins que l'auteur, et c'est probablement le cas, ne considère l'outil ☥ comme un ciseau de sculpteur; nous avons vu qu'il n'en était rien, et qu'il s'agit bien d'un outil de menuisier.

Le *Dictionnaire* de Brugsch[2] consacre à la racine *menkh* un article assez considérable. L'auteur propose, en français, les équivalents suivants : «exécuter un ouvrage, former un ouvrage à l'aide d'instruments». Voilà des sens bien généraux pour une racine dont le déterminatif est parfaitement précis; ou bien il faudrait supposer que le signe ☥ a une portée très générale et synthétise à lui seul la notion d'*instruments quelconques :* il ferait fonction de déterminatif collectif; or, il nous semble beaucoup plus logique d'admettre que le ☥ est un outil bien défini, servant à effectuer un travail également bien défini. Mais ensuite l'auteur passe brusquement du sens de «former un ouvrage à l'aide d'instruments» au sens de «bien travailler»; évidemment, entre le premier sens et le sens de *travailler,* il y a un rapport étroit, mais il est arbitraire d'ajouter l'idée *bien.* Enfin, comme sens tout à fait dérivés, l'auteur propose : «faire de bonnes œuvres, être bienfaisant, généreux», avec l'équivalent grec *εὐεργετέω*, donné en effet par le décret bilingue de Canope, et sur lequel nous reviendrons.

Quant à M. Pierret[3], il commence par où finit le *Dictionnaire* de Brugsch, c'est-à-dire qu'il donne en tout premier lieu l'équivalent grec *εὐεργεσία*; ensuite, il dit que *menkh* a le sens propre de «former, exécuter»; il encourt les mêmes critiques que Champollion.

Enfin, M. A. Erman[4], dans son glossaire, néglige complètement les sens concrets de la racine et se borne à donner les sens abstraits de «récompenser, rétribuer, être excellent».

[1] *Dictionnaire égyptien*, Paris, Firmin Didot, 1841, p. 234.

[2] *Dictionnaire hiéroglyphique et démotique*, Leipzig, 1867, p. 660 et 661.

[3] Pierret, *Vocabulaire hiéroglyphique*, Paris, Vieweg, 1875, p. 214-215.

[4] A. Erman, *Aegyptisches Glossar*, Berlin, Reuther und Reichard, 1904, p. 51.

Il y a longtemps déjà, M. V. Loret, dans un très riche Dictionnaire entièrement écrit de sa main, a découvert pour *menkh* les sens techniques que nous avons proposés, c'est-à-dire, d'abord, l'outil de menuisier, le «bédane»; puis, le nom de l'ouvrier qui s'en sert, et enfin, pour la racine employée verbalement, «percer un trou, mortaiser». Il propose ensuite la gradation suivante : «mortaiser pour faire un assemblage solide, assembler solidement; solide, durable; solide de cœur, fidèle, constant, sûr, digne de confiance».

Nous croyons avoir donné, dans le présent travail, des arguments assez nombreux et probants pour faire admettre cette gradation comme représentant l'histoire du sens de la racine *menkh* dans la langue égyptienne. Ajoutons d'ailleurs que, pour les sens métaphoriques de la racine, nous n'avons ici qu'à peine défriché le chemin, laissant à d'autres, ou même nous réservant plus tard, le soin d'approfondir cet intéressant mais très vaste sujet.

Nous rechercherons enfin si ce mot, avec son sens fondamental, s'est conservé en copte. Les auteurs que nous avons cités admettent, sauf Pierret, que le mot *menkh* s'est conservé dans le mot ⲙⲟⲩⲛⲕ, ou, du moins, ils proposent un rapprochement entre les deux mots : dans le *Dictionnaire* de Brugsch, l'auteur écrit même, en tête de l'article [hiéroglyphes] : «*menkh*, une racine qu'on rencontre très fréquemment, et qui s'est conservée en copte sous la forme ⲙⲟⲩⲛⲕ. . . ». M. Erman, de son côté, n'identifie pas délibérément les deux mots, mais se contente de proposer leur rapprochement : «comparer ⲙⲟⲩⲛⲕ», dit-il prudemment [1].

S'il nous est permis d'émettre un avis sur la question, nous dirons que ce rapprochement ne doit nullement être fait; ces deux mots n'ont entre eux aucun rapport; en se plaçant au point de vue de la phonétique pure, et *a priori*, l'échange du ● égyptien en ⲕ copte est inadmissible. M. Erman lui-même, en tête de sa Grammaire [2], admet pour ● le changement en ϩ : ϧ ou en ϣ, mais ne parle pas d'un changement en ⲕ. M. Sethe [3], d'autre part, admet également le changement de ● en ϩ : ϧ ou en ϣ; il ajoute qu'exceptionnellement le ● peut se changer en ⲕ, mais il s'appuie, dans cette affirmation,

[1] A. Erman, *Aegyptisches Glossar*, p. 51.

[2] A. Erman, *Aegyptische Grammatik*, 3e édit., p. 65, § 111.

[3] K. Sethe, *Das ägyptische Verbum im Altägyptischen, Neuägyptischen und Koptischen*, t. I, p. 153, § 255, 3°.

sur quatre exemples peu convaincants, dont précisément le mot ⲙⲟⲩⲛⲕ lui-même...

Si on se place au point de vue de la sémantique, on constate que d'une part la racine *menkh* signifie «percer un trou, mortaiser, assembler solidement»; d'autre part le mot copte ⲙⲟⲩⲛⲕ signifie «former, façonner, sculpter», et de là viennent probablement les acceptions données par Champollion et Brugsch pour le mot égyptien. Mais comment peut-on admettre comme sens premier d'une racine égyptienne le sens d'un mot copte dont le rapport de filiation avec cette racine n'est même pas prouvé? D'ailleurs, on ne saurait trop s'étonner de la persistance avec laquelle les égyptologues ont tenu à rapprocher *menkh* de ⲙⲟⲩⲛⲕ, mots qui n'ont entre eux aucune analogie de signification, tandis qu'ils ont presque toujours passé sous silence le verbe qui, lui, présente exactement le même sens que le copte ⲙⲟⲩⲛⲕ et en offre, de plus, la transcription littérale.

Il est enfin une donnée dont il nous faut tenir compte : c'est l'équivalent grec de *menkh* dans le Décret de Canope. Cet équivalent, nous l'avons vu dans Brugsch et dans Pierret, c'est *εὐεργεσία*. Or, ce mot grec vient de *εὐεργής*, qui, selon le Dictionnaire de Bailly, signifie : «bien travaillé — au sens matériel (char, navire, vêtements). *Il.*, V, 585; 24, 396; Hés., *O.* 627; *Od.*, XIII, 224, etc.» On peut également rapprocher de ce mot le mot *εὐεργός*, qui, dans Théocrite (10, 43) et dans les *Géoponiques* (2, 46, 1), signifie aussi «bien travaillé». Il est infiniment curieux de constater que cette évolution du mot grec est presque exactement la même que celle du mot égyptien par lequel il est traduit à l'époque ptolémaïque. Le mot *εὐεργής* est en effet employé, avec son sens concret, presque technique, par Homère et Hésiode, les deux plus anciens auteurs grecs connus, de même que *menkh* est employé dans les textes des premières dynasties, et avec un sens analogue. Avec l'action du temps, ces deux mots ont pris, chacun de son côté, une signification de plus en plus abstraite et tellement identique qu'on s'est servi des deux termes, dans le Décret de Canope, pour exprimer la même idée. Ce parallélisme absolu dans l'évolution des deux mots est tout à fait remarquable et méritait d'être signalé.

Sans insister davantage sur les sens métaphoriques de *menkh*, dont l'étude approfondie, étant donné le nombre considérable des exemples, nécessiterait

un mémoire spécial et dépasserait de beaucoup le cadre de ce travail, nous retiendrons ici, comme conclusion, que la racine *menkh* a eu dans la langue égyptienne, soit successivement, soit simultanément, les sens suivants :

1° Sens technique : *ciseau, bédane; menuisier, ouvrier en bois.*

2° Sens verbal : *se servir du bédane, percer un trou, mortaiser; faire un assemblage solide par tenons et mortaises, assembler solidement, monter.*

3° Sens passif : *solidement assemblé, solide.*

4° Sens abstrait : *durable, fidèle, constant, loyal*[1].

H. Lallemand.

Lyon, le 11 juillet 1920.

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, a paru le *Koptisches Handwörterbuch* de W. Spiegelberg (Heidelberg, 1921). Le verbe *menkh* y est rapproché, non pas de ⲙⲟⲩⲛⲕ, mais bien de ⲙⲟⲩⲗϩ : ⲙⲟⲩⲗϧ, *zusammenfügen, verbinden, befestigen* (p. 59). L'identification des deux mots, égyptien et copte, est absolument indiscutable, et le sens originel que nous proposons pour la racine *menkh* vient la confirmer complètement. Nous devons ajouter que M. V. Loret, dans son Dictionnaire manuscrit, avait depuis longtemps fait le même rapprochement que M. Spiegelberg. Mais il ne nous avait pas autorisé à en faire état dans ce travail, se réservant d'en tirer lui-même, à l'occasion, le sujet d'une étude spéciale.

# INSCRIPTION ARABE
# DU KHÂN AL-AḤMAR À BEÏSÂN
# (PALESTINE)

PAR

J. A. JAUSSEN.

La publication d'un document épigraphique provenant de Beïsân ne manque pas d'intérêt au moment où les fouilles, si habilement conduites par M. Fisher, montrent, avec l'évidence la plus claire, l'importance du site de cette ville dans l'antiquité. On peut lire dans la *Revue Biblique*, 1922, p. 111 et seq., l'exposé succinct fait par le Père Vincent des premiers résultats obtenus par les travailleurs infatigables décidés à arracher au sol les secrets de l'histoire et de la civilisation du passé. D'autres communications sur les découvertes plus récentes donneront satisfaction à une curiosité légitime et projetteront un nouveau rayon de lumière sur le rôle historique de cette ville de passage, dans les temps anciens.

L'histoire de Beïsân a été fort bien résumée par le Père Abel, dans la *Revue Biblique*, 1912, p. 409 et seq. L'inscription que nous publions, encore inédite, du moins à notre connaissance[1], apporte une petite contribution à l'histoire de cette localité.

La pierre sur laquelle est gravée l'inscription est coupée en deux, et les deux morceaux, éloignés l'un de l'autre, ont été estampés séparément. La cassure a fait disparaître une ou deux lettres, mais sans porter préjudice au déchiffrement. La seconde ligne d'écriture se prolonge à droite et à gauche dans les

[1] Van Berchem devait avoir connaissance de cette inscription : il en cite quelques mots dans *C. I. A.*, p. 225, mais il ne l'a pas publiée. M. Guy, le sympathique sous-directeur du Département des Antiquités en Palestine, s'est donné la peine de prendre un estampage de cette inscription et a eu l'extrême obligeance de me le communiquer.

oreillettes du cartouche. La lecture de ce texte, en caractères naskhy mamlouk, n'offre aucune difficulté spéciale. Longueur totale de l'estampage, 3 m. 20; largeur, 0 m. 60.



(1) امر بانشا هذا الخان المبارك العبد الفقير الى الله تعالى الراجي عفو ربه سلار ابن عبد الله

(2) الملكي الناصري المنصوري كافل الممالك الاسلامية كافّة اعز الله انصاره واوقفه وحبّسه وسبّله على الصادرات والواردات من الناس جميعهم ابتغاء

(3) لوجه الله تعالى وطلبا رضا الله تعالى تقبل منه هذه الحسنة وذلك في مستهل جمادى الاول سنة ثمان وسبع مائة

(1) A ordonné la construction de ce khân béni le pauvre serviteur d'Allah, qui attend le pardon de son Seigneur, Salâr fils de Abdallah, (2) al-Maliky, an-Nâṣiry, al-Manṣoury, vice-roi de toutes les provinces musulmanes, — qu'Allah fortifie ses auxiliaires! — et il lui a constitué des waqfs et lui a immobilisé et consacré (des biens) sur tous les revenus de tous les habitants, désirant (3) la face d'Allah ta'âla, et demandant l'agrément d'Allah ta'âla : qu'il reçoive de lui ce bienfait. Cela a été au premier jour du premier Djumâda, l'an 708.

*Ligne 1.* — L'expression *al-'abd al-faqir ilā Allah* est bien connue dans les inscriptions : elle dénote les sentiments du serviteur qui reconnaît son indigence et proclame le besoin qu'il a du secours d'Allah.

*Ligne 2.* — Le mot qui suit *islâmiyat* est presque effacé sur l'estampage : les vestiges des lettres apparents permettent de supposer la lecture *kâffatan* ou *bikâffatin* «en totalité». Les trois verbes اوقفه، حبّسه، سبّله se trouvent dans le même ordre dans des actes de waqf publiés dans *C. I. A.*, n° 252. Ils expriment la même idée avec une nuance attachée à la signification radicale de

chaque verbe : *awqafa* «rendre stable, établir un waqf, affecter définitivement un bien à une œuvre pie»; *ḥabbasa* «immobiliser»; *sabbala* «consacrer à une bonne œuvre», verbe dérivé de *sabîl* «chemin et chemin d'Allah» (Goldziher, *Muhammed. Studien*, II, p. 391). Ici le pronom *h* se rapporte à khân auquel sont affectés les biens de la fondation. Ces biens destinés à l'entretien du khân seront pris sur les revenus de tous : على الصادرات والواردات من الناس جميعهم.

Originairement, chez les Arabes, le mot *aṣ-ṣâdirât* signifie les femmes qui montent de la source ou du puits après avoir rempli leurs outres; les *wâridât* sont celles qui descendent à l'eau (Jaussen, *Coutumes des Arabes*, p. 31). Dans l'usage littéraire, الصادرون والواردون désignent les allants et les venants. C'est ainsi qu'il faut traduire cette expression dans l'inscription du sabîl de l'émir Isma'îl (*C. I. A.*, n° 427 : امر ان يشرب منه السادر(*sic*) والوارد «il ordonna que s'y abreuvât celui qui vient et celui qui s'en va, c'est-à-dire tout passant»).

Dans notre inscription, *aṣ-ṣâdirât* désignent apparemment les biens, les valeurs qui sortent du marché, ou mieux, du pays : nous disons les exportations. Les *wâridât* marquent les biens descendant, qui entrent au marché, les importations, au sens le plus large du mot.

Peut-être le décret atteint-il d'autres biens privés, les dépenses et les revenus des particuliers, requérant chaque citoyen de contribuer à l'entretien du khân. Et cette interprétation paraît s'appuyer sur les termes qui suivent : من الناس جميعهم «de tout le monde». Le mot *djamî'him* paraît sûr comme lecture.

*Ligne 3.* — Le mot *riḍa* se trouve à la cassure de la pierre, mais il peut se lire : تقبل منه, expression fréquente en épigraphie arabe : qu'Allah accepte, agrée de lui, de sa main. الحسنة désigne un bienfait : sur les *ḥusna* chez les Arabes, voir *Coutumes...*, p. 77 et seq.

La lecture de la date est certaine : le premier jour de djumâda premier, l'an 708.

Le fondateur du khân est Salâr fils d'Abdallah. Son père ne nous est pas autrement connu. Salâr prend les qualificatifs d'al-Maliky, an-Nâṣiry, al-Manṣoury. Les deux premiers se rapportent à al-Malik an-Nâṣir Moḥammad ibn Qalaoun et le troisième atteste qu'il avait été serviteur de Qalaoun lui-même, appelé as-Sulṭân al-Manṣour, qui régna de 678 à 689 de l'hégire.

En 693, al-Malik an-Nâṣir Moḥammad ibn Qalaoun est intronisé pour la première fois à l'âge de 9 ans. Il reste un an au pouvoir, est ensuite déposé et remplacé par al-ʿÂdel Kutbagha et ensuite par al-Manṣour Ladjîn.

Al-Malik an-Nâṣir Moḥammad est remis sur le trône en 698 et y reste pendant dix ans, jusqu'en 708. A cette date, il démissionne et se retire à Kérak. Al-Malik al-Muẓaffar Baybars le remplace pendant onze mois. Après ce laps de temps al-Malik an-Nâṣir Moḥammad est replacé sur le trône pour la troisième fois et garde le pouvoir jusqu'à sa mort, en 741. Ce long règne fut glorieux pour l'Islam : le Sultan eut à soutenir la lutte contre les Tatars : il conquit l'île d'Arwad et la ville de Malatiya. A l'intérieur du royaume, il laissa de nombreux monuments de son activité, à Jérusalem et à Hébron spécialement. Pour le seconder dans son œuvre, il eut deux émirs remarquables par leur capacité : Salâr et Sandjar. Disons un mot de Salâr, l'auteur de notre inscription.

Reconnaissons tout de suite que le document épigraphique du khân al-Aḥmar n'est pas le seul gravé en Palestine par Salâr : des inscriptions faites par lui sont déjà connues, sinon publiées, à Gaza, à Jérusalem et à Hébron. Dans l'inscription d'Hébron, actuellement en ma possession, datée de l'an 702, Salâr est نائب السلطنة المعظمة «vice-roi du grand saltanat»; ensuite il est nommé comme étant كفيل المالكة الشريفة بالديار المصرية والشامية «gouverneur des provinces illustres dans les districts d'Égypte et de Syrie».

Le terme *nâib* signifie à l'origine, le remplaçant, le substitut d'un vizir ou d'un autre employé. Le mot qui le suit et le détermine lui donne sa signification spécifique : remplaçant d'un gouverneur de province ou de forteresse. Lorsque *nâib* est suivi de *as-salṭanat al-muʿaẓẓamat,* il désigne le représentant du pouvoir royal, en général le vice-roi. De même lorsque *nâib* est suivi de *al-mamâlik aš-šâmiyat,* il s'applique en fait à un vice-roi. Sur l'inscription de son mausolée, au Caire, datée de l'an 703, on lit : sayf ad-dîn, Salâr, vice-roi du grand saltanat, al-Maliky, an-Nâṣiry, al-Manṣoury.

Le titre de كفيل وكافل est ordinairement porté par le vice-roi. D'après une inscription de Majdal près d'ʿAsqalân, datée de l'an 700, Salâr est *kâfil al-mamâlik aš-šâmiyat.* Nous avons vu qu'il portait ce titre dans l'inscription d'Hébron, datée de l'an 702. Et notre inscription le montre comme *kâfil al-mamâlik al-islâmiyat kâffatan.*

Nous savons par l'histoire qu'au second avènement au trône d'al-Malik an-Nâṣir Moḥammad, en 698 Salâr fut nommé نائب السلطنة « vice-roi du saltanat ». A la vice-royauté proprement dite il ajouta le pouvoir presque absolu en Syrie. Et en homme d'État, Salâr avait compris l'importance de Beïsân comme lieu de passage : il y bâtit le khân pour abriter la nuit les nombreuses caravanes qui alimentaient le commerce entre la Syrie et l'Égypte.

J. A. Jaussen, v. p.

Jérusalem, octobre 1922.

## CARTE N° 1.

Carte montrant l'ancienne cuvette occupée par le lac paléolithique :

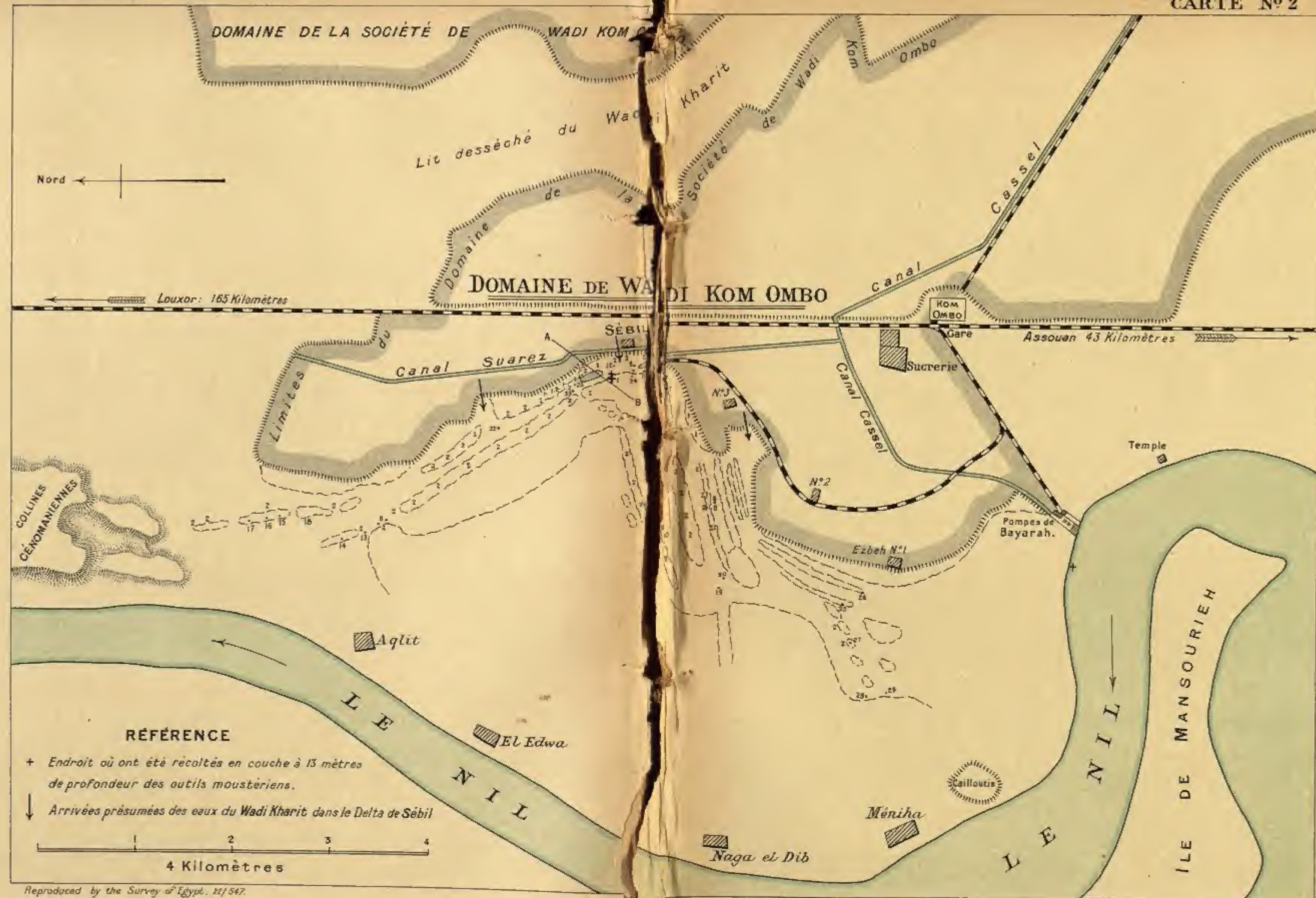
Le Guebel Silsilé en formait le seuil; des collines tertiaires le bordaient au sud et à l'est. Le Nil arrivait du sud; les Wadis Shait et Kharit — affluents maintenant desséchés — venaient de l'est et alimentaient le lac, qui s'étendait aussi sur la rive gauche du Nil.

Le Domaine de la Société de «Wadi Kom Ombo» occupe une grande partie de la cuvette côté Est.

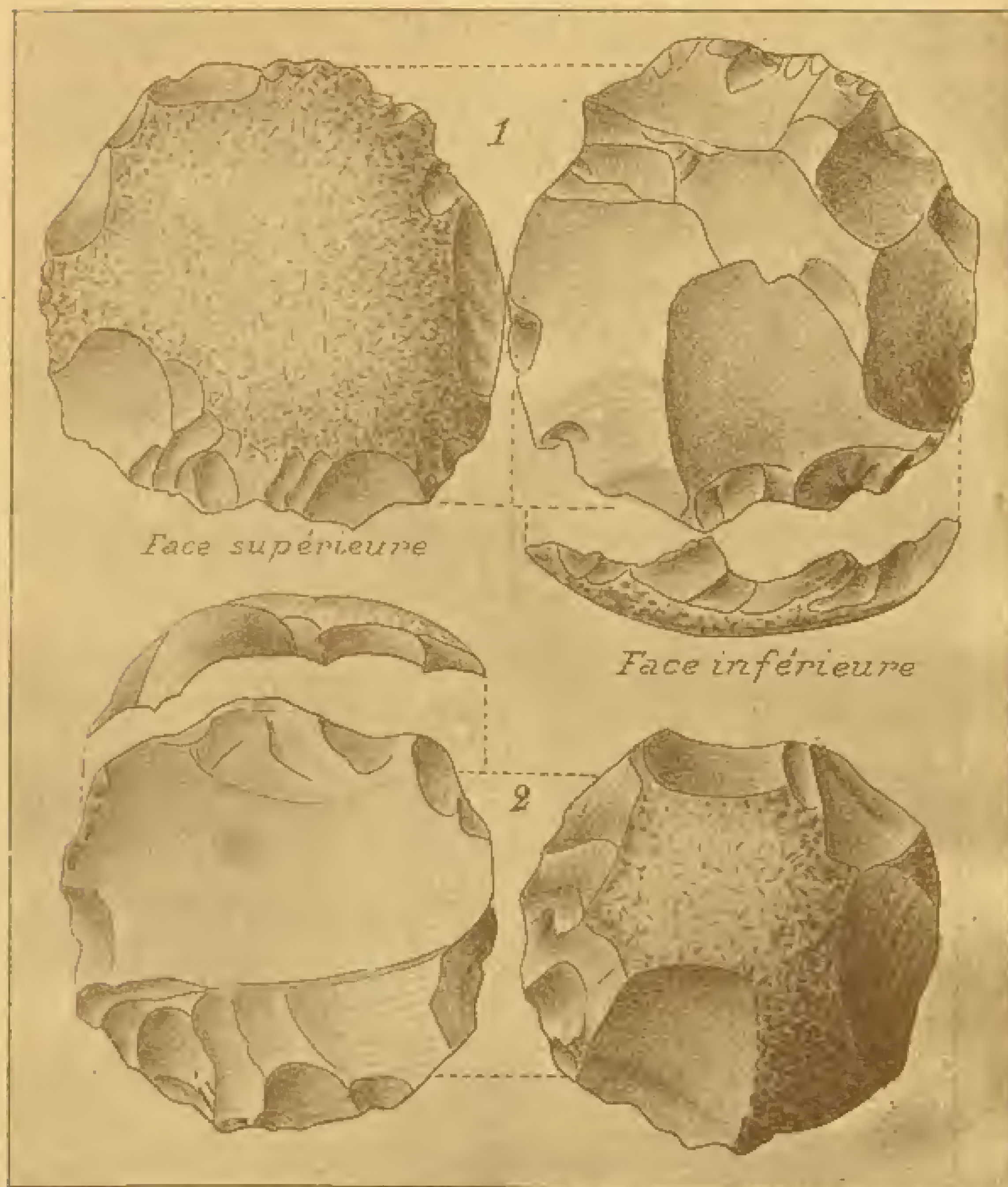


NORD
GUEBEL SILSILE
Lit desséché du Wadi Shaït
DOMAINE DE LA SOCIÉTÉ DE WADI KOM OMBO
Lit desséché du Wadi Kharit
Tourbières
Collines du Burg el Makkasin
RÉGION DE KOM OMBO
(Rive droite du Nil)
Tourbières desséchées (Sabakh)
Collines Tertiaires
LE NIL
LE NIL
Kagoug
Fares
Fetirah
Aklit
Sébil
Menîha
Bayarah
Mansourieh Ile
KOM OMBO
Daraw
Kilomètres 0 5 10 Kilomètres
1 2 3 4 5 6 7 8 9

CARTE N° 2

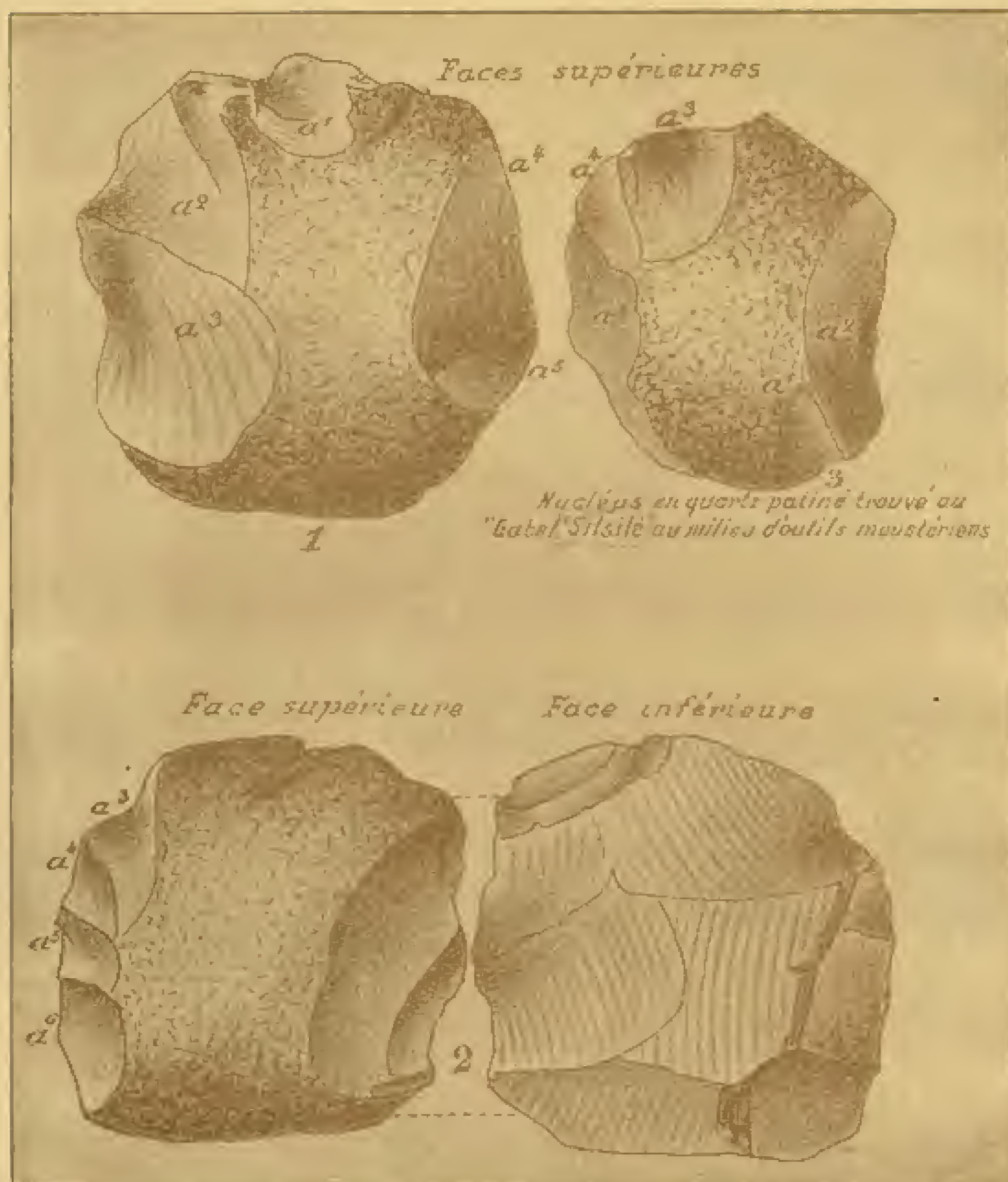



Reproduced by the Survey of Egypt. 21/547.

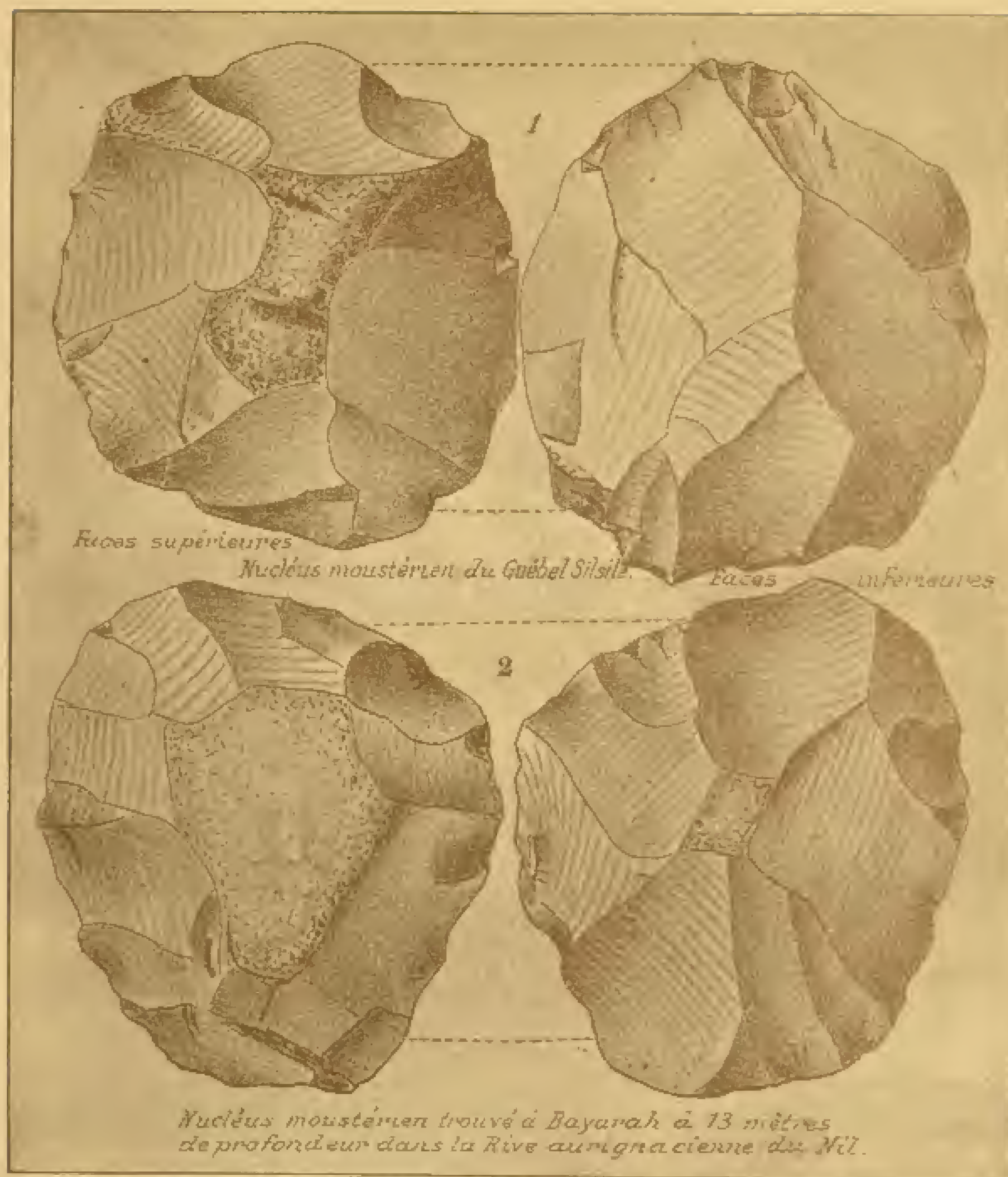



1er niveau : Nucléi à forme moustérienne.

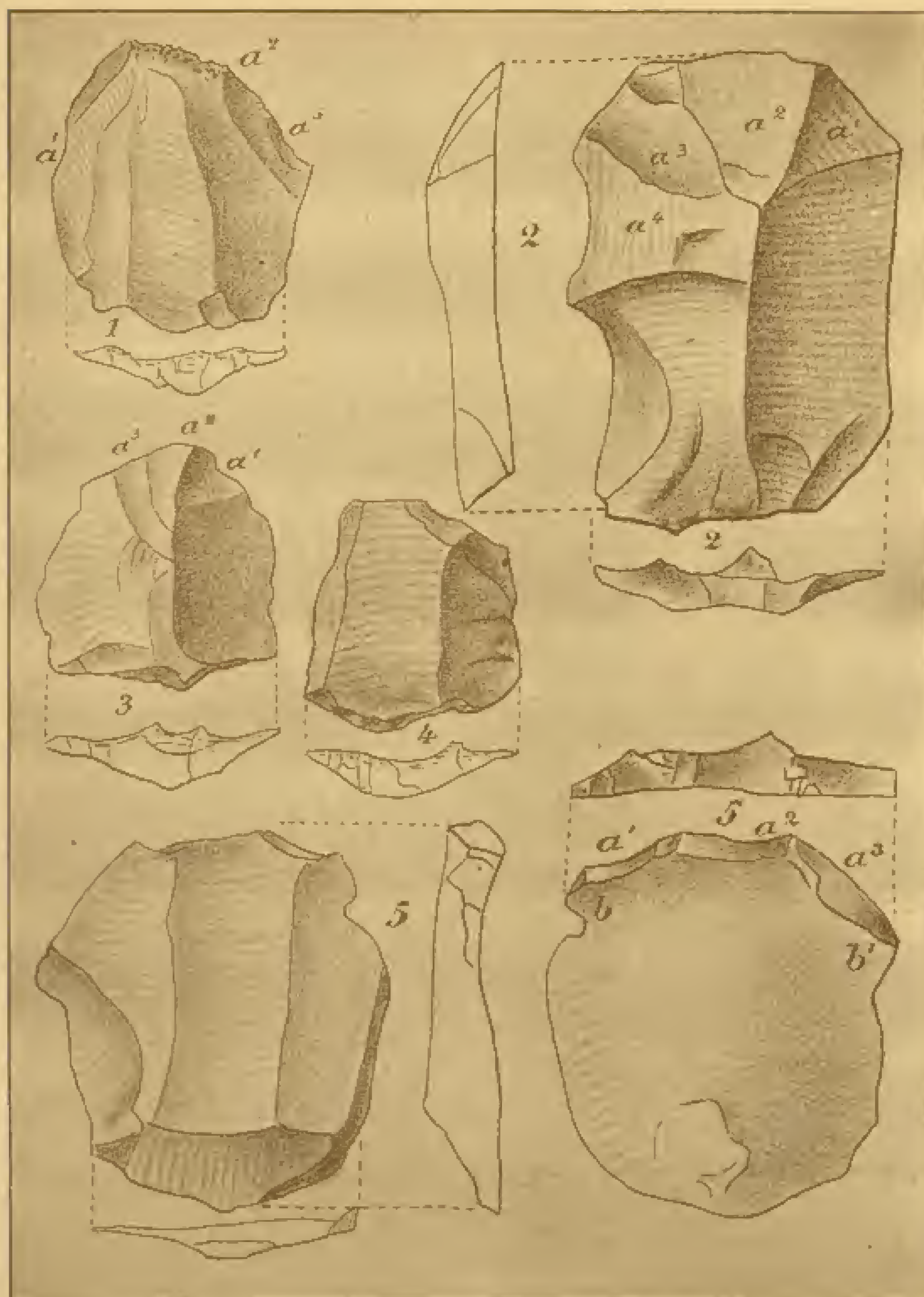
Tous les dessins sont grandeur naturelle, sauf ceux des planches I, II, III, qui ont été réduits de 1/8 environ.



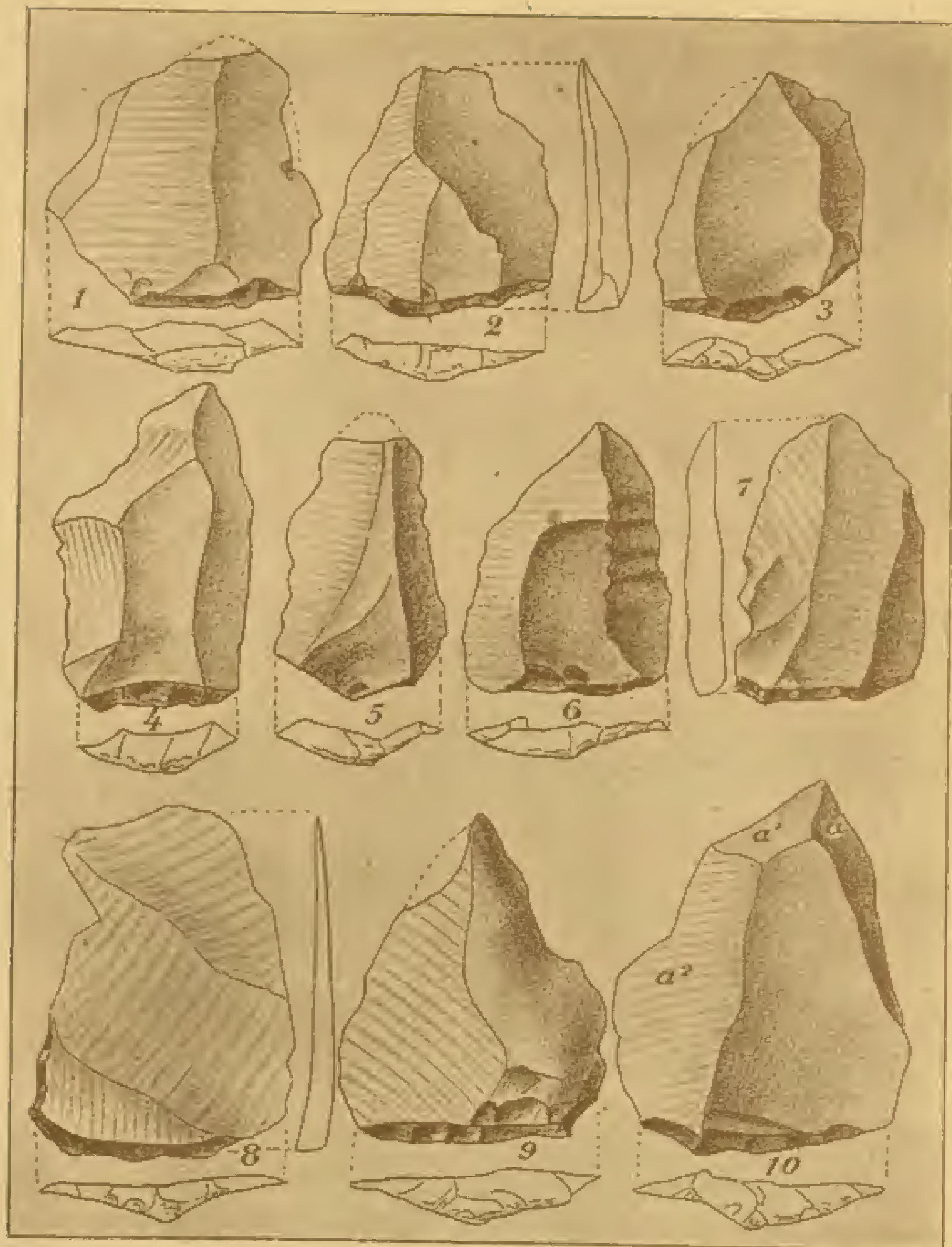

1er niveau : Nucléi à deux talons.



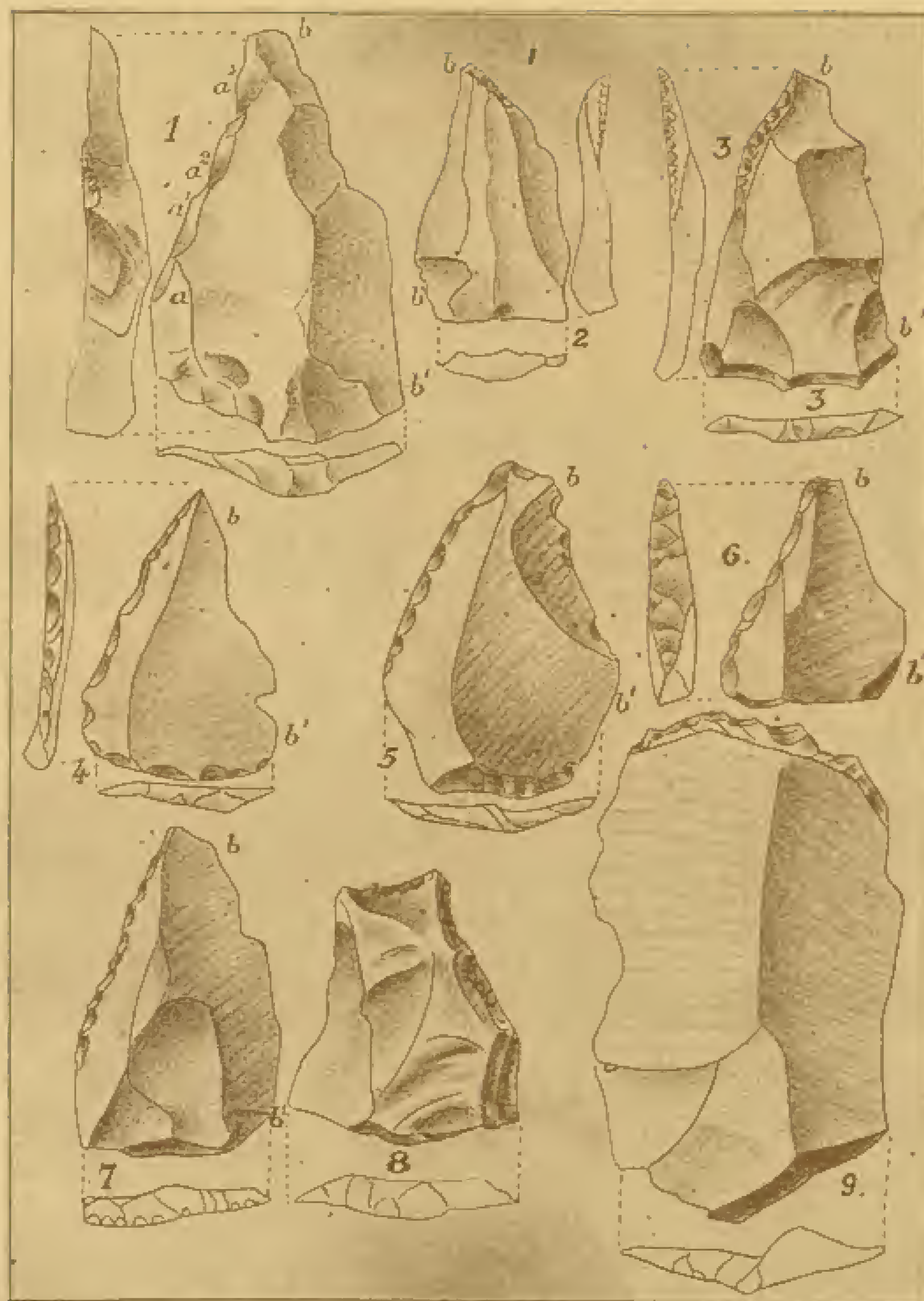

Ressemblances des nucléi moustériens avec ceux du 1er niveau de Sebil.



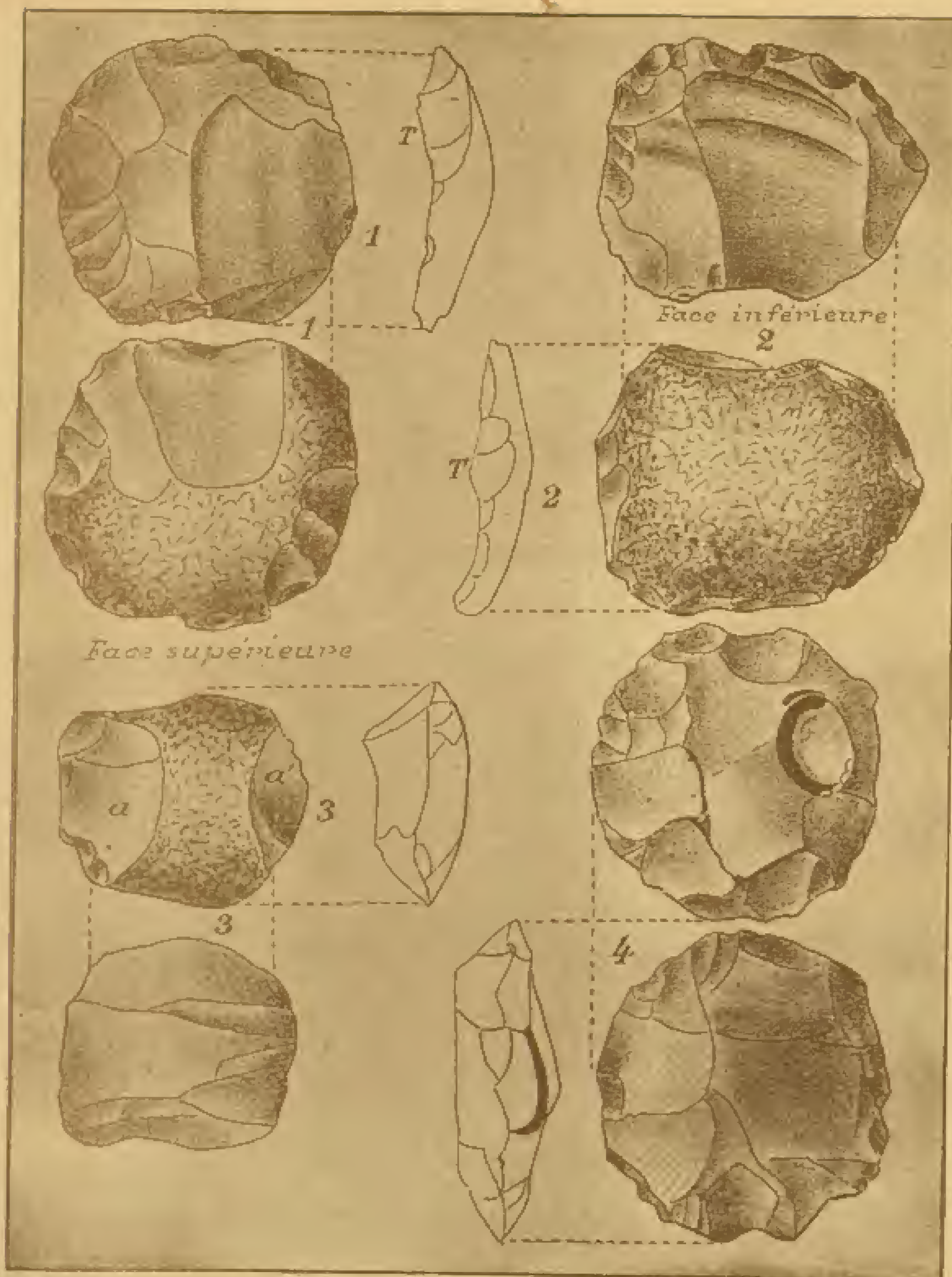

Ier niveau : Éclats genre Levallois.



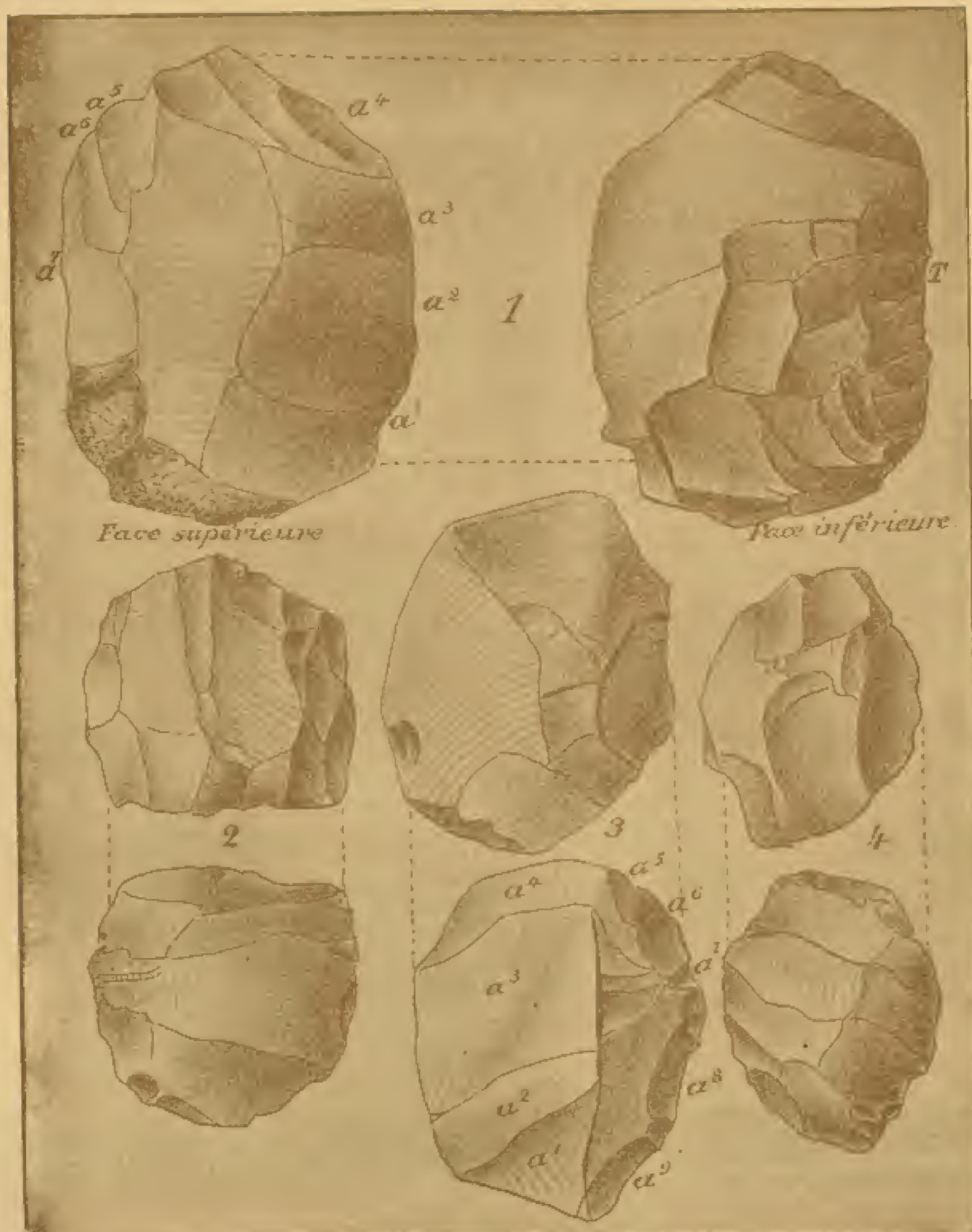

1er niveau : Éclats pointes simples.



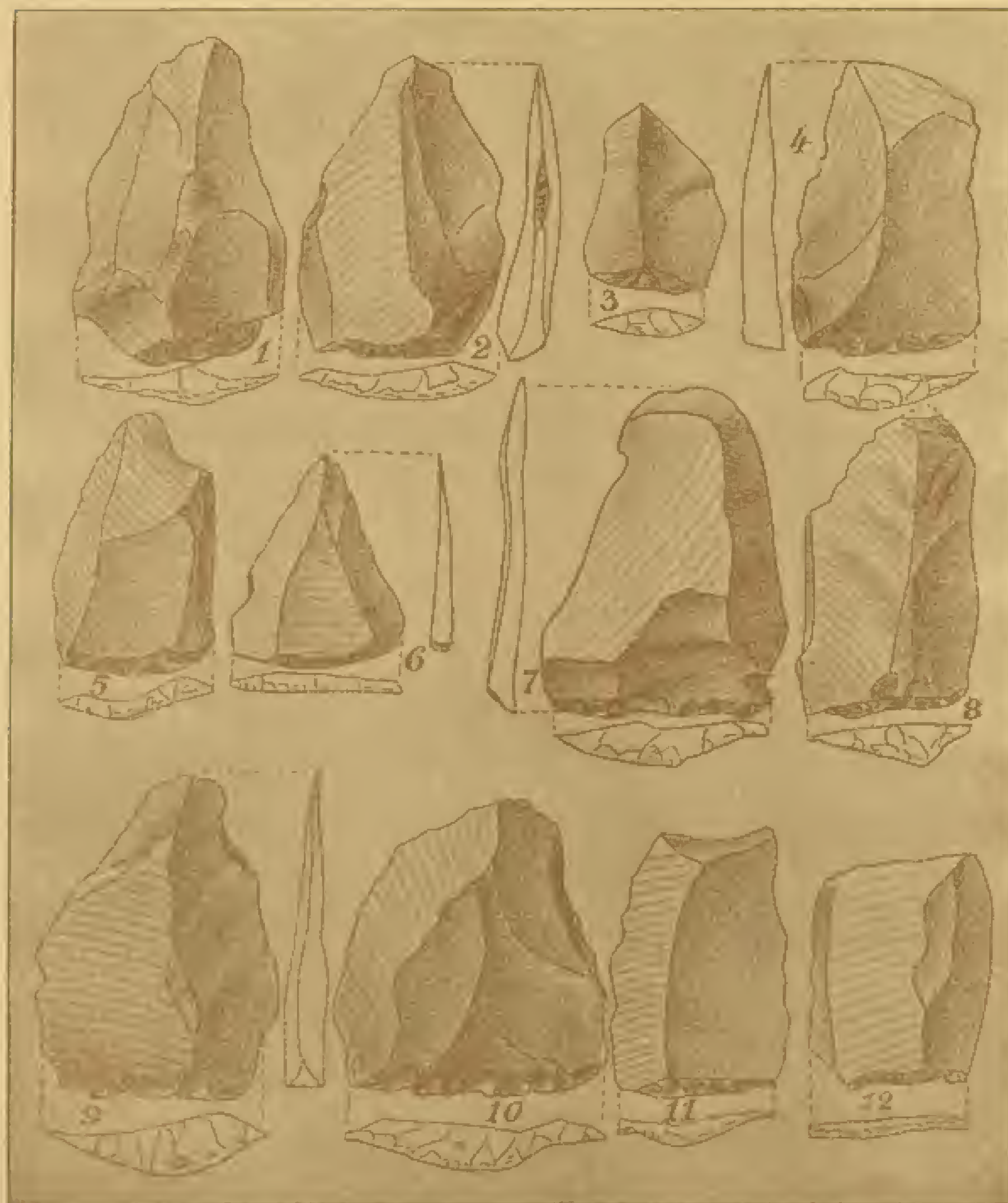

Ier niveau : Éclats-pointes retouchés. — Grattoir.



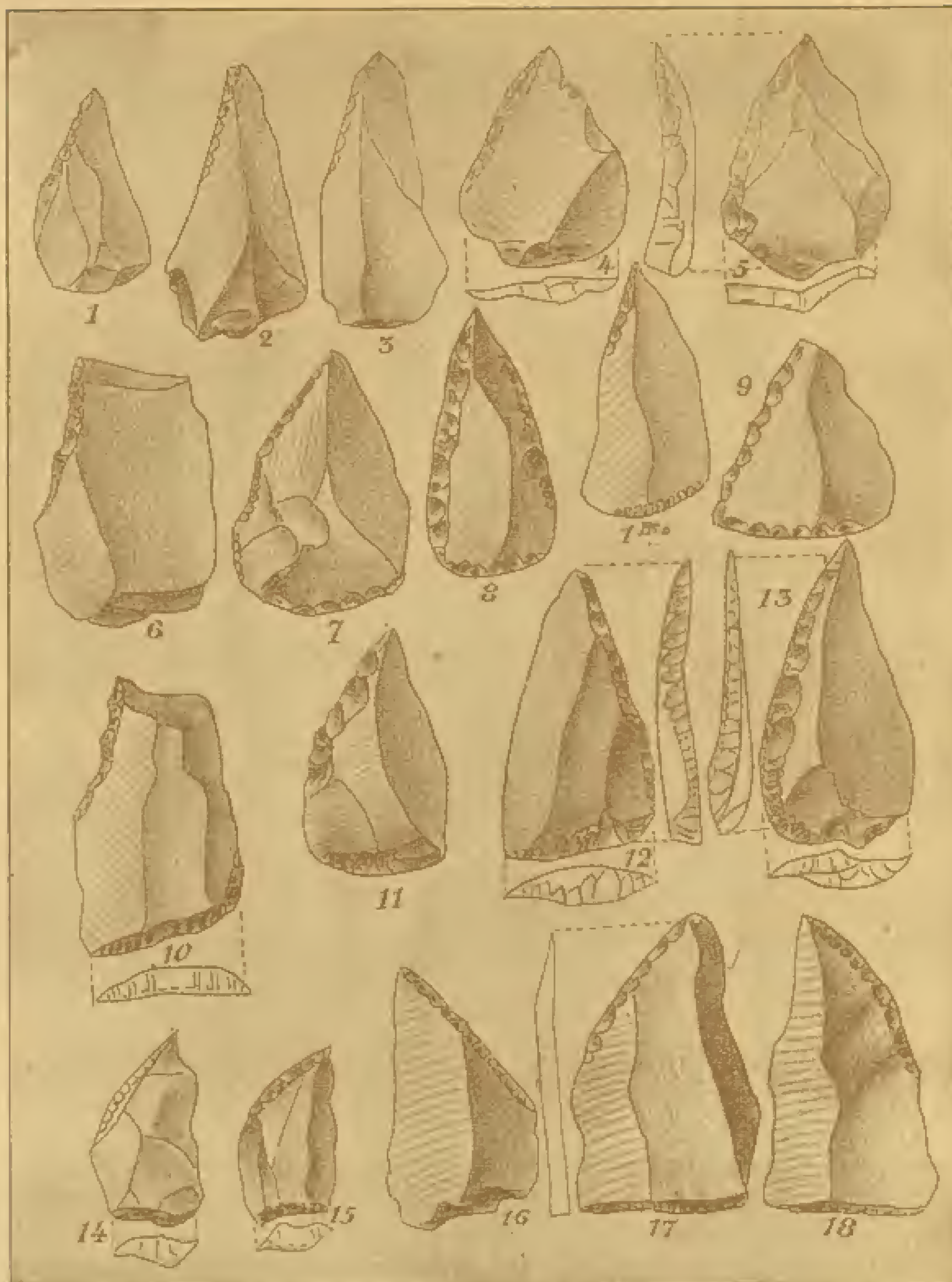

IIe niveau : Nucléi.



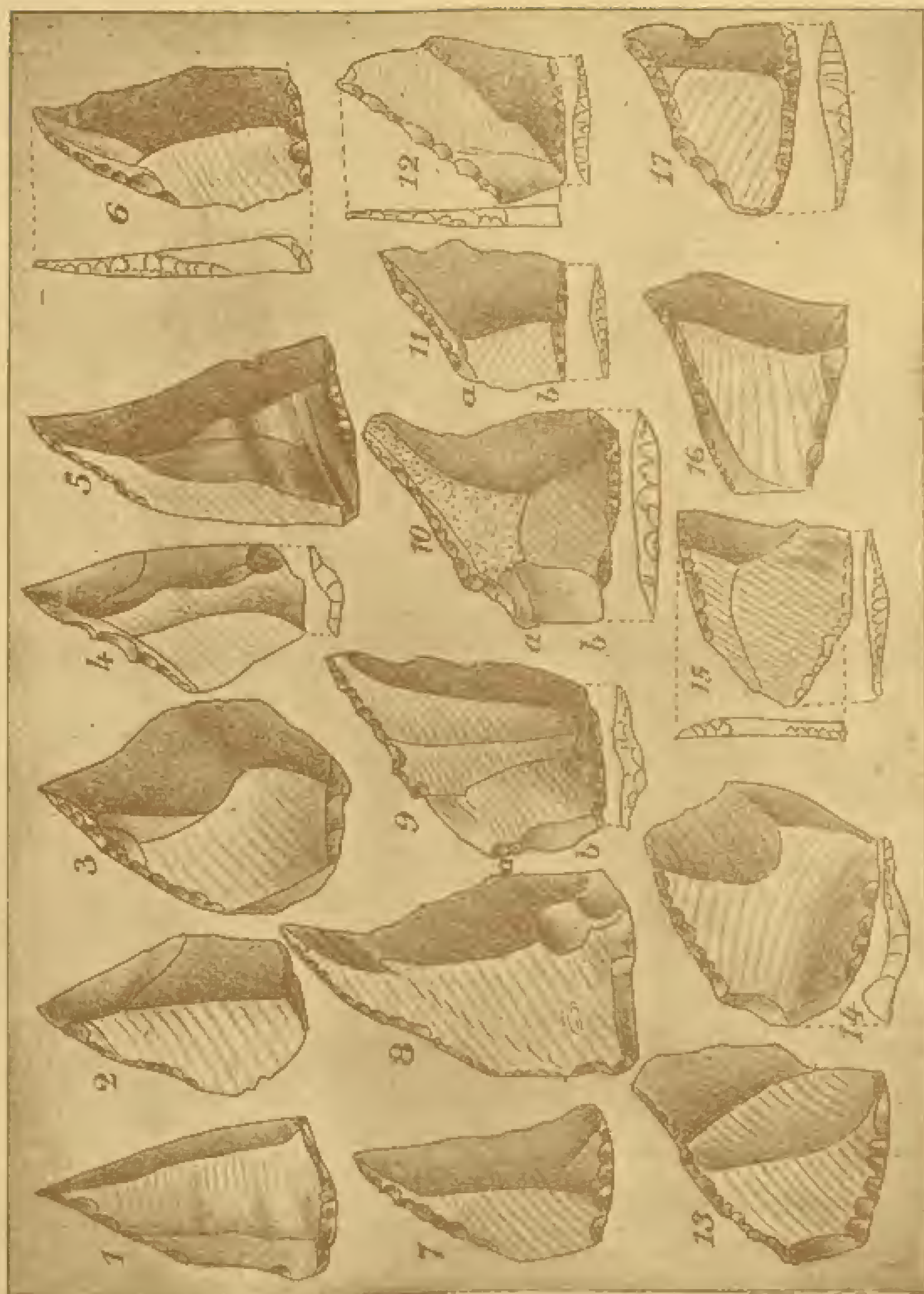

IIe niveau : Nuclei.



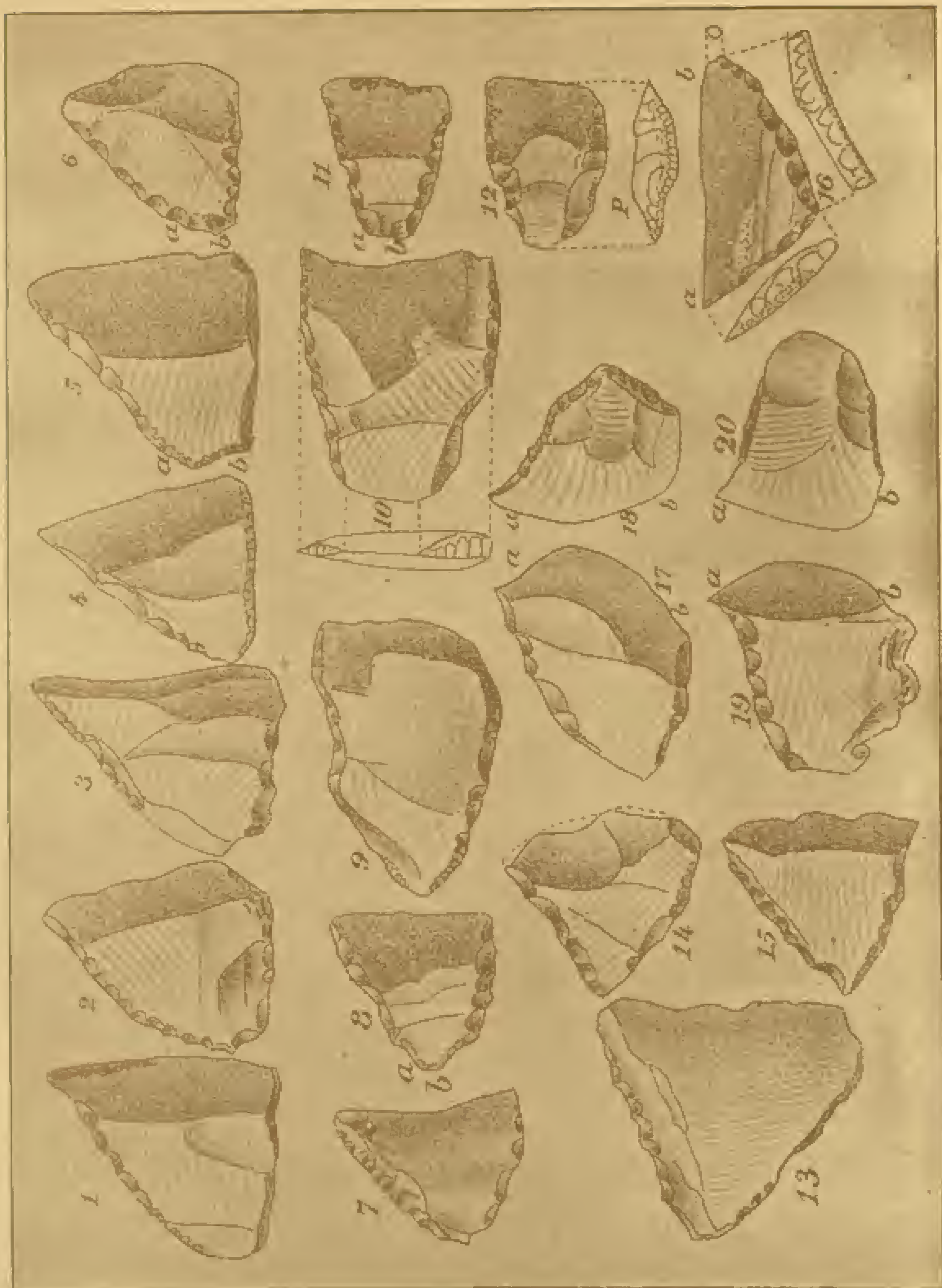

IIe niveau : Éclats-pointes simples



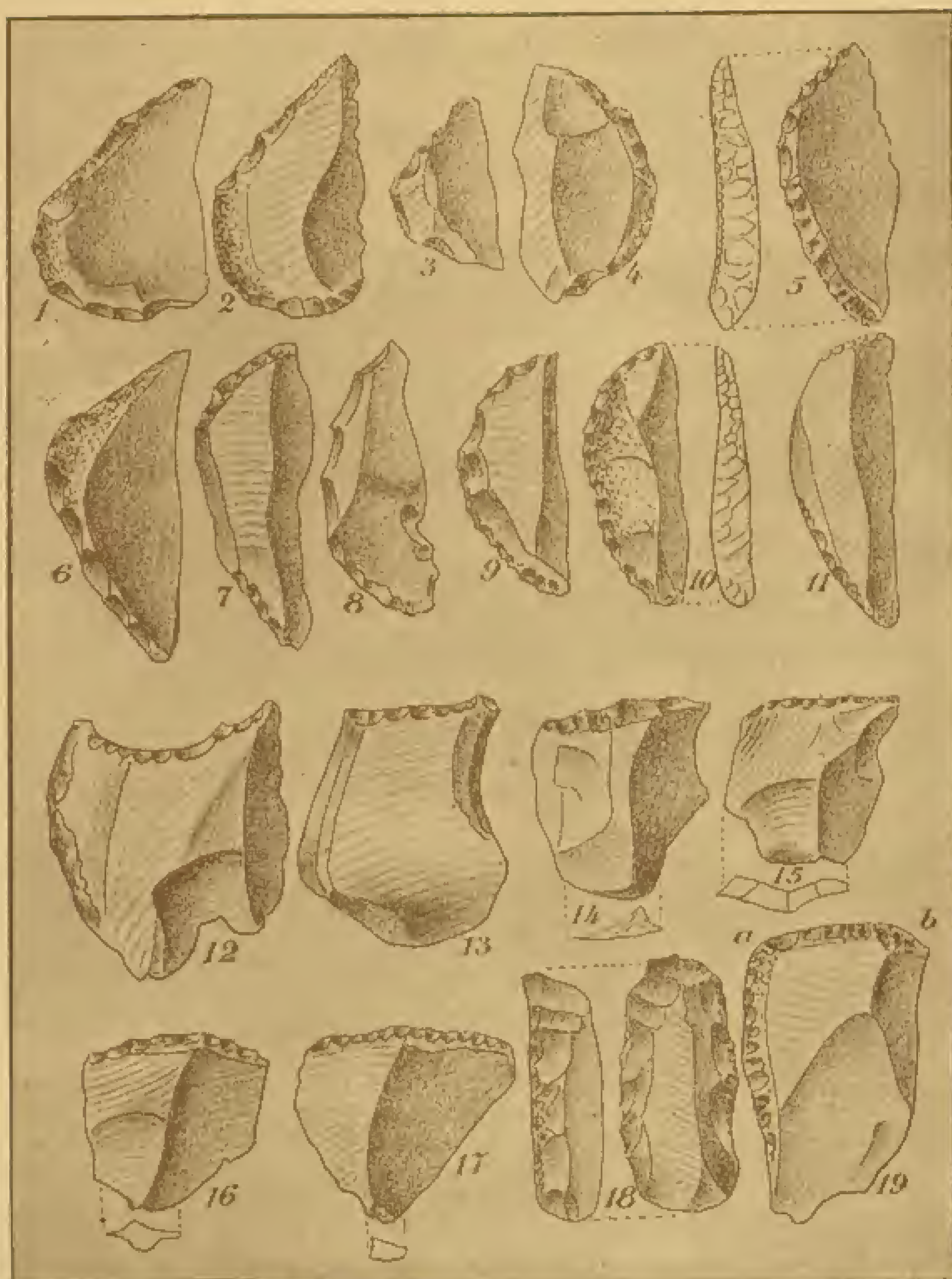

IIe niveau. Eclats-pointes retouchés.
Les nos 10, 11 et 16 appartiennent à la collection de M. Demulling.



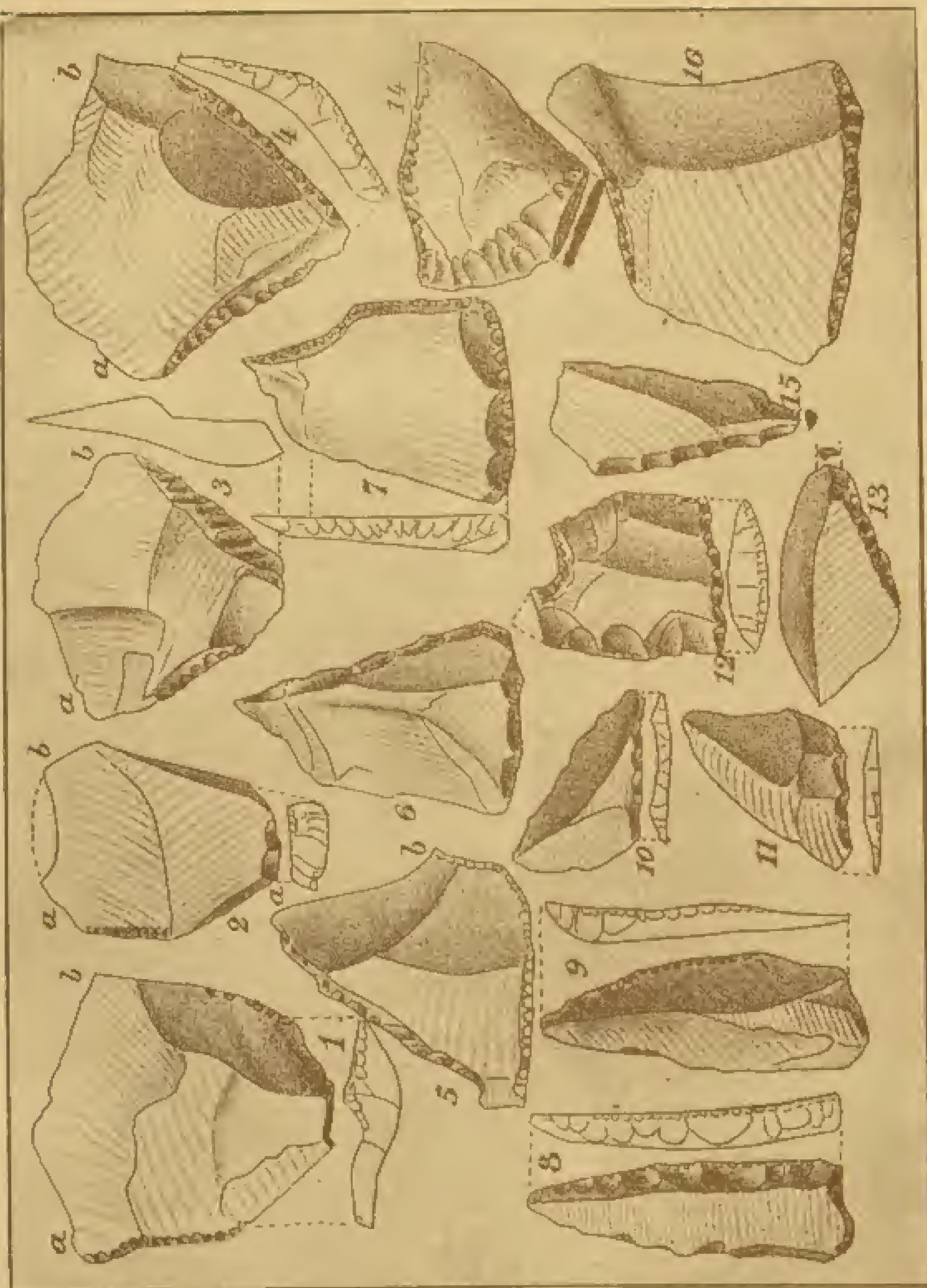

IIe niveau : Acheminement de l'éclat-pointe retouché vers le trapèze.



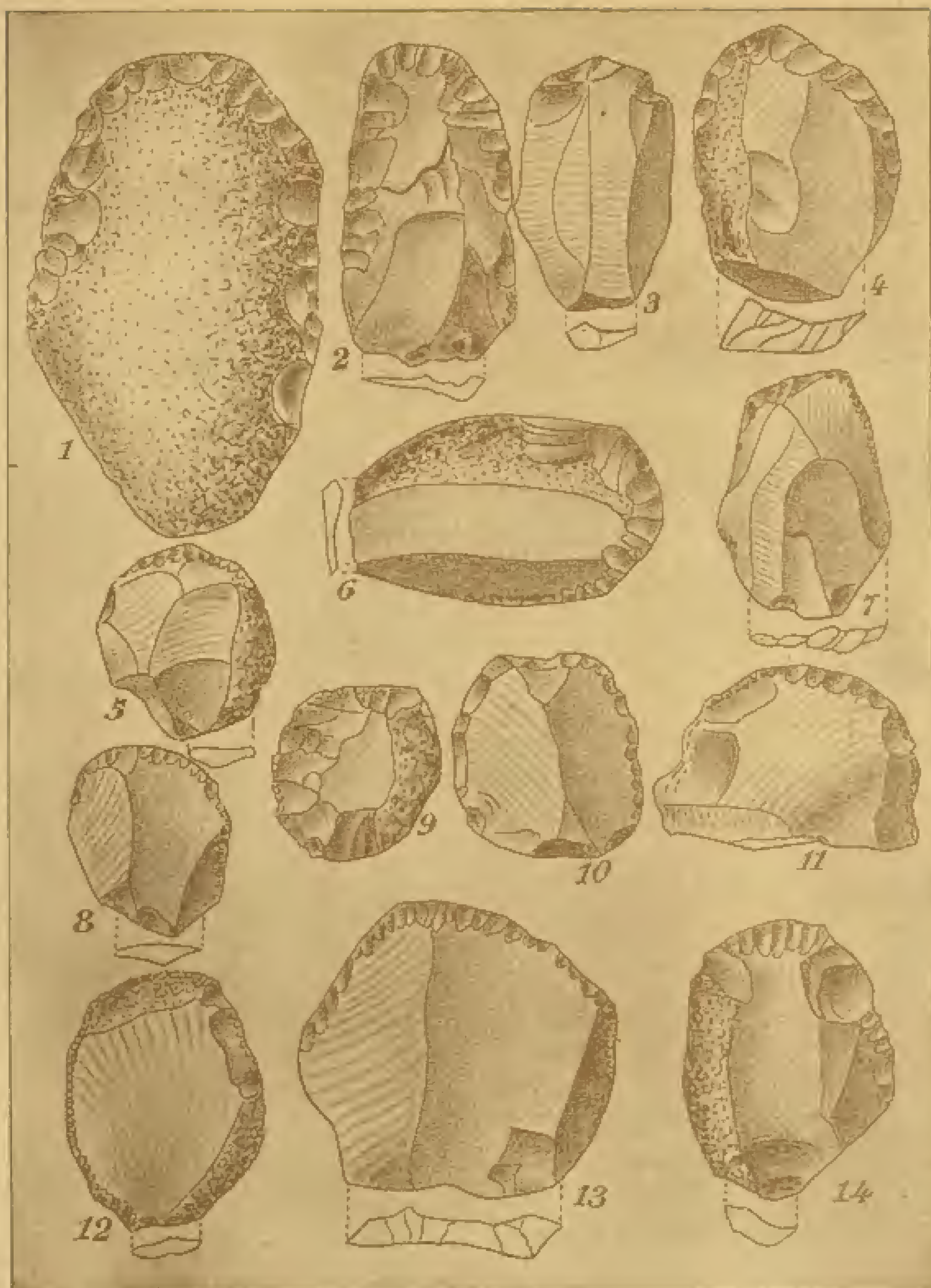
IIe niveau : Acheminement de l'éclat-pointe vers le trapèze et le triangle.




IIe niveau : Acheminement de l'éclat-pointe retouché vers la forme demi-lune allongée
Grattoirs sur éclats.

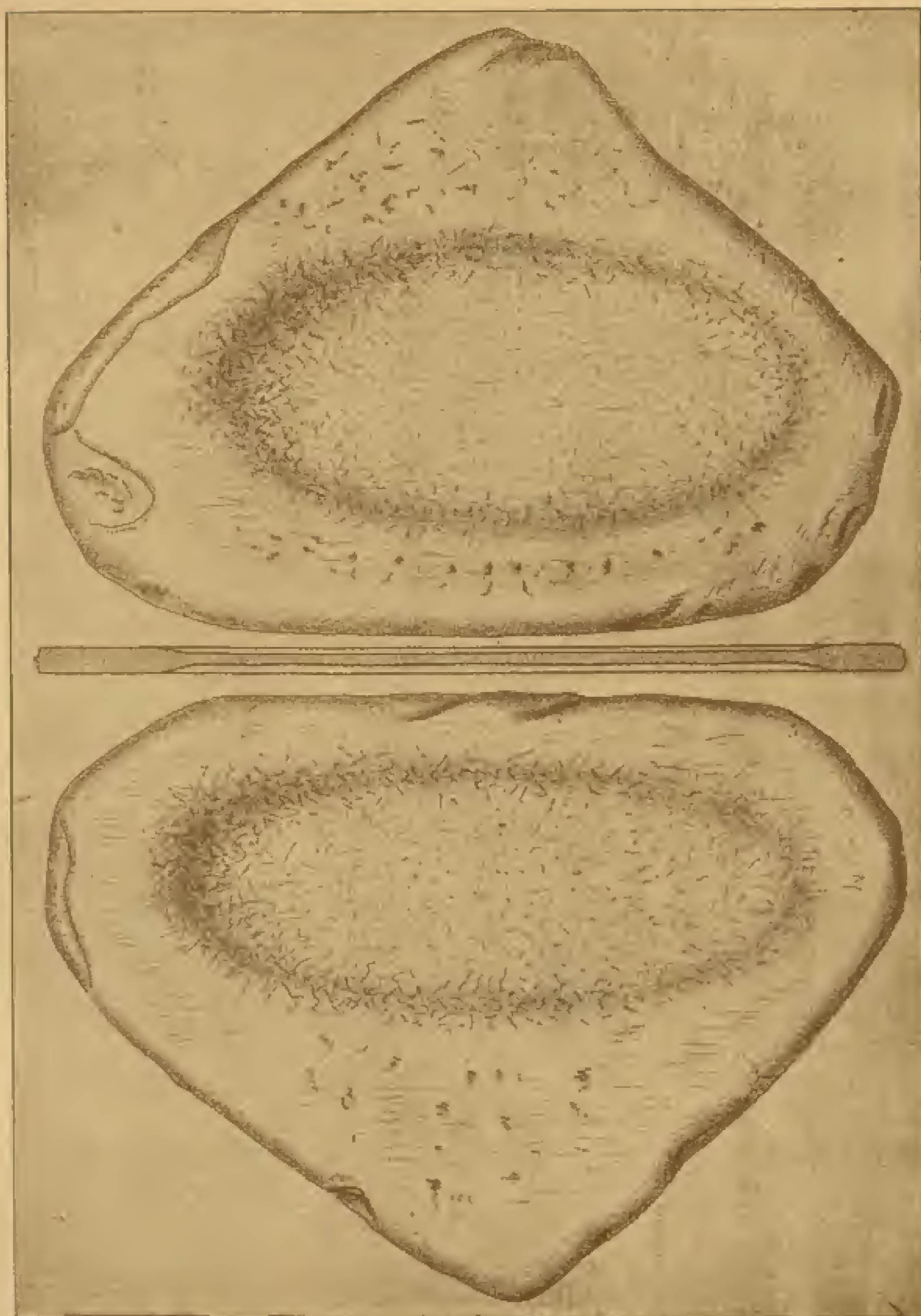


IIe niveau : Trapezes, lames retouchées, éclats à base retouchée. Divers.




IIe niveau : Grattoirs.

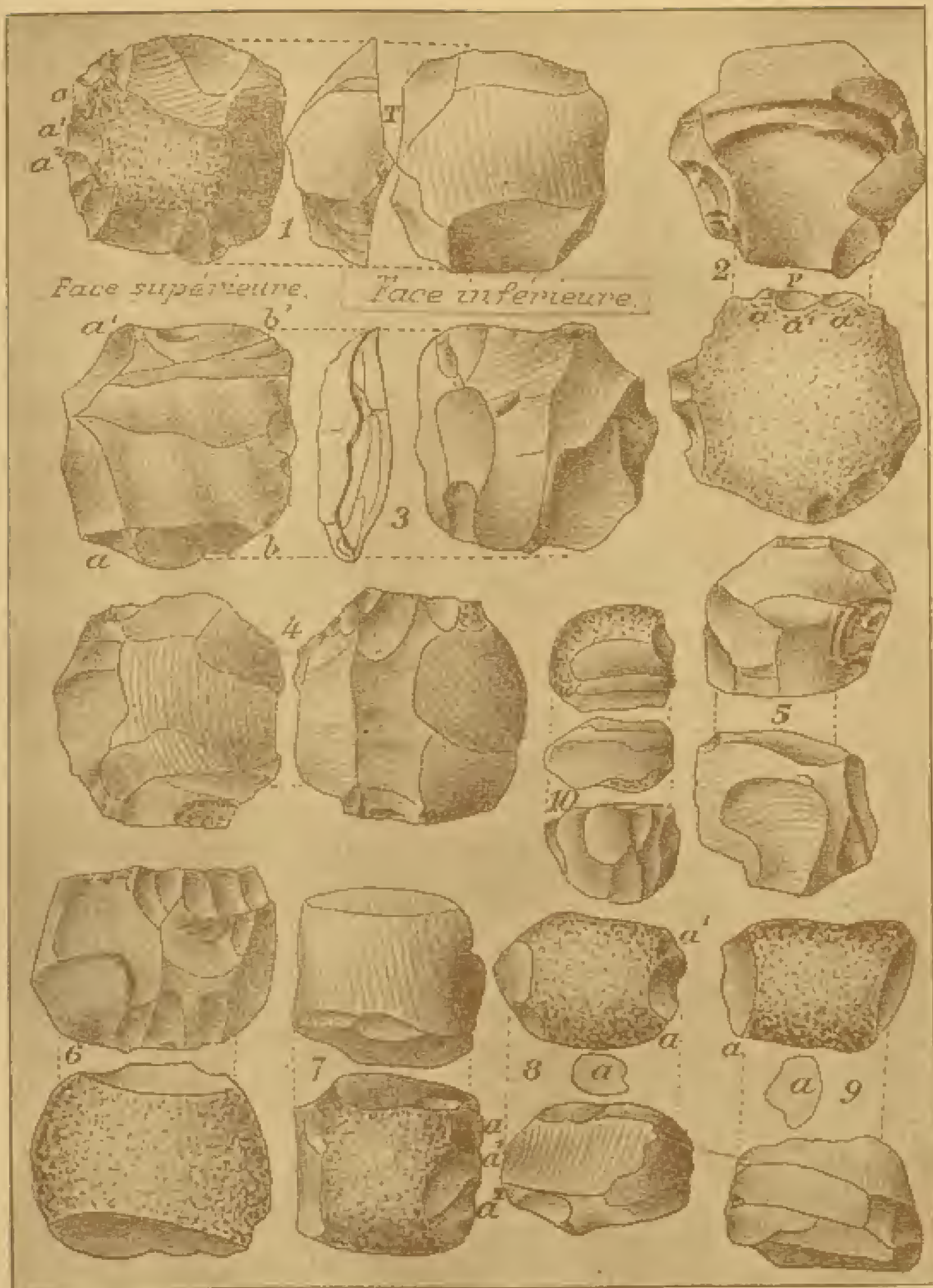
Face sur laquelle on a écrasé les colorants.



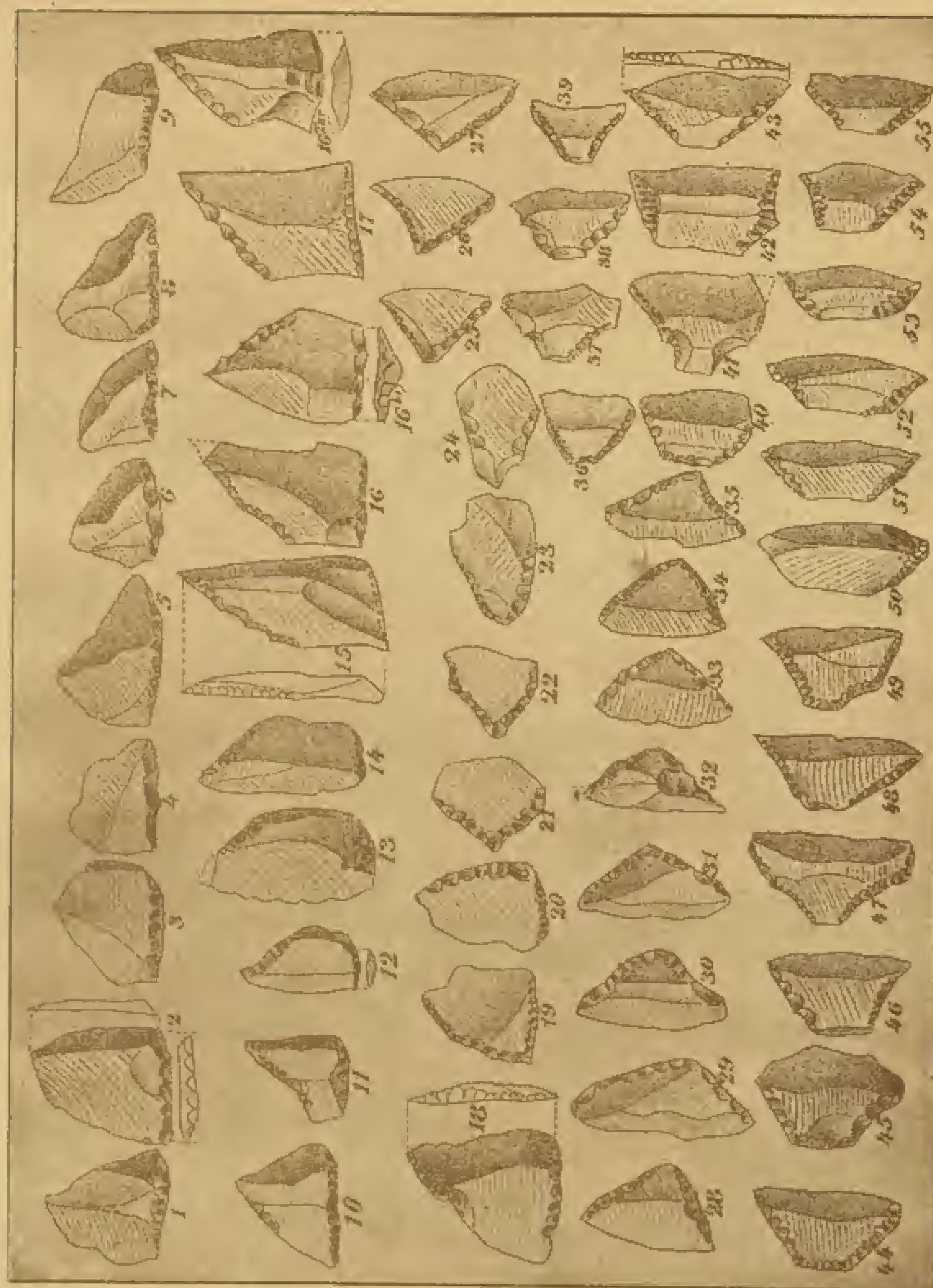
Profondeur des parties creusées :
supérieure : 12 millimètres.
inférieure : 11 —
1/3 grandeur naturelle.

Longueur : 43 centimètres
Largeur : 30 —
Épaisseur : 4 —

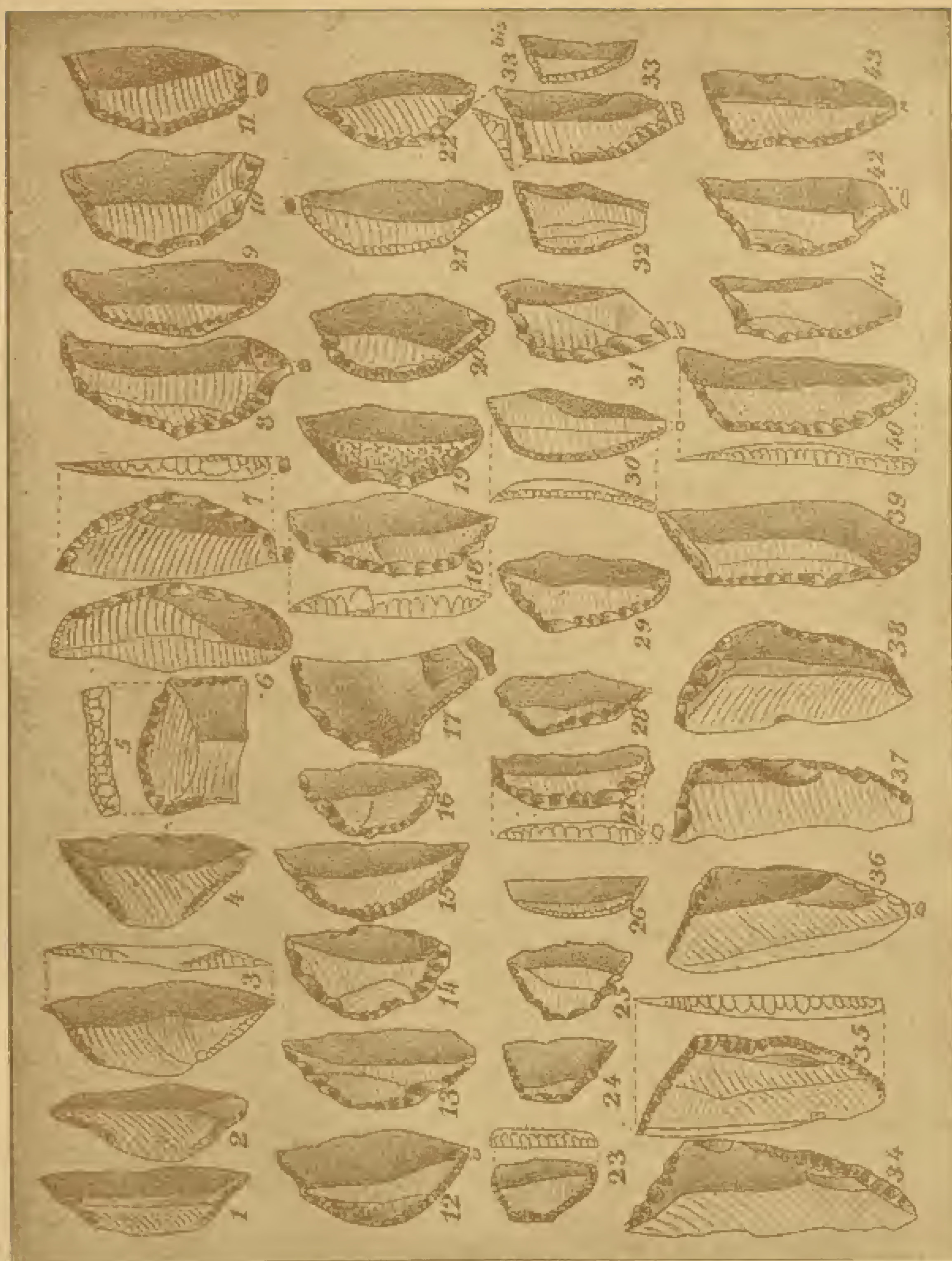
Sebil. — IIe niveau | Grande meule dormante en grès nubien.



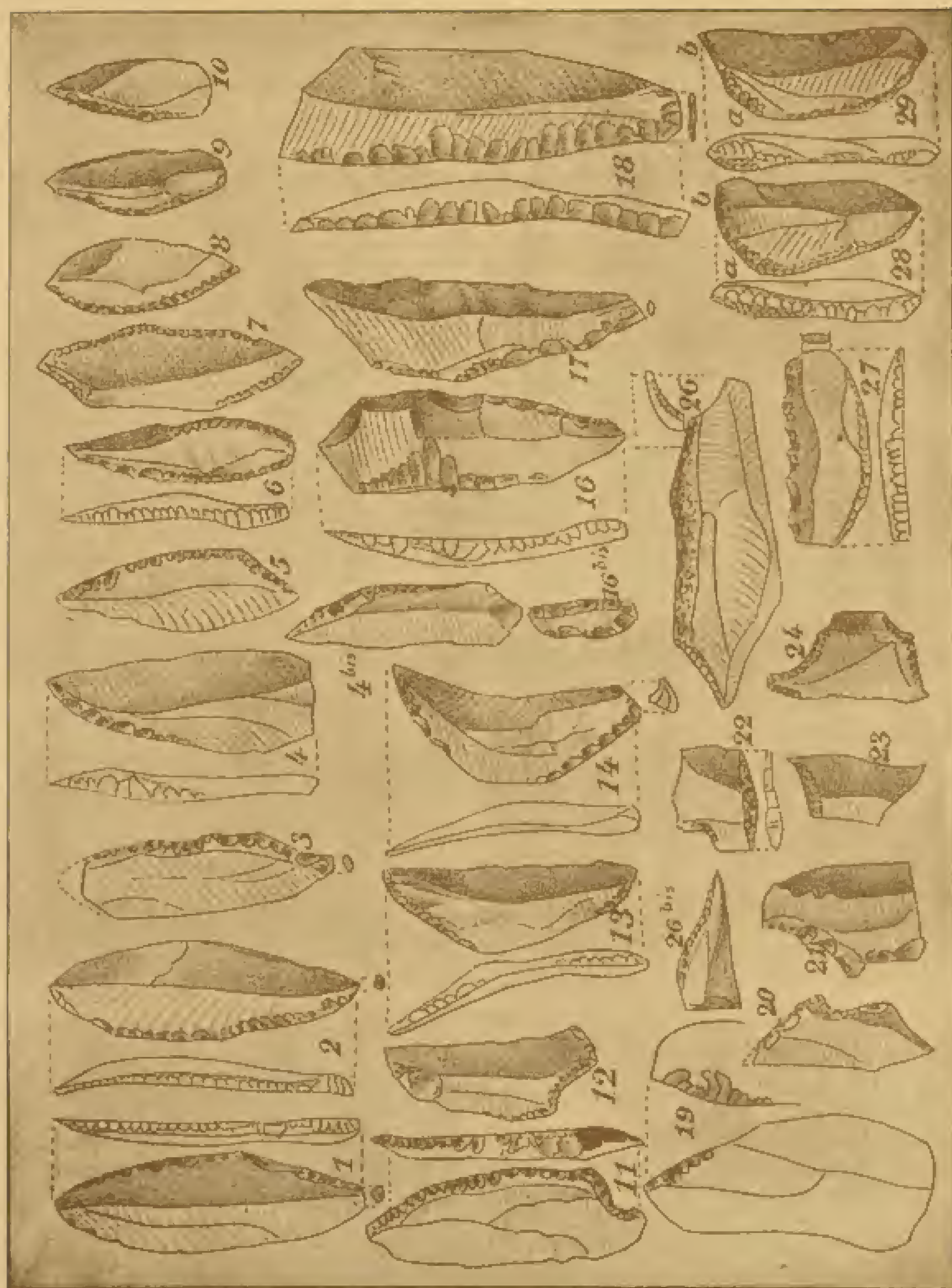

IIIe niveau : Nuclei microlithiques.



IIIe niveau : Éclats pointés, éclats déjetés à base retouchée, éclats dérivant vers les trapèzes et triangles.
Trapèzes et triangles.



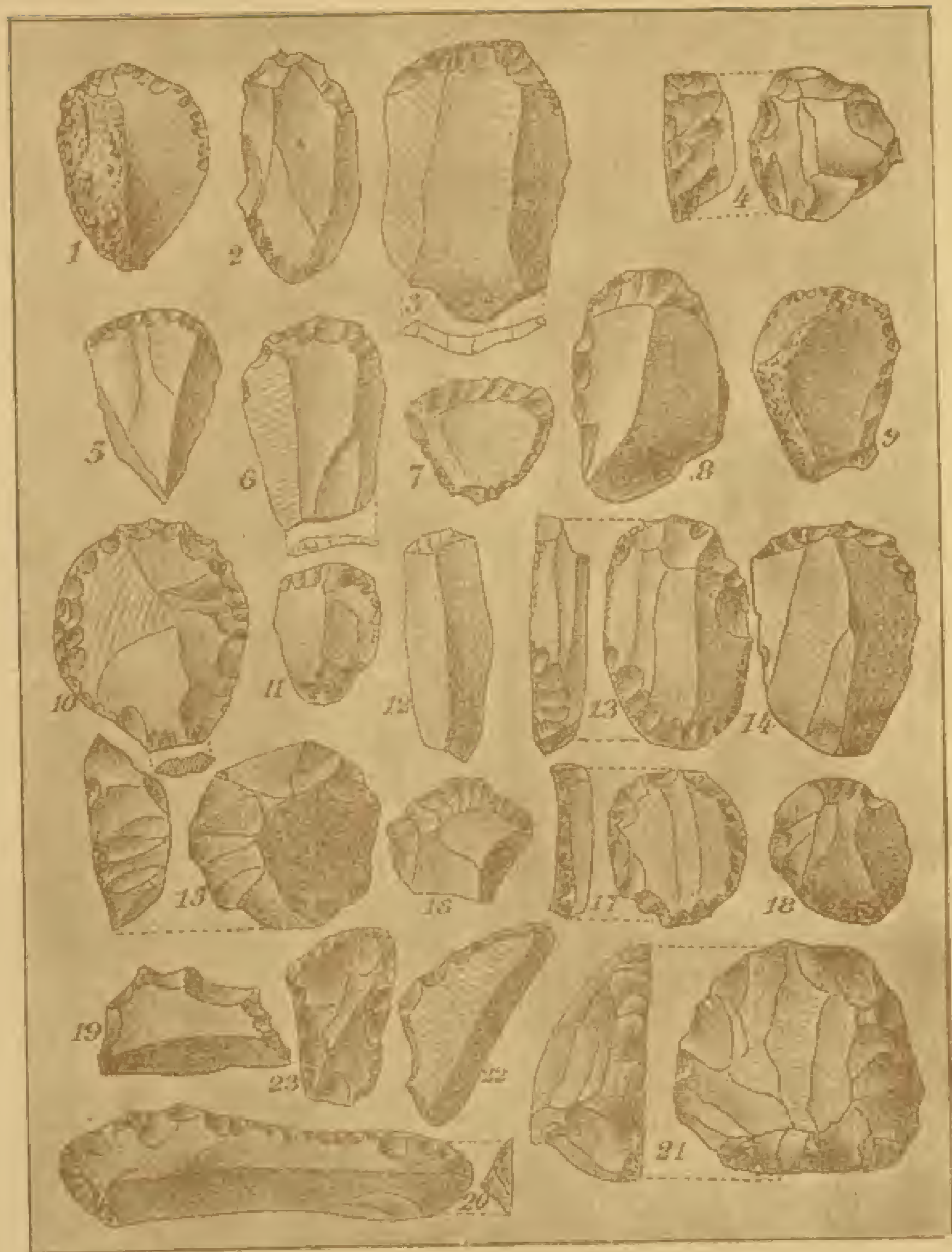
IIIe niveau : Trapèzes, demi-lunes allongées et courtes ;
formes semi-lunaires-semi-trapézoïdales (nos 29 à 33)



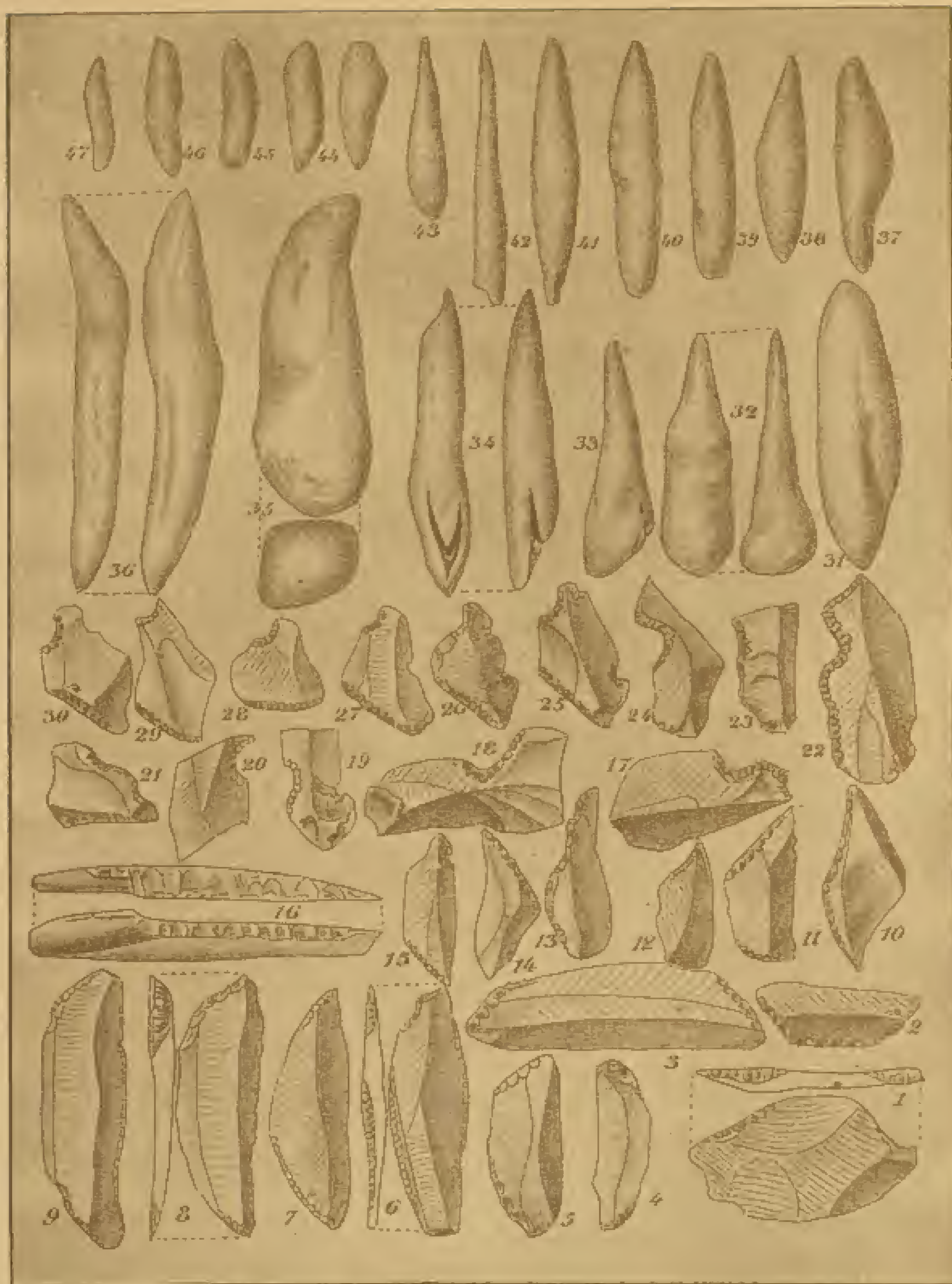
IIIe niveau : Lames retouchées diverses. — Pennes. — Scie. — Éclats à encoches.
Demi-lunes grossières.



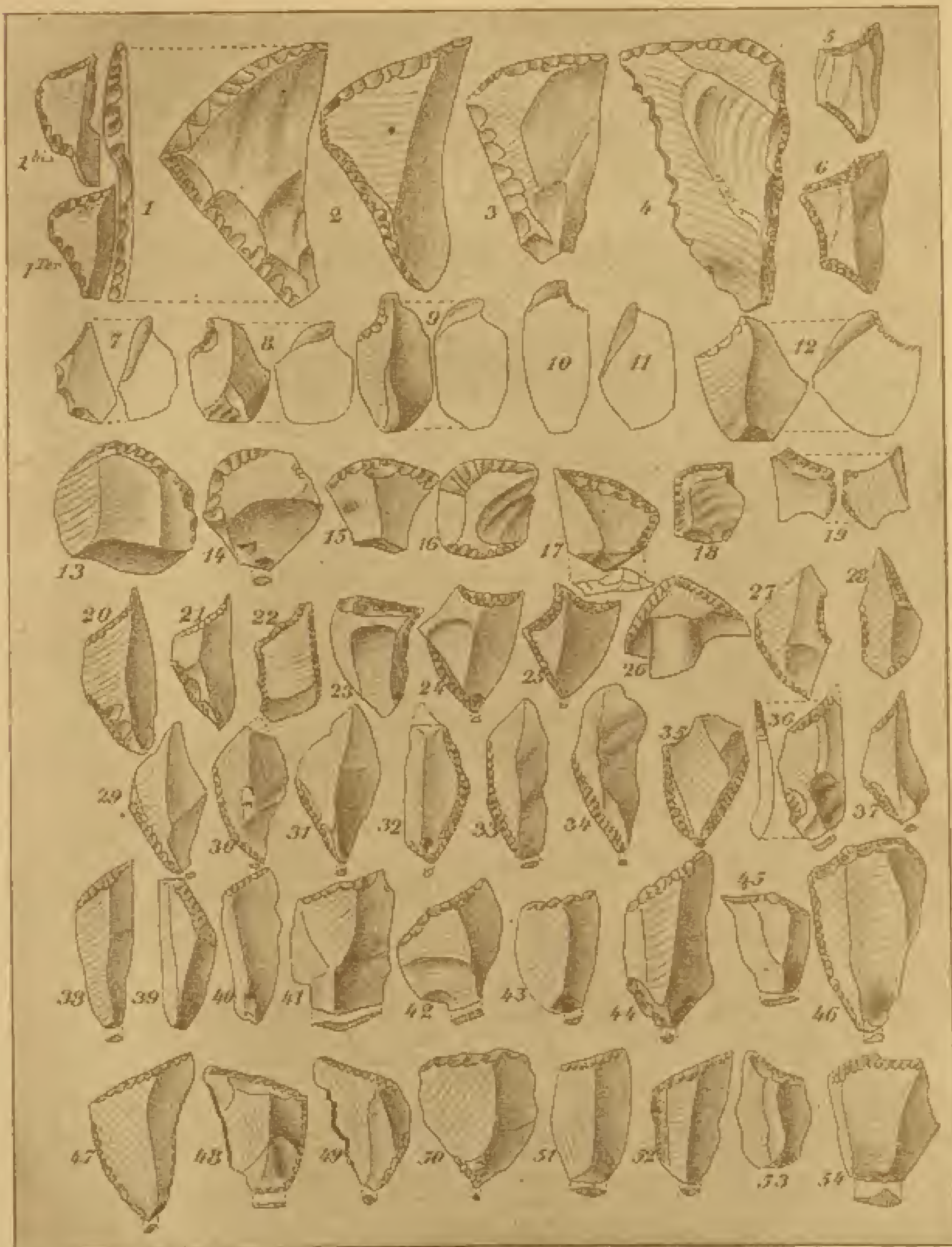
IIIe niveau : Lamelles et éclats à base retouchée s'acheminant vers la pointe de flèche unilatérale.
Pointes de flèche unilatérales. — Pointes de flèche variées.



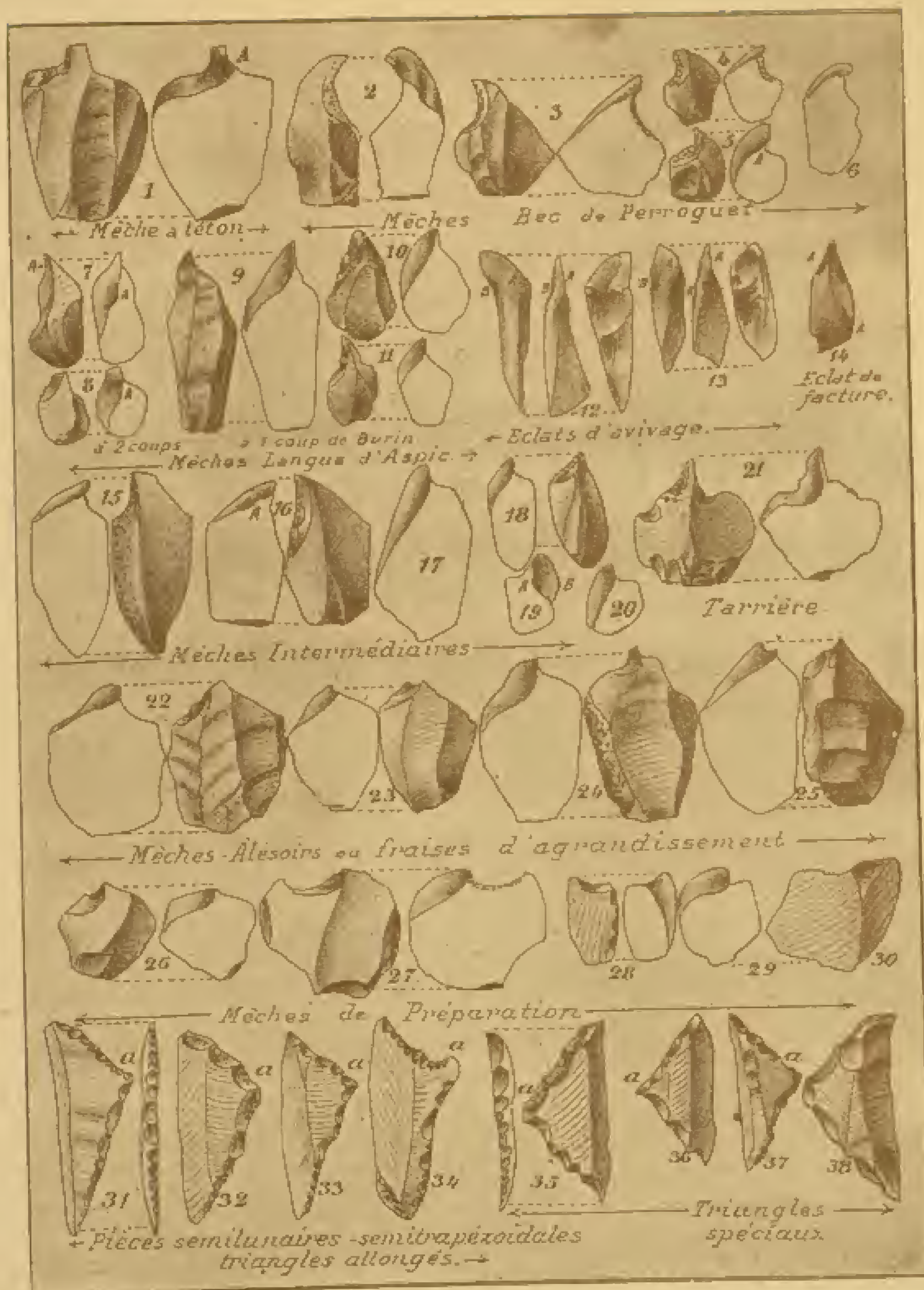

IIIe niveau - Grattoirs ordinaires.




IIIe niveau. Objets en os, pièces à encoches, lames retouchées aux deux extrémités : nos 1 à 9.
Perçoirs : nos 10 à 15 ; — Canif : no 16.

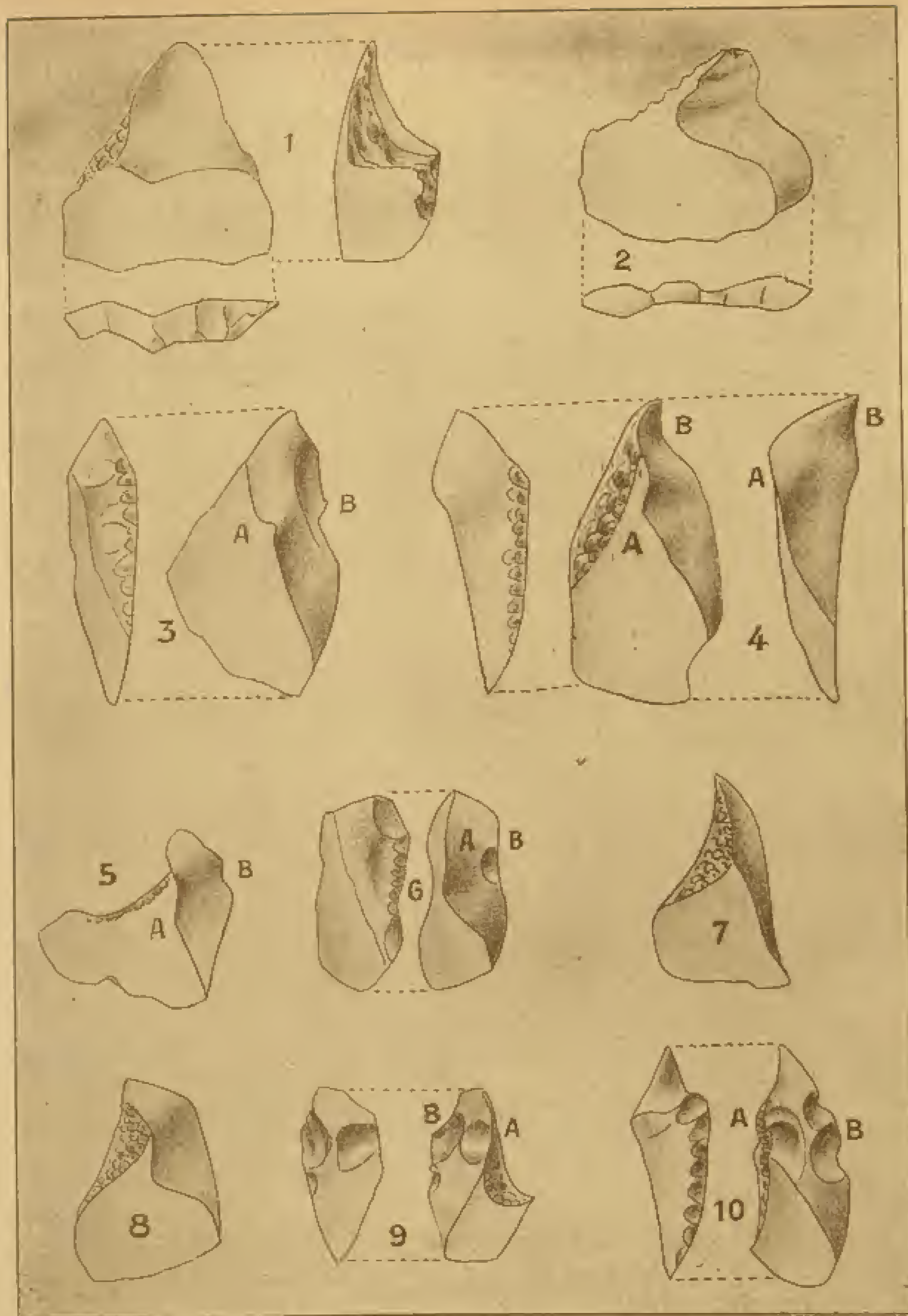


IIIe niveau : Outils spéciaux : nos 1 à 4. — Mèches à percer : nos 7 à 12. — Grattoirs microlithiques : nos 13 à 19. — Divers. — Éclats à retouches basilaires : nos 29 à 37. — Raclettes : nos 38 à 54. — Scies : nos 47 à 49. — 4.

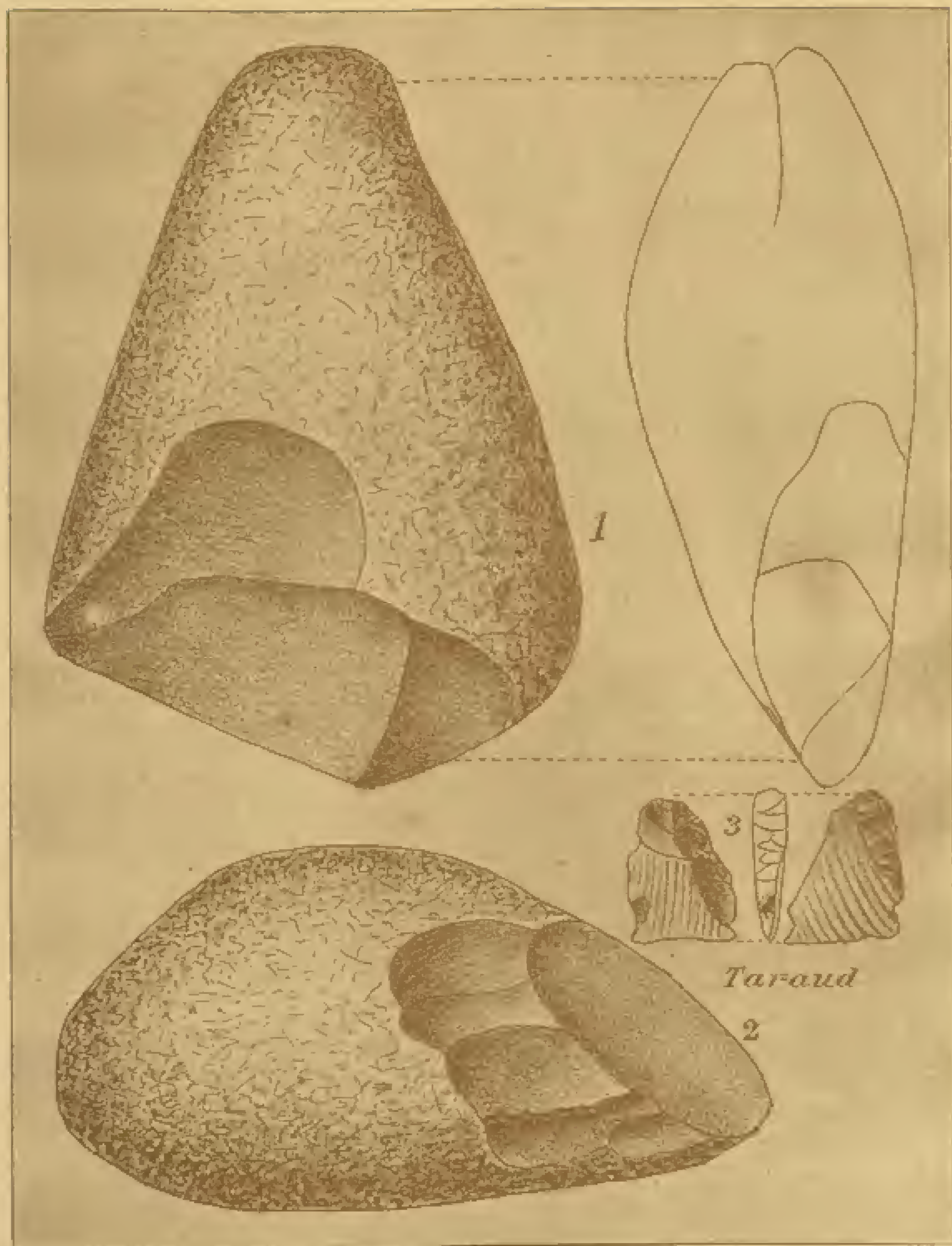



IIIe niveau : Mèches à percer.

Pièces semi-lunaires-semi-trapézoïdales, et triangles à protubérance ou triangles allongés.




Mèches à percer avivées et éclats d'avivage.
Pour cette planche seulement les dessins sont 2 fois grandeur naturelle.




Galets taillés : Haches (?). — Taraud.

UN

# FRAGMENT FAYOUMIQUE

## DU MARTYRE DE SAINT PHILOTHÉE

PAR

L. SAINT-PAUL GIRARD.

Saint Philothée, martyr d'Antioche, dont l'Église copte célèbre la fête le 16 de Toubeh (11 janvier), est absent des livres liturgiques et des recueils hagiographiques grecs. Sa vie était connue par la notice du *Synaxaire copte*[1] et une hymne assez longue lui est consacrée dans le *Difnar,* à la même date.

Le P. Balestri édita un passage sahidique de la vie ou des miracles de ce saint, d'après un palimpseste du Vatican[2].

M. Crum publia plusieurs feuillets très mutilés de la même vie, trouvés dans la collection Amherst of Hackney. Il accompagna cette publication d'une bibliographie telle que la pouvait seul donner ce maître des études coptes[3]. Enfin M. Henri Munier, qui a édité et traduit tant d'inédits, trouva et publia «un épisode nouveau de la vie de Philothée, contenu dans un feuillet qui servait de page de garde à un plat de reliure» provenant de Hamouli[4].

Ce fragment n'ajoute pas grand'chose à nos connaissances historiques, si tant est qu'on en puisse tirer de la vie de saint Philothée; mais il est d'un

[1] *P. O.*, XI, 601-607 = Forget, I, 213; Wüstenfeld, *Synaxarium*, 241; Amélineau, *Actes des martyrs de l'Église copte*, p. 193, où il faut corriger en Zabardjad (Émeraude) le nom du veau qu'adoraient les parents de saint Philothée.

[2] P. G. Balestri, *Di un frammento palimpsesto copto-saïdico del Museo Borgiano*, dans le *Bessarione*, 1902-1903, 2e série, t. IV, p. 61-69. — *Sacrorum bibliorum fragmenta copto-sahidica*, III, *Novum Testamentum*, 1904, p. XXXIX-XLIII.

[3] *Theological Texts from Coptic papyri*, dans les *Anecdota oxoniensia*, Semitic Series, 1913, t. XII, p. 68-78. Cf. les remarques du P. Peeters, *Analecta Bollandiana*, XXIV, p. 395-397; XXXII, p. 468; XXXIII, p. 232.

[4] *Annales du Service*, XVI (1916), p. 247-252. Cf. les remarques de M. H. Sottas (*Biblioth. de l'École des Hautes Études, Sciences histor.*, 234e fasc.), p. 499-500, sur lesquelles je reviendrai en fin de cet article.

grand intérêt philologique, étant rédigé en fayoumique pur, sans les contaminations sahidiques ou bohaïriques que l'on constate dans les textes fayoumiques déjà connus. Il est donc à revoir de très près, et M. H. Munier a bien voulu nous autoriser à en reprendre la recension et la publication.

## MARTYRE DE SAINT PHILOTHÉE D'ANTIOCHE.

### MUSÉE DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES DU CAIRE (Nº D'ENTRÉE 47559).

Hamouli I.
Saint Philothée
(recto).

ⲙⲙⲉⲛ ⲧⲉⲭⲛⲏⲏ ⲙⲙⲉⲩ ⲟⲩ
ⲇⲉ ⲓⲁⲡⲓ ⲛⲧⲉⲗⲉ ⲡⲣ̣ⲣⲁ ⲁⲣⲭⲉⲓ
ⲛⲧⲁⲙⲓⲁ ⲛⲛⲉⲛⲟⲩϯ ⲁⲛⲗⲉ
ϣⲓ ⲉⲙⲁϣⲁ· ⲁⲛⲧⲁϭⲉⲛ ⲉⲗⲁⲩ
ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲟⲩⲱⲙ ⲙⲛ ⲡⲥⲱ ⲙⲙⲉϯ
ⲙ̣ⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓϥⲓ ⲛⲃⲓⲱⲧⲓⲕⲟⲛ
ⲉⲛⲓⲁⲓ ⲙⲙⲁⲩ : ⲛⲏ ⲉⲧⲉⲛⲛⲉ
ⲙⲟⲩ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ̣ⲟⲩ ⲛⲧⲛϯ ⲗⲟ
ⲅ̣ⲟⲥ ϩⲗⲗⲁⲩ ⲙⲡⲉⲙⲧⲁ ⲙⲫϯ·
Ⲡⲉϫⲉϥ ⲛⲉⲩ ⲛϫⲉ ⲡϩ̣ⲁⲅⲓⲟⲥ
ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲥ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲧⲉ
ⲧⲉⲛⲥⲁⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲫϯ ϣⲁⲁⲡ ϩⲙ̄
ⲡⲉⲧϫⲁⲥⲓ · ⲓⲉ ⲡⲱⲥⲱ ⲙⲁⲗⲗⲟ̄
ⲧⲉⲧⲛⲓⲁⲓ ⲛⲛⲉⲓ : ⲡⲉϫⲉⲩ ⲧⲏ
ⲗⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲁⲡⲣⲁ ⲛⲛⲟⲩⲱⲧ
ϫⲉ ⲡⲉⲛⲟ̄ⲥ̄ ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲥ ⲁⲛⲟⲩⲱ
ⲉⲛϫⲱ ⲉⲗⲁⲕ ⲛϩⲱϥ ⲛⲓϥⲓ ·
ⲧⲟⲧⲉ ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲧⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲧⲁⲁⲓ
ⲛⲏⲕ ⲉⲓⲁⲓ ⲛⲏⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲧⲉϩ
ⲛ̣ⲏⲕ· ⲡⲉϫⲉϥ ⲛⲛⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲡ
ϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲥ ϫⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ
ⲧⲉⲧⲛⲛⲉⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉⲓϫ ⲛⲛⲉ
ⲧ̣ⲛ ⲓⲇⲱⲗⲟⲛ · ⲡⲉϫⲉϥ ⲇⲉ ⲁⲛ
ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲙ ⲡⲓ·ⲟ̄ ⲛ̄ⲧⲟⲩⲱⲧ
ϫⲉ ⲁⲓϫⲉⲗⲁⲧⲉⲛ ⲛⲧⲁⲧⲉⲛ ⲛⲉ

ⲛ. . . . . . . . . . . .
ⲁϥ. . . .ⲛ. . . . . . . . . .ⲙⲟⲩ
ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ · ⲛⲧⲉⲗ̣ⲟ̣ⲩⲓⲙ̣ⲓ
ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲛⲉⲟⲩⲏⲉⲃ ϫⲉ ⲥⲉⲛⲉ
ⲙⲟⲩ ⲧⲏⲗⲟⲩ ⲁ ϩⲁⲓⲛⲓ ⲛϩⲏ
ⲧⲟⲩ ⲱϣ ⲉⲃⲁⲗ· ϫⲉ ⲧⲉⲛϩⲱ
ⲙⲱⲗⲱⲅⲓ ⲙⲫϯ ⲙⲡϩⲁⲅⲓ
ⲟⲥ ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲥ : ⲡⲉϫⲉ ⲡϩⲁ
ⲅⲓⲟⲥ ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲓ̈
ⲇⲱⲗⲟⲛ ϫⲉ ⲛⲡⲉⲗϣⲁϫⲡ
ⲗⲁⲡϯ ⲉⲡⲉϩⲟⲩ ⲉⲃⲁⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ
ⲉⲃⲁⲗ ⲅⲁⲣ ϩⲛ ⲧⲉⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲏ
ⲛⲧⲁⲗⲩϩⲱⲙⲱⲗⲱⲅⲓ ⲛⲓ̣ⲏ̄ⲥ̄
ⲡⲉⲭ̄ⲣ̄ⲥ̄ : ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲗⲉ ⲛⲉⲓⲇⲱ
ⲗⲟⲛ ϩⲱⲧⲉⲃ ⲛⲛⲉⲟⲩⲉⲃ ⲧⲏⲗⲟⲩ
ⲁϥⲕⲁⲧϥ ⲉⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲛϫⲉ ⲡ
ϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲥ : ⲡⲉϫⲉϥ ϫⲉ
ⲁⲓϫⲉⲗⲁⲧⲉⲛ ⲱ ⲛⲉⲧⲟⲩⲱⲧ ⲛⲁⲧ
ⲯⲩⲭⲏ : ϯⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲛ̣ⲏⲧⲉⲛ ϩⲙ
ⲡⲗⲉⲛ ⲛⲓ̄ⲏ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲣ̄ⲥ̄ ⲉⲧⲉⲧⲛ
ⲛⲉⲛⲱⲧ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡⲛⲟⲩⲛ
ϣⲁⲡⲉϩⲁⲟⲩ ⲉⲧⲉⲗⲉ ⲫϯ ⲛⲉϯ
ϩⲉⲡ ⲉⲡⲕⲉϩⲓ : ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲗ̣ⲙⲉⲧ
ⲣ̣ⲏ ϩⲁⲇⲓⲱⲕⲁⲛⲇⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲙⲉⲛ ⲛⲏ ⲛⲧⲁⲗϥⲉⲓⲧⲟⲩ

Recto. — *1re colonne, ligne 1*, corriger : ⲙⲙⲉ[ⲛⲧⲉ]ⲛ ⲧⲉⲭⲛⲏⲏ.

ⲦⲞⲨⲰⲦ ⲚⲀⲮⲨⲬⲞⲚ ϮⲔⲈⲖⲈⲨⲈ
ⲚⲎⲦⲈⲚ ϨⲘ ⲠⲀⲈⲚ ⲚⲒ̅Ⲏ̅Ⲥ̅
ⲠⲀⲢⲢⲀ : ⲈⲠⲦⲈ (sic) ⲠⲞⲨⲈⲒ·ⲠⲞⲨⲈⲒ
ⲘⲘⲀⲦⲈⲚ ⲦⲰⲞⲨⲚ ϨⲒϪⲈⲚ
Ⲡ̣Ⲉ̣ϤⲞⲨⲚⲂ· Ⲃ̅ ⲚϤϨⲀⲦⲂⲞⲨ
Ⲁ̣ⲨⲰ ϨⲚ ⲦⲞⲨⲚⲞⲨ ⲈⲦⲘⲘⲈⲨ·
ⲚⲚⲈϢⲀⲀⲈ ⲠⲒⲆⲰⲖⲞⲚ ⲠⲒⲆⲰ
ⲖⲞⲚ· ϬⲰⲠⲒ ⲘⲠⲈϤⲞⲨⲚⲂ Ⲃ̅
ⲚⲚⲈϤϨⲘϨⲈⲖ ⲘⲘⲀⲢⲦⲨⲢⲞⲤ
ⲀⲨⲰ ⲚⲦⲈⲨⲚⲞⲨ Ⲁ ⲠⲔⲈϨⲒ ⲖⲞⲨ
ϢⲎ ⲚⲀϢϤ ⲀⲨϢⲎ ⲈⲠⲈⲤⲎⲦ·
ⲈⲠⲚⲞⲨⲚ ⲚϪⲈ ⲠⲒ̣ Ⲟ̅ ⲚⲚⲞⲨϮ·
ⲈⲖⲈ ⲠⲘⲎⲎϢⲈ ⲦⲎⲖⲈϤ ⲐⲈ
ⲰⲢⲒ ⲘⲘⲀϤ : ⲀⲨⲰϢ ⲈⲂⲀⲖ
ⲦⲎⲖⲞⲨ ϪⲈ ⲞⲨⲈⲒ ⲠⲈ ⲪϮ
ⲘⲠϨⲀⲄⲒⲞⲤ ⲪⲒⲖⲞⲐⲈⲞⲤ

Hamouli I.
Saint Philothée
(verso).

ⲠⲈⲬ̅Ⲣ̅Ⲥ̅ Ⲓ̅Ⲏ̅Ⲥ̅ : ⲀⲚⲀⲚ ⲦⲎⲖⲈⲚ ϨⲚ
ⲞⲨⲘⲈ · Ⲁ[Ⲛ]ⲀⲚ ϨⲈⲚⲬⲢⲎⲤⲦⲒⲀ
ⲚⲞⲤ ⲠⲀⲢⲢⲎⲤⲒⲀ : ⲚⲦⲈⲖⲈϤⲚⲈⲨ
ⲆⲈ ⲈⲚⲈⲒ ⲚϪⲈ ⲆⲒⲞⲔⲖⲎⲆⲒⲀⲚⲞⲤ
ⲀϤⲦⲒ ⲦⲀⲀⲦϤ ⲈⲦϤⲠⲞⲢⲪⲎ Ⲁ̣Ϥ
ⲠⲈϨⲤ : ⲀⲨⲰ ⲀϤϢⲰⲠⲒ ⲈϤϮ ⲈⲤ
ⲈϨⲞⲨⲚ ϨⲘ ⲠϤϨⲖ ⲘⲘⲒⲚ ⲘⲘ
ⲀϤ : ⲀⲨⲰ ⲀϤⲰϢ ⲈⲂⲀⲖ ϨⲈⲚ
ⲞⲨⲚⲀϬ ⲚⲤⲘⲎ : ϪⲈ ⲚⲚⲈⲘⲀⲦ
ⲚⲈⲤ ⲦⲀϨⲖ ⲦⲈⲮⲨⲬⲎ ⲘⲠⲖⲰⲘⲒ
ⲚⲦⲀϤ ⲠⲀⲢⲀⲆⲒⲦⲞⲨ ⲘⲠⲈⲒ
ⲔⲞⲨⲒ ⲚⲖⲀⲞⲨ ⲈϨⲖⲎⲒ ⲈⲚⲀϬⲒϪ
ⲈⲂⲀ̣Ⲗ ϪⲈ ⲠϢⲀⲢⲈⲠ ⲚⲤⲀⲠ ⲀϤ
ⲦⲀⲔⲀ ⲘⲠⲀⲚⲀϬ ⲚⲚⲞⲨϮ : ⲀⲨⲰ
ⲀϤⲦⲈ ⲠⲘⲀⲄⲞⲤ ⲠⲰⲦ ⲈⲠⲈⲤⲎⲦ
ⲈⲠⲚⲞⲨⲚ ⲚⲤⲀⲠ·Ⲃ̅ · ⲀϤⲈⲖⲘⲀ
ⲄⲈⲨⲒⲚ ⲘⲠⲀ Ⲅ̅ ⲚⲤⲦⲢⲀⲦⲎⲖⲀ
ⲦⲎⲤ · ⲘⲚ ⲠⲈⲨⲔⲈ Ⲟ̅ ⲚϢⲎ
ⲘⲘⲀⲦⲀⲒ · ϨⲰⲘⲈⲞⲤ ⲀⲚ ⲠⲘⲀϨ
Ⲅ̅ ⲚⲤⲀⲠ · ⲀϤⲦⲀⲔⲀ ⲘⲠⲀⲚⲀϬ
ⲚⲚⲞⲨϮ ⲘⲚ ⲚⲈⲨⲔⲈ ⲞⲨⲚⲈⲂ ·
ⲘⲚⲚⲤⲰⲤ ⲀⲚ ϨⲈⲒ ⲠⲈϨⲞⲨⲖ ⲚⲦ
ⲠⲰⲖⲒⲤ ⲀⲤⲞⲨⲈϨⲤ ⲚⲤⲰϤ ⲀⲨⲰ
ⲞⲨⲚ ⲠⲈϮⲚⲈ̣ⲈⲒϤ· Ⲛ̅ⲚⲀⲖⲈ Ⲡ
ⲘⲎⲎϢⲈ ⲦⲎⲖⲈϤ ⲰϢ ⲈⲂⲀⲖ
ϪⲈ Ⲱ ⲠⲈⲆⲢⲀⲔⲰⲚ ⲈⲦϨⲘ ⲠⲎ
ⲞⲨⲚ : ⲀⲚⲀⲚ ϨⲚⲬⲢⲎⲤⲦⲒⲀ
ⲀϤϬⲰⲚⲦ ⲈⲘⲀϢⲀ ⲚϪⲈ ⲆⲒⲞⲔ
ⲖⲎⲆⲒⲀⲚⲞⲤ ⲠⲢⲢⲀ ϨⲚⲚⲞⲨ
ⲚⲀϬ ⲚⲚⲞⲢⲄⲎ : ⲠⲈϪⲈϤ ⲈϨⲞⲨ̅
ϨⲚ ⲚⲈⲘⲀⲦⲀⲒ ⲈⲦⲞϨⲒ ⲈⲖⲈⲦⲞⲨ
ⲈⲖⲀϤ : ϪⲈ ⲦⲒ ⲘⲠⲈⲦⲚⲞⲨⲖⲒ
ⲈϨⲞⲨⲚ ⲈⲠⲈⲒⲘⲎⲎϢⲈ ⲚⲦⲈ
ⲦⲚϨⲰⲦⲈⲂ Ⲛ̣Ⲥ̣ⲰⲞⲨ ⲀϪⲚ ϮⲤⲀ
ⲘⲠⲈⲖⲚⲈ̣Ⲉ̣Ⲓ̣ Ϩ̣Ⲁ ⲞⲨⲔⲞⲨⲒ ⲚⲖⲀⲞⲨ
ⲞⲨⲆⲈ ϨⲖⲀⲀ̣ Ⲙ̣Ⲛ ⲠⲈⲦϪⲒ ⲈⲔⲒ
ⲂⲒ ⲚⲦⲈ ⲦϤⲘⲈⲞⲨ : ϢⲀⲦⲈⲚ
ⲠⲎ ⲈⲦⲚⲈϨⲰⲘϢⲀⲰⲄⲒ
ⲚⲚⲀⲚⲞⲨϮ : ⲚⲈⲘⲀⲦⲀⲒ ⲆⲈ
ⲘⲠⲢⲢⲀ : ⲀⲨⲤⲰⲔ ⲚⲚⲞⲨ
ⲘⲠⲖⲀ ⲘⲠⲈⲐⲈⲀⲆⲢⲞⲚ · ⲀⲨ
ϨⲰⲦⲈⲂ Ⲛ̅ⲤⲰⲞⲨ ⲚϪⲠ· Ⲓ̅Ⲁ̅
ⲘⲠⲈϨⲖⲞⲨ ϢⲀ ϪⲠ· Ⲋ̅ ⲘⲠⲈϨⲖ
ⲞⲨ : ⲀⲨⲰ ⲚⲚⲀⲖⲈ ⲠϨⲀⲄⲒⲞⲤ ⲪⲒ
ⲖⲞⲐⲈⲞⲤ ⲦⲒ ⲘⲚⲦϪⲀⲢϨⲎⲦ ⲚⲚⲞ̆
ⲠⲈϪⲈϤ ϪⲈ ⲀⲖⲒⲀⲄⲰⲚⲒⲌⲈⲤ
ⲐⲈ ⲚⲈϢⲀⲈⲒϪϤ ⲘⲠⲈⲬ̅Ⲣ̅Ⲥ̅
ϨⲈⲒ ⲚⲈⲦⲚⲔⲖⲀⲘ ⲤⲈⲂⲦⲰⲦ
ⲚⲎⲦⲈⲚ ϨⲒⲦⲚ ⲚⲒⲀⲄⲄⲈⲖⲞⲤ
ⲈⲦⲠⲢⲞⲤⲔⲀⲢⲦⲎⲢⲒ ⲈⲖⲀⲦⲈⲚ
ⲀⲨⲰ ⲘⲠⲈ ⲞⲨⲈⲒ ⲚⲚⲞⲨⲰⲦ
ϨⲚ ⲚⲈⲦⲞⲨⲈⲂ ⲔⲀⲦϤ ⲈⲠⲈϨⲞⲨ
ⲚϪⲒⲚ ⲈⲞⲨⲔⲞⲨⲒ ϢⲀ ⲞⲨⲚⲀϬ ·
Ⲛ̅ⲦⲈⲖⲞⲨϬⲰ ⲈⲨϨⲰⲦⲈⲂ

ⲛⲟⲥ ⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ : ⲛⲧⲉⲗⲟⲩ
ϭⲱϫⲱⲧ ⲉⲩⲱϣ ⲉⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲁ
ⲛⲁⲛ ϩⲛⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ : ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲛⲡ
ⲉⲫϯ ⲙⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲥ

ⲛⲥⲁ ⲛⲉϩⲙϩⲉⲗ ⲙⲫϯ
ⲛⲛⲉ ⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲛⲁϭ ⲛⲥⲧⲣⲁⲧⲏ
ⲗⲁⲧⲏⲥ ϩⲙⲁⲁⲥ ϩⲓⲧⲟⲩⲱϥ
ⲙⲡⲣⲣⲁ : ⲉⲡⲉϥⲗⲉⲛ ⲛⲉ ϩⲣⲱ
ⲙⲁⲛⲟⲥ · ⲡⲉϫⲉϥ ⲉϩⲟⲩⲛ
ϩⲙ ⲡⲣⲣⲁ · ϫⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲣⲣⲁ

Recto. — *1re colonne, ligne 28.* ϯⲕⲉⲗⲉⲩⲉ....ⲉⲛⲧⲉ (*sic*). Corriger : ⲉⲛⲧⲉ.
Verso. — *1re colonne, ligne 10.* *Rectius* [ⲛ]ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ.
*Ligne 20.* La suite ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲕⲉ ⲟⲩⲛⲉⲃ exigerait ⲛⲛⲁ-ⲛⲁϭ.

## TRADUCTION.

(*Recto, col. 1.*) «Nous n'avions ni métier ni profession. Quand le roi eut entrepris de faire ses dieux, nous nous réjouîmes fort; mais nous ne nous attachâmes à eux que pour le manger et le boire et les fonctions que nous accomplissions pour vivre : ce pourquoi nous allons mourir, nous en rendrons compte en présence de Dieu.»

Saint Philothée leur dit : «Si vous savez que Dieu habite dans les cieux, à plus forte raison qu'agissez-vous ainsi?». Ils répondirent tous d'une seule voix : «Monseigneur Philothée, nous vous avons tout dit : maintenant, vous avez pouvoir de nous traiter à votre bon plaisir». Saint Philothée leur dit : «Aussi allez-vous mourir de la main de vos idoles!».

Et il dit alors aux soixante-dix statues : «Je vous dis à vous, statues sans vie, je vous ordonne au nom de Jésus, mon roi, que chacune de vous se dresse contre ses deux prêtres, qu'elle les tue». Et en ce moment-là, chaque idole saisissait ses deux prêtres (*lacune*). . . . (*col. 2*). . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quand les prêtres comprirent qu'ils allaient tous mourir, certains d'entre eux s'écrièrent : «Nous confessons le dieu de saint Philothée». Saint Philothée dit à ces idoles : «N'en laissez survivre un seul : car ce n'est que dans leur dernière heure qu'ils ont confessé Jésus-Christ».

Et quand les idoles eurent tué tous les prêtres, saint Philothée se tourna vers les idoles et reprit : «Je vous dis, ô statues sans vie, je vous ordonne au nom de Jésus-Christ de fuir au fond du *Noun*, jusqu'au jour où Dieu jugera la terre : vous témoignerez contre Dioclétien et contre ce qu'il a fait aux serviteurs de Dieu les martyrs».

Et alors la terre ouvrit sa bouche; et s'en allèrent au fond du *Noun* les soixante-dix dieux; et toute la foule le vit et ils crièrent tous : «Un est le dieu de saint Philothée (*verso, col. 1*) le Christ Jésus : nous tous, en vérité, nous sommes chrétiens ouvertement».

A ce spectacle, Dioclétien saisit sa pourpre, la déchira et se mit à se frapper le visage, et il cria d'une grande voix : «Qu'elle ne trouve jamais le repos l'âme de celui qui a livré ce jeune homme entre mes mains; car, la première fois il a détruit mon grand dieu et

précipité le magicien au fond du *Noun;* la deuxième fois, il a ensorcelé mes trois stratélates et aussi leurs neuf cents soldats; de même la troisième fois, il a encore détruit mes grands dieux et leurs prêtres; après cela, voilà encore que la plus grande partie de la ville s'est ralliée à sa suite. Qu'est-ce que je vais faire?» Toute la foule criait : «O serpent qui es dans le *Noun,* nous sommes chrétiens ouvertement». Comme ils ne cessaient de crier : «Nous sommes chrétiens ouvertement et du nombre de ceux qui sont au dieu de saint Philothée» (*col. 2*), le roi Dioclétien se fâcha beaucoup, et, fort en colère, il dit aux soldats qui se trouvaient à côté de lui : «Sus à cette foule; massacrez-les sans quartier; n'ayez pitié de jeune, ni de vieux, ni d'enfant à la mamelle de sa mère, sauf qui confessera mes dieux».

Les soldats du roi tirèrent à eux la porte du théâtre. Ils massacrèrent depuis la onzième heure du jour jusqu'à la sixième du jour (suivant). Et saint Philothée les encourageait, disant : «Combattez, athlètes du Christ. Oui, voici que votre couronne vous est préparée par les anges qui vous attendent.» Et pas un seul parmi les saints ne retourna en arrière, du (plus) petit jusqu'au (plus) grand.

Et quand on eut fini de massacrer les serviteurs de Dieu, un grand stratélate se trouvait assis auprès du roi; son nom était Romanos; il dit au roi : «Monseigneur le roi.....».

## NOTES.

Le feuillet réédité et traduit ci-dessus «mesure 0 m. 30 de haut, 0 m. 34 de large, et la largeur de la colonne est de 0 m. 10. La surface entière du parchemin est percée de trous de vers et jaunie par l'humidité. Une éraflure dans le haut de la seconde colonne ainsi que trois petits trous ont enlevé quelques lettres du texte.

«On ne trouve aucune trace de pagination. L'écriture se rapproche du spécimen publié par W. Budge (*Coptic Martyrdoms*, pl. XIV). Le scribe a commencé sa ligne près du bord de la feuille, de sorte que les marges ne mesurent pas plus de deux centimètres. Les majuscules sont rares : on n'en relève guère qu'une par colonne, mise en vedette et légèrement plus grande que les autres caractères.

«Le texte est disposé sur deux colonnes de trente-deux à trente-trois lignes par page[1].»

Recto. — *1re colonne, ligne 1.* Haplographie de ⲛⲧⲉ; rétablir : ⲛⲉ ⲙⲙⲉ[ⲛⲧⲉ]ⲛ ⲧⲉⲭⲛⲏ.

[1] H. Munier, *Annales du Service des Antiquités*, XVI (1916), p. 248.

*Ligne 2.* ιⲁⲡⲓ en parallélisme avec ⲧⲉⲭⲛⲏ (τέχνη) B. ιⲟⲡⲓ (ιⲟⲡⲏ par itacisme) : S. ⲉⲓⲟⲡⲉ. Cf. *apa Lacaron, CSCO, Coptici*, 1, p. 2, l. 10-11 : ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲛⲁϥ · ⲟⲩ ⲧⲉ ⲧⲉⲕⲓⲟⲡⲓ, aït ei præses : quænam est ars tua? *Jonas*, 1, 8 : ⲟⲩ ⲧⲉⲕⲉⲓⲟⲡⲉ, τίς σου ἡ ἐργασία ἐστίν; Coluthus, *ap.* Peyron, *Grammatica linguæ copticæ*, p. 166, l. 23 : ⲙⲁⲧⲁⲙⲟⲓ · · · ϫⲉ ⲟⲩ ⲧⲉ ⲧⲉⲕⲉⲓⲟⲡⲉ «*dic mihi quænam sit ars tua?*».

*Ligne 3.* ⲛⲉ-ⲛⲟⲩⲧⲓ, τοὺς Θεούς, déterminés, car ils sont connus. D'après le légendaire copte, Dioclétien est un apostat qui abandonna le Dieu du ciel et fit fabriquer soixante-dix idoles, trente-cinq mâles et autant de femelles. Cf. *Martyre de saint Apater et d'Iraï* (Hyvernat, *Les Actes des martyrs de l'Égypte*, p. 78) : ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̄ⲇⲓⲟⲕⲗⲏⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲛ̄ⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̄ⲁⲡⲟⲥⲧⲁⲧⲏⲥ ⲁϥⲑⲁⲙⲓⲟ ⲛϩⲁⲛⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ....ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϯ ⲣⲁⲛ ⲛⲁϥ ⲉⲗ̄ⲉ̄ ⲛ̄ⲛⲟⲩϯ ⲛ̄ϩⲱⲟⲩⲧ ⲛⲉⲙ ⲗ̄ⲉ̄ ⲛ̄ⲛⲟⲩϯ ⲛ̄ⲥϩⲓⲙⲓ. Budge, *Coptic Martyrdoms, the martyrdom of saint Victor the General*, p. 1-2.

*Ligne 4.* ⲁⲛ-ⲧⲁϭϭⲛ ⲉⲗⲁⲩ = ἐκολλήθημεν αὐτοῖς. Cf. Zoëga, p. 290, l. 11 : ⲃⲱⲕ ⲛ̄ⲅⲧⲟϭⲕ ⲉⲩⲥⲟⲛ ⲉϥⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ = PG, 65, 337 *b* : ἄπελθε, κολλήθητι ἀνθρώπῳ, φοβουμένῳ τὸν Θεόν.

*Ligne 6.* ϩⲛ̄ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲓ ⲛⲃⲓⲱⲧⲓⲕⲟⲛ. M. H. Munier (*Annales du Service*, XVI (1916), p. 251) a proposé ἱερατικόν; M. H. Sottas (*Recueil... à la mémoire de Champollion*, École des Hautes Études, fasc. 234, p. 499) a restitué ἰ(δι)ωτικόν. M. Lacau et moi avons lu : βιωτικόν. Le manuscrit donne la panse inférieure d'un β. Cet adjectif grec se trouve d'ailleurs dans Luc, xxi, 34 : ϩⲁⲛ ⲣⲱⲟⲩϣ ⲙ̄ⲃⲓⲱⲧⲓⲕⲟⲛ : ϩⲉⲛ ⲣⲟⲟⲩϣ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲃⲓⲟⲥ : μέριμναι βιωτικαί. Phrynichus, atticiste et rhéteur sous Marc-Aurèle et Commode, cite et réprouve comme un vulgarisme βιωτικός dans le sens de χρήσιμος ἐν τῷ βίῳ (éd. Lobeck, p. 354).

*Lignes 12-13.* Cf. Isaïe, xxxiii, 5 : ϥⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ϫⲉ ⲫ̄ϯ̄ ⲫⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲧϭⲟⲥⲓ : LXX a Ἅγιος ὁ Θεὸς κατοικῶν ἐν ὑψηλοῖς.

Recto. — 2ᵉ *colonne, ligne 11.* ⲗⲁⲁⲡϯ = οὐδείς, οὐδέν. Cf. Crum, *Journal of theological Studies*, I (1900), p. 418.

*Ligne 12.* ϩⲛ-ⲧⲉⲩ-ⲁⲛⲁⲅⲕⲏ. Litote pour : *le moment de leur mort*. Cf. *Œuvres de Schenoudi* (Amélineau), II, p. 69, l. 3-4 : ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲁⲛ ⲙⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲧⲉϥϩⲁⲏ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲁⲩ ⲛⲧⲉϥⲁⲛⲁⲅⲕⲏ : «c'est l'homme qui ne pense pas à sa *fin* et à *l'heure de sa nécessité*».

*Ligne 21.* Les Coptes ont deux mots pour désigner l'Enfer : 1° ⲁⲙⲉⲛⲧⲉ : ⲁⲙⲉⲛϯ. C'est le *receptaculum animarum,* où le Christ est descendu après sa passion, où les Patriarches attendaient sa venue et qu'il a dépeuplé alors et laissé sans aucune âme, sauf celles de Judas, d'Hérode et de Caïn : (La mort) ⲁϥϭⲉⲛ ⲁⲙⲛⲧⲉ ⲉϥϣⲏϥ ⲉϥⲟ ⲛⲉⲣⲏⲙⲟⲥ · ⲉⲙⲉⲛ ⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛϩⲏⲧϥ (*Évangile de saint Barthélemy, P. O.*, II, p. 187). C'est de l'Amenti que sort Lazare ressuscité (*Évangile des douze Apôtres, ibid.*, p. 141) : ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲗⲁⲍⲁⲣⲟⲥ ⲛⲁⲩ ⲉⲓⲥ̅ ⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓⲣⲉⲙ ⲡⲣⲟ ⲙⲡⲉϥⲙϩⲁⲁⲩ ⲁϥⲡⲁϩⲧϥ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲁϥ ⲁϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ : ϫⲉ ⲕⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲧⲉϣⲁⲣⲉ ⲁⲙⲉⲛⲧⲉ ⲥⲧⲱⲧ ϩⲁ ⲡⲉϥϩⲣⲟⲟⲩ · ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲓ « lorsque Lazare vit Jésus debout devant la porte de son tombeau, il se prosterna, l'adora et dit à haute voix : "Tu es béni, Jésus à la voix duquel l'Amenti s'ébranle, toi qui m'as appelé" ». 2° ⲛⲟⲩⲛ, qui traduit dans la Bible l'ἄβυσσος des *Septante : Ps.* 41, 8 : ⲫⲛⲟⲩⲛ ⲁϥⲙⲟⲩϯ ⲟⲩⲃⲉ ⲫⲛⲟⲩⲛ, ἄβυσσος ἄβυσσον ἐπικαλεῖται. Il est souvent joint au mot terre : *Ps.* 70, 20 : ⲁⲕⲉⲛⲧ ⲉⲡϣⲱⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲛⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲕⲁϩⲓ, ἐκ τῶν ἀβύσσων τῆς γῆς ἀνήγαγές με. Ézéchiel, xxxii, 18, 23 : les ossements d'Assur ont été jetés dans l'abîme de la terre : ϧⲉⲛ ⲫⲛⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϩⲓ. Notre hagiographe se fait du *Noun* l'idée d'un gouffre souterrain et pour qu'on y pénètre, la terre doit entr'ouvrir sa bouche : ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁ ⲡⲕⲉϩⲓ ⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲁⲱϥ; le Synaxaire (11 de Toubéh, *P. O.*, 11, p. 604, l. 4-5) a traduit littéralement : فتحت الارض فاها. Pourquoi notre hagiographe fait-il descendre les prêtres coupables dans le *Noun*? Il semble que le *Noun* soit réservé à ceux dont le jugement dernier doit confirmer la réprobation. Ainsi Dioclétien, qui n'a d'espoir de pardon ni dans le temps ni dans l'éternité, s'entend dire par une voix du ciel : ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁ ⲡϩⲁⲡ ⲇⲉ ⲧϣⲱⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲛ ⲧⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ ⲙ̄ⲙⲁ ⲙⲙⲟⲟⲛⲉ « après le jugement, c'est le puits de l'abîme (*Apocal.*, ix, 1) qui sera ta demeure permanente » (Fr. Rossi, *Memorie d. reale Accademia delle Scienze di Torino*, s. 2, t. 37, p. 24, col. 2, l. 12 et seq.).

Verso. — 1re *colonne, lignes* 2-3. ⲁⲛⲁⲛ ϩⲉⲛⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ (παρρησίᾳ) « nous sommes chrétiens *ouvertement* ». C'est ainsi que le comprenaient les Coptes; quand ils ne transcrivent pas simplement l'expression grecque, ils la traduisent par ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ (*Actes*, 4, 29) : ⲙⲏⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲑⲣⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲥⲁϫⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲓⲃⲉⲛ : ⲙ̄ⲡϯ ⲟⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲕϩⲙ̄ϩⲁⲗ ϩⲙ̄ ⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲙ̄ⲡⲉⲕϣⲁϫⲉ : δὸς τοῖς δούλοις σου μετὰ παῤῥησίας πάσης λαλεῖν τὸν λόγον σου. *Ibid.*, 4, 31 : ⲁⲩⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ : ⲛⲉⲟⲩⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛ̄ⲡϣⲁϫⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ ⲛⲓⲙ : ἐλάλουν τὸν λόγον

*τοῦ Θεοῦ μετὰ παῤῥησίας. Ibid.*, 18, 28 : où δημοσίᾳ « *en public, ouvertement* » est traduit en sahidique par ϩⲛ̄ ⲟⲩⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ et en bohaïrique par ⲛ̀ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ.

*Lignes 4-8*. ⲇⲓⲟⲕⲗⲏⲇⲓⲁⲛⲟⲥ ⲁϥϯ ⲧⲁⲁⲧϥ ⲉⲧϥⲡⲟⲣⲫⲏ (*sic*) ⲁϥⲡⲉϩⲥ : ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉϥϯ ⲉⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲙ ⲡϥϩⲁ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ. M. H. Munier (*op. laud.*, p. 252, l. 6 et seq.) avait lu μορφή et traduit : « Il prit la forme d'un cadavre et il parut comme s'il avait reçu un soufflet sur sa propre figure ». M. H. Sottas rejette cette traduction et il propose la sienne : « Il s'en faut de plus d'un iota, écrit-il, que cette version cadre avec la suivante : il porta la main à sa fibule, l'arracha et se mit à se l'enfoncer dans le visage . . . . . Le mot πορπή, ou plutôt son presque synonyme περόνη fait penser à des aventures... classiques, comme celle d'Œdipe aveugle (*Œdipe roi*, 1269), d'Aphrodite blessée (*Iliade*, 5, 425), ou de l'unique rescapé du combat des Athéniens contre les Éginètes (Hérodote, 5, 85)[1]. »

Ces souvenirs classiques n'ont rien à voir avec notre texte. *Magni passus, sed extra viam*. Le copiste a simplement laissé tomber une syllabe, et il faut rétablir ⲡⲟⲣⲫⲏⲣⲁ (πορφύρα). La graphie avec ⲏ est un itacisme fréquent (cf. Budge, *Miscellaneous Coptic Texts* (1915), p. 222, l. 10; p. 223, l. 10), et la *scala* d'Ibn el 'Assal, *ap.* Kircher, *Lingua ægyptiaca restituta*, n'en donne pas d'autre : ⲟⲩ-ⲡⲟⲣⲫⲏⲣⲁ : برفير « *pourpre* », parallèle que confirme Luc, xvi, 19 : *le mauvais riche* ⲛⲉ ϣⲁϥϯ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲟⲣⲫⲩⲣⲁ ϩⲓⲱⲧϥ ⲡⲉ : يلبس البرفير : ἐνεδιδύσκετο πορφύραν. Ce geste de colère ou de douleur est d'ailleurs un lieu commun de littérature. Dans le martyre de Léonce l'Arabe (von Lemm, *Bruchstücke koptischer Märtyrerakten*, p. 17, B, l. 23-25) : Dioclétien prend sa pourpre et la déchire : ⲁϥϯ ⲧⲟⲟⲧϥ ⲛ̄ⲧⲉϥⲡⲟⲣⲫⲩⲣⲁ ⲁϥⲡⲁϩⲥ. Même expression, mais geste de douleur dans le Roman d'Alexandre (von Lemm, *Der Alexanderroman bei den Kopten*, p. 8, l. 17-19) : ⲙⲉⲛⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲁϥⲁϊ-ⲧⲟϥ ⲛ̄ⲧⲉϥⲡⲟⲣⲫⲏⲣⲁ (*sic*) ⲁϥⲡⲁϩⲉⲥ « Ménandre prit son vêtement de pourpre et le déchira » (Maspero, *Contes populaires*, IV, p. 319). La distraction de M. Sottas dans l'interprétation de la suite de ce texte est encore plus surprenante. Il est évident que le distingué professeur, en traduisant ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉϥϯ ⲉⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲙ ⲡϥϩⲁ « *et il se mit à se l'enfoncer* (*la fibule*) *dans le visage* », a pris ⲉⲥ, correspondant fayoumique de ⲁⲥ, ῥάπισμα, alapa, pour le pronom affixe 3 sg. fém. et a oublié qu'en ce cas la forme verbale ϯ était impossible et qu'il aurait fallu la forme pronominale du verbe : F. ⲁϥ-ⲧⲉⲓⲥ[2];

[1] In *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J.-Fr. Champollion* (*Biblioth. de l'École des Hautes Études, Sciences histor.*, 234e fasc.), p. 499-500.

[2] Cf. Asmus, *Über Fragmente in Mittelägyptischen Dialekte*, p. 51 § 84 : *Rom.* 12, 3, 6 ⲧⲉ-ⲭⲁⲣⲓⲥ ⲛⲧⲁⲩ-ⲧⲉⲓⲥ : ἡ χάρις ἡ δοθεῖσα; Stern, p. 188.

B. ⲁϥ-ⲧⲏⲓ″ⲥ; S. ⲁϥ-ⲧⲁⲁ″ⲥ. «Verum ubi plura nitent..... non ego paucis offendar maculis.»

*Ligne 15.* ⲁϥ-ⲧⲉ ⲡⲙⲁⲅⲟⲥ ⲡⲱⲧ : à noter la forme ⲧⲉ- de l'infinitif causatif (S. ⲧⲣⲉ; B. ⲑⲣⲉ). Cf. *Jean*, IV, 46 : ⲧⲕⲁⲛⲁ ⲛⲧⲉ ⲧⲅⲁⲗⲓⲗⲉⲁ ⲉⲡⲙⲉ ⲉⲧⲁϥ-ⲧⲉⲡ[ⲙⲁⲩ] ⲉⲁⲏⲁⲡ ⲙ[ⲙⲉⲩ] *ap.* Crum, *Journal of theological Studies*, I (1900), p. 431. Notre texte confirme que ce n'est pas une erreur de scribe.

*Ligne 24.* ⲟⲩⲏ ⲡⲉ-ϯⲛⲉⲉⲓϥ «qu'est-ce que je vais faire?». ⲟⲩⲏ. *quid?* forme fayoumique pour l'interrogatif ⲟⲩ, cf. Stern, § 261; Asmus, *Über Fragmente in Mittelägyptischen Dialekte*, p. 42, § 58; et pour l'idée, Hyvernat, *Les Actes des martyrs de l'Égypte*, p. 208, l. 2-3 : Le gouverneur impie, voyant que malgré toutes les tortures, il n'avait pas prévalu contre le saint, délibéra ainsi : ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉ̄-ϯⲛⲁⲁⲓϥ «que vais-je faire?».

*2ᵉ colonne, lignes 9-10.* ⲙⲛ ⲡⲉⲧϫⲓ ⲉⲕⲓⲃⲓ ⲛⲧⲉ ⲧϥⲙⲉⲟⲩ, cette mention des enfants à la mamelle, qui pourrait étonner dans notre énumération, est tirée vraisemblablement de l'ordonnance de Dèce, telle qu'«on a pu en établir avec beaucoup de probabilités la teneur textuelle : ὡς πάντας ἄνδρας ἅμα γυναιξὶ καὶ οἰκέταις καὶ αὐτοῖς ὑπομαζίοις παισὶ θύειν καὶ σπένδειν.....»; cf. H. Delehaye, in *Anal. bolland.*, 40 (1922), p. 13-14.

L. Saint-Paul Girard.

UN

# FRAGMENT INÉDIT DU LIVRE DE TOBIE

## (CHAP. I, VERS. 7 B À 20 A)

PAR

L. SAINT-PAUL GIRARD.

Ce feuillet, numéroté au recto ⲅ, au verso ⲇ, doit s'insérer entre les fragments du même livre publiés par G. Maspero, *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*, t. VI, p. 284-285, et corrigés et complétés par S. Gaselee (*Journal of theological Studies*, vol. 11 (1910), p. 253).

Il fait partie du fond de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire.

Le codex dont il est détaché, ainsi que les feuillets de la Bibliothèque nationale de Paris publiés par G. Maspero (*op. laud.*) et les fragments de Naples, édités par le P. Augustin Ciasca, *Sacrorum Bibliorum fragmenta Copto-Sahidica*, t. I, p. 219-225, est daté par un colophon de l'an de Dioclétien 719, c'est-à-dire des toutes premières années du xi[e] siècle (1003 de l'ère chrétienne[1]). Il appartenait à la bibliothèque du Monastère Blanc, illustré par le grand Chenoudi, et de laquelle M. le chanoine Lefort, professeur à l'Université de Louvain, a entrepris la reconstitution photographique. Notre feuillet est à deux colonnes : ⲅ recto, 1[re] colonne 28 lignes, 2[e] colonne 27; ⲇ verso, 1[re] colonne 27, 2[e] colonne 28. Il mesure : hauteur, 0 m. 326; largeur, 0 m. 257.

Les majuscules noires ont des bordures rouges. L'écriture, très soignée, est très régulière. Nous en avons reproduit scrupuleusement l'accentuation et la ponctuation. Une page de notre codex a été donnée par A. Ciasca, *op. laud.*, t. I, pl. 11 en photolithographie.

[1] Cf. un fac-similé de ce colophon dans H. Hyvernat, *Album de paléographie copte*, pl. 10, et *ibid.*, p. 13 *in fine*.

## TOBIAS, I, 7 B-20 A.

7. (ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲉⲙⲏⲧ ⲙ̀ⲅⲉⲛⲏⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲛⲉϣⲁⲓ̈ⲧⲁⲁϥ ⲛ̀ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲉⲩⲉⲓ-
ⲛⲉⲧϣ̄ⲙ̄ϣⲉ ϩ̄ⲛ̄ ⲑⲓ̈ⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄ · ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲉϩⲥⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲣⲉⲙⲏⲧ · ⲛⲉϣⲁⲓⲧⲁⲁϥ ⲉⲃⲟ[ⲗ]·
ⲧⲁⲃⲱⲕ ⲧⲁϫⲓⲧ̄ϥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ̄ ⲑⲓ̈ⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄)[1].

(Cod. orient. Institut français d'Archéologie orientale du Caire.)

RECTO.

ⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ·
8 ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲉϩϣⲟ
ⲙ̄ⲛ̄ⲧ̄ ⲛ̄ⲣⲉⲙⲏⲧ·
ⲛⲉϣⲁⲓⲧⲁⲁϥ ⲛ̄
ⲛⲉⲧϣⲙϣⲉ·
ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲥ
ϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲛ̀ϭⲓ̄
ⲧⲙⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲁⲉⲓ̄
ⲱⲧ·ⲁ̣ⲉⲃⲃⲱⲃⲱ (*sic*)
ⲣⲁ·
ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲡⲁⲉⲓ̂ⲱⲧ
ⲕⲁⲁⲧ·ⲉⲓⲟ̄ ⲛⲟⲣⲫⲁ
9 ⲛⲟⲥ· ⲛ̄ⲧⲉⲣⲓⲉⲣ
ⲛⲟϭ ⲁ̣ⲉ· ⲁⲓϫⲓ ⲛⲁⲓ̈
ⲛⲟⲩⲥϩⲓ̈ⲙⲉ ⲉ̄
ⲡⲉⲥⲣⲁⲛ ⲡⲉ·ⲁⲛⲛⲁ
ⲉⲩⲉⲃⲟⲗ ⲧⲉ ϩⲙ̄ⲡⲉ
ⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲁ
ⲉⲓ̇ⲱⲧ·
ⲁⲩⲱ̄ ⲁⲓ̈ϫ̄ⲡⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄
ϩⲛ̄ⲧ̂ⲥ ⲛ̄ⲧⲱ
ⲃⲓ̈ⲁⲥ·
10 ⲁⲩⲱ̄ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲟⲩ ⲁⲓ̈
ϣⲙ ⲙ̀ⲡⲟⲉⲓⲕ
ⲙⲛ ⲛ̄ϩⲉⲑⲛⲟⲥ·
11 ⲁⲛⲟⲕ ⲁ̣ⲉ ⲁⲓϩⲁⲣⲉϩ
ⲉⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲉⲧ̂ⲙ
12 ⲟⲩⲱⲙ · ⲉⲃⲟⲗ
ϫⲉ ⲛⲉⲓⲉⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲙⲉ
ⲉⲩⲉ · ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ϩ̄ⲛ̄ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲧⲏ
ⲣ̄ⲥ̄ ·
13 ⲁⲩⲱ̄ ⲡⲉⲧϫ̣ⲟⲥⲉ ⲁϥ
ϯ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲭⲁ
ⲣⲓ̂ⲥ· ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲁ
ⲙ̄ⲡ̄ⲙ̄ⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁ
ⲙⲉⲥⲥⲁⲣⲟⲥ · ⲁⲩⲱ̇
ⲛⲉⲓϣⲏⲡ ⲛ̄ⲧⲟⲟ̄
ⲧ̄ϥ̄ ·
14 ⲁⲓ̄ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧ
ⲙⲏⲁ̣ⲓ̈ⲁ̄ · ⲁⲩⲱ̄
ⲅⲁⲃⲁⲏⲗ ⲡⲥⲟⲛ ⲛ̇
ⲅⲁⲃⲣⲓ̄ⲁ · ⲁⲓϭⲟⲓ̄
ⲗⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙ̀ⲡⲙⲏⲧ
ⲛⲉⲓⲛϭⲱⲣ ⲛ̇ϩⲁⲧ
ϩ̄ⲛ̄ ϩⲣⲁⲅⲟⲥ ⲛ̇ⲧⲉ

[1] D'après G. Maspero, *op. laud.*, p. 285. Je numérote les versets d'après B dans H. B. Swete, *The Old Testament in Greek*, 2, 816 et seq.

ⲭⲙⲁⲗⲱⲧⲓ̈ⲍⲉ ⲙ̄
ⲙⲟⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲛⲓ̈
ⲛⲉⲩⲏ̄ · ⲛⲁⲥⲛⲏⲩ
ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲛⲁⲡⲁ
ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛⲉⲩⲟⲩ

ⲧⲙⲏⲁⲓ̈ⲁ̀ ·
15 ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲛ̄
ϭⲓ ⲛⲁⲙⲉⲥⲥⲁⲣⲟⲥ
ⲡⲣⲣⲟ · ⲁϥⲣ̄ⲣ̄ⲣⲟ

VERSO.

ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲛϭⲓ ⲥⲉ
ⲛⲁⲭⲉⲣⲓⲙ ⲡⲉϥ
ϣⲏⲣⲉ· ⲁⲩⲱ̄
ⲛⲉϥϩⲓⲟⲟⲩⲉ · ⲁⲩⲱ
ⲧⲟⲣⲧⲣ̄ · ⲙ̄ⲡⲓ̈ⲉϣ
ⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧ
ⲙⲏⲁⲓ̈ⲁ̀ ·
16 ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ [ⲛ]
ⲛⲁⲙⲉⲥⲥⲁⲣⲟⲥ · ⲛⲉ
ⲛⲁϣⲉ ⲙ̄ⲙⲛⲧⲛⲁ
ⲉϣⲁⲓ̈ⲁ̈ⲁⲩ ⲙ̄ⲛ ⲛⲁ
17 ⲥⲛⲏⲩ · ⲛ̀ⲁⲟⲉⲓⲕ
ϣⲁⲓ̈ⲧⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲧ
ϩⲕⲁⲉⲓ̈ⲧ · ⲁⲩⲱ̄
ⲛⲁϩⲟⲓ̈ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧ
ⲕⲏⲕⲁϩⲏⲩ ·
ⲁⲩⲱ ⲡⲉϣⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ
ⲉⲣⲟϥ ϩⲙ̄ ⲡⲁⲅⲉ
ⲛⲟⲥ ⲉⲁϥⲙⲟⲩ ·
ⲉϥⲛⲏϫ ϩⲓ̈ⲡⲁϩⲟⲩ
ⲙ̄ⲡⲥⲟⲃⲧ ⲛⲛⲓ̈
ⲛⲉⲩⲏ · ϣⲁⲓⲧⲟⲙ
ⲥ̄ϥ ·
18 ⲁⲩⲱ̄ ⲡⲉⲧⲉϣⲁⲣⲉ
ⲥⲉⲛⲁⲭⲉⲣⲓⲙ ⲡⲣ
ⲣⲟ ⲙⲟⲟⲩⲧ̄ϥ ·
ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ ⲉϥⲡⲏⲧ

ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ ϯⲟⲩⲇⲁⲓ̈ⲁ̀
ϣⲁⲓⲧⲟⲙⲥϥ ⲉⲓ̈
ϥⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ϫⲓ
ⲟⲩⲉ · ⲛⲁϣⲉ ⲛⲉ ⲛ
ⲧⲁⲩⲙⲟⲟⲩⲧⲟⲩ
ⲅⲁⲣ ϩ̄ⲙ ⲡⲉϥⲑⲩⲙⲟⲥ ·
ⲡⲣⲣⲟ ⲇⲉ · ⲁϥⲕⲱ
ⲧⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛ̀ⲥⲱⲙⲁ
ⲛ̀ⲛⲉⲛⲧⲁϥϩⲟⲧ
ⲃⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉϥϩⲉ ⲉ
ⲣⲟⲟⲩ ·
19 ⲁⲩⲱ̄ ⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲧ
ϩ̄ⲛ ⲛⲓⲛⲉⲩⲏ̄
ⲁϥⲃⲱⲕ · ⲁϥⲧⲁ
ⲙⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲉⲧⲃⲏ
ⲏⲧ · ϫⲉ ⲁ̀
ⲛⲟⲕ ⲡⲉⲧⲧⲱ
ⲙ̄ⲥ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲓ̈
ⲃⲱⲕ ⲁⲓ̈ϩⲟⲡ̄ⲧ
ⲛ̄ⲧⲉⲣⲓ ⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲇⲉ ϫⲉ
ⲥⲉⲛⲁⲕⲱⲧⲉ ⲛ̄
ⲥⲱⲓ̈ ⲉⲙⲟⲟⲩⲧ̄
ⲁⲓⲣϩⲟⲧⲉ ⲁⲓⲟⲗ̄ⲧ
20 ⲁⲩⲱ ⲁⲩϥⲓ ⲛ̀ⲛⲁ
ϩⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ
ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲩⲱ̄
ⲙ̀ⲡⲟⲩⲕⲁ ⲗⲁⲁⲩ
ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲥⲁ ⲁⲛⲛⲁ

## MOTS GRECS.

αἰχμαλωτίζε(ιν), 10.
γένος, 10.
ἔθνος, 10, 17.
θυμός, 18.
ⲕⲁⲧⲁ, ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ = καθώς, 8.
ὀρφανός, 8.
σπέρμα, 9.
σῶμα, 18.
ὑπάρχοντα, 20.
χάρις, 13.
ψυχή, 11, 12.

A noter vers. 17 ⲡⲉϣⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ, cf. Stern, § 426.

L. Saint-Paul Girard.

# AD «VAN BERCHEM, *JÉRUSALEM*», N° 136

PAR

M. NOËL AIMÉ-GIRON.

Dans la magistrale publication posthume de M. Max van Berchem, *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*, 2e partie, Syrie du Sud, *Jérusalem «Ville»*, le savant auteur a laissé inexpliqués les sigles qui datent l'inscription n° 136, p. 457. Je crois être parvenu à élucider le problème, dont voici la solution.

L'inscription dont il s'agit provient de la chapelle copte de Saint-Michel située dans l'angle nord-est du parvis du Saint-Sépulcre. Elle est gravée sur une planchette fixée au-dessus de la porte au milieu du jubé précédant l'autel et comprend deux lignes de naskhi cursif en petits caractères incrustés en os dans le bois. Ce texte, très court, peut être reproduit ici :

(١) عُمل برسم الملاك ميخاييل بالقدس الشريف

(٢) عوّض يا ربّ مَن له تَعَب سنة..

Fait en vue de [la chapelle] de l'archange Michel à Jérusalem.
Rétribue [1], ô Maître, celui qui s'est fatigué. L'an...

Suivent les sigles :

Cette inscription ayant été gravée pour des Coptes, sinon par des Coptes, il est tout naturel de penser qu'elle a été datée d'après les habitudes en cours parmi eux. Or il est bien connu qu'ils ont coutume de dater d'après l'ère

[1] عوّض traduit ici l'expression ϯϣⲉⲃⲓⲱ, *retribuere*, qu'on rencontre en copte dans des phrases analogues.

des Martyrs, appelée aussi ère de Dioclétien. Ils indiquent généralement cette ère par le sigle ☧ = Μαρτύρων, que nous retrouvons précisément ici : premier signe à gauche. Ce sigle est formé, dans notre texte, d'un ⲙ copte parfaitement reconnaissable traversé par un P dont la tête a été un peu déformée. Viennent ensuite quatre signes, qui ne sont autres que les caractères grecs cursifs tenant lieu de chiffres chez les Coptes et se lisant *αυνη*. L'α devrait être suivi en bas d'un signe ressemblant à une virgule pour indiquer qu'il désigne le nombre 1000, mais, même si le graveur l'a omis, son absence ne saurait embarrasser. L'ensemble de la date doit donc se lire :

M(α)ρ(τύρων) $\overline{\alpha,\upsilon\nu\eta}$

ce qui donne «l'an des Martyrs 1458». Le point de départ de l'ère des Martyrs étant fixé au 17 septembre 284 de Jésus-Christ, nous avons 1458 + 284 = 1742, l'année cherchée[1].

Noël Aimé-Giron.

[1] Ou 1743, en tenant compte que l'an premier va de septembre 284 à septembre 285.

UN

# FRAGMENT DE FRESQUE

## DE DEIR EL MÉDINEH

PAR

M. BERNARD BRUYÈRE.

Les fouilles de 1921-1922 faites par l'Institut français à Deir el Médineh ont remis au jour un fragment de peinture murale dans les ruines d'une maison de la vallée. Cette peinture est égyptienne, et sa présence en ce lieu dissipe les derniers doutes relatifs à l'âge de la petite cité construite dans le défilé. Elle donne, de plus, une indication précieuse sur la destination de la salle qui abritait la fresque en question.

Les conditions de site et d'ambiance de cette trouvaille sont les suivantes : Deir el Médineh, extrémité méridionale de l'immense nécropole thébaine, rassemble, en un espace restreint, un temple funéraire dédié à Hathor et Maït, un village et son cimetière particulier.

On dit que sous la XVIII[e] dynastie, au temps des Amenhotep, un certain nombre de familles eurent licence de s'établir là pour la vie et pour l'éternité. C'étaient des familles de prêtres subalternes, de gardiens de cimetières et d'artisans des nécropoles, gens de classe modeste voués à tous les services de la mort. Habitant la montagne désertique de l'occident, ils en vénéraient de façon spéciale les deux divinités pour qui le temple avait été érigé. Hathor, en ses deux formes, humaine et animale, est la dame de l'empire des tombes, depuis surtout que les Antef et les Mentouhotep ont installé le siège de sa domination à Deir el Bahri, centre géographique et religieux de la région funèbre.

La fresque de Deir el Médineh était peinte sur une cloison faite d'un seul rang de briques crues, finement enduite de terre badigeonnée à la chaux.

Cette cloison séparait, dans une des plus importantes maisons de la cité, une grande salle, d'un réduit étroit et contre elle s'appuyait une sorte de niche en briques, dans l'intérieur de laquelle trois degrés montaient vers quelque image divine située au fond de cette chapelle (fig. 1).

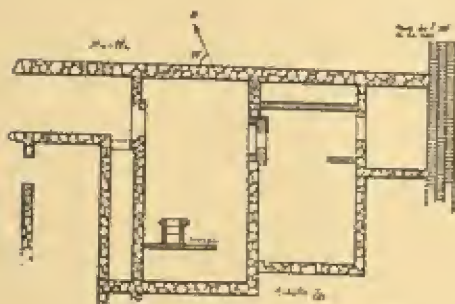


Fig. 1.

Plan de la salle où se trouvait la fresque.
Longueur de la fresque, 1 m. 22.
La cloison de briques subsiste sur une hauteur de 0 m. 75.
La peinture commence à 0 m. 50 du sol et mesure 0 m. 28 dans sa plus grande hauteur. La salle entière et le naos sont blanchis à la chaux.
A l'ouest du naos, les trois traits noirs du bas de la fresque continuent et laissent penser qu'une fresque plus petite (0 m. 65) s'y trouvait.

De la peinture qui nous occupe il ne reste que la partie inférieure, c'est-à-dire les pieds de quatre personnages et les bases de deux colonnes. Le thème de la composition est aisé à reconstituer : Une treille de pampres ou d'un végétal grimpant, à branches retombantes, à feuilles lancéolées de couleur vert sombre, à petites baies rondes, rouge vif, isolées au bout d'un stipe ou le long d'une vrille. Cette treille a pour supports deux colonnes papyriformes qui encadrent le tableau, à droite et à gauche. A l'ombre de ce dais de feuillage, et formant le point capital de la scène, une femme est assise sur un siège rustique, d'un dessin assez rare, qui pourrait être la stylisation d'un tronc de palmier ou quelque tabouret rond fait de fibres tressées [1].

Cette femme, d'épiderme ambré, est une Égyptienne. Elle ne porte aucune trace de vêtements; mais ses jambes sont cerclées d'un fourreau d'anneaux d'or qui les gaine assez haut au-dessus de la cheville. Ses pieds reposent sur un coussin à larges rayures vertes de deux tons.

Derrière elle, debout, une négresse, et devant elle, également debout, deux femmes, l'une à peau safranée, l'autre rose pâle. Toutes trois, nues, ornées de larges périscélides d'or, semblent entourer de leurs soins la personne assise, comme des servantes accomplissant leurs fonctions domestiques. Ces repré-

[1] La première hypothèse est plus vraisemblable, car la représentation conventionnelle des ouvrages de vannerie et de sparterie est toute différente. La teinte de fond de ce siège est l'ocre jaune : les stries verticales et horizontales sont d'ocre rouge.

sentantes des trois grandes races du globe, asservies par une maîtresse égyptienne, constituent une image dont le sens dépasse peut-être déjà la stricte copie d'une scène de la vie intime dans le décor, artificiellement rustique, d'une villa thébaine du Nouvel Empire.

De semblables kiosques de verdure devaient se voir, en maint endroit, parmi les terres cultivées de la rive gauche. Il faut, sans doute, concevoir la berge occidentale comme un vaste domaine que la couronne faisait valoir pour approvisionner les greniers des temples funéraires. Le pharaon y venait passer l'été en surveillant la construction de sa tombe et la récolte des moissons. A son exemple, ceux de ses sujets à qui, par faveur royale, il avait octroyé une parcelle de ses biens de mainmorte, pour subvenir aux besoins de leurs *ka*, venaient, eux aussi, contrôler sur place la décoration de leurs hypogées et l'administration des revenus de leurs doubles. C'était, en somme, la forme réelle de ces Champs Élysées de l'au delà que les artistes ont interprétée sur les papyrus funéraires et les murailles des caveaux.

Le kiosque de repos est le lieu de plaisance par excellence de ces propriétés rurales. A son ombre fraîche, la vie intime du harem se livre à ses passe-temps favoris : le jeu d'échecs, la musique, les festins, la toilette.

De ces quatre occupations, la dernière paraît convenir le mieux à l'attitude des personnages de la fresque et à leur absence de costume; mais c'est là tout ce qu'il est possible d'avancer, pour restituer l'ensemble, avant de faire appel à d'autres éléments de comparaison. Heureusement ces documents ne font pas défaut. L'identité de leur espèce et de leur provenance vient offrir, à la solution proposée, de nombreuses chances de véracité. Le plus typique est l'ostracon n° 8506 du British Museum [1]. On y retrouve tous les composants de la peinture murale de Deir el Médineh, ce qui prouve la faveur d'un tel sujet dans les ateliers de la nécropole. Même tonnelle de feuillages au limbe en fer de lance, même siège rustique, même coussin et même pose de la femme assise (fig. 2).

Ici pourtant, faute de place ou par principe de subordination, l'esclave, qui cette fois est un homme, a été descendu à un registre inférieur, tout en restant dans la même enceinte de verdure.

[1] S. Birch, *Inscriptions in the hieratic and demotic characters from the collections of the British Museum* (pl. VI), reproduit dans cet article.

L'analogie des deux morceaux tant au point de vue de la composition qu'à celui de la facture, peut en entraîner, par voie de conséquence, la simultanéité d'exécution.



Fig. 2.

British Museum, n° 8506 (S. Birch, *Inscriptions in the hieratic and demotic characters from the collections of the British Museum*, pl. VI).

S. Birch attribue, avec vraisemblance, son ostracon à la période artistique d'Akhnaten. La fresque pourrait donc appartenir à cette époque.

Son style rappelle, en effet, les œuvres de l'école d'el Amarna. La pose de la personne assise, le modelé du pied appuyé sur le coussin, le galbe fuselé des jambes, volontairement exagéré, dans une intention de gracilité chère aux artistes de la XVIIIe dynastie, tous ces détails sont des indices de datation.

Le coloris n'apporte à ce sujet aucune précision. En dehors des sept couleurs fondamentales simples : blanc, noir, ocre jaune, ocre rouge, bleu turquoise, bleu lapis-lazuli, vermillon, on remarque un rose chair, fait de vermillon plâtré et deux verts foncés obtenus par superposition d'un mélange de turquoise, d'ocre jaune et de noir sur première application habituelle de lapis-lazuli. L'introduction dans la gamme d'un vermillon d'origine asiatique permet seulement de dire que la fresque est du Nouvel Empire.

L'ostracon du British Museum ajoute à la question d'époque d'utiles indications sur l'action que traduit la peinture murale. D'après Birch, la femme assise est plus qu'une simple maîtresse de maison, voire une princesse de ce monde, c'est Isis elle-même dans son rôle de nourrice divine, et l'enfant qu'elle allaite est son fils Horus. Voici que de ce fait la scène sort des limites de la vie courante et devient un symbole.

Le fragment de Deir el Médineh acquiert de la sorte un sens mystique, et tous ses détails, en apparence réalistes, sont choisis pour leur valeur symbolique et concourent à l'expression d'une seule et même idée religieuse dont la force résulte du groupement d'éléments multiples de signification identique.

L'esquisse de Birch montre un seul esclave de race nubienne qui présente d'une main un miroir et de l'autre un étui de kohol avec son aiguille. Qu'un nègre de Nubie offre ce tribut de son pays à Isis-Noub, c'est déjà un geste d'une portée significative[1]; mais c'est davantage la présentation de deux accessoires essentiels de la toilette féminine et dans un but précis, celui de la toilette. On se trouve ainsi conduit à constater l'association de deux actions : l'allaitement et la toilette, et à en rechercher l'intention symbolique.

Or on a vu que Deir el Bahri était le centre de l'adoration de l'Isis Hathor, et que l'image de la vache accueillante et nourricière de la montagne occidentale était le thème favori des peintres et des sculpteurs de la nécropole.

Dans le temple même d'Hatshepsout, les bas-reliefs représentent souvent cette reine suçant le pis de la vache Hathor, tandis que, dans la marge du tableau, un singe s'approche d'un miroir[2].

Dans les caveaux du temple de Mentouhotep, les sarcophages calcaires des princesses royales exhumés par Naville[3] et par la Mission américaine (aujourd'hui au Musée du Caire) portent, sur leur paroi extérieure gauche, un tableau de même espèce. La défunte assise reçoit des mains de deux jeunes servantes les soins de la toilette. Elle boit dans une coupelle le lait qu'un domestique vient de traire devant elle. Sa main gauche tient l'étui de [hiéroglyphes].

Les peintures du deuxième cercueil du prêtre Amenhotep[4] retracent une scène analogue. Ici, comme sur les sarcophages de Kaouit, deux vaches et leur veau sont chaque fois figurées, l'une faisant de sa langue la toilette de son rejeton, l'autre donnant son lait, afin de renforcer, sans doute, l'idée de

[1] C'est l'offrande à la déesse de Nubie, de trois objets dont la matière première est nubienne : l'or du miroir, l'aiguille d'ébène ou d'ivoire, la résine aromatique et agglutinante qui sert de véhicule au stibium.

[2] E. Naville, *Deir el Bahari*, t. IV, pl. CIV. Le cercopithèque est en relation étroite avec les idées de toilette. Très souvent se trouvent réunis, comme à Deir el Bahri, le singe et le miroir, le singe et le disque, le singe et l'étui de kohol de forme [hiéroglyphes]. Sous la chaise de l'épouse dans les scènes de banquet, dès l'Ancien Empire, mais surtout à partir du Moyen Empire, on voit tantôt un singe et tantôt un miroir.

[3] E. Naville, *Deir el Bahari*, Part II, pl. XI, XIII, XVII, XX. Musée du Caire, sarcophage n° 47267 de la princesse [hiéroglyphes], découvert en 1922 par la Mission américaine; à l'intérieur et à l'extérieur, scènes identiques : association de la toilette et du repas dans lequel le lait prend une grande part.

[4] A la Bibliothèque nationale : Devéria, *La déesse Noub* (*Bibliothèque égyptologique*, t. IV, pl. III).

l'association simultanée des deux actes par le parallélisme des deux espèces humaine et animale, reproduisant les mêmes gestes[1].

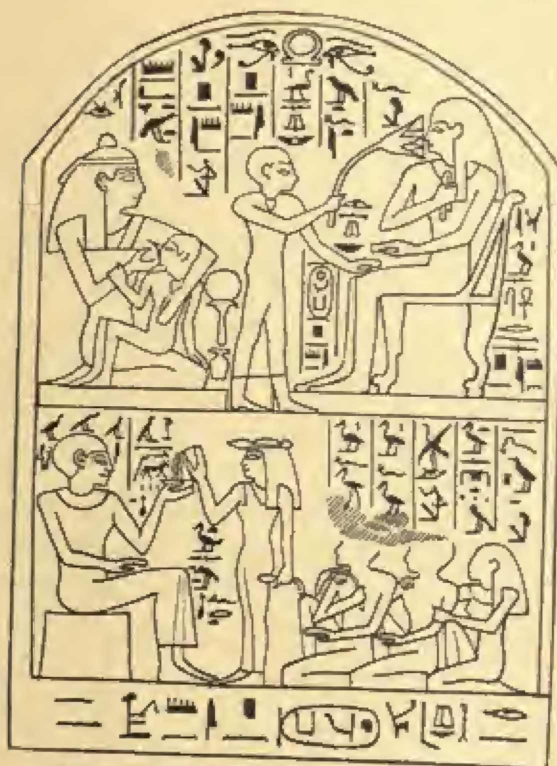


Fig. 3. — Stèle E. 3447 du Louvre. Pen-Amen.

Enfin, sur la stèle E. 3447 du Louvre[2], une nourrice donne le sein à un enfant, et auprès d'elle sont posés le miroir et le pot de kohol (fig. 3).

L'analyse des divers éléments de ces représentations, pris séparément, peut justifier leur présence et expliquer tout l'ensemble.

Le miroir qui, surtout depuis le Moyen Empire, apparaît sur les stèles, avec ou sans son étui, sous la chaise de la maîtresse de maison pendant le banquet, et que l'on retrouve fréquemment, aux époques suivantes, sous le lit de l'embaumement avec les ingrédients de la toilette funèbre, est une combinaison du disque solaire et de la colonne papyriforme. Si le disque du miroir est aplati aux pôles, c'est Horus, soleil levant, qu'il symbolise, et le manche papyri-

[1] Voir également NAVILLE, *Deir el Bahari*, vol. I, pl. XXIII; *Sarcophage de Kemsit*, vol. II, pl. II et III; vol. III, pl. XI, mêmes scènes que sur le sarcophage de Kaouit.

[2] Stèle du Nouvel Empire de Pen-Amen, *kherheb* du roi Amenhotep Ier. Cette stèle est publiée par LIEBLEIN, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*, n° 2047, et par PIERRET, *Recueil d'inscriptions inédites du Louvre*, t. I, p. 66.

A corriger dans Lieblein : 1er registre : et non ; 2e registre : et non ; et non (1re colonne) : et non .

A corriger dans Pierret : 2e registre et non .

A corriger ici les signes omis ou mal venus : 1er registre : et non ; et non ; 2e registre : et non ; et non . La lecture est plus probable que

forme à ombelle ouverte exprime le souhait de verdeur en même temps qu'il rappelle l'enfance du jeune Horus dans les marécages du Delta; ou bien, partant du même concept, transposé dans l'autre vie, c'est Hathor, soleil couchant, astre du monde des morts. Ainsi composé, le miroir est un emblème de la vie nouvelle, et son nom, à partir du Moyen Empire, traduit la même pensée[1].

L'étui de stibium emprunte le plus souvent la forme d'une colonne de papyrus, et le collyre qu'il contient signifie, depuis l'usage archaïque du fard vert de malachite sous la paupière inférieure, l'idée de santé, condition essentielle de l'existence. En résumé, la toilette et ses accessoires ont le même sens que la formule condensée ☥ [hiéroglyphes], c'est-à-dire la renaissance avec tout ce qui peut contribuer à doter une seconde vie de la plus grande somme de chances d'infinie durée. C'est pourquoi l'équation se pose entre la toilette des vivants et des morts et l'allaitement par lequel toute vie, à ses débuts, acquiert les principes de croissance et de longévité. Le soi-disant repas funèbre, servi au défunt, sur les fausses portes des mastabas est, au même titre, une accession à l'existence, et c'est une raison pour qu'on y retrouve plus tard la plupart des objets de toilette.

On peut donc suggérer que la femme assise de notre fresque est une déesse mère nourrissant son enfant et que les trois servantes : blanche jaune et noire qui l'assistent, lui présentent le miroir, le kohol et un troisième objet à déterminer. Cet objet peut être une fleur de lotus bleu, car c'est là encore une répétition du même vœu de nouvelle vie fréquemment employée dans les réunions et les festins d'outre-tombe.

La Nubienne placée derrière sa maîtresse ne peut que lui rendre deux offices, soit la coiffer, comme celle du sarcophage de Kaouit, soit lui attacher un collier; gestes également symboliques. Le collier, en Égypte, n'est pas une vaine parure. C'est une amulette et c'est aussi l'insigne d'une distinction. Son nom générique [hiéroglyphes], pris au pied de la lettre, contient toute une

(Pierret). De même [hiéroglyphes] est plus logique que [hiéroglyphes] (sic). Voir aussi P. Lacau, *Catalogue du Musée du Caire, Stèles du Nouvel Empire*, pl. LIV, n° 34125, stèle anépigraphe, ex-voto préparé à l'avance, ce qui témoigne de la faveur d'un tel sujet. La mention fréquente de la nourrice sur les stèles du Moyen Empire montre en quelle estime on tenait celle qui, de son lait, alimentait l'enfance.

[1] G. Bénédite, *Catalogue du Musée du Caire, Miroirs*, [hiéroglyphes], p. 11; Loret, *L'Emblème hiéroglyphique de la vie*, *Sphinx*, vol. V, p. 139 à 147.

explication. Il est une forme concrétisée de ce fluide vital *sa* que les dieux se transmettent et donnent parfois aux humains qu'ils veulent faire monter à un niveau supérieur.

Toute distinction qui confère un degré de noblesse et, partant, tout collier, signe tangible de cet anoblissement, élèvent le récipiendaire à une autre vie, intermédiaire entre le néant de la tourbe vulgaire et la supervie des dieux. Noblesse et collier ont le même déterminatif, la chèvre : ☥ adornée elle-même du licol ☥.

La chèvre ne doit-elle pas son nom à ce qu'elle fut pour les tout premiers habitants de la vallée du Nil, la nourricière des temps archaïques avant la domestication des bovidés[1]?

L'idéographie primitive a tenu compte de cet exemple frappant de transmission ou plutôt d'entretien de la vie par le lait; mais elle a exprimé aussi que pour retenir cette source de vie si sauvage encore et si prompte à fuir, un licol était nécessaire. Ainsi la cordelette qui entravait la nourricière est devenue, par stylisation, le symbole même de la vie, et c'est elle qu'on retrouve dans toutes les variantes des nœuds magiques destinés à retenir le fluide si fugace de la vie. De ce chef, tout collier n'est, en définitive, qu'un lien, emblème d'attachement, de sujétion, et les matières précieuses que la fantaisie artistique des Égyptiens emploie pour en faire une parure, sont des expressions emblématiques de la vie : perles d'or, perles bleues et vertes, combinaisons de signes-amulettes. Le cylindre-sceau attaché au cou, par un cordonnet, dérive en droite ligne du licol primitif, car le nom, signe caractéristique d'un individu, est une des conditions de l'être. Le large collier [hiéroglyphes] est un attribut osirien dont tout mortel se pare pour s'associer à la résurrection du dieu et à son éternité. Le double ou le triple rang de perles d'or que le Nouvel Empire instaura en guise de récompense est un indice de la faveur royale et, par conséquent, le signe d'une participation à la vie privilégiée de la cour. Il est d'autres colliers, comme celui des prêtres *sam* dans les temples memphites et thébains du dieu Phtah-Sokar qui sont des insignes de fonctions spéciales, mais qui renferment une signification mystique procédant des mêmes principes. Le prêtre *sam* en sa qualité d'Horus, Samtoui, a pour haute

[1] C'est une catégorie d'antilopes, plutôt que la chèvre proprement dite.

mission sacerdotale de redonner à Sokaris la vie que Phtah créateur a perdue, et de la lui perpétuer à l'infini. Juste retour des choses, le collier magique du *sam* lui permet de rendre l'existence à son père comme jadis Horus aidé d'Anubis opérèrent le miracle de la résurrection d'Osiris par la vertu de la momification [1].

Mais de tous les colliers égyptiens, le *ménat* est bien celui que l'esclave noire de notre fresque pouvait avec le plus de vraisemblance attacher au cou de la déesse mère remplissant son rôle de nourrice. Le *ménat* est un gros bourrelet de perles rondes, or et turquoise, effilé aux deux extrémités, qui fut, à l'origine, un attribut particulier d'Hathor avant de devenir celui de toute déesse mère postérieurement identifiée à Hathor.

Il était donc logique qu'il fût en même temps de turquoise pour la Dame du Mafek, maîtresse du Sinaï, et d'or pur pour la déesse Noub des gisements aurifères de Nubie. Sa forme, d'ailleurs, s'apparente à celle du signe 𓈒, tamis d'étoffe des laveurs de sables aurifères, dans lequel toutefois les deux pans latéraux retombants sont remplacés par de lourds contrepoids : 𓏣.

Ces contrepoids du *ménat*, entourés du croissant que forme le bourrelet du collier, reproduisent, d'une façon qui n'est pas fortuite, les cornes de la vache Hathor, idéogramme des idées de commencement, d'ouverture, encadrant le disque solaire et les plumes de vérité [2]. On y peut aussi retrouver la forme du calice de lotus dont se coiffe Nefertoum (fig. 4). Qu'ils soient de bronze ou de faïence, les contrepoids du *ménat* d'Hathor sont le plus souvent décorés de scènes relatives à l'enfance d'Horus, ce qui revient à dire à son allaitement par Isis.

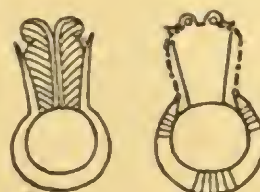


Fig. 4.

Le disque solaire montre, soit la vache divine sur la barque de papyrus ou parmi les papyrus, soit Horus faucon ou enfant accroupi sur son château dans un fourré deltaïque, soit encore l'uræus de Bouto dans la même flore marécageuse. Dans la partie évasée en trapèze qui surmonte le disque, on voit tantôt la déesse mère assise et tenant le ☥ vital, tantôt Isis Hathor debout

[1] C'est peut-être pourquoi ce collier comprend, entre autres composants, deux effigies animales qui semblent être Horus et Anubis ou Sokar de Memphis et le chien d'Abydos, Khentiamentiou.

[2] Lefébure (*Le Bucrâne*, *Sphinx*, vol. X,

offrant le sein à son fils. Ce tableau est lui-même encadré par un dais que soutiennent deux colonnes papyriformes.

Toutes les déesses mères qui doublent Isis dans les fonctions nourricières, Mout, Bast, Sekhmet, Mert-Seger, Meh-ourt, Selk, Satit[1], Anukit, etc., sont dotées du collier *ménat*.

Quelques personnages mâles le portent aussi au cou. Tel le dieu fils Khensou de la triade thébaine dans ses attributions funéraires, tel le dieu Ahi, dieu fils de la triade de Dendérah, tels aussi certains rois d'ici-bas, lorsque dans la mort ils sont devenus fils adoptifs d'une déesse mère. Il y a lieu de citer ici le personnage énigmatique du Musée du Caire, appelé torse de Mit Pharès et classé parmi les monuments Hyksos. Ce soi-disant roi pasteur pourrait bien n'être qu'un prince royal dans le costume de *sam*, s'il faut en croire la peau de panthère qui le drape et les deux cannes théophores à tête d'Horus qu'il tenait dans ses mains. S'il n'a point la tresse de cheveux traditionnelle des prêtres *sam* ou des enfants royaux, il a néanmoins une perruque qu'on dirait hathorienne à cause de ses mèches en bourrelets de *ménat*. Ce prince, aux traits accusés des Sebekhotep, est un des rares exemples connus, jusqu'ici, d'un homme portant le collier *ménat*[2]. Comme il est contemporain d'une reine Nefert, de même style et coiffée des lourdes volutes du sistre d'Hathor, on serait amené à penser qu'à cette époque la déesse de Dendérah était au premier plan des préoccupations religieuses, ou que ce torse est tout simplement celui d'un dieu fils de quelque triade provinciale.

2, 3) y voit la forme du bucrâne. Cette forme *ménat* inspire celle des grands vases qui, pour les funérailles, devaient contenir l'eau, le lait ou la bière.

[1] Hapi lui-même, comme dieu Nil nourricier, s'affuble parfois du *ménat* quand il revêt la forme animale. L'épervier Sokar l'a aussi quelquefois parce que [hiéroglyphe] et 𓋹 sont identiques en valeur, ainsi qu'il appert d'un bas-relief du temple de Séti Ier à Abydos, où Sekhmet présente aux narines du roi un *ménat* retenu à son cou par le contrepoids et autour du bourrelet duquel passe le signe 𓋹. D'ailleurs le contrepoids [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], qui est souvent pris seul pour caractériser l'ensemble du *ménat*, est, comme son nom l'indique, un signe de vie (Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 66).

[2] Voir Musée du Caire, salle J, n° 505 (cf. Capart, *Les Monuments dits Hycsos*, p. 13, fig. 3).

Voir Musée du Caire, salle P : pyramidion calcaire de [hiéroglyphes] sur lequel Hor Hotep, adorant Osiris, porte un *ménat* au cou. Ce *ménat* est alors insigne de fonction ou accessoire rituel de la danse sacrée. Hathor est déesse de la danse; c'est pourquoi son emblème est porté par les danseurs et danseuses.

Quant au *ménat* qui pend de l'encolure de la vache Hathor et retombe sur la poitrine de la reine Hatshepsout à Deir el Bahri, ou sur la poitrine du roi Amenhotep dans les tombeaux de Deir el Médineh[1], il indique clairement une idée d'adoption divine.

Le *ménat*, enfin, que tiennent en main les femmes thébaines du Nouvel Empire, à l'occasion des fêtes d'Hathor ou dans l'accomplissement d'un rite hathorien funéraire, perd souvent sa qualité de collier pour n'être plus, par une application artistique, qu'une sorte d'instrument bruyant appartenant à la magie plutôt qu'à la musique[2].

Lorsque les déesses mères portent ce collier au cou, avec le contrepoids pendant entre les épaules, par derrière, elles font des gestes, prononcent des paroles qui sont des rites d'adoption, vis-à-vis du souverain défunt et divinisé qui se présente devant elles.

La plupart du temps elles approchent ce collier du visage du roi : [hiéroglyphes][3] pour lui insuffler par les narines le fluide vital, ce en quoi il s'assimile au [hiéroglyphe]. Ainsi le voit-on au temple funéraire de Séti Ier à Gournah, où le roi Ramsès II, dans la salle hypostyle, paroi sud, est accueilli par Mout : [hiéroglyphes] et sur la paroi nord par Hathor [hiéroglyphes].

Mais l'adoption divine est rendue plus évidente encore par les bas-reliefs dans lesquels les déesses mères font le simulacre prescrit par la loi égyptienne, d'offrir le sein aux lèvres de l'adopté; acte de même nature que celui de la vache de Deir el Bahri se laissant traire par Hatshepsout.

L'allaitement des défunts royaux est le préliminaire obligatoire de leur admission à la vie divine et l'expression la plus symbolique du lien de parenté qui associe après la mort la divinité et l'humanité[4].

[1] Tombes nos 2, 2 *bis*, 4, 9, etc.

[2] Tombe no 39, Assassif. [hiéroglyphes] (inédit). Voir Gardiner, *Notes on the story of Sinuhe*, p. 268-279, *Rec. de trav.*, vol. 32, 34, 36, et Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, dans les *Mémoires de l'Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. XLVII, p. 73-77 : *Le collier menat.*

Les *ménat* les plus anciens n'ont pas les contrepoids en forme de claquettes aplaties mais en forme de poires.

[3] Devéria, *La déesse Noub* (*loc. cit.*), pl. II.

[4] Temples d'Abydos (Mariette, t. I, pl. 25; Jéquier, *Temples ramessides et saïtes*, p. 15),

Malgré la différence épigraphique qui les sépare, le collier *ménat* [hiéroglyphes] semble bien être celui des déesses mères en tant que nourrices [hiéroglyphes], et c'est pourquoi sa place est toute indiquée dans la fresque de Deir el Médineh[1].

Il est donc possible de reconstituer ainsi la peinture entière : La déesse Hathor, assise sur un tronc de palmier qui la rattache à la terre comme Nout



Fig. 5. — Essai de reconstitution de la fresque.

en son sycomore, nourrit de son lait divin, qui donne la seconde vie, son fils Horus, personnifiant tout défunt renaissant de l'autre côté de la tombe. Les races humaines représentées par les trois esclaves apportent les accessoires de toilette, qui redisent, eux aussi, en langage mystique le retour à la vie, à la santé et à la force. L'ensemble a pour encadrement la pergola de ces plantes

de Gournah (Séti Ier ; L., *D.*, III, 131 *f*, 150 *b*), de Deir el Bahri (Naville, t. IV, pl. CI), de Bet el Wali (L., *D.*, III, 177, *f-g*, Abahuda 122 *b*).

Il y a similitude complète entre l'accueil de toute déesse infernale, qualifiée [hiéroglyphes] dans les temples funéraires royaux, et la scène très fréquente dans les tombes de particuliers, des deux bras et des deux seins de Nouit tendus vers le soleil mourant qui vient à l'Occident.

[1] Une association d'idées est possible entre toute déesse mère assimilée à la vache Hathor qui attend, nourrice accueillante, [hiéroglyphes], le défunt, au port d'arrivée de l'Occident, et le piquet d'amarrage [hiéroglyphes], point d'aboutissement des barques funèbres à Abydos, piquet d'ailleurs déifié sous forme féminine.

grimpantes qui montent le long des tiges de papyrus, souvent offertes aux défunts en guise de souhait de longue vie et dont les branches retombent des toitures des kiosques qui abritent la vie douce et intime des villas thébaines [1]. Les deux colonnes soutenant la tonnelle sont également des emblèmes d'éternelle jeunesse (fig. 5). L'Hathor de la fresque est orientée face à l'est, comme il convient à la dame de l'Occident qui reçoit les défunts venus de l'Orient.

De ce que cette peinture est religieuse, il s'ensuit logiquement que la salle où elle était placée avait une destination religieuse, et comme elle est de caractère funéraire, il se pourrait que cette salle eût été plus qu'un sanctuaire privé, une sorte de lieu d'initiation de la confrérie des *sotmou ashou* ou encore quelque chapelle mammisi de la XVIII^e dynastie à l'usage des simples mortels. Rien ne prouve que les «*sotmou ashou* du domaine de Mât» ne furent pas des prêtres des morts, des *sam* pour la plèbe, dont la création serait une fondation d'Amenhotep I^er afin d'assurer le service des défunts en général dans toute la nécropole occidentale. On dit que toutes les cérémonies mystiques du cycle osirien étaient mimées par des prêtres. Les funérailles des humains rentraient dans ce cycle et n'étaient qu'un épisode de la tragédie osirienne. Alors il n'est point d'empêchement à penser que les morts, au sortir des ateliers de momification, étaient portés dans une salle de ce genre pour y recevoir, de l'accueillante Dame de la Montagne, les prémices de la seconde vie avant de passer peut-être par le temple de Deir el Médineh, lieu de justice, tribunal d'Osiris où se mimait la pesée de leur âme en présence du chapitre des juges infernaux figurés par les *sotmou ashou* [2].

B. Bruyère.

Deir el Médineh, 5 mars 1923.

[1] Prisse d'Avesnes, *Monuments égyptiens*, Planche : «Le pharaon Akhounaten servi par la reine». On y retrouve les mêmes feuillages en fer de lance, ce qui, à la rigueur, est encore un indice d'époque pour la fresque de Deir el Médineh; voir aussi Naville, *Deir el Bahari*, vol. II, pl. XII, n° 11, et pl. XXVII.

Il y a lieu de considérer cette plante comme une interprétation spéciale de la vigne par l'école de Tell el Amarna. La stylisation artistique en a altéré les caractères spécifiques. La vigne appartient au culte d'Osiris. Le lierre et le volubilis ne semblent pas antérieurs à l'époque grecque.

Au Nouvel Empire, les parents des défunts portent souvent une longue pousse de papyrus garnie, sur toute sa longueur, de feuilles triangulaires opposées.

[2] L'hypothèse des *sotmou ashou*, juges de la nécropole, abandonnée par la plupart des savants, n'a rien de commun avec la suggestion présente.

# NOTES SUR L'ISTHME DE SUEZ[1]

(SUITE)

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

## XIX. — LES VOIES DE COMMUNICATION.

J'ai tâché de montrer, dans le chapitre précédent, les conditions du développement économique du territoire syro-égyptien, les nombreuses transformations des parties fertiles de ce territoire au cours des siècles. J'ai dit que ces transformations ne tenaient pas à des phénomènes géologiques, mais à des mouvements sociologiques et civilisateurs. Puis, grâce à la construction de canaux répandant à profusion l'eau douce dans les régions basses et marécageuses, on est arrivé peu à peu à assainir le pays et, par suite, à rendre très active la culture de ces terrains.

Le territoire syro-égyptien n'a pas dû seulement sa célébrité à la fertilité de ses terres. Sa position, resserrée entre deux mers, au carrefour des grandes routes de commerce lui donnait dans le monde une importance extraordinaire.

En conséquence il résulte que, à côté de la question purement économique, la question des voies de communication est de tout premier ordre dans la vie de cette région. Elle porte sur tout le territoire sans exception, et non pas seulement, comme on pourrait le supposer, sur les terres arables, peu étendues en comparaison des terres désertiques.

Les voies de communication sont de deux sortes : les voies d'eau et les voies de terre. Les unes et les autres sont parfaitement connues aujourd'hui, grâce à l'identification, presque toujours certaine, des localités traversées par elles.

[1] Voir les paragraphes I-XVIII de cette série aux tomes XVI (p. 201), XVII (p. 103), XVIII (p. 167) et XXI (p. 55 et 145) du présent *Bulletin*.

Les voies de terre naturellement sont les plus anciennes; mais certaines voies d'eau peuvent aussi prétendre à une très haute antiquité. Elles étaient, dans cette région de grand trafic commercial, le complément nécessaire des routes de terre. C'est pour cela que nous voyons les grands monarques égyptiens, dans les travaux d'utilité publique, s'intéresser tout particulièrement au développement de ces voies pour faciliter les transports commerciaux. Nous avons vu également que les souverains des XVIII[e] et XIX[e] dynasties firent de Zarou leur ville préférée de plaisance et de repos. Était-ce là l'unique raison qui a conduit les rois du Nouvel Empire dans cette cité, centre militaire fort important, camp retranché et place de commerce très actif? Qu'on me permette d'en douter.

Toutes ces routes assuraient la vie de l'Égypte en même temps que les communications avec les pays étrangers. Dès lors, on comprend pourquoi les Égyptiens ambitionnèrent de tout temps la possession de cette terre, qui a joué un si grand rôle dans leur vie politique. Toutefois sa grande transformation n'est pas l'œuvre des Égyptiens. Et si l'Égypte a bénéficié pour une très large part dans cette métamorphose, c'est à l'activité grecque qu'elle le doit. Son action civilisatrice rendit fameuses certaines cités fondées par elle, parmi lesquelles on doit citer en tête Péluse, dont le luxe a fait dire aux anciens : «Farma (Péluse) est plus riche que Memphis en merveilles, en monuments, la plus abondante en souvenirs du passé». Cette ville fameuse ne devait être supplantée que par la fondation d'Alexandrie[1].

## ROUTES DE TERRE.

Avant le règne des Ptolémées les voies de terre étaient simplement des pistes tracées par le passage fréquent des hommes et des animaux. Dans ces régions marécageuses ou sablonneuses, une tempête de vent, une forte pluie, l'inondation annuelle du Nil, qui couvrait toutes les terres littorales, étaient suffisantes pour détruire les marques fragiles de la piste. Dans certains passages

[1] M. Sourdille pense que Péluse est postérieure à la fondation de Naucratis (*La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte*, p. 94). Je ne le crois pas. Du reste Hérodote dit formellement que les Grecs s'installèrent à l'est de la branche Pélusiaque, sous Psamétiq, avant d'être déportés à Naucratis par le roi Amasis.

difficiles, ainsi que le dit Pline, les caravaniers fichaient en terre des roseaux pour marquer le chemin. Les Bédouins utilisent encore ce système aujourd'hui dans les régions sablonneuses. L'emploi de la charrerie dans les guerres, à la XVIII^e dynastie, a nécessairement obligé les rois égyptiens à modifier le tracé des grandes routes, principalement celle de Syrie. Néanmoins c'est toujours la piste qui est d'un emploi régulier. Les routes amendées devaient présenter l'aspect des voies funéraires en terre battue, qui existent encore sur divers points de la vallée du Nil; elles servaient au transport des lourds sarcophages en pierre, de la carrière à la nécropole, des statues et du mobilier funéraire. Mais il faut au moins descendre jusqu'aux Ptolémées pour trouver des routes construites suivant une règle et un plan conçu par les ingénieurs. Ce n'est surtout qu'à partir de la domination romaine que l'on trouve des informations précises sur le réseau routier de l'isthme. Quelques restes découverts dans la partie méridionale nous ont donné des renseignements exacts sur leur mode de construction. Ce sont de larges voies de 10 mètres de largeur, d'autres de 6 mètres, tracées sur un sol dur et rocailleux. Le procédé de construction appelé par Ulpien *viæ glarea stratæ* consiste à recouvrir la chaussée de cailloux et de graviers pilés ensemble, et à la rendre parfaitement unie et nivelée[1]. Les limites en sont marquées par une bordure de gros cailloux roulés pris sur les lieux. J'ai décrit au chapitre x de ces *Notes* les vestiges de ces routes; je n'y reviendrai pas (pl. I, fig. 1).

Jusqu'à l'établissement des Grecs en Égypte, c'est-à-dire jusqu'à la XXVI^e dynastie, le réseau routier est très simple. Deux routes, traversant l'isthme de Suez, suffisent à entretenir les relations avec les pays asiatiques. Il ne paraît pas qu'il y ait eu, avant cette époque, de transactions commerciales directes entre les deux mers. Si une voie existait entre ces deux points, ce ne pouvait être qu'un chemin militaire reliant entre elles les forteresses de la frontière, dont l'ensemble était appelé «le mur du Prince[2]». De nouvelles voies furent créées par les Ptolémées, et le réseau complètement terminé par les Romains. Plus tard — on ignore exactement la date, probablement un peu avant la conquête arabe — par suite de l'effondrement du sol et de la transformation

[1] Cité dans DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionn. des Antiq. grecques et rom.*, au mot *Via*, p. 785.

[2] Voir Jean CLÉDAT, *Notes sur l'isthme de Suez*, chap. XV, *Âbou-ḥeq*, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XVIII, p. 176.

de grandes étendues de terres en lacs, la route du littoral est coupée, et tend par la suite à disparaître, ou bien à se modifier. Tous ces changements seront notés dans la description de chacune des routes.

### 1. — ROUTE DE SYRIE.

Cette voie était la plus importante, peut-être la plus ancienne, des routes du territoire syro-égyptien. Les Égyptiens la désignaient sous le nom de [hiéroglyphes] *Ouatou-Ḥor*[1] «les Chemins d'Horus»; la Bible (*Exode*, XIII, 17) l'appelle «Route des Philistins», et les Arabes *Darb el-Soultân* «route du Sultan» (pl. IV)[2]. Son nom égyptien, suivant une légende, est un souvenir du passage en ces lieux du dieu Horus poursuivant son frère Seth. Ce dieu alla se noyer dans le lac Serbonis, appelé pour cela, par Plutarque (*Vie d'Antoine*, chap. III), «le soupirail de Typhon». Arrivé à la frontière, Horus cessa sa poursuite contre son frère, et le lieu où devait s'élever Zarou prit aussi le nom de *Ouatou-Ḥor*. Il faut noter que Zarou, comme aujourd'hui El-Qantarah, représentent la ligne de séparation des terres cultivées et du désert, de la civilisation et de l'état sauvage; le mythe d'Horus et de Seth est le symbole de ces deux états, Horus étant le principe du bien, la puissance bienfaisante, Seth le principe du mal et des forces vaincues. Donc la légende égyptienne caractérise la nature des deux régions, le Delta et le Désert, dont la limite est l'isthme de Suez.

Depuis la plus haute antiquité le tracé de cette voie n'a pas varié dans sa ligne essentielle; elle est encore pratiquée de nos jours par les caravanes et par les voyageurs qui se rendent de Syrie en Égypte et vice versa. La ligne télégraphique, comme celle du chemin de fer, établie durant la dernière guerre, suivent à peu près sa direction. Pour des raisons stratégiques et commerciales, les Grecs et les Romains abandonnèrent cette vieille voie et la remplacèrent par une autre route longeant le littoral maritime. Les routiers romains ne connaissent que celle-là et ignorent complètement l'ancienne. Au fond, l'abandon des *Chemins d'Horus* n'a jamais eu lieu, et pour des raisons géogra-

[1] Après examen, la lecture *Ouatou-Ḥor* au lieu de *Ḥerou-Ḥor* me paraît la plus évidente. J'étudierai ailleurs ce petit problème. *Ouatou-Ḥor* est la lecture admise par A. Gardiner, et celle de *Ḥerou-Ḥor* a été proposée par Maspero.

[2] C'est encore le nom usité par les Arabes.

phiques il était matériellement impossible qu'il en fût autrement. Par son peu de largeur, la route côtière ne pouvait se prêter au libre passage d'un corps d'armée ou d'une importante caravane. Du reste, l'étude des expéditions contre l'Égypte paraît confirmer cette assertion. Nous ne voyons, sauf Péluse «clef de l'Égypte», aucune ville du littoral jouer un rôle dans la conduite des armées. Évidemment, à partir de Rhinocorura, souvent cité dans les guerres, les troupes prenaient la voie méridionale avant d'atteindre Péluse.

La route de Syrie, après celle du Nil, était certainement la plus importante de l'Égypte. C'était la grande voie des invasions. C'est par elle que les armées assyriennes, perses, grecques, romaines, puis celles des Arabes et des Francs envahirent l'Égypte. Ce fut également la route suivie, en sens contraire, par Ahmès Ier, Thouthmès III, Séti Ier, Ramsès II, Ramsès III et Chéchanq Ier, pour ne citer que les principaux monarques égyptiens, marchant à la conquête de l'Asie. Les troupes égyptiennes étaient rassemblées à la frontière, dans le grand camp retranché de Zarou[1], situé précisément à la tête de la route.

Comme toutes les grandes voies égyptiennes, la route de Syrie partait de Memphis, ancienne capitale de l'Égypte. En réalité, Memphis se trouvant sur la rive occidentale, c'était de la rive opposée que s'effectuait le départ des caravanes, probablement sur l'emplacement actuel de Hélouan. De là, en se dirigeant droit au nord, la route longeait le Nil jusqu'aux environs du Caire, elle inclinait légèrement à droite pour passer à Héliopolis. A partir d'Héliopolis jusqu'à Faqous, après avoir traversé le Ouâdî Toumîlât, «vallée de Gessen», aux environs d'El-Abbâssah, la route obliquait vers l'est et atteignait Zarou. De Faqous à Zarou (El-Qantarah) le trajet s'effectuait d'une seule traite, à travers le plateau argileux d'El-Ferdan. Les caravanes empruntaient aussi le Ouâdî Toumîlât, jusqu'à *Tekou* (Tell el-Maskhoutah); à cet endroit, elles quittaient le *ouâdi* et gagnaient Zarou, en traversant obliquement le plateau d'El-Ferdan. Le chemin par le *ouâdi* était plus long, mais préférable et surtout plus commode. Il était peuplé et bien approvisionné d'eau et de vivres. Dans les localités traversées les caravanes pouvaient encore se livrer au commerce. Ce fut le chemin choisi par les Hébreux en quittant l'Égypte. On sait comment,

[1] D'où son nom de *Aat-ouârt* «le Château du départ» que lui donnent les textes de la période dite Hyksôs et ceux du Nouvel Empire (Jean Clédat, *Le site d'Avaris*, dans *Recueil Champollion*, p. 185-201).

par la voix de Dieu, en arrivant à Etham (Zarou) ils revinrent sur leurs pas. Avant d'arriver à Zarou, par Faqous, les caravanes passaient sur un pont établi sur un canal dérivé du Nil. Ce pont, détruit par le percement du canal de Suez, a donné son nom à la région et au village moderne. Il était sur l'emplacement de la gare du chemin de fer, El-Qantarah.

De Zarou à Rhinocorura (El-Arich) la route traversait la plaine basse du Djifâr, dans la zone méridionale du lac Sirbonis (Sabkhat el-Bardaouîl). A cause de l'affaissement du sol submergé une partie de l'année, les caravanes entre Qatieh et El-Flousiyeh (Ostracine) se sont tracé un autre chemin plus méridional; il évite aux hommes ainsi qu'aux animaux un passage très dangereux, souvent impraticable, auquel on ne doit pas se fier; rien de si traître que cette région boueuse. Où l'on passe aujourd'hui, demain il faudra choisir un nouveau chemin et faire un nouveau crochet. C'est le seul point de cette longue route ayant subi des variations depuis l'antiquité. Il faut dire toutefois que pendant les trois ou quatre mois de fortes chaleurs, les terres, suffisamment dures, permettent au courrier postal, et quelquefois aux caravanes pressées, de reprendre l'ancienne route, plus directe. L'ancien tracé est marqué par des ruines et des puits souvent comblés. L'absence d'eau potable en ces lieux est une des causes de son abandon.

A *Ostracine* la route joignait la mer. Cette ville forte, dont j'ai reconnu l'emplacement[1], était située à la pointe sud-est du lac Sirbonis. Elle s'était développée autour d'un vieux *migdôl* égyptien, que j'avais supposé avoir été «la forteresse du Lion». Ce rapprochement, comme le montre le tableau comparatif que je donne plus loin (p. 154), est impossible. Je crois maintenant qu'il vaut mieux y reconnaître l'emplacement de la *khnoumit* (puits ou réservoir) de Séti Ier, du tableau de Karnak, laquelle, suivant le papyrus Anastasi, se trouvait dans le territoire de *Âimin*. Ostracine, appelée par les Arabes *Ouaradah*, fut pillée et ruinée au XIIIe siècle par les Francs. A ce moment la ville disparaît de l'histoire, mais le nom subsiste encore à la fin du XVIIIe siècle. Il est mentionné dans une lettre de Bonaparte au général Vial : «Je suis instruit, Citoyen Général, qu'il y a à Varadeh, sur la côte entre Gaza et Damiette, un certain nombre de bateaux chargés de munitions». Mais à l'époque de Bona-

[1] Jean Clédat, *Fouilles à Khirbet el-Flousiyeh*, dans *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XVI, 1916, p. 6-32; de la Jonquière, *L'Expédition d'Égypte*, vol. III, p. 147.

parte le pays était complètement désert et inhabité; seul le nom de Ouaradah était encore entendu par quelques indigènes.

A 2 ou 3 kilomètres d'Ostracine, la route traverse une large plaine, se dirigeant vers Suez, absolument rase, sans végétation, analogue à la plaine de Péluse; mais ici le sol est plus ferme et plus solide. Elle pénètre ensuite dans une région de dunes[1] et se poursuit au delà de Rafah, dernière limite de la frontière égyptienne. Ces dunes commencent à la petite forteresse romaine d'Abou-Mazrouh édifiée sur un mamelon de sable. Ses constructions, enveloppées et noyées dans le sable, paraissent en bon état de conservation. Avec le poste de Béni-Mazar, au sud d'Ostracine, celui d'Abou-Mazrouh surveillait l'entrée de la route qui allait de Rhinocorura à Suez.

C'est dans ces lieux, près d'Abou-Mazrouh, dans la plaine maritime, que la légende arabe place la merveilleuse aventure d'Abou-Zaïd et du roi Baudouin Ier. Ce récit est un mélange de la légende de Samson et Dalila, du combat de David et du géant Goliath et de la mort du roi Baudouin Ier telle que la rapportent les historiens des Croisades. Le roi mourut avant d'arriver à El-Arîch, et l'endroit que l'on montre aujourd'hui serait le tombeau du roi.

C'est encore un lieu consacré, sur lequel les Arabes de passage ne manquent pas de jeter une pierre, d'où le nom de *Hagiarat-el-Bardaouîl* «pierres de Baudouin» donné à cet endroit.

Vingt kilomètres après Abou-Mazrouh, la route atteint El-Arîch, l'ancienne *Rhinocorura*. Le village d'El-Arîch s'étale sur le flanc septentrional d'une colline de sable dénudée, face à la mer, qui est à une distance de 3 kilomètres. La forteresse actuelle, sur l'emplacement de l'ancienne, occupe le sommet de la colline. Les environs du village, principalement vers le Ouâdî el-Arîch, sont très riches; on y voit un grand nombre de jardins superbes, de nombreux puits, une vaste forêt de palmiers, et nombre de figuiers géants. L'histoire de cette localité est très obscure. Son nom égyptien est encore ignoré. Cependant, mais je dis cela sous toute réserve, il se pourrait qu'El-Arîch représentât l'emplacement de la forteresse de *Charoḥana*, [hiéroglyphes], conquise par Ahmès Ier, puis par Thouthmès III, que le tableau de Karnak appelle du nom

[1] Les caravanes peuvent suivre, au choix, le rivage de la mer ou l'intérieur de la dune. A cause de l'eau et des localités rencontrées, El-Arîch, Cheikh Zouède, Rafah, cette dernière voie est généralement adoptée. Elle est à 3 kilomètres de distance et parallèle à la mer.

vague : [hieroglyphs] «la *khnoumit* de Men-mâ-Râ, la très puissante» (voir plus bas la liste des *Itinéraires*).

Rhinocorura était certainement une localité très ancienne, située près de la mer et de l'embouchure d'un très important ouâdi portant aujourd'hui le nom de Ouâdi el-Arich et que la Bible appelle *nahar Misraïm* «le fleuve d'Égypte»; il ne faut pas le confondre, comme on l'a fait fréquemment, avec *Chihôr* ou lac de Ballah[1]. Diodore de Sicile (liv. I, 60) raconte que Rhinocorura est «presque entièrement dépourvue des choses nécessaires aux besoins de la vie. Le pays environnant est couvert de sel; les puits qui se trouvent en dedans de l'enceinte de la ville contiennent peu d'eau, et encore elle est corrompue et d'un goût salé.» Le jugement de l'historien grec est exagéré. Si, comme je l'ai dit, El-Arich offre des parties arides et improductives, il y en a d'autres extrêmement fertiles et productives. Les arbres fruitiers y sont prospères, la culture des légumes y est abondante. C'est le seul endroit où l'on conserve les pastèques d'une saison à l'autre, et elles sont délicieuses. Et si l'eau est mauvaise, en revanche je n'ai jamais vu cette nappe de sel dont parle le géographe. Il y a une erreur. Cette description conviendrait mieux à Ostracine.

La forteresse domine le village dont les maisons se déploient devant sa façade, sur le flanc de la colline. Elle a été maintes fois prise et reprise, démolie et reconstruite. Celle que nous apercevons aujourd'hui est une construction carrée en pierre, flanquée de quatre tours hexagonales. La porte d'entrée en plein cintre, accostée de deux tours rondes, est percée au milieu de la façade nord. Au-dessus est une belle inscription arabe. De chaque côté, encastrés dans le mur, on peut voir des fragments de sculpture et deux colonnes byzantines renversées.

La ville à l'époque romaine était entourée d'une muraille, dont il ne reste aucune trace. Elle possédait sous les Romains un corps de cavalerie, nommé *Ala veterana rasa Gallorum Rhinocorura*[2]. A l'époque chrétienne elle devint le siège d'un évêché, dépendant d'Alexandrie. On compte comme évêques de cette ville, Hermogène, qui assista au concile de Nicée, et Mélas qui vécut également au IVe siècle, sous les empereurs Valentinen et Valens.

[1] Jean Clédat, *Notes sur l'isthme de Suez*, chap. XIII, *Chihôr*, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XVIII, p. 169.

[2] *Notitia dignitatum*, p. 86 *recto* et p. 88 *verso*.

La position de Rhinocorura à proximité de la mer lui a valu une certaine importance. Les Romains y avaient établi une marine[1]. C'est par là que les Nabathéens exportaient dans la Méditerranée une partie de leurs marchandises, se composant principalement des produits de l'Arabie. Les restes de la ville maritime, *maïouma*, se voient à droite de l'embouchure du ouâdì; ils forment une petite colline allongée parallèlement à la mer. Au sommet du *tell*, couronnant les ruines, se dresse le tombeau du cheikh Iézak.

Après El-Arîch, la route franchit le *Ouâdì el-Arîch*. Son embouchure a 1.500 mètres de largeur environ. Ses bords sont occupés par de splendides palmiers, et à la saison, le lit du fleuve se couvre de champs d'orge qui s'étendent très loin dans le sud.

Le Ouâdì el-Arîch est la limite normale de l'Égypte (pl. I, fig. 2). De l'autre côté commençait le territoire de la Philistie. L'aspect du pays, jusqu'à Rafah, est semblable à celui que nous venons de traverser. En bordure de la mer, la plaine, *sahel*, large de 1.500 mètres, est couverte de palmiers; elle est limitée par une forte ligne de dunes de sable, parallèle à la mer, d'épaisseur très variable. De l'autre côté de la dune, une étroite bande de terre arable, riche et fertile, au milieu de laquelle serpente la route. Cette petite vallée est bordée par le désert aride, sec et pierreux; c'est l'Arabie Pétrée.

Le territoire compris entre El-Arîch et Rafah est d'un intérêt exceptionnel pour l'histoire de l'époque romaine. Nulle part en Égypte je n'ai vu autant de ruines accumulées dans un espace si restreint. Dans un compte rendu de fouilles exécutées à Cheikh Zouède, petit village du territoire, j'ai signalé un certain nombre de ces monticules représentant soit des forteresses, soit d'anciennes cités, dont quelques-unes étaient très développées[2]. La plupart des constructions sont en briques séchées au soleil, mais beaucoup d'entre elles sont édifiées en pierres de taille ou en moellons. Il semble que les Romains, dans le but de protéger la frontière, aient adopté un système particulier de défense qu'il serait utile et intéressant d'étudier sur le terrain même.

Il résulte, de l'ensemble de mes recherches sur le territoire syro-égyptien, que les Romano-Byzantins avaient établi une triple barrière pour défendre l'entrée de l'Égypte. La première, que j'ai étudiée, s'étendait le long de l'isthme,

[1] Strabon, liv. XII, 19.

[2] Jean Clédat, *Fouilles à Cheikh Zouède*, dans *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XV, 1915, p. 15-48.

de Péluse à Suez[1]; la deuxième courait le long du Ouâdî el-Arîch, jusqu'au Djebel Tîh; plusieurs des constructions de protection s'élevaient dans le ouâdî, à l'entrée des principaux passages et souvent sur le sommet des montagnes. Ces bâtisses sont généralement construites en pierres sèches, dont la montagne et les nombreux ouâdîs sont couverts. La troisième ligne de défense partait de Rafah et se dirigeait sur la Qalaat d'El-Aqabah, au fond du golfe oriental de la mer Rouge. Ce château avait appartenu pendant quelque temps aux pharaons; ils y avaient installé une garnison égyptienne. Plus tard, les rois de Juda s'en rendirent maîtres, et le roi Salomon établit un port près du château. Les rois francs, Baudouin Ier, Renaud de Châtillon, l'occupèrent également. Enfin elle demeura, jusqu'à la délimitation turco-égyptienne, en 1906, entre les mains du khédive d'Égypte, qui y entretenait une petite garnison. Nous connaissons peu ce *limes*. Apparemment il n'a été fortifié régulièrement qu'à partir de l'occupation romaine; mais de sérieuses mesures de défense, de ce côté, furent prises par les Byzantins. L'exploration des lieux, à ce point de vue, serait instructive. A Aoudjeh[2], situé dans la partie centrale nord de cette ligne, on a signalé les vestiges d'une ville considérable, d'une église et d'une forteresse. A défaut d'autres ruines antiques, on a constaté sur divers points de la ligne Rafah–El-Aqabah de nombreux puits, dont la plupart sont revêtus de maçonnerie; parmi les principaux on cite : Aïn Qeseimeh, Aïn Qedeis (peut-être l'emplacement de la Qadès de l'*Exode*), Aïn el-Qedeirat, Bîr Mâyîn, etc. Il est certain que tous ces lieux étaient défendus par des «soldats de frontières», ou *limitanei*. De loin en loin, aux principaux passages des routes, dans les défilés sur le haut des collines, enfin partout où cela était nécessaire, il y avait des postes de surveillance, peut-être disparus aujourd'hui, ou bien qui n'ont pas encore été signalés par les voyageurs. Les Romains, pour mieux assurer cette ligne de défense, se préoccupèrent d'élever une ligne continue de forteresses, que j'ai signalée autre part, et parallèle à la Méditerranée, allant de Rafah à El-Arîch. Il semble que cette partie du système défensif, construit par les Romains, fut délaissée par les Byzantins; l'étude des ruines tendrait à le prouver. Rafah était le nœud de cette organisation.

[1] Voir mes *Notes sur l'isthme de Suez*, chap. XV, *Ânbou-heq*, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XVIII, p. 176.

[2] E. B. H. Wade, *A report on the delimitation of the Turco-Egyptian boundary between the vilayet of the Hejaz and the Peninsula of Sinai*, 1908, p. 73.

En résumé l'Égypte, à l'époque romaine, était défendue à sa frontière orientale par une triple barrière, dont la principale était celle de l'isthme de Suez.

*Rafah* est située à l'extrême limite du territoire syro-égyptien. Dans l'antiquité elle a appartenu alternativement à l'Égypte et à la Palestine. La frontière moderne traverse le site de l'ancienne ville; deux colonnes en marbre marquent la séparation[1]. Son nom ancien, *Raphia*, est écrit en égyptien : *Ro-peh*[2] «l'entrée de l'arrière-pays», *Ropouḥou*[3], *Ro-peha*[4] «l'entrée du pays du Nord». Comme Rhinocorura, Raphia s'élevait, sur une dune de sable, à 3 kilomètres de distance de la mer. Cette ville a joué un certain rôle dans l'antiquité. Elle apparaît pour la première fois dans les documents de la XVIIIe dynastie. Séti Ier s'en empara dans sa campagne en Syrie; ce fait prouverait qu'à cette date Raphia n'appartenait pas, du moins effectivement, à l'Égypte. C'est à Raphia, vers 718, que le roi d'Assyrie, Sargon, défait le pharaon Chabaka et le roi Hannon, de Gaza, coalisés. La ville fut saccagée, incendiée, et 9.033 habitants déportés[5]. Un puits et quelques vestiges sont aujourd'hui les seuls restes visibles de cette vieille cité.

La reconstitution des «Chemins d'Horus», que je viens d'essayer de retracer, n'est appuyée que par de rares et peu précis documents. Le premier, et le plus ancien, est connu par la légende du combat des dieux frères Horus et Seth. Mais de cette lutte épique nous ne pouvons retenir, pour notre sujet, que deux faits : 1° l'expulsion de Seth hors d'Égypte, par les «Chemins d'Horus»; 2° la mort du dieu Seth dans le lac de Baudouin, que Plutarque appelle «le soupirail de Typhon»[6].

Le conte de Sinouhît[7], de la XIIe dynastie, est beaucoup plus important à cause des détails géographiques qu'il donne. Malheureusement ils sont peu nombreux; cependant nous y trouvons des indications précieuses pour la géographie du territoire et de la route «les Chemins d'Horus» en particulier.

Le conte de Sinouhît n'est pas à proprement parler un itinéraire; mais

[1] *A report on the delimitation of the Turco-Egyptian boundary* (June-September 1906).

[2] Chabas, *Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine*, etc., p. 291.

[3] Liste de Séti Ier à Karnak : Max Müller, *Egyptological Researches*, vol. I, pl. 57, n° 16.

[4] Max Müller, *Egyptological Researches*, vol. II, p. 113-114.

[5] Dhorme, *Les pays bibliques et l'Assyrie*, dans *Revue Biblique*, 1910, p. 378.

[6] Plutarque, *Vie d'Antoine*, chap. III.

[7] G. Maspero, *Les Mémoires de Sinouhît*, dans *Bibliothèque d'étude*, t. I. Quelques points peuvent être comparés avec l'expulsion de Seth.

j'ai pensé qu'il pouvait être étudié dans ce sens. En effet, le héros du roman expose dans un style précis et clair les principaux faits qui lui sont arrivés depuis son départ d'Égypte pour l'Idumée et son retour au palais de pharaon. Sinouhît a eu soin d'ajouter quelques détails très instructifs.

Sinouhît part d'un point situé au nord-est de Memphis; il passe près de cette ville, en se dirigeant vers le fleuve, qu'il traverse en barque en face d'Hélouan moderne. Puis remontant vers le nord, il traverse la Montagne Rouge, laisse à gauche Héliopolis et atteint la frontière syrienne à *Ȧnbou-ḥeq*, qui est Zarou. Après nous avoir raconté les difficultés qu'il eut à tromper la surveillance de la garde de la citadelle pour franchir la frontière, Sinouhît s'engage dans l'inconnu, par les «Chemins d'Horus». Mais peu de temps après avoir dépassé *Ȧnbou-ḥeq*, Sinouhît tombe d'épuisement et de fatigue aux environs du lac *Qem-our* (Sirbonis), près de *Peten* (Qatieh) dans le territoire de *Soun* (Péluse)[1]. Sauvé miraculeusement d'une mort certaine, par des Bédouins de passage, Sinouhît, de tribu en tribu, est conduit au pays de *Qedem*, qui est vraisemblablement l'Idumée, comme l'a fort bien vu M. Maspero, et non pas Byblos, comme l'a pensé M. Gardiner. Donc, de Peten il est extrêmement probable que Sinouhît a suivi la route de Syrie jusqu'à Rhinocorura, c'est-à-dire jusqu'au Ouâdî el-Arîch. Comme on le voit par ce bref exposé, la route suivie par Sinouhît est bien celle des *Philistins* de la Bible, le *Darb el-Soultân* des géographes arabes, dont les noms des stations nous seront d'un grand secours pour expliquer les deux documents que je vais maintenant étudier.

L'un est gravé sur les murs de Karnak. Ce tableau célèbre, et souvent reproduit, représente la première campagne du roi Séti Ier en Asie, exactement dans la région occidentale de l'Arabie Pétrée. Parmi les nombreuses scènes figurées, le retour du roi en Égypte est celle qui nous intéresse particulièrement[2].

L'objet de cette campagne était de réduire les Bédouins Chasous, qui mena-

[1] Voir ce que j'ai dit sur cette partie du voyage : *Notes sur l'isthme de Suez*, chap. XV, *Ȧnbou-ḥeq = Zarou*, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XVIII, p. 188.

[2] Ce tableau a fait l'objet de nombreuses études et a été souvent publié. Le dernier travail en date est de M. Gardiner, *The Ancient Military Road between Egypt and Palestine*, dans *The Journal of Egyptian Archæology*, vol. VI, Part II, p. 99-116. C'est de cette étude dont il s'agit ici.

çaient d'envahir la frontière orientale de l'Égypte. Il les chasse et les poursuit, dit le texte, depuis [hiéroglyphes] «la forteresse de Zarou» jusqu'au [hiéroglyphes] «pays de Kanâna (Chanaan)[1]». Je crois, et je suis complètement d'accord sur ce point avec M. Gardiner, que la route suivie par le roi au retour du pays de Chanaan est la grande voie que nous étudions en ce moment. Le tableau est divisé en trois scènes : 1° le roi debout sur son char franchit l'extrême frontière égyptienne, probablement Rapha, acclamé par une troupe d'Asiatiques figurés derrière son char; 2° une scène de combat auprès de trois forteresses. L'action paraît avoir eu lieu au sud du lac de Baudouin, où le roi, surpris par une bande de Bédouins, est obligé de les soumettre; 3° après ce nouvel épisode de la guerre, Séti est représenté de nouveau sur son char, devant la forteresse de Zarou, où l'attendent les hauts dignitaires égyptiens; derrière et devant son char, de longues chaînes de prisonniers, dont une file longe un bassin rempli de poissons, dans lequel je reconnais le lac de Baudouin. La fin du tableau se termine par un canal, figuré de front, dans lequel nagent des crocodiles. Il porte le nom de [hiéroglyphes] *ta-denit* «la Coupure». Il représente le canal du Nil à Zarou, dont il traversait la ville, pour se jeter dans le lac de Zarou, ou de Ballah[2]. Ainsi, le roi Séti quitte l'Égypte à Zarou, et à la suite de nombreux combats et nombreuses victoires, il rentre en Égypte par la même voie.

Le principal intérêt du document est dans la nomenclature des puits et des forteresses situés sur la route et devant lesquels Séti I<sup>er</sup> avait passé. C'est sur l'identification de ces divers lieux que je me sépare de M. Gardiner. En attendant cette démonstration, voici par ordre et dans le sens de la marche du roi les lieux indiqués par le tableau.

1. Une forteresse à double étage élevée sur une colline. Inscription mutilée sur la porte : [hiéroglyphes] «la ville» ou «la forteresse de [Rapha]».

[1] C'est-à-dire jusqu'à la frontière de Chanaan.

[2] Dans une des légendes de cette campagne : «[Arbres] du pays de Remenen coupés [et amenés dans] une grande barque à l'embouchure (mot à mot : à la tête) du fleuve», j'y vois une allusion au canal de Zarou, et non pas un des bras du Nil, comme on l'a pensé; ce qui laisse supposer que les arbres étaient venus en Égypte par mer (P. Gilbert, *Inscription historique de Séti Ier*, p. 5). Dans le tableau de Karnak on peut y voir aussi une double expédition : l'une menée contre les Chasous, l'autre dans le Routennou.

2. Un petit fort d'un seul étage; au-dessous, un étang. Entre le fort et le bassin : « la *khnoumit* de Men-mâ-Râ (Séti Ier) », puis ceci gravé dans le bassin : « la *Khasou* du prince ». Il n'y a pas de nom pour la forteresse.

3. Une forteresse à double étage élevée sur une butte. Sur la porte : « la forteresse nouvelle construite par Sa Majesté auprès de la *khnoumit* de *Ḥou*[*rba*]*tà* ». Au-dessous de la citadelle : « la puissante maison de Men-mâ-Râ [à Ḥou]rbatà ». Ḥourbatà est écrit sur un bassin rond. Une double ligne encadrant ce réservoir doit indiquer qu'il était entouré d'une muraille.

4. Petit fort à un seul étage. Au-dessous, un étang. Entre le fort et l'étang : « la *khnoumit* de Men-mâ-Râ, la très puissante ». Sur l'étang : « la *khnoumit Nezem* (la douce) ».

5. Une forteresse sans nom, à double étage. Au-dessous, un étang désigné par : « la *khnoumit* de Séti ».

6. Forteresse à un seul étage. Sur la porte : « la forteresse [construite par] Sa Majesté dans . . . . . ». A gauche de la forteresse, un étang : « la *khnoumit Âbsaqaba* ».

7. Une forteresse à un étage. Sur la porte : , et au-dessous de la construction : « le château fort de Men-mâ-Râ, les . . . . . . . . ., la puissante demeure de Séti ».

Ces trois dernières forteresses sont figurées dans la scène du combat de Séti contre les Bédouins; et c'est probablement devant ces forteresses que le roi fut attaqué.

8. Forteresse à un étage. Au-dessus : « l'Ouazit de

Séti ». Au-dessous de l'édifice, un bassin plein d'eau avec un arbre. C'est la [hiéroglyphes] « *khnoumit* du Bras de . . . . . ».

9. Petite forteresse à un étage. Au-dessus : [hiéroglyphes] « le migdôl de Men-mâ-Râ ». Au-dessous de l'édifice, un bassin plein d'eau : [hiéroglyphes] « la *khnoumit* de *Ḥouzana* ».

10. Forteresse à un seul étage. La porte est à droite de la construction. Au centre on lit : [hiéroglyphes] « la demeure du Lion ». Au-dessous de la forteresse, un bassin carré plein d'eau ; de chaque côté, un arbre. Pas de légende.

11. Immédiatement après ce fortin le tableau figure une grande étendue d'eau peuplée de poissons, sans crocodiles, que je pense être une représentation du lac de Baudouin ; elle aboutit au canal *Ta-denât*, traversant [hiéroglyphes] « la forteresse de Zarou ».

Telle est, brièvement exposée, la succession des différentes forteresses qui défendaient la route de Syrie au temps de Séti Ier. Dans cette liste nous constatons que, sauf pour les nos 1, 10, 11, toutes les constructions portent le nom ou prénom du roi Séti Ier ; et même la forteresse 3, Ḥourbatâ, est appelée « la nouvelle », apparemment parce que Séti en était le créateur. Nous allons voir, par le document ci-après, que son fils Ramsès II a usurpé à son profit toutes ces fondations en faisant effacer le nom de son père pour y mettre le sien.

Ce second document est un papyrus appartenant à l'ancienne *Collection Anastasi*, aujourd'hui au British Museum. Il date de Ramsès II et par conséquent est un peu plus récent que la gravure de Karnak. C'est une lettre d'un scribe à un autre scribe (*Papyrus Anastasi I*, pl. 27, 2, à pl. 20, 1). Dans cette missive le premier donne à un ami divers renseignements sur sa carrière et il achève ses confidences en lui parlant de la route de Syrie. Cette relation, comme M. Gardiner l'a très bien vu, correspond exactement au tableau de Karnak, les noms des lieux et des puits étant identiques dans la plupart des cas. Mais tandis que Karnak fait son énumération en partant de Rapha, ce qui est parfaitement logique, le papyrus, au contraire, commence en sens

inverse, c'est-à-dire qu'il part de Zarou, ou d'après le texte *Ouatou-Ḥor*, ce qui est la même chose, comme je l'ai montré. Voici maintenant cette liste, toujours d'après la leçon de M. Gardiner :

1. [ ] *Ouatou-Ḥor* «les Chemins d'Horus» (Zarou).

2. «la demeure (le fort) de *Sesou* (Ramsès II)».

3. «la contrée de *Ḥouzaîna*». Karnak, au lieu du signe , donne . Il est évident que cette lecture est fautive, la vraie leçon est celle du papyrus.

4. «la contrée, le *Bras*, de la déesse *Ouazit* de *Sesou* (Ramsès II)». Puis après on lit ce membre de phrase : «avec son château *Râ-ouser-mât* (Ramsès II)».

5. [ ] «la contrée de *Sabairo*».

6. «la contrée d'*Âbsaqabou*».

7. «la contrée de *Âinini*».

8. «la contrée marécageuse de la *Khasa*».

9. (sic) «la contrée de *Ḥourboutâ*».

10. «*Ropeḥ* (Rapha)».

Dans ce document nous constatons tout d'abord que les noms de puits ou de forts sont remplacés par un nom de territoire. Celui-ci étant souvent le même que celui inscrit à Karnak, j'en conclus que la construction portait le nom de la région sur laquelle elle avait été construite. Cette constatation est d'un grand intérêt pour la géographie du territoire syro-égyptien, 1500 ans avant notre ère.

En outre, nous remarquons que le nombre des lieux énumérés à Karnak est de onze, et celui du papyrus de dix seulement. En réalité, les deux documents sont identiques; je pense qu'il y a erreur dans Anastasi, au n° 4.

Il faut séparer le nom [hieroglyphs] de [hieroglyphs] qui correspond au n° 7 de Karnak : [hieroglyphs]; le groupe [hieroglyphs] est une adjonction explicative introduite dans le texte par le copiste. Le passage doit donc être rétabli ainsi : « Viens donc à *Â-n-Ouazît-Sesou*, (à) *Nekhtou-n-Séti-méri-n-Ptah*, (à) *Sabaïr* et à *Âbsaqabou*, etc. ».

A remarquer encore dans les listes la double inversion : 1° Karnak donne Âbsaqaba et la *khnoumit* de Séti; le papyrus Anastasi écrit Sabaïr (correspondant à la *khnoumit* de Séti; le nom de la forteresse est effacé, peut-être convient-il de remplir la lacune par celui de Sabaïr) et ensuite Âbsaqabou. Plus bas on lit à Karnak : Ḥourbatâ et Na-Khasa, tandis qu'Anastasi porte : Na-Khasa et Ḥourbatâ. Quelles sont les véritables leçons? Il est difficile de se prononcer. Le texte du papyrus Anastasi, ainsi que le fait observer M. Gardiner, est sur plusieurs points très défectueux; c'est pour cela que je crois préférable la leçon de Karnak.

Il reste maintenant à examiner les documents arabes. Ils sont précieux pour l'identification des lieux contenus dans les deux textes égyptiens. D'abord, je dois dire que les propositions de M. Gardiner sont inacceptables. Du reste ses essais d'identification ne vont pas au delà de Qatieh. En outre, je crois que les stations indiquées sont exclusivement sur la route de Syrie, et que par conséquent il ne saurait y avoir d'exception pour Tell el-Ḥer qui se trouve sur la route de Péluse, à 20 kilomètres au nord de la route. J'ai dit à plusieurs reprises que la route moderne de Syrie n'est pas exactement la même qu'elle était dans l'antiquité; son tracé a légèrement fléchi. Autrefois en quittant Zarou, la route passait plus au sud et marchait directement sur Gorabiat, à 15 kilomètres environ. En conséquence, Tell Habouah, sur le passage de la route moderne, ne peut convenir pour une identification; du reste ce site est trop près de Qantarah ou plutôt de l'antique Sélé, soit 6 kilomètres au plus. Je crois que Tell Habouah appartenait à la série des petits postes romains, construits le long de l'isthme, pour renforcer le système primitif défensif de la frontière orientale. Mais eût-il existé au temps de Séti, je répète qu'il était en dehors de la route et trop près de Zarou pour satisfaire aux exigences du problème. On trouvera des indications précieuses, comme on va

le voir, dans les itinéraires arabes. Celui d'Abou'l-Mahâsin (xv^e siècle) est le plus intéressant à cet égard. Dans son Itinéraire de la poste, entre Damas et le Caire, il indique, pour la région qui nous intéresse, les relais suivants (Ét. Quatremère, *Histoire des Mamlouks,* vol. II, p. 90-91, note) :

| | | |
|---|---|---|
| 1. Rafah. | 5. Bir-alkâdi. | 9. Maan. |
| 2. Zakah. | 6. Warrâdah. | 10. Katieh. |
| 3. Kharroubah. | 7. Sawadah. | 11. Gorabi. |
| 4. Alarish. | 8. Moutaïleb. | 12. Mansourah (El-Qantarah?). |

Ces stations existent encore en partie. *Rafah* est connue. *Zakah* ne peut être que Cheikh Zouède, que les savants de l'Expédition française appelaient *Cheik-Zawi.* Le village, autrefois souterrain, existe encore. *Kharroubah* est le centre actuel de la tribu des *Saouarqahs.* A côté des huttes et des tentes on trouve les ruines d'une ancienne localité appelée *Khirbet el-Bordj. Alarish* (El-Arîch) a toujours été un centre important. C'est le point de départ des caravanes pour le Sinaï et pour l'Arabie méridionale. A El-Arîch réside le chef de la province, dont l'autorité s'exerce sur toute la péninsule du Sinaï. *Bir-alkâdi* répond au *Bir el-Mesoudiah* des cartes. Ce puits est à deux heures et demie de marche à chameau d'El-Arîch. Cette localité étant privée d'eau potable, les habitants vont la chercher à Mesoudiah, malgré la distance. En cet endroit il y a une belle palmeraie, au pied des dunes. *Warrâdah* est l'ancienne Ostracine, dont j'ai parlé plus haut. *Sawadah, Moutaïleb* et *Maan* n'existent plus; je les place dubitativement aux sites modernes de Ratamah, où sont des ruines importantes, el-Breig autre lieu sur l'ancienne route marqué par des ruines romaines et un cimetière arabe. Bîr el-Abd toujours fréquenté par les caravanes. L'eau de ce puits, à revêtement en pierres, est insalubre; elle sert seulement à la nourriture des animaux. Près de là il y a quelques vestiges d'antiquités. *Katieh,* qui vient ensuite, est bien connu des voyageurs modernes par sa palmeraie, la plus belle et la plus importante de toute la région. C'est un délicieux lieu de repos pour les caravanes. Deux vastes collines de sable, envahies par deux cimetières modernes, recouvrent les ruines d'une ancienne localité. Quelques fragments d'architecture jonchent le sol; d'autres ont été employés dans la construction des tombes; d'autres par les officiers de Bonaparte. *Gorabi* ou *Gorabiat* est le nom donné au territoire où commencent les dunes, en venant

d'El-Qantarah. Il y a un puits antique et quelques vestiges de murs anciens. Enfin l'itinéraire mentionne un lieu nommé *Mansourah*, nom identique à celui de la célèbre ville du Delta, mais qu'il ne faut pas confondre. D'autres textes donnent à la place de Mansourah le nom de *Sadié* (Volney, *Œuvres*, *État politique de l'Égypte*, p. 178). Ce lieu, d'après d'autres itinéraires, semble situé au nord de Salahieh. La *Devise des Chemins de Babiloine* (édition H. Michelaut et G. Raynaud, p. 242) nomme *Cosair* après Salahieh et avant Gorabi; elle ajoute que ce lieu est près du lac de Tennis, et qu'entre Cosair et Salahieh «il n'y a point d'aigue, et quand le fleuve est à son amermant, il n'y a lors que VII ligues (au lieu de IX). Et là fini le désert et est l'entrée de Babiloine.» Cette note correspond parfaitement à la nature du pays et à la position d'El-Qantarah. M. Daressy, dans un travail (*Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XI, p. 37), a rapproché Cosair de Qaserah de Maqrîzî et fixé sa position à Zarou. Je suis d'accord sur ce point avec M. Daressy, mais l'identité de Qaserah et de Cosair n'est pas soutenable. Seule la ressemblance des noms a pu tromper M. Daressy; mais le renseignement fourni par la *Devise*, sur Cosair, et ceux donnés par Maqrîzî et par les *Itinéraires arabes* au sujet de Qaserah, ne permettent pas ce rapprochement. Pour moi Qaserah, comme je l'ai dit, s'applique à la vieille ville de Faqous[1].

Enfin j'ajoute que l'Itinéraire d'Abou'l-Maḥâsin, la *Devise*, citent depuis Rafah jusqu'à El-Qantarah douze stations, au lieu de onze données par les deux textes égyptiens. Ce poste supplémentaire est probablement Bîr el-Qâdi. Ce lieu n'était pas à proprement parler une station; aussi ne modifie-t-il nullement les données de la route de Palestine.

Le tableau d'ensemble ci-dessous, tout en facilitant l'examen des divers documents que je viens d'analyser, permettra de mieux comprendre les relations de ces documents. La lettre K désigne le tableau de Karnak; An., le papyrus Anastasi; Ar., l'Itinéraire d'Abou'l-Maḥâsin; D, la *Devise des Chemins de Babiloine;* M, les stations modernes. A côté des forteresses le tableau de Karnak donne le nom du puits ou de la *khnoumit* qui alimentait la garnison. Dans la plupart des cas, la *khnoumit* donne le nom du territoire sur lequel elle était située; par conséquent les noms de *khnoumit* s'accordent mieux avec la

[1] *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XVIII, p. 173.

liste du papyrus. Dans le tableau les noms de *khnoumit* sont mis au-dessous de ceux des forteresses.

1. K. [hiéroglyphes] «le château de Zarou».
   An. [hiéroglyphes] «les Chemins d'Horus».
   Ar. Mansourah (?).
   D. Cosair.
   M. El-Qantarah [1].

2. K. [hiéroglyphes] «la forteresse du Lion [2]».

   Pas de nom pour la *khnoumit*.

   An. [hiéroglyphes] «la forteresse de Sesou (Ramsès II)».
   Ar. Gorabi.
   D. Gorabi.
   M. Gorabiat.

3. K. [hiéroglyphes] «le migdôl de Men-mâ-Râ».
   [hiéroglyphes] «la *khnoumit* de Ḥouzana [3]».

[1] En réalité Cosair était bâtie sur les ruines de l'ancienne Zarou, où j'ai retrouvé des vestiges de l'époque arabe. El-Qantarah est exactement à 3 kilomètres de distance à l'ouest de Zarou (Tell Abou Seifeh).

[2] J'avais pensé (*Annales du Serv. des Antiq.*, t. XVI, 1916, p. 10) que la «forteresse du Lion» était située sur l'emplacement d'Ostracine, à cause de sa position à droite de l'étendue d'eau salée, que je suppose être le lac de Baudouin. Dans aucun cas il ne peut désigner le lac Menzaleh, comme on l'a dit; ce lac à cette époque reculée n'existait pas encore, et même il n'était pas en formation. La place étant insuffisante, le graveur, pour plus de commodité, a été obligé de placer ses puits et forteresses à la suite du lac.

[3] La leçon est certainement, du moins je le pense, *Houzana* et non *Ḥoupana* comme l'ont vu Guieysse et Gardiner. L'erreur provient de ceci : la légende de la *khnoumit* à Karnak est gravée verticalement; les copistes l'ont transcrite dans le sens horizontal et ont groupé les signes ainsi : [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], et M. Gardiner [hiéroglyphes], tandis que la gravure donne : [hiéroglyphes]. Dès lors on comprend l'erreur des traducteurs. Avec la lecture horizontale le signe [hiéroglyphe] ne semble pas douteux, et la lacune qui suit peut donner place à deux *n* ou à un seul. La lecture verticale, qui est la vraie, met la lacune dans la partie inférieure de l'oiseau, et la cassure peut très bien avoir atteint l'oiseau; d'où la confusion entre le signe [hiéroglyphe] et le signe [hiéroglyphe], qui se ressemblent. C'est la patte de cet oiseau qui, ayant disparu, a prêté à l'équivoque.

An. « la contrée de Ḥouzaïna ».
Ar. Katia.
D. Katye.
M. Qatieh.

4. K. « l'Ouazît de Séti-méri-n-Ptah ».

« la *khnoumit* du Bras de. . . . . »[1].

An. « le Bras de Ouazît de Sesou ».
Ar. Maan.
D. El-Mahane.
M. Bîr el-Abd (?).

5. K. « le fort de Men-mâ-Râ, la. . . . . . . », et « le château fort de Séti ».

Pas de nom pour la *khnoumit*.

An. « le château fort de Ouser-mâ-Râ ».
Ar. Moutaïleh.
D. El-Moutayleh.
M. El-Breig (?).

6. K. « la forteresse [construite par] Sa Majesté dans. . . . . » (le nom manque)[2].

« la *khnoumit* d'Âbsaqaba ».

An. « la contrée d'Âbsaqabou ».
Ar. Sawadah.

[1] Il y a dans la légende une faute du graveur, difficile à corriger, que le papyrus Anastasi fait reconnaître. Peut-être faut-il lire : , et au lieu de Ouazît-n-Séti, corriger par *bekhen*, *demât*, etc., de Séti.

[2] Peut-être faut-il lire « la forteresse [construite par] Sa Majesté (sans nom) à la *khnoumit* d'Âbsaqaba » (voir le n° 9, p. 156).

D. Soade.
M. Ratamah (?).

7. K. Pas de nom à la forteresse.

[hiéroglyphes] «la *khnoumit* de Séti».

An. [hiéroglyphes] «la contrée de Sabaïro».
Ar. Waradah (grec, Ostracine).
D. Oarrade.
M. El-Flousiyeh.

8. K. [hiéroglyphes][1] [hiéroglyphes] «la *khnoumit* (?) de Men-mâ-Râ, la très puissante».

[hiéroglyphes] «la *khnoumit Nezem*, la douce».

An. [hiéroglyphes] «le territoire de Âinini (les deux puits)»[2].
Ar. Alarish.
D. Hariss.
M. El-Arîch.

9. K. [hiéroglyphes] «la forteresse nouvelle construite par Sa Majesté

[1] *Ta khnoumit*, qui ne se comprend pas ici, doit être une faute du lapicide. Il doit être remplacé par *pa bekhen* ou *demât*.

[2] Ce nom de pays est cité dans le grand papyrus Harris sous la forme [hiéroglyphes] *Âina*. Chabas (*Recherches pour servir à l'histoire de la XIX<sup></sup>e dynastie*, p. 56) croit qu'il s'agit des sources de Bir-Seba, entre Hébron et Réhoboth. Le papyrus Anastasi montre que cette identification est matériellement impossible. La *grande khnoumit* [hiéroglyphes], soi-disant construite par Ramsès III — on a vu qu'elle existait déjà sous Séti Ier — «était entourée d'une muraille pareille à une montagne de fer, avec vingt faces de mur fondées dans la terre, hautes de 30 coudées, avec des quais. Ses battants de portes étaient en bois de cèdre, ses serrures en bronze avec des barres» (Chabas, *ibid.*). Cette traduction aurait besoin d'être revue, surtout au point de vue des termes techniques; mais telle qu'elle est, elle est suffisante pour faire comprendre qu'il s'agissait d'un travail de restauration considérable, puisque la [hiéroglyphes], que Chabas traduit par «face de mur», est élevée de 30 coudées, soit 15 mètres environ.

auprès de la *khnoumit* de Ḥou[rba]tâ, la puissante forteresse de Men-mâ-Râ ».

[hiéroglyphes] « le bassin de Ḥourbatâ ».

An. (sic) [hiéroglyphes] « le territoire de Ḥoubourtâ (ou Ḥourboutâ) ».
Ar. Kharroubah.
D. Karrobler.
M. El-Kharoubah [1].

10. K. [hiéroglyphes] « (le fort de) la *khnoumit* de Men-mâ-Râ ».

[hiéroglyphes] « (la *khnoumit* de) la Khasou du prince ».

An. [hiéroglyphes] « la contrée marécageuse de la Khasa » [2].
Ar. Zakah.
D. Zaheca.
M. Cheikh Zouède.

11. K. [hiéroglyphes] « la forteresse de [Rapha] » [3].

[1] Le nom moderne de *Kharoubah* ne serait-il pas un descendant de l'égyptien *Hourboutâ*?

[2] Dans l'itinéraire de Suez à Gaza, par Qatieh (DE LA JONQUIÈRE, *L'Expédition d'Égypte*, vol. IV, p. 122), Junot mentionne près de Cheikh Zouède des ruines qu'il appelle *Khasaka*. Il serait tentant de rapprocher ce nom de *na* (article égyptien) *khasa* ou *khasou* des documents égyptiens. Les *khasou* étaient des étangs ou des régions marécageuses, ainsi que l'indiquent les déterminatifs [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe]. Le mot peut être rapproché de l'arabe خسة servant à désigner une terre boueuse, et par suite un marécage, une région marécageuse. A l'ouest de Cheikh Zouède, le long de la route, en allant vers El-Arich, on voit un vaste étang, puis des lagunes, qui sont peut-être les *khasou* égyptiennes. Ne pourrait-on rapprocher ce nom de celui lu par Daressy [hiéroglyphes] *Khasâou*, et qu'il propose d'identifier avec Kasios (*Sphinx*, vol. XIV, p. 162)?

[3] Sur le tableau de Karnak il n'y a aucune indication de *khnoumit*. Cependant à Rapha il y a plusieurs puits, dont deux anciens. Je me demande alors si le mot *khnoumit*, que l'on traduit généralement par « puits », a bien ce sens. Il est à remarquer que dans toutes les représentations la *khnoumit* figure toujours une étendue d'eau, plus ou moins grande, un étang, un bassin entouré de maçonneries, mais jamais un puits. Je crois que la *khnoumit* égyptienne correspond assez exactement à la *birket* arabe dont nous avons trouvé le nom transcrit en égyptien sous la forme [hiéroglyphes] *barka boutâ*.

An. [hieroglyphs] «la région de Ropeḥ (Rapha)».
Ar. Rafah (grec, Ῥαφέα).
D. Rephah.
M. Rafah.

## 2. — ROUTE DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN.

Cette route ne date que depuis l'entrée des Grecs en Égypte. Elle est née de besoins nouveaux : ces besoins ayant disparu, pour des causes diverses, la route fut abandonnée. Elle reliait Gaza à Alexandrie. Mais la fondation de cette ville étant postérieure de trois siècles environ à l'établissement des Grecs en Égypte, il est probable que, à l'origine, la route ne dépassait pas Péluse. De là, la route en suivant la branche Pélusiaque allait à Memphis, en passant par Héliopolis. Vers Faqous elle rejoignait les «Chemins d'Horus». Ce ne fut que depuis les Ptolémées que la route a été prolongée jusqu'à Alexandrie; elle passait au sud des lacs qui bordent la Méditerranée. La nécessité de cette voie est le résultat de la création de nouvelles villes et de nouveaux ports entre Gaza et Héracléopolis, qui n'existaient pas auparavant. Naturellement ces fondations n'étaient primitivement que des escales pour les trafiquants grecs qui n'osaient ou ne pouvaient pas aborder dans les ports, ou entrer dans les branches du Nil. Ces fondations ne prirent véritablement d'importance qu'à partir des Ptolémées; mais les Romains y apportèrent leurs méthodes d'organisation. Comme je l'ai expliqué, ces civilisateurs ont étrangement modifié l'aspect du pays. Jusque-là le sol couvert de steppes, à végétation rare, se transforme en riches plaines agricoles, que probablement il ne connaîtra plus.

C'est par la côte orientale que les Grecs attaquèrent et pénétrèrent en Égypte. On connaît le récit, en partie légendaire, d'Hérodote (liv. II, 154) sur l'arrivée et l'installation de miliciens cariens et ioniens dans le pays. Parmi ces populations il faut y ajouter aussi les Phéniciens et les Syriens : le culte de *Zeus-Kasios* introduit dans ces lieux en est la meilleure preuve. L'introduction de ce dieu remonte certainement au VIIe siècle. De bonne heure, et probablement avant Amasis, les colons s'étaient répandus et multipliés dans tout le pays à l'orient de la branche Pélusiaque. Leurs marchands avaient certaine-

ment des dépôts et des magasins à Zarou, capitale de la province, et dans les principales villes du territoire occupé. Ils pouvaient ainsi trafiquer facilement avec les commerçants de l'intérieur du Delta.

La vieille route pour cela ne fut jamais abandonnée, bien que les écrivains classiques ne la mentionnent pas. Les ruines de cités, quelquefois considérables, de forts, semés tout le long de cette artère, sont des preuves irrécusables de sa parfaite vitalité. Le passage entre Gerron et Ostracine, 80 kilomètres à parcourir sur une bande de terre de 200 mètres environ, dont la moitié est impraticable à cause de sa nature marécageuse, était difficile, sinon impossible, pour les fortes caravanes ou pour un corps d'armée (pl. I, fig. 2). Sans compter les surprises, les attaques d'ennemis ou de pillards toujours à craindre, la nature avait augmenté les difficultés en créant l'Ἔκρεγμα. L'*Ecregme* était une bouche naturelle donnant passage aux eaux du lac dans la mer. Les Grecs lui avaient donné ce nom à cause du bruit tumultueux que font les eaux, lequel s'entend à une distance de plusieurs kilomètres. L'Ecregme existe toujours, aussi bruyant et aussi mouvementé que dans les temps anciens. Les Arabes évitent aujourd'hui cette traversée dangereuse en passant le lac, avec leurs animaux, sur les barques de pêcheurs. C'est ce que je fis le 19 février 1910. Les auteurs anciens ne parlent pas du moyen pratique utilisé par les hommes d'alors pour cette redoutable traversée. Les Grecs avaient mis l'Ecregme sous la protection de la déesse Isis[1]. C'est à cet endroit qu'eut lieu, en 306-305 avant notre ère, l'entrevue de Ptolémée Ier Soter avec Antigone, roi de Syrie.

Mais il n'y avait pas que ce passage à franchir. Le port de Kasios situé, comme j'ai eu l'occasion de le constater, sur les bords septentrionaux du lac de Baudouin, devait nécessairement, pour les besoins de la navigation, avoir une communication avec la mer. Ce second passage était, semble-t-il, construit par la main des hommes; mais j'ajoute que nous ignorons totalement son existence. Actuellement les pêcheurs d'El-Guels (Kasios) ont creusé près de leur pêcherie un chenal pour faciliter le transport du poisson par mer. Cette

[1] Grenfell and Hunt, *The Oxyrhynchus Papyri*, vol. XI, n° 1380, l. 75-76; Strabon (liv. XVI, 19) dit que de son temps l'Ecregme était comblé. Mais d'après les autres écrivains, le fait ne paraît pas fondé.

passe, contrairement à l'Ecregme, est absolument tranquille et muette. On voudrait alors connaître la cause des bruits de l'Ecregme[1].

Les tempêtes maritimes étaient encore un obstacle à la libre circulation de la côte. On sait que celle-ci est très basse, à peine quelques centimètres au-dessus du niveau de la mer. Par les gros temps, la vague franchit aisément le cordon et va se perdre dans les eaux du lac. Souvent elle ne fait que passer, sans laisser d'autre trace que l'humidité du sable; mais quelquefois aussi la mer démontée est si violente que la vague est assez forte pour être, à ce moment, un obstacle sérieux à la traversée du passage. Aujourd'hui il n'est guère utilisé que par les pêcheurs d'El-Guels, qui conduisent dans des chariots leurs poissons à Port-Saïd. Et c'est ainsi que mes observations confirment et justifient les paroles de Plutarque (*Vie d'Antoine,* chap. III) : «On craignait moins la guerre (d'Égypte) en elle-même que le chemin qu'il fallait suivre pour aller à Péluse, à travers des sables profonds et arides, *le long de l'Ecregme par lequel le marais Sirbonide se décharge dans la mer.* Les Égyptiens l'appellent le soupirail de Typhon.»

Depuis Gaza jusqu'à Ostracine, la vieille route et la nouvelle se confondaient. A partir de cette dernière localité elles se séparaient. L'antique voie passait au sud du lac, l'autre longeait continuellement la côte jusqu'à Héracléopolis. A cet endroit elle inclinait vers le sud, pour longer les lacs du Delta. Cette marche était nécessitée par les nombreuses bouches du Nil et aussi par l'absence, sauf Damiette, de localités le long de la côte maritime du Delta.

Après *Ostracine,* dont j'ai parlé plus haut, laquelle, comme place forte, avait la garde des deux routes, le voyageur s'engageait dans l'étroite bande de terre qui se termine à Gerron, à l'autre extrémité du lac. Cette bande est absolument plate, sablonneuse vers la mer, marécageuse vers le lac avec, çà et là, des arbustes et des roseaux. Cette longue ligne n'est interrompue que par les deux bouches ci-dessus mentionnées. On passe l'Ecregme immédiatement à la sortie d'Ostracine. Mais cette bouche est très mobile, et par suite elle peut être plus ou moins éloignée de cette ville. La côte, d'Ostracine à Gerron, forme un immense angle obtus dont le sommet est marqué par un très haut cône de sable, 70 mètres environ, ancien *mont Kasios,* qui se projette dans la

[1] Jean Clédat, *Notes sur l'isthme de Suez, Autour du lac de Baudouin,* dans *Annales du Serv. des Antiq.,* t. X, 1910, p. 211.

mer. Cette colline de sable n'est pas isolée; elle se rattache à une série de dunes, beaucoup moins hautes, s'étalant sur le bord de la mer, sur une longueur de 500 mètres environ. Derrière le mont, sur le bord du lac, on remarque les ruines de la ville de *Kasios*, presque entièrement ensevelie dans le sable. Entre cette ancienne localité et le village moderne de pêcheurs, qui est à l'ouest des dunes, il y a un vaste espace de terrain ensemencé de céréales, d'arbres fruitiers et de plantes diverses pour la nourriture des hommes et des animaux. Près de deux puits, dont l'un d'eau potable, habite une petite tribu de Bédouins, les *Kharsah*. Tel est dans son ensemble ce petit territoire, dont l'apparence est celui d'un vaste cabochon attaché de chaque côté par un lien étroit. Dans l'antiquité, la ville et surtout le mont avec son temple avaient acquis une grande célébrité. On y adorait un *Baal* importé de Syrie, appelé en grec *Zeus Kasios* [1].

Le nom de cette ville est généralement écrit ΚΑCΙΟC; la carte de Madeba donne la forme ΚΑCΙΝ pour Κασίον, et dans un manuscrit copte (Actes de saint Pirôou) on trouve le nom écrit fautivement ⲔⲰⲒⲤ.

Les noms modernes de *El-Qas, El-Qeïs, El-Guels* sont les formes arabes dérivées de Kasios. Mais antérieurement les Arabes ont appelé Kasios, El-Gharib ou Ghoraïbeh, Oumm el-Arab et Baqqârah [2]. L'historien Maqrîzî raconte que de son temps c'était un pays ruiné et formant un monceau de ruines entre Souadah(?) et El-Ouaradah. Le nom de Souadah est peut-être une erreur, car nous savons par ailleurs qu'il y avait une Souadah sur la vieille route; elle précédait Ouaradah.

[1] Le dieu est représenté une grenade à la main (Ach. Tatius, chap. iii). A Péluse, où j'ai retrouvé les derniers vestiges d'un temple élevé en son honneur, les monnaies montrent un jeune homme (Horus), le bras avancé ayant une grenade à la main. Je signalerai que près de Péluse il y a une petite oasis portant le nom de *Roummâneh* «le pays de la grenade». A Délos (*Bull. de Corresp. hellénique*, t. XLVI, 1922, p. 295), dans le Sérapéion, un certain Horos (un Égyptien) originaire de Kasios, près de Péluse, était chargé de la surveillance du temple. Dans un coin de l'édifice il fait une place à ses patrons Sérapis et Isis-Tachnepsis de Kasios. Cette Isis nous est encore connue par un papyrus d'Oxyrrhinchus (Grenfell and Hunt, *The Oxyrhynchus Papyri*, vol. XI, n° 1380, l. 84).

[2] Il ne faut pas confondre Ghoraïbeh avec Gorabi que nous avons vu sur les «Chemins d'Horus». *Ghoraïbeh* est mentionné par Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 528; Barbier de Meynard, *Le livre des Routes et des Provinces*, p. 201; *Oumm el-Arab* se trouve dans Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 669; *Baqârah* dans Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 528; Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, vol. II, p. 90, 91 note.

Kasios était une ville industrielle. Elle était connue par ses fabriques d'étoffes de lin, nommées *Qassiah* ou *Qeissiah*[1]. Sa spécialité était le bois travaillé, et ses meubles, très estimés, faisaient l'objet d'une exportation dans les pays du bassin méditerranéen[2].

A l'époque chrétienne, Kasios était le siège d'un évêché. Lampedios, un de ses évêques, assista au grand concile d'Éphèse[3]. Il y avait aussi un couvent qu'on appelait couvent de saint Romanus[4].

Après Kasios on arrivait sans obstacle à *Gerron*, connue aujourd'hui sous le nom d'El-Mahemdieh. Linant de Bellefonds[5] dit que de son temps cet emplacement portait le nom de *Gerreh* ou *Tel Gerreh*. J'avoue n'avoir jamais entendu ce nom prononcé par les Arabes, et même j'ajoute qu'ils l'ignorent totalement. Linant, dans ses recherches, s'est toujours attaché, coûte que coûte, à trouver un nom ancien aux sites qu'il visitait. A ce point de vue on doit toujours l'étudier avec beaucoup de discrétion. Nous ne trouvons plus de trace de cette ville à l'époque arabe. Les Itinéraires arabes mentionnent immédiatement après Ghoraïbeh (Kasios) la ville de Faramâ (Péluse). Donc, ainsi que je l'ai dit, après la disparition des Romains, Gerron a été abandonnée, et les caravanes allaient d'une seule traite de Faramâ à Ghoraïbeh; du reste la distance de Gerron à Faramâ n'étant que de 10 kilomètres, le besoin d'un relais n'était pas nécessaire.

Les observations topographiques de Linant sur les ruines de Gerron méritent d'être relatées; elles apportent, sur un point de la côte, qui peut s'appliquer à toute la côte méditerranéenne, au moins dans sa partie orientale, un renseignement précieux à l'étude géologique de ces terres littorales. Les faits consignés par le célèbre ingénieur français, j'ai eu souvent l'occasion de les vérifier pendant mes fréquents et longs séjours à Mahemdieh, sont parfaitement exacts. «Plus à l'est (de Péluse) sont les ruines d'une ville conservant encore son ancien nom de *Gerreh* qui, au lieu d'être plus éloignée de la mer que dans les temps anciens, comme on pourrait le croire à cause des prétendus atter-

[1] Ét. de Byzance, *s. v.* Κάσιον.

[2] Grenfell and Hunt, *The Oxyrhynchus Papyri*, vol. I, n° 55, p. 112-114.

[3] Amélineau, *La Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 211.

[4] Kugener, *Récit de Mar Syriaque*, dans *Revue de l'Orient chrétien*, 1902, p. 205 et 207.

[5] Linant de Bellefonds, *Mémoires sur les principaux travaux exécutés en Égypte*, p. 119 et 146.

rissements sur ces plages, est au contraire à moitié emportée par les vagues qui battent ses restes.» Et un peu plus loin, Linant observe encore : «Dans ce monticule il y a des fragments d'antiquités, et dans la mer à une soixantaine de mètres, des restes de constructions qui ont appartenu à la ville; on nomme aujourd'hui cet endroit *Gerreh*, et c'est le nom cité par Strabon et par Pline».

En lisant ce récit on pourrait supposer que la mer a une tendance à s'avancer dans les terres, contrairement à l'opinion courante, qui veut que le sol du Delta s'étende dans la mer, par suite des apports du limon du Nil se répandant sur les côtes de la mer. Je ne nie pas ce mouvement; mais il n'est juste, et ne peut se vérifier, que sur une longue période de temps. Depuis l'époque romaine les variations de la côte ont été si peu sensibles qu'elles peuvent être considérées comme nulles. Les ruines de Mahemdieh nous en donnent une excellente preuve.

La ville de Gerron était non seulement un centre militaire, mais aussi un petit port, sans importance il est vrai, sur la Méditerranée. Comme la côte est uniformément plate et basse, les Romains, pour la rendre abordable aux navires, ont fait ce que les ingénieurs français firent plus tard à Port-Saïd : ils construisirent en avant de la ville, et à une certaine distance dans la mer, un quai en pierres. Cette construction servait à la fois à faciliter aux navires l'abordage et de mur de protection à la ville. Il en reste encore des vestiges en mer, et ce sont eux qu'a vus Linant. Ensuite le côté terre fut légèrement exhaussé avec le rejet du dragage pratiqué dans la mer. Après la chute de Gerron et surtout du quai, les choses revinrent dans leur état primitif. Et c'est ainsi que la vague rendue libre put arriver jusqu'au pied de la dune sur laquelle étaient édifiés, sans substruction, la ville et ses monuments. Chaque fois le flot salin ramenait, en se retirant, une certaine quantité de sable, entraînant avec lui des blocs de pierres détachés des murs; ceux-ci, perdant leur soutien, finissaient par s'écrouler. C'est ce phénomène, très naturel, qui a fait croire à Linant que la mer rongeait la côte et avançait dans la terre. Il n'en est rien cependant; et l'examen attentif des lieux suffit à prouver la fausseté de cette assertion. Et si elle était vraie, il y a longtemps que la petite barrière qui sépare le lac de la mer aurait cessé d'exister, pour ne former qu'une seule étendue d'eau. Mais l'histoire prouve au contraire que depuis les Ptolémées cette partie de la côte n'a pas varié.

Avant la fondation de Port-Saïd, El-Mahemdieh était le seul point de la côte, entre Damiette et El-Arîch, pouvant aisément être abordé par les barques. «On avait trouvé, à trois heures de là (Qatieh), les ruines d'un village assez considérable, et un atterrage nommé Amadiah (Mahemdieh), où il abordait quelquefois des navires venant de Damiette. Le Général en Chef (Bonaparte) avait eu d'abord le projet d'y faire construire une tour capable de recevoir deux grosses pièces de canon et une garnison de 50 hommes pour la protection des transports par mer, mais le temps avait manqué. Les barques du lac Matarieh n'osaient pas s'aventurer jusque-là[1].»

Le nom d'El-Mahemdieh a été différemment compris et transcrit par les voyageurs modernes. Les variantes sont assez sérieuses pour mériter d'être mentionnées. On trouve : *Amadiah* (voir ci-dessus); *Anb-Diab* (*Description de l'Égypte*, vol. IV, p. 44, 47, etc., et carte), je ne serais pas étonné que cette forme ait amené Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 265) à identifier *ânb* avec Gerron; *Tel Am-Diab* (Linant, *Mémoires*, p. 163, traduit par «hauteur des loups»).

Le nom de Gerron, dans l'antiquité, était employé soit sous la forme du singulier, Γέρρον[2], soit sous la forme plurielle Γέρρα[3]. Cette leçon est d'un usage plus fréquent. Lucien explique que les Gerréens tiraient leurs dénominations des pavillons, nommés en grec Γέῤῥα, et qu'on peut croire avoir été d'osier, sous lesquels habitaient les troupes stationnées à cet endroit[4]. Cette assertion est prouvée par l'autre désignation, Πεντάσχοινον abrégé en Σχέννα, qui a servi également à nommer la même ville. Cette double désignation a jeté un certain trouble chez les auteurs anciens. C'est ainsi que dans la liste des villes de l'éparchie *Augusta α*, Hiéroclès (*Synecdème*, édit. Burchardt) mentionne à la fois Γέρρας et Σχέννα. Mais l'auteur de la *Notitia dignitatum* a senti la faute, car il s'exprime ainsi : *Scenas extra Gerasa*, ce qui veut dire : «Skenné, sous réserve (*extra*) Gerra».

Le nom de Pentaschoinon a donné lieu à de nombreuses discussions parmi les savants modernes. Mais ces discussions n'ont donné encore aucun résultat;

[1] Prétot, *Reconnaissance de l'isthme*, p. 94. Cf. de la Jonquière, *L'Expédition d'Égypte*, vol. IV, p. 44, 47 note 1 et p. 121.

[2] Ptolémée, *Géographie*, liv. IV, c. 5, p. 682 de l'édition Müller-Didot.

[3] Strabon, liv. XVI, 2, 32; Sozomène, liv. VIII, 19, 13; Hiéroclès, *Synecdème*, édit. Burchardt, p. 727; Pline, *Hist. nat.*, IV, 32, 6; *Table de Peutinger*.

[4] Lucien, *Ad Anacharsis*, 32.

je ne me flatte pas d'élucider ce problème. Il y a peut-être un jeu de mots reposant sur πεντά. Sozomène dit que la ville était située à πεντήκοντα σ7άδια, cinquante stades (9.250 mètres), ce qui est vrai pour la distance de Gerron à Péluse[1]. Mais cela n'explique pas la relation entre πεντα = cinq, et σχοινον, qui signifie le «jonc et toutes sortes de plantes junciformes». Peut-être σχοινον avait acquis, avec sous-entendu Gerron, le sens de «tentes ou pavillons construits avec des roseaux». Y aurait-il eu, dans ce cas, cinq tentes en roseaux? Je reconnais que cette hypothèse ne vaut pas mieux que les autres. Les fouilles que j'ai pratiquées sur ce terrain, et dont je publierai le résultat prochainement, n'ont pas éclairé ce point. Et si j'ai constaté le récit véridique de Pline (*Hist. nat.*, VI, 32, 6) sur son mode de construction : «(elle) a des tours faites de quartiers de sel cubiques (gypse)», je n'ai trouvé, par contre, aucune trace de constructions en roseaux, choses que j'ai retrouvées près de Qatieh, et que j'ai eu l'occasion de signaler[2]. Mais j'ajoute, pour ma conscience, que je n'ai travaillé que dans la ville et la nécropole; aux alentours je n'ai trouvé aucune trace de camp, certainement en dehors de la cité, ni d'aucune construction ayant un caractère militaire. Tout au contraire, les monuments découverts, bain, temple, autels, indiquaient un lieu paisible et de repos. Et si nous ne connaissions pas, par les auteurs anciens, l'existence de ce dépôt militaire, nous serions, d'après les fouilles, en droit d'en douter.

Dans deux listes des évêchés d'Égypte on trouve l'équivalence ⲅⲉⲣⲁⲥ = ϯⲃⲁⲕⲓ ⲉⲧϩⲉⲗⲗⲱ[3] «la ville du vieillard» ou «la ville vieille». C'est une erreur de scribe. Il a confondu Γεραs «vieillard» et Γερραs dont le sens de «tentes» est donné, comme nous l'avons vu, par Lucain et aussi par Démosthène (*Pro Corona*, 168); c'était la ville des tentes et des huttes, avec toits de chaume, construites ou entourées de palissades de joncs ou de roseaux qui poussaient en quantité sur les bords du lac de Baudouin ou dans les régions marécageuses, comme cela existe, par place, encore aujourd'hui.

[1] Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, liv. VIII, 19. Pline (*Hist. nat.*, VI, 32, 6) dit que la ville avait 5.000 pas d'étendue. On voit combien le nombre 5 joue un rôle dans les citations des auteurs anciens. Il est probable qu'ils n'étaient pas mieux fixés que nous sur l'origine du nom.

[2] Au lieu nommé *Khirbet el-Mârd* (*Notes sur l'isthme de Suez*, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XXI, p. 158).

[3] Amélineau, *Géographie de l'Égypte*, p. 572 : Biblioth. nationale, manuscrit copte n° 53; manuscrit Crawford.

A l'époque arabe on cite un lieu nommé السوادة *El-Souâdeh*, paraissant correspondre à Gerron. Je l'ai signalé plus haut. Y avait-il deux localités portant le même nom, et dans la même région? C'est possible, car le nom s'applique à deux lieux situés dans un terrain identique et de même nature. L'autre *Souâdeh*, d'après les Itinéraires arabes, se trouvait entre Ouaradah et Qatieh, près du bord méridional du lac de Baudouin, donc sur un sol marécageux et couvert de roseaux, comme le nom l'indique. C'est ce dernier village qui est cité par Abd el-Latif dans sa liste des provinces et des villes[1].

Suivant Ptolémée (liv. IV, c. 5, 6), Gerron marquait la frontière de l'Égypte et de la Palestine, Γέρρον ὅριον. Cette ville marquait aussi la limite occidentale de la province *Kasiotide*, dont le chef-lieu était Kasios, que nous avons étudié précédemment. La province s'étendait à l'orient jusqu'à Rhinocorura et dans le sud jusqu'au plateau du *djebel* Tih.

Pour des raisons que nous ignorons, Gerron fut abandonnée par les chrétiens. La nouvelle colonie s'établit 1.500 mètres plus à l'ouest, où elle fonda un monastère. Cette localité, dépendante de Gerron, est connue sous le nom d'*Aphnaion*[2]. C'était le siège d'un évêché qui s'est confondu avec le nom de Gerron; il dépendait du diocèse de Péluse[3]. M. Amélineau, dans sa *Géographie de l'Égypte*, ignore ce nom et cet évêché. C'est probablement dans ces parages qu'il faut chercher le *Camp de Chabrias* (Pline, *Hist. nat.*, XIV, 1; Strabon, liv. XVI, 9), qui s'appelait auparavant *Camp des Ioniens* (Hérodote, liv. II, 154), et devint, peut-être, le Camp d'Alexandre (Quinte-Curce, I, iv, c. 7).

C'est après Gerron que Strabon (liv. XVI, 9) mentionne les *Barathra de Péluse* «les gouffres de Péluse», qu'il ne faut pas confondre avec les *Barathra du lac Sirbonis* (Polybe, V, 80). Aux premiers, Strabon donne encore le nom de τέλματα «marais». C'est la région qui entoure Péluse. Ces deux mots semblent correspondre au terme égyptien [hiéroglyphes] *khatou*. Brugsch pensait que les

[1] Silvestre de Sacy, *Relation de l'Égypte*, p. 619, n° 191. Le texte écrit خصوص سوادة *Khosous-Souâdah*. Suivant de Sacy (p. 328) le mot سواد, *souâd*, signifie «un village, un village ambulant, un campement». *Khosous* désigne : la canne, le roseau, et par conséquent un lieu où ces plantes poussent. Et *Khosous-Souâdah* est un village où les habitations sont construites en roseaux. Souâdah serait un dernier souvenir de Gerron ou de Skenna.

[2] Voir ce que j'en dis dans *Notes sur l'isthme de Suez*, chap. xi, ΑΦΝΑΙΟΝ, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XVII, p. 116.

[3] *Revue Biblique*, 1897, p. 179, d'après Gams, *Séries épisc.*, p. 461.

[hieroglyphs] *khatou âthou* étaient les marais de Péluse[1], qu'il rapprochait de l'hébreu פִּי־הַחִירֹת *Pi-Hakhirôth*. Cette opinion est très discutable, et les rapports entre [hieroglyphs] *âthou* et החירת *hakhirôth* n'ont rien de commun. Du reste, j'ai montré que Pi-Hakhirôth pouvait être dérivé de l'égyptien *Pa-Ha(t) ḥerit* «la maison d'Hathor[2]». Ailleurs Brugsch suppose que Âthou pourrait désigner Bouto[3]. Nous serions ainsi très éloigné de Péluse. Pour ma part, je pense que Âthou désigne une région particulière, couverte de roseaux et bordant la Méditerranée. C'était le pays le plus septentrional de l'Égypte, ainsi que le prouvent les *Instructions d'Amenemhât à son fils* : «J'ai envoyé, dit-il, mes messagers à Abou (Éléphantine) et mes courriers descendent à Âthou[4]». Le roi veut dire par cela qu'il envoyait des messagers dans toute la terre d'Égypte, sans exception. Cependant le nom de Âthou s'applique dans certains cas à une ville, paraissant correspondre à Ναθῶ d'Hérodote (liv. II, 165), à *Nésut* de Ptolémée (liv. IV, c. 5) et à *Natkou* des textes assyriens, par l'adjonction de l'article du féminin égyptien *na* au mot Âthou. On a pensé que cette localité était dans la partie orientale et nord du Delta, près de Péluse, ou dans le lac Menzaleh. Mais d'autre part les *scalæ* coptes donnent l'égalité suivante : λεωντιογ, λλιωнтωн = ⲧεⲁⲕⲓⲛⲁⲟⲱ[5]. Si, comme on a lieu de le supposer, Léontopolis est représenté par Tell Moqdam, près de Mit Ghamr, sur la branche de Damiette, il faut nécessairement repousser toutes les identifications précédentes, car nous sommes bien éloigné, avec Tell Moqdam, du pays des roseaux. On voit par ces quelques mots que la question est loin d'être résolue[6].

*Péluse* s'élevait au milieu des marécages. Elle a été célèbre pendant toute l'époque gréco-romaine; elle brille encore, sous le nom de Faramâ, dans les premiers siècles de la domination arabe, et disparaît de l'histoire au XIVe siècle.

Son nom, Πηλούσιον, est dérivé du mot grec Πηλός; il signifie «la boue, la fange» et aussi «l'argile, la glaise, la terre sigillaire et la terre à potier». Péluse est la traduction du mot égyptien [hieroglyphs], [hieroglyphs], *sân*, qui comporte

[1] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 900, 903.

[2] Jean Clédat, *Notes sur l'isthme de Suez*, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XVI, p. 218. Après moi, M. Gardiner (*Recueil Champollion*, p. 213) s'est posé la même question.

[3] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 92; Petrie, *History of Egypt*, vol. III, p. 299.

[4] Maspero, *Études égyptiennes*, vol. III, p. 168. Sur cette expression, voir mon étude *Le site d'Avaris*, *Recueil Champollion*, p. 200.

[5] Appert, *Mémoire sur l'Égypte et l'Assyrie*, p. 81; Petrie, *History of Egypt*, vol. III, p. 299.

[6] Amélineau, *Géographie de l'Égypte*, p. 269.

également le sens de «*lutum*», puis celui de «terre sigillaire». Dans cette acception on le trouve employé dans un chapitre du *Rituel du culte divin* : «chapitre de rompre le sceau (la terre sigillaire)[1]». Dans la *Stèle de Piankhi*, l. 104, il est dit : «fermer les portes pour poser la terre sigillaire avec le cachet du roi[2]».

Je pense que le nom égyptien de Péluse, que l'on trouve dans toutes les listes des vins offerts aux morts, écrit : , , , *sin*, et plus tard *souni*, *sounou*[3], n'est qu'une variante de *sin*.

M. Spiegelberg[4] a très justement montré que *Sin*, Péluse, ne pouvait être *Soun*, Assouan, dans les listes des vins, comme on l'avait pensé avant lui. Ces deux noms, écrits quelquefois d'une façon à peu près semblable, se prononçaient différemment. Le nom d'Assouan s'écrit en égyptien , . Cette graphie a donné les formes : ⲤⲞⲨⲀⲚ en copte, סְוֵנֵה *Sevénéh* en hébreu, à ponctuer ainsi : סוּוֵנֵה *Souvéneh*; en arabe le nom s'écrit أسوان avec l'*élif* prosthétique. Le nom égyptien de Péluse est toujours écrit *sin*, que l'hébreu transcrit très exactement סִין *sin* ou צִין *tsin*. Enfin je ferai remarquer que le nom d'Assouan ne prend jamais la voyelle *i*. Par permutation du *sin* en *t*, nous avons la forme طينه *Thineh*, nom donné présentement aux ruines de l'ancienne ville arabe. Cette transformation se rencontre déjà dans la version syriaque de la Bible, qui donne טִין *Tin* au lieu de *Sin* que donne la version hébraïque.

Les anciens Arabes appelaient Péluse الفرما *El-Faramâ*. Ce mot, emprunté au copte, est dérivé lui-même d'un mot ou composé égyptien encore inconnu. Du reste, pour bien comprendre les faits il est nécessaire d'examiner d'abord les documents coptes, ensuite les propositions des savants modernes.

Les *scalæ* coptes donnent les égalités suivantes :

ⲂⲀⲢⲀⲘⲒⲀ = برما　　　ⲂⲀⲢⲀⲘⲞⲨⲚ = الفرما[5]

[1] Moret, *Rituel du Culte divin*, p. 37.

[2] Je dois cette communication à l'obligeance de M. Moret. Je l'en remercie très sincèrement.

[3] La forme *sin* est très ancienne. Je n'ai trouvé aucun exemple du nom, écrit avec avant le Nouvel Empire. Je crois que l'introduction du syllabique *oun* dans le corps du mot est le résultat d'une confusion entre le nom d'Assouan et celui de Sin. M. Moret croirait à une méprise graphique provenant de la ressemblance graphique en hiératique des signes et . Tout pesé, je garde jusqu'à nouvel ordre mon opinion.

[4] Spiegelberg, *Der ägyptische Name von Pelusium*, dans *Zeitschrift für ägyptische*, vol. 49, p. 81.

[5] Amélineau, *Géographie de l'Égypte*, p. 559 : ms. n° 53 de la Bibliothèque nationale; manuscrit de la Bodleian Library, *ibid.*, p. 565.

Le manuscrit de la Bodleian Library donne ⲃⲁⲣⲁⲙⲁⲓ. Évidemment il faut lire : ⲃⲁⲣⲁⲙⲓⲁ. Il semblerait que la forme *faramâ* était primitivement *baramâ* avec changement du *b* en *f*.

ⲃⲁⲣⲁⲙⲓⲁ = بيرما. ⲫⲩⲗⲟⲥⲓⲟⲛ = الفرما. ⲃⲁⲣⲙⲟⲩⲛ = الفرما[1].
Φυλοσιον est une graphie de basse époque pour Πηλουσιον.
ⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ = الفرما[2].
ⲃⲁⲣⲁⲙⲓⲁ = بيرما. ⲫⲩⲗⲟⲥⲓⲟⲛ ⲃⲁⲣⲁⲙⲟⲩⲛ = الفرما[3].
ⲡⲉⲗⲟⲩⲥⲓⲟⲩ = ⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ = الفرما[4].

D'après ce tableau, il ressort que ⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ, ⲃⲁⲣⲙⲟⲩⲛ ou ⲃⲁⲣⲁⲙⲟⲩⲛ sont équivalents, et que l'arabe *faramâ* est une forme dérivée, avec chute de la nasale finale. ⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ est vraisemblablement la forme la plus rapprochée de l'égyptien. Chabas[5] avait proposé d'y voir [hiéroglyphes] *per-âmen*. Mais remarquons que les noms composés avec [hiéroglyphe] *per* «la demeure», transcrits en grec perdent le *r* pour ne conserver que le *p* suivi d'une voyelle simple ou composée : [hiéroglyphes] Βουβαστις, [hiéroglyphes] Πατουμος, [hiéroglyphes] Παθυρις, etc., sont des preuves évidentes. Donc, à priori, le rapprochement de [hiéroglyphes] avec ⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ est à rejeter. Brugsch avait proposé d'y reconnaître une localité nommée [hiéroglyphes] *Remensou*[6]. Mais cette hypothèse n'est pas recevable. D'abord, et selon Brugsch, il faut ajouter au nom l'article *p;* ensuite parce qu'il y a la terminaison *sou*, dont on ne retrouve aucune trace dans le copte. Mais ce qui est plus grave, c'est que la forme *Remensou*, donnée par Brugsch lui-même, ne se trouve pas dans son *Dictionnaire de géographie*. Le nom doit être lu *mensou*, ou *mensaou* si le signe [hiéroglyphe] est phonétique. En outre, *Mensâou* représente une localité, ou plutôt un lieu, dépendant d'Héliopolis, comme le montrent les deux exemples cités par Brugsch : [hiéroglyphes] «Chou maître des *Mensâou* supérieurs, dans *Ân*»; [hiéroglyphes] «Tefnout maîtresse des *Mensâou* inférieurs, dans *Ân* (Héliopolis)». Je ne ferai que signaler

[1] Amélineau, *Géographie de l'Égypte*, n° 53, p. 561.
[2] *Ibid.*, n° 54, p. 562; n° 55, p. 564.
[3] *Ibid.*, ms. Lord Crawford, p. 569.
[4] *Ibid.*, n° 53, p. 572; ms. Lord Crawford, p. 575.
[5] Chabas, *Recherches pour servir à l'histoire de la XIXe dynastie*, p. 139.
[6] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 267.

en passant la suggestion d'Amélineau tendant à reconnaître [hiéroglyphes] *Per-rema* dans ⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ[1]. Enfin l'hypothèse de Jacques de Rougé, en rapprochant *Remensou* du nom de la grenade, *roummân* en arabe, est inadmissible, parce que ce fruit est le symbole de la ville de Péluse[2]. Le rapprochement de Champollion avec un mot ⲫⲉⲣⲟ̀ⲙⲓ ou ⲡⲉⲣⲟⲙⲓ n'est pas davantage sérieux. C'est un mot qu'il a formé et qu'il décompose comme suit : l'article ⲫ ou ⲡ, la racine verbale ⲉⲣ, *fieri, esse, facere*, et le nom ⲟ̀ⲙⲓ, *lutum*. La seule chose à retenir de cette combinaison est le mot ⲟ̀ⲙⲓ, qui en copte sert à désigner la boue, les marais et les régions boueuses. ⲟ̀ⲙⲓ est donc synonyme de *sin*. La Bible, version copte, a rendu סִין *sin* hébreu par ϫⲁⲛⲏ (*Ézéchiel*, chap. xxx, 15) et par ⲥⲟⲩⲁⲛ (*Ézéchiel*, chap. xxx, 16). Évidemment le copte est fautif, comme la version grecque dont il est la traduction. ϫⲁⲛⲏ représente *Tanis*, et ⲥⲟⲩⲁⲛ est la transcription de l'égyptien *soun* servant ordinairement à désigner la ville d'Assouan en Haute-Égypte, et que nous voyons appliquer à Péluse à partir du Moyen Empire. Jamais les traducteurs n'ont employé le mot ⲟ̀ⲙⲓ pour désigner Péluse. Nous n'avons, il est vrai, que la version bohaïrique des deux versets d'Ézéchiel. Le P. Vaccari, professeur de l'Institut Biblique pontifical, qui a eu l'extrême obligeance de me donner ces renseignements, m'a fait savoir qu'il n'a pas encore été retrouvé les versets correspondants dans les autres dialectes coptes. En attendant que la question se règle dans un sens ou dans l'autre, il est nécessaire de rejeter la leçon ⲫⲉⲣⲟⲙⲓ.

J'ai dit à plusieurs reprises, dans ces *Notes*, que Péluse était une fondation grecque. Mes recherches dans les ruines de la ville ne démentent nullement cette assertion. M. Sayce, qui en 1887 a exécuté quelques recherches à Péluse, restées inédites, m'écrit que ses observations personnelles sont absolument conformes aux miennes. Cette conviction est pleinement justifiée par les auteurs classiques.

Le géographe grec Scylax (*Périple*, 104), suivi par Denys le Périégète (vers 260) et Eusthate (*Commentaire*, 254, 4), raconte que Péluse avait été fondée

[1] Amélineau, *Géographie de l'Égypte*, p. 318. L'idée première de rapprocher *Pa-rema* avec *Faramâ* appartient à Mariette (*Revue archéologique*, 4e série, III, p. 349). M. Sourdille pense que Faramâ-Peremoun correspond à *Paprémis* d'Hérodote (*Voyage d'Hérodote*, p. 92-93).

[2] J. de Rougé, *Monnaies des nomes*, p. 41.

par des soldats phthiotes, postés sur la branche orientale du Nil. L'honneur de cette création appartiendrait, d'après Ammien Marcellin (liv. XXII, 15), à Pélée, le père d'Achille. Ces traditions sont d'accord avec le récit d'Hérodote (liv. II, 154), qui rapporte l'installation des Grecs à l'orient de la branche Pélusiaque. De ces différents textes il résulte que les rois du Delta, et particulièrement les princes des provinces orientales, se trouvaient en face d'une vaste invasion grecque, composée de marchands et de soldats grecs du continent européen et asiatique, que Psamétiq I[er] sut captiver et utiliser pour affermir sa domination sur l'Égypte. Cette attaque contre l'Égypte, qui eut lieu en même temps par mer et par terre, ressemble étrangement à celle des peuples de la mer de l'époque de Ramsès III, à la différence que cette dernière invasion fut repoussée[1].

La ville de Péluse s'élevait sur la rive droite de la branche orientale du Nil, appelée branche Bubastique ou Pélusiaque. Le nom égyptien n'est pas exactement connu; il semble cependant qu'on le nommait *Pa-mou-pa-Râ* «l'eau du Soleil (Râ)»[2]; mais cela n'est pas certain. La *Carte de Peutinger* et la *Carte* (en mosaïque) *de Madeba* la placent fautivement sur la rive gauche. C'est la leçon admise par M. Gardiner[3]. Cependant la position de Péluse ne peut être mise en doute, malgré les deux documents anciens que je viens de citer. Ses ruines, bien connues, sont présentement à droite des vestiges du fleuve, dont le cours est marqué par un lit de sable jaune et une laisse de coquillages, tranchant avec la terre noire du marais environnant. Mais une preuve indéniable de cette situation nous est donnée par les documents anciens. Ptolémée, qui était né à Péluse, et qui devait bien connaître les lieux, décrit ainsi la route du littoral dans la région que nous étudions : *Τανιτικὸν σΊόμα*, *Πηλούσιον σΊόμα*, *Πηλούσιον πόλις* et *Γέρρον ὅριον*. Cette position est encore confirmée par le récit des voyageurs et aussi par le récit des diverses conquêtes entreprises contre l'Égypte; par exemple, celle d'Alexandre le Grand, qui après avoir passé Péluse, s'embarque pour remonter le Nil; c'est

[1] Chabas, *Recherches pour servir à l'histoire de la XIX[e] dynastie*, p. 30-49.

[2] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 439 et 1247; Daressy, dans *Sphinx*, vol. XIV, p. 163, et dans *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XI, p. 44.

[3] A. H. Gardiner, *The Delta Residence of the Ramessides*, carte, dans *Journal of Egyptian Archæology*, vol. V, 1918; *Ancient military road between Egypt and Palestine*, carte, dans *ibid.*, 1920.

également après avoir pris Péluse que le roi Amaury se dirige vers le Caire en remontant la branche du Nil.

J'ai dit que la nouvelle cité, connue sous le nom de Péluse, avait remplacé un vieux village rural, appelé *Sin*, bâti, comme la plupart des hameaux modernes, de briques crues ou de torchis. Il abritait quelques familles de fellahs s'adonnant à l'agriculture, surtout à la culture de la vigne et du lin. Comme ses congénères, c'était un modeste village qui n'attirait pas l'attention; on n'y voyait aucun monument digne d'intérêt. Sous le nom de Péluse — qu'elle conserva jusqu'à la conquête arabe — elle devient en peu de temps une grande et magnifique ville, commerçante et industrielle, une des premières de l'Égypte. Les Arabes ne cessent, dans leurs récits, de louer sa beauté et ses temples, car elle demeura, après la chute de la domination romaine, pendant plusieurs siècles une ville superbe. Aujourd'hui, de toutes ces splendeurs il ne reste que bien peu de chose (pl. II, fig. 1 et 2, et pl. IV).

Après Alexandrie, Péluse était le plus important des ports égyptiens. Historiquement nous connaissons mieux sa rivale, mais la grande influence exercée par Péluse sur le commerce méditerranéen ne peut être niée. Sa décadence commence après l'invasion arabe, et sa ruine définitive eut lieu en 1150 après un long siège et sa destruction par les troupes d'Amaury. Elle revit aujourd'hui dans Port-Saïd, bâtie par les Français au milieu du siècle dernier. Il est intéressant d'observer que la fondation de ces deux cités est due aux mêmes causes et aux mêmes nécessités économiques et politiques.

Comme Alexandrie, Péluse était une ville privilégiée. Elle avait son autonomie propre et une administration particulière[1]. Sous les Romains, l'Égypte, sans préjudice des nomes, était divisée en plusieurs grandes provinces. L'orient du Delta forme la province *Augustamnique*, subdivisée elle-même en *Augustamnique I*, capitale Péluse, et *Augustamnique II*, capitale Léontopolis. Péluse n'apparaît jamais dans les listes des nomes. Et d'avoir battu monnaie ne prouve pas, comme M. J. de Rougé le prétendait, que Péluse était chef-lieu d'un nome. Semblable à Alexandrie, Péluse, probablement sous les Romains, avait acquis ce droit. Quelques savants admettent également un nome Pélusiaque, correspondant au [illegible] des listes égyptiennes. Cette opinion est mal-

[1] A noter que les villes fondées par les Grecs jouirent de leur autonomie municipale et qu'aucune ne devint chef-lieu de nome.

heureusement contrariée par Pline (*Hist. nat.*, V, 9, 3) et par Ptolémée (*Géographie*, IV, 5), qui dans leurs listes des nomes orientaux ne font aucune mention de Péluse. La province Augustamnique était administrée par un *corrector*. C'était à l'origine un chef militaire, revêtu de l'*imperium* et envoyé par l'empereur. Ce n'est qu'à partir de la réforme de Dioclétien que le *corrector* fut appelé à administrer la province[1]. En cela, il remplissait les fonctions de nomarque. Et c'est à ce titre qu'il apparaît. En effet, nous voyons dans Arrien (liv. III, 5, 3) un certain Polémon, fils de Mégaglès, *phrourarque*, ou chef du castrum, πόλις, de Péluse. Les manuscrits coptes et arabes mentionnent aussi un gouverneur nommé Pompéius[2].

Des raisons politiques nécessitent, sous Ptolémée X, le rétablissement d'une garde égyptienne, sous le commandement d'un chef égyptien Pétésouchos[3]. Plus tard, la *Notitia dignitatum* (édit. Seck, p. 59) signale la présence dans cette ville d'un corps de troupes d'élites romain, l'*Equites Stablesianis Pelusio*.

En quittant Péluse on traversait le bras du fleuve sur un pont de bateaux, ou sur un bac. Jusqu'à Amasis la branche Pélusiaque était réservée aux trafiquants et au commerce étrangers. Mais ce prince, craignant une invasion, ou pour tout autre motif, fait transporter en masse tous les Grecs, et leur donne en échange des terres aux environs de Saïs, à l'occident du Delta. Cette population fonda la ville de Naucratis; elle avait le libre exercice sur la branche Canopique[4].

La prohibition de la branche Pélusiaque ne dura pas longtemps; nous constatons qu'elle est ouverte au commerce étranger avec les premiers Ptolémées, le demeure ensuite jusqu'à son entier ensablement — époque arabe. Elle était la plus importante au temps des Romains[5]. Un bureau douanier, placé à l'embouchure, surveillait l'entrée et la sortie des navires.

On atteignait ensuite *Héracléopolis parva*, dont la position n'a pas été fixée avec certitude. Les savants admettent généralement que cette ville est sur l'emplacement des ruines, modestes, de Tell el-Chérig, au sud de Péluse, sur

[1] Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. grecques et rom.*, au mot *Corrector*.

[2] Zoëga, *Catalogus codicum copticum*, p. 27 et 59.

[3] Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. IV, p. 3.

[4] Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*.

[5] Plutarque, *Vie d'Antoine*, chap. III; Virgile, *Géorgiques*, I. 228.

la rive orientale de la branche Pélusiaque. Naville suppose au contraire que c'est à Qantarah qu'il faut la chercher[1]; J. de Rougé a pensé, sans préciser, qu'elle n'était pas sur une branche du Nil, mais près du lac Menzaleh[2].

D'après la marche des *Itinéraires,* Qantarah est matériellement impossible. Du reste, nous savons aujourd'hui que Qantarah, qui a remplacé Zaron, devenu Silé à la basse époque, se trouvait, d'après l'*Itinéraire d'Antonin,* sur la route de Péluse à Clysma, par Thaubastum. Je ne crois pas non plus que Tell el-Chérig représente Héracléopolis, bien que ce point, à première vue, paraisse parfaitement en situation. En effet, Tell el-Chérig est sur la rive droite de la branche Pélusiaque, et Ptolémée (liv. IV, c. 5, p. 712 de l'édition Müller-Didot) semble indiquer que telle est la position d'Héraclépolis. Tell el-Chérig se trouvant à mi-chemin entre Péluse et Tanis, conviendrait fort bien au problème. Mais observons encore une fois notre routier romain. Pour la route de Péluse à Memphis (édit. Parthey, p. 72) il donne comme première station, après Péluse, *Daphnæ.* Daphnæ et ses ruines sont bien connues. Les Arabes nomment encore son emplacement sous son ancien nom, à peine déformé, Tell el-Defenneh. Si maintenant on consulte la carte de la région, nous voyons que Daphnæ est située à 7 ou 8 kilomètres au sud de Tell el-Chérig, près de la branche du Nil. Et comme la route longeait la rive du Nil, le voyageur passait nécessairement : 1° à Tell el-Chérig = Héracléopolis, puis 2° à Daphnæ. Ceci posé, il est juste de se demander pourquoi Héracléopolis n'est mentionnée qu'une seule fois, lorsque les deux routes avaient un tracé unique, si l'on admet l'hypothèse Tell el-Chérig = Héracléopolis. Évidemment l'identification est impossible et la solution du problème est ailleurs.

Je pense, depuis déjà longtemps, qu'Héracléopolis est à chercher dans les ruines de Tennis, dont les derniers restes, car la plus grande partie de cette ville est immergée, forment une île dans le lac Menzaleh, à quelques kilomètres au sud de Port-Saïd[3]. Mais avant de développer ma pensée et les motifs qui me portent à croire que Tennis était l'ancienne Héracléopolis, je dois avant tout donner quelques explications géographiques sur cette localité.

[1] Naville, *Mendès,* dans XI^e Mémoire de l'*Egypt Exploration Fund*, p. 3, 16.

[2] J. de Rougé, *Géographie de la Basse-Égypte*, p. 97.

[3] Maqrîzî (trad. Bouriant, p. 40) dit que Tennis était le point septentrional de l'Égypte.

Nous savons qu'Héracléopolis était la capitale du nome *Séthroïte*[1]. Selon Ptolémée (liv. IV, c. 5), ce nome était situé : *Ἀπ' ἀνατολῶν δὲ τοῦ Βουβαστικοῦ ποταμοῦ* «à l'orient de la branche Bubastite». Et Hérodote (liv. II, 17) assurant que la branche orientale du Nil était la Pélusiaque, on a conclu de ce fait que les branches Pélusiaque et Bubastique étaient identiques. Mais d'autre part, Strabon (liv. XVII, 12) dit que le nome Séthroïte ou Héracléopolite était une des dix préfectures du Delta. Pour Strabon, comme du reste pour tous les auteurs anciens, le Delta est le pays compris entre les deux bras extrêmes du Nil : la branche Canopique, à l'ouest, et la branche Pélusiaque (?), à l'est. A l'extérieur, les provinces de Libye et d'Arabie étaient organisées en deux territoires distincts et indépendants.

Les bornes de ces provinces, comme la puissance des gouverneurs, étaient presque sans limites. Elles suivaient les fluctuations politiques de la frontière; et la province, comme du reste le pouvoir du gouverneur, s'étendait sur tout le territoire soumis directement ou indirectement à l'influence égyptienne. D'après cela, on se rend compte de l'importance de ces gouverneurs généralement choisis, sous les dynasties égyptiennes, parmi les membres de la famille royale. Comme exemple je citerai la famille des Ramessides, qui devait, à la suite du gouvernorat du *Khent-âbet*, prendre possession du trône d'Égypte.

Pour en revenir à notre sujet, je pense que Strabon, comme Ptolémée, ont tous les deux raison. Le nome Séthroïte était à cheval sur la branche Pélusiaque, comme du reste l'ancien nome Khent-âbet avant son partage. Le Séthroïte, subdivision de Khent-âbet, avait pour limite à l'ouest, la branche Tanitique[2]. Tanis et Héracléopolis étaient deux villes appartenant au vieux nome

[1] *Σεθροΐτης νομὸς καὶ μητρόπολις Ἡρακλέους μικρὰ πόλις* (Ptolémée, liv. IV, 5). La liste des évêchés donne l'égalité suivante : ⲏⲣⲁⲕⲗⲉⲟⲛ = ϯⲃⲁⲕⲓ ⲉϩⲛⲉⲥ = مدينة اهناس. D'autres documents indiquent *Séthron* comme capitale du nome Séthroïte. Il résulte de cela que Héracléopolis = Ḥenès = Séthron. Mais à la basse époque on trouve dans la mosaïque de Madeba *Tennesos* à côté de *Séthroïs*. C'est une faute que d'autres faits analogues de la carte expliquent. Son auteur a puisé ses renseignements à une source également erronée. Dans la liste des évêchés donnée par Gelzer (*Byzantinische Zeitschrift*, II, p. 25) on lit : Séthron, Tanis, Tinnesos. J'ai montré ailleurs que ce document contenait d'autres erreurs, notamment pour Gerron.

[2] Le général Andréossi, qui a fait une étude particulière sur les branches orientales du Nil, et aussi sur le lac Menzaleh, laisse un doute sur le trajet de la branche Tanitique et sur la position de l'île de Tennis. C'est ainsi que dans son *Mémoire sur le lac Menzaleh* (dans Denon,

Khent-âbet avant d'être promues au rang de préfecture de nome. Mais il faut dire que toutes ces questions de géographie ancienne sont très obscures, et qu'il est par conséquent nécessaire de ne pas trop s'aventurer dans le détail. L'affaissement des terres du littoral, auquel on doit le lac Menzaleh, a complètement changé la physionomie de cette région littorale. Et malgré cela on l'étudie toujours comme s'il n'y avait eu aucun cataclysme, à moins de dire, comme certains savants l'ont fait, lorsqu'ils ne pouvaient identifier certaines localités, qu'elles avaient disparu dans les eaux du lac[1]. C'est un système très

*Voyage dans la Basse et la Haute-Égypte*, Londres 1807) le savant dit : «Ce que je n'ai pu exécuter pour la branche Mendésienne, je crois l'avoir fait pour la branche Tanitique, dont la bouche est celle d'Omm-Faredje. En allant de cette bouche à Samnâh (c'est-à-dire en remontant le fleuve), on passe *à droite* des îles de Tounah et de Tennys, et l'on pénètre dans le canal de Mo'éz.» Plus loin, à la page suivante, Andréossi se contredit : «Tous ces indices étaient plus que suffisants pour me faire soupçonner que le canal de Mo'éz n'est autre chose qu'une partie de la branche Tanitique qui se prolongeait (en descendant la branche) jusqu'à la bouche d'Omm-Faredje, et qui avait sur *sa rive droite* les villes de Samnâh, de Toûnah et de Tennys.» Il y a évidemment une faute dans ces deux récits. Lequel est le bon? J'opte pour le deuxième, si l'on admet l'hypothèse que Tennis = Héracléopolis. Car si cette identification est juste, comme je le crois, la route littorale longeait la rive droite de la branche Tanitique, pour aller à Tanis, qui était elle-même située sur la rive droite du fleuve. Sans cela on aurait été obligé à Héracléopolis de traverser le fleuve pour atteindre la ville, puis de le repasser, ou revenir en arrière, pour arriver à Tanis. Ce qui serait parfaitement ridicule.

[1] Masoudi (Barbier de Meynard, II, p. 374) rapporte à ce sujet que le lac de Tennis s'est formé en 251 de l'ère de Dioclétien; que la mer avait englouti les villages qui étaient dans la plaine, et que seuls les bourgs élevés furent préservés. Ce sens de «élevé» ne veut pas dire un lieu situé sur une hauteur. En Égypte, toutes les villes ou villages bâtis dans la plaine, pour se mettre à l'abri des inondations du Nil, sont élevés sur un tertre factice. Ce tertre arrive à atteindre souvent plusieurs mètres de hauteur, à la suite des rejets de maisons ou des démolitions des habitations qu'on ne se donne pas la peine d'enlever en Égypte. On reconstruit au-dessus, en aplanissant à peine le sol. Les temples étaient à l'abri de cette montée. Aussi leur emplacement dans les sites antiques est-il facilement reconnaissable. D'après ce principe, il est clair que dans les villes immergées du Delta, la place occupée par les temples est généralement sous l'eau; il ne reste plus à la surface que les parties de la ville habitées par les citadins. A Péluse, par exemple, j'ai trouvé des traces de murs et des débris architecturaux à plus d'un mètre au-dessous du niveau du sol. A l'est du Qasr, où quelques colonnes jonchent le sol, j'ai retrouvé les débris d'un théâtre romain; le parterre se trouvait à 0 m. 50 environ au-dessous de la surface de la terre. Il en est de même à Thaubastum (Djebel Maryam), où il ne reste que quelques vestiges d'un bain et des maisons d'habitation; à Bir Gismel, près de Suez, les vieux murs romains ou byzantins sont au-dessous du niveau du sol actuel. J'ai montré que dans cette région il y avait eu aussi, comme dans la partie nord du Delta, affaissements des terres molles.

avantageux, car s'il ne nous apprend rien, il a du moins la qualité de résoudre sans discussion un problème géographique parfois embarrassant.

A la suite de l'évolution des terres du Delta septentrional, que j'ai étudié dans un précédent chapitre[1], les champs et les routes disparurent; les parties hautes des villes et des villages se tinrent à l'abri de l'inondation; par suite, les communications et les rapports commerciaux se modifièrent sensiblement. Et c'est ainsi que la grande voie côtière, qui allait en suivant le littoral jusqu'à Héracléopolis, s'arrête au commencement de l'ère arabe à Péluse; bientôt après, Péluse elle-même devient inaccessible. C'est alors que «les Chemins d'Horus» reprennent leur rang.

Le nom d'Héracléopolis désignait autrefois deux villes d'Égypte : l'une, surnommée *Magna* «la Grande», était située dans la Haute-Égypte, à l'entrée du Fayoum, sur l'emplacement du village moderne de *Ahnâs;* l'autre, appelée *Parva* «la Petite», était en Basse-Égypte : c'est celle dont nous nous occupons ici. En égyptien elles portaient le même nom, et les textes omettent souvent de les distinguer entre elles par la mention ordinaire ***nord*** et ***sud***. Cette absence d'indication n'est pas pour faciliter l'étude de ces deux villes.

Les transformations successives du nom de l'Héracléopolis de Haute-Égypte, que nous connaissons bien, nous aideront à reconnaître celle de Basse-Égypte. Le nom égyptien est [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] *Ḥenensou(ten)* «l'Enfant royal». C'est l'Harpocrate, l'Horus guerrier, adoré dans les deux nomes, sous la forme d'un dieu à tête de bélier. C'est à cause de son caractère belliqueux que les Grecs l'assimilèrent à leur dieu *Héraclès* et appelèrent la ville *Héracléopolis.* Sur les monnaies de ces nomes Hercule est figuré en costume guerrier, à tête humaine ou à tête de faucon[2]. En copte le nom égyptien a donné les formes ϩⲛⲏⲥ et ⲉϩⲛⲏⲥ, d'où descend l'arabe اهناس *Ahnâs.*

Tandis qu'en Haute-Égypte *Ḥenensou* conserve dans ses transformations l'aspirée, en Basse-Égypte cette lettre forte tend à s'adoucir, au point de presque

[1] *Notes sur l'isthme de Suez*, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XXI, p. 64-66.

[2] J. de Rougé, *Les monnaies des nomes*, p. 28 et 42-44. Dans la région, à Tell el-Ḥer, Péluse, Mahemdieh, j'ai recueilli dans mes fouilles un grand nombre de terres cuites représentant le dieu Bès, guerrier ou enfant, dans la position et les fonctions d'Harpocrate. L'une d'elles représente un Horus enfant, vêtu simplement d'un manteau flottant. Il est monté sur un cheval foulant de ses pieds de devant un personnage accroupi à la mode égyptienne. C'est un nouveau type de saint Georges à cheval.

disparaître; de cet affaiblissement sont nées les formes coptes ϫⲟⲛⲛⲉⲥ ou ⲁⲟⲉⲛⲛⲏⲥⲓ, avec l'esprit sur l'ϫ, puis, par la chute de la voyelle initiale, ⲑⲉⲛⲛⲉⲥⲓ, et enfin la forme grécisante ⲑⲉⲛⲛⲉⲥⲟⲥ, ce qui a fait supposer à Silvestre de Sacy que le mot vient de *νῆσος* «île», ou *νησίς* «petite île», avec l'article du féminin : ϯⲛⲏⲥⲟⲥ[1]. Ebers, au contraire, croyait que le nom était égyptien et venait du composé *Ta-n-Isi* «la ville d'Isis»[2], ce qui n'est pas admissible, ainsi qu'on l'a vu précédemment. L'arabe تنيس *Tennis* transcrit le copte régulièrement. Enfin Hérodote (liv. II, 137) a rendu l'égyptien par Ἄνυσις, preuve qu'à son époque l'aspirée avait déjà évolué[3].

La question toponymique débrouillée, il est bon de revenir à l'*Itinéraire d'Antonin*. Le routier romain fixe à 22 milles la distance de Péluse à Héracléopolis et celle d'Héracléopolis à Tanis. Or, cette distance est précisément la même que celle des ruines de Péluse à Tennis et de Tennis à *Saneh* (ancienne Tanis), soit environ 30 à 32 kilomètres, correspondant assez exactement aux 22 milles du routier. Le routier étant conforme à l'état des lieux, c'est donc une nouvelle preuve de l'égalité *Héracléopolis = Tennis*.

La ville d'Héracléopolis, ou plutôt de Ḥenensou, était une très vieille cité égyptienne. Pendant la domination grecque et romaine, elle est supplantée, avec Zarou, par Péluse; mais tandis que Zarou achève lentement de mourir, Tennis, sous les Arabes, jouit encore d'un nouvel éclat. Elle ne disparaît de l'histoire qu'en 1227, un siècle plus tard que Péluse[4], probablement à cause de l'obstruction de la branche du Nil, qui ne permettait plus aux navires d'arriver jusqu'au port.

Je présume que celui-ci était non loin de la mer, à peu près dans la même situation que Péluse, c'est-à-dire sur la branche Tanitique. Elle se déversait dans la Méditerranée par la bouche de Gémileh, la plus près de Tennis. Celle d'Oumm Faredj, proposée par Andréossi, me paraît trop éloignée de la ville, à moins qu'on ne suppose un déplacement vers l'est de la bouche, ce qui est

[1] Silvestre de Sacy, *Relation de l'Égypte*, p. 160.

[2] Ebers, *L'Égypte*, trad. Maspero, p. 125. Cependant Grenfell et Hunt ont trouvé sur un papyrus grec la mention d'un temple dédié à la déesse Isis (*Oxyrhynchus Papyri*, vol. XI, n° 1380, l. 55-57), surnommée «la Puissante» (Collard, dans *Revue égyptologique*, N.S., vol. I, p. 92).

[3] Pour l'historique des valeurs de ḫ et ẖ, voir Maspero, *Introduction à l'étude de la phonétique*, dans *Recueil de travaux*, vol. 37, p. 186. Isaïe (xxx, 4) donne la transcription חָנֵס *Hanes*, où l'on trouve le copte ϩⲛⲏⲥ.

[4] Maqrizi, trad. Bouriant, p. 519 et 626.

possible, si l'on tient compte de l'aspect des lieux. Mais je reconnais que l'hypothèse de la bouche de Gémileh n'est pas sans critique : cette bouche à l'est de Tennis conviendrait mieux au passage de la branche Mendésienne, car, en jetant les yeux sur la carte, nous observons que les rivières du Delta oriental ont tendance à couler de l'ouest à l'est. Enfin il serait utile, pour résoudre ce problème, de procéder à une étude sérieuse du fond du lac Menzaleh et de reprendre les travaux de sondage commencés par Andréossi. On retrouverait certainement, comme on le voit encore pour la branche Pélusiaque, les laisses marines traversant les terres alluviales. Cette recherche serait d'un grand intérêt pour l'étude géographique du Delta dans l'antiquité.

Héracléopolis était à la fois une ville commerciale, industrielle, un port et une place forte[1]. Maqrîzî dit de Tennîs : « Elle était une grande ville dans laquelle se trouvaient un grand nombre de monuments des Anciens; les habitants en étaient riches et opulents[2] ». Un peu plus loin l'historien ajoute : « Tennis était une des villes les plus considérables de l'Égypte[3] ». Et Denys de Tell el-Maharé, qui visita les lieux vers le milieu du IXe siècle, estimait la population chrétienne de la ville à 30.000 âmes[4].

Aujourd'hui les seuls restes de l'ancienne cité, qui émergent au-dessus des eaux du lac Menzaleh, sont insignifiants et n'offrent aucun intérêt; à différentes époques ces ruines ont été, et le sont encore, saccagées et exploitées comme carrière. A la surface du sol on trouve encore quelques monnaies ou médailles très oxydées et tellement dégradées par leur long séjour dans ce terrain marécageux, que les légendes ont complètement disparu. Déjà, les membres de l'Expédition avaient remarqué que les gens de Damiette allaient chercher dans ces ruines des motifs d'architecture, sculptés ou couverts d'inscriptions, des colonnes, des chapiteaux, pour orner leurs demeures[5]. Plus

[1] Dans le roman de *L'Emprise de la cuirasse*, parmi les partisans de Pimaï, figure un certain *Ankh-Ḥor*, seigneur de [illegible] « l'île (?) du château de Ḥenensou ». La *stèle de Naples*, de l'époque de Darius Ier, mentionne le retour de la flotte égyptienne dans le port de Ḥenensou.

[2] Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 519 et 626.

[3] Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 507.

[4] *Bibliothèque des Arabisants français, Silvestre de Sacy*, t. I, p. 255.

[5] A l'époque de l'Expédition française on voyait encore les traces d'un mur d'enceinte, d'une vaste construction rectangulaire, que la Carte désigne sous le nom de *Château*, peut-être la citadelle, et d'une construction carrée, appelée *Fort*.

tard, au moment du percement du canal de Suez, les entrepreneurs y vinrent chercher des matériaux pour la construction de Port-Saïd. Aujourd'hui encore on y vient chercher la brique cuite pour la fabrication de la *homrah*, mélange de brique pilée, de chaux et de sable formant un ciment très apprécié en Égypte dans la construction.

La principale industrie de Tennis était la fabrication des tissus; aussi, au rapport de Maqrîzî, le plus grand nombre des habitants étaient tisserands. Avec les fabriques de Damiette, Tennis jouissait dans cette industrie d'une renommée mondiale. Une grande partie était exportée en Perse; quelquefois même ses ateliers avaient eu l'honneur de fabriquer le voile de la Kaabah. «Sous le rapport de la teinture, rien n'égale les étoffes de Tennis, et elles sont tellement belles et précieuses, qu'un seul manteau, lorsqu'il est broché en or, vaut quelquefois mille dinars, et sans or, cent ou deux cents environ. La matière principale de ces étoffes est le lin[1].» C'est encore dans ses ateliers que se tissait une robe spéciale pour le calife, nommée *el-Badnah*, où la trame et la chaîne seulement étaient de lin, et le reste de l'étoffe de fil d'or[2]. Le papyrus de Boulaq, n° 3, pl. IV, l. 21, mentionne une toile ou une étoffe provenant de Henensou [hieroglyphs], à côté d'autres étoffes appartenant à diverses fabriques du Delta oriental; ce sont les ateliers de *Pa-souten*, *Kem-ka*, de la *demeure de la Vallée du Tahen* et de *Pa-Hor-merti*.

Enfin, d'après une tradition rapportée encore par Maqrîzî[3], la ville de Tennis — avant l'inondation du pays — «était entourée de cultures, de plantations d'arbres et de vignes, de villages, de pressoirs à vin et d'un territoire plus prospère qu'aucun autre». Puis ailleurs on lit ceci : «Tennis était une terre qui n'avait pas sa pareille en Égypte; le climat y est tempéré, le sol excellent, les jardins, les palmiers, les vignes, les arbres, les champs y abondaient, des canaux y arrosaient les terres hautes, et personne n'avait vu de pays plus beau que cette contrée, ni où les jardins et les vignes fussent aussi continus; et, en Égypte, il n'y avait aucun canton qui lui ressemblât, excepté le Fayoum».

Malheureusement nous n'avons rien à ajouter à ce pittoresque et brillant tableau. De nouveaux textes, et peut-être de nouvelles découvertes archéologiques, feront mieux connaître cette planturense province, aujourd'hui

[1] Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 507, 508, 517, 518; Edrisi, trad. Jaubert, p. 320.

[2] Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 507.

[3] Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 504, 505.

couverte par l'eau de la mer et par des marais salins inabordables, dont le souvenir de richesse et de luxe était resté, longtemps après sa disparition, si vivace dans l'esprit des hommes d'Égypte.

En quittant Héracléopolis, la route, au lieu de continuer à longer la côte, se dirigeait vers le sud, en suivant la branche Tanitique; on atteignait *Tanis*, représentée aujourd'hui par un petit village de pêcheurs, Saneh, et par les ruines de l'ancienne ville. Ces vestiges sont certainement les plus considérables du Delta.

C'est à Mariette que revient l'honneur des premières fouilles scientifiques exécutées dans ce lieu. Plus tard, de nouvelles recherches, moins fructueuses, furent entreprises par l'archéologue anglais Flinders Petrie. Enfin le Musée du Caire a fait ramener, en 1904, les principaux monuments abandonnés sur les lieux. Les monuments découverts vont de la VI^e^ à la XXIII^e^ dynastie. Les plus intéressants appartiennent à la XII^e^ dynastie [1]; on les considérait autrefois comme des produits de l'art des Pasteurs, à cause du caractère spécial de ces monuments et du nom gravé sur quelques-uns d'entre eux. Cette faute initiale entraîna des fautes d'ordre géographique et historique. Tout d'abord, Tanis a acquis une notoriété qu'elle n'a probablement jamais eue. Elle a été la capitale du XIV^e^ nome, la capitale des Hyksôs, Avaris; on l'a identifiée avec Pa-Ramsès; et enfin, en dernier lieu, elle est devenue un centre artistique. Je dois dire que toutes ces hypothèses ont été vivement combattues, et que toutes sont aujourd'hui abandonnées. Néanmoins il reste encore des traces nombreuses de toutes ces erreurs, et Tanis projette toujours un éclat qu'elle ne mérite certainement pas. Elle a eu cependant une période glorieuse, sous les XXI^e^ et XXIII^e^ dynasties principalement. Cette question est trop complexe, et aussi trop en dehors de mon sujet, pour être étudiée ici. Je me propose de la reprendre ailleurs, et de ne dire à présent que l'essentiel.

Dans la Bible, le nom de Tanis, *Zani* dans la version copte, joue un certain rôle; mais le nom n'apparaît que dans les textes d'époque tardive. Et même il semble que dans certains passages il y ait confusion avec la ville de Zarou, à cause de l'analogie des noms et par la situation de ces deux villes dans le nome du Khent-âbet. Zarou, ou mieux la province du Khent-âbet, avait été

[1] C'est l'opinion la plus vraisemblable. M. Capart a proposé de voir dans ces statues des rois des dynasties thinites. Cette hypothèse ne paraît pas avoir convaincu les savants.

de tout temps le centre d'attraction des populations asiatiques, y compris les Hébreux. Mais à l'époque où la Bible fut rédigée, la situation du Delta oriental était la suivante : Zarou était en pleine décadence, Péluse apparaissait sur la scène du monde et Tanis était dans toute sa gloire et sa force (VIII^e-VII^e siècles). C'est à quoi fait allusion le prophète Isaïe (chap. XIX, vers. 11 et 13), qui vivait pendant ces époques de schisme de l'Égypte : «Les princes de Tanis sont devenus insensés»; et encore ce passage (chap. XXX, vers. 4) : «Vos princes ont été jusqu'à Tanis, et vos ambassadeurs jusqu'à Hanès[1]». Il est évident qu'à cette date la situation politique du Khent-âbet est entièrement changée. Or, il n'est plus question de Zarou[2]; tous les regards sont tournés vers Tanis[3], non pas parce qu'elle est devenue chef-lieu de province, mais parce qu'elle était le lieu d'origine et présentement la résidence des souverains de l'Égypte. Et c'est pendant cette période de perturbation et de révolution sociale, qui commence à la fin de la XX^e dynastie et finit avec la dynastie macédonienne, que l'on remarque de nombreuses transformations d'ordre géographique, dont nous possédons de multiples exemples et qu'il est parfois très difficile d'en suivre le développement. Tanis appartient justement à ce groupe de villes. Il y a même des cas où certains faits historiques, appartenant à une ville connue, ont passé, on ne sait ni pourquoi, ni comment, au compte d'une autre ville. Ce phénomène s'observe notamment entre Zarou et Tanis, Zarou et Péluse, Zarou et Rhinocorura, Tanis et Péluse, Ḥenensou et Péluse. Comme exemple de ce méli-mélo je mentionnerai le châtiment des *nez coupés*, dont l'origine appartient, on le sait par un document authentique, à Zarou. Plus tard, sous une forme quelque peu légendaire, il est attribué à Rhinocorura, à Péluse et même à Memphis. Des erreurs semblables se remarquent pour les deux Héracléopolis; mais celles-ci sont souvent récentes, et proviennent surtout de la parfaite identité des noms et de l'obscurité des

[1] Ce Hanès n'est pas, comme on le suppose, Ḥenensou de Haute-Égypte, mais Ḥenensou de Basse-Égypte dont j'ai parlé ci-dessus.

[2] Cependant voir le roman de l'*Emprise de la cuirasse* et la liste des rois d'Égypte soumis par Sardanapale. Les deux documents mentionnant le roi de Zarou, Pédoubastis, et le roi de Pasopd, Pakrour, permettent de supposer qu'ils sont de la même époque. Ce rapprochement, je crois, n'a pas encore été fait.

[3] Je suis d'accord sur ce point avec M. Daressy (*L'art tanite*, dans *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XVII, 1917, p. 166): pour la date de décadence de Zarou, je la crois antérieure de plusieurs siècles aux Ptolémées, époque fixée par M. Daressy.

textes, qui oublient fréquemment de nous dire si l'auteur parle de la ville du sud, Héracléopolis magna, *Ḥenensou resit* (le sud), ou bien de Héracléopolis parva, *Ḥenensou meḥit* (le nord). Seule une revision complète et attentive des textes pourra trancher de semblables problèmes.

Tanis, [hiéroglyphes] *Zân* en égyptien, ϫⲁⲛⲏ en copte, צֹעַן *Tsôan* en hébreu, Τανέως en grec et صان *Sân* en arabe, était la capitale, d'après les écrivains classiques, du nome Τανίτης. Le nome *Tanitique* a été formé vraisemblablement sous Ptolémée I^er^ Soter, avec les nomes Séthroïte et Arabia; il est une division du nome ancien [hiéroglyphes] *Khent-âbet*[1]. Comme on l'a déjà remarqué, le nome Tanitique n'apparaît jamais dans les listes égyptiennes, même postérieures aux nouvelles divisions territoriales de l'Égypte. Il semble que la vieille Égypte sacerdotale ait répugné à accepter les changements introduits par les nouveaux maîtres de l'Égypte. Aussi rien n'est plus inexact, et cependant l'on continue à le faire, de rapprocher entre elles les divisions égyptiennes et les divisions grecques. C'est ainsi, par exemple, que le nome Khent-âbet est appelé *Tanite*, que le nome de [hiéroglyphes] devint un nome *Pélusiaque*, et que le nome de [hiéroglyphes] serait le nome *Arabia* dont la capitale était *Phacousa*. On pourrait allonger la liste de ces invraisemblances géographiques.

Le pays qui entourait Tanis se nommait [hiéroglyphes] «les Champs de Zân», traduit par les Septante : πεδίον Τανέως. Les Champs de Zân, dans un texte d'Edfou, sont en relation avec les champs d'Horus de Zarou : [hiéroglyphes] (sic) [hiéroglyphes] «le nome Khent-âbet, (chef-lieu) Zarou, l'étang de *Ḥor-che*, le territoire du *Bennou*, *les champs marécageux de Zân*, la ville de *Mesen*[2]». Sous une forme très abrégée, ce document nous donne les

[1] M. J. de Rougé (*Monnaies des nomes*, p. 42, 43, 47) avait déjà fait cette remarque. Mais je ne puis souscrire à l'identité du nome Léontopolite avec une portion du Khent-âbet; je crois aussi que le nome Arabia n'est pas le XX^e^ nome, *Sepdou*, des listes égyptiennes, mais qu'il est une division du Khent-âbet (*ibid.*, p. 39). M. Griffith (dans Petrie, *Nebesheh and Defenneh*, p. 46, 107) assigne au nome Khent-âbet les limites suivantes : au sud-ouest la frontière serait entre Tell-Defenneh et El-Menâgi; à l'ouest, la branche Pélusiaque. Je pense que la frontière allait plus au sud, et à l'ouest elle atteignait la branche Tanitique. C'est ce qui résulte de l'étude des documents.

[2] Dümichen, *Geographische Inschriften*, pl. 62. A la planche 64 du même ouvrage on lit : [hiéroglyphes] «*Pahor* (pour *Che-Ḥor*) au milieu du territoire du Bennou». Ailleurs j'ai montré que Pahor et Chihôr désignaient la ville de Zarou aussi bien qu'un territoire.

principales divisions territoriales du Khent-âbet. Je pense que *Ḥor-che* désigne les champs entourant le Chiḥôr, expression analogue à [hiéroglyphes][1] ou [hiéroglyphes][2]. D'après ce texte, certainement incomplet, on suppose que le nome Khent-âbet était divisé en deux parties, séparées par la branche Pélusiaque, dont l'une aurait formé, à l'est, le nome Arabia, à l'ouest, le nome Tanite. Il faudrait connaître le nom particulier des terres du nome Séthroïte, qui bordait la mer Méditerranée, et que le texte ne donne pas. Mais il est possible que ces seules divisions territoriales s'entendaient pour tout le Khent-âbet. Un texte d'Edfou, que je cite d'après M. Gardiner[3], semble trancher la question : [hiéroglyphes] «il (le Nil) arrose le territoire du *Bennou* (Phénix) à la saison de l'année; il répand son eau fraîche dans les champs marécageux de Zân». Si le texte précédent peut donner lieu à diverses interprétations, il n'en est pas de même de celui-ci, dont le sens est parfaitement clair. Le fleuve dont il s'agit est la branche Pélusiaque; il traversait deux régions, dont l'une se nomme «le *Bennou*» et l'autre «Champs de *Zân*», toutes les deux appartenant au Khent-âbet. D'après cela, on peut supposer que l'un se trouvait à droite et l'autre à gauche de la branche Pélusiaque; et comme nous savons que les «Champs de Zân» étaient à gauche, le «Bennou» se trouvait forcément à droite. Ce sont bien ces deux divisions territoriales que le texte d'Edfou indique.

L'histoire de Tanis est encore mal connue. On a supposé qu'elle était très ancienne et remontait à l'Ancien Empire. Le fait d'avoir trouvé un bloc de pierre, l'unique, au nom du roi Pépi Ier n'est pas une preuve absolue. L'inscription pourrait avoir été apportée d'un autre lieu, et amenée à Tanis avec d'autres monuments, comme l'a montré très justement M. Daressy en parlant des statues de la XIIe dynastie, précédemment dénommée Hyksôs[4]. J'ai montré que la célèbre stèle de l'an 400[5] vient de Zarou, et je pense qu'il en a été de même pour les monuments appartenant à la XIXe dynastie. Tanis

[1] Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, nos 28036, p. 105; 28083, p. 180; 28088, p. 16.

[2] *Papyrus Anastasi III*, pl. II, l. 9; Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, vol. I, p. 384; etc.

[3] A. H. Gardiner, *The Delta Residence of the Ramessides*, dans *Journal of Egyptian Archæology*, vol. V, 1918, p. 247.

[4] Voir l'article précité de M. Daressy, *L'art tanite*, dans *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XVII, 1917.

[5] *Le site d'Avaris*, dans *Recueil Champollion*, p. 190.

ne rentre virtuellement dans l'histoire qu'à partir de la XXI^e dynastie, alors que l'Égypte était gouvernée par des princes d'origine tanite. Je ne veux pas dire, pour cela, que Tanis ne date que de cette époque. Sa vaste enceinte, 305 mètres de long et 215 de large, dans laquelle a été construit un grand temple, est certainement beaucoup plus ancienne; elle paraît avoir été édifiée pour servir d'abri à des soldats. C'était un camp. La construction de ses murs est la même que celle de l'enceinte de Tell el-Maskhoutah, 350 mètres sur 200 mètres. Ces deux constructions militaires, avec Saïs et Péluse, les plus vastes du Delta[1], ont-elles la même origine et le même architecte? C'est possible. Dans tous les cas elles sont antérieures à la XIX^e dynastie. A Maskhoutah j'ai fait quelques sondages dans les murs de fondations, et nulle part je n'ai trouvé de briques estampillées; cependant dans les déblais j'ai retrouvé deux briques, très frustes, paraissant appartenir à la XIX^e dynastie.

Tanis, après la fin des dynasties égyptiennes, ne joue qu'un rôle secondaire. Mais elle est encore assez forte pour être à l'époque chrétienne le siège d'un évêché.

A Tanis le voyageur traversait la deuxième branche du fleuve, appelée Tanitique; de là il se dirigeait directement vers l'ouest, en passant par le sud des lacs. Il atteignait d'abord *Themuis* (Tell el-Tmaï), puis *Cyno, Tabu, Andro, Nithine, Hermoupoli* (Damanhour), *Chereu*, avant d'arriver à Alexandrie.

Je n'ai pas à m'occuper de cette partie de la route; mais on peut se demander, avec raison, si cette section, traversant le Delta, coupée par les bras du Nil et d'innombrables canaux, était très fréquentée par les commerçants. Certains indices permettent de croire que les marchandises à Péluse étaient chargées sur des barques, remontaient la branche Pélusiaque, puis celle de Damiette jusqu'au nord du Caire, redescendaient la branche de Rosette et arrivaient ainsi à Alexandrie par un canal qui prenait sa source sur cette branche à *Shédia*. D'autres fois, les marchandises venues d'Orient étaient embarquées à Rhinocorura ou à Péluse, et de là dirigées par mer sur Alexandrie, ou tout autre port du bassin méditerranéen.

[1] L'enceinte de Saïs est de 558 mètres et de 439 mètres; celle de Péluse, qui mesure 400 mètres de longueur et 200 de large, est en partie construite en briques cuites; les briques crues sont de petits modules.

LISTES DES PRINCIPAUX ITINÉRAIRES DE LA ROUTE LITTORALE,
D'APRÈS LES AUTEURS CLASSIQUES ET ARABES.

1° *Itinéraire d'Antonin*, édit. Parthey, p. 69.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Gaza. | | Pentascino | XX |
| Raphiah | XXII | Péluse | XX |
| Rhinocorura | XXII | Heracleus | XXII |
| Ostracine | XXIII | Tanis | XXII |
| Cassio | XXVI | | |

2° *Table de Peutinger.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ascalon. | | Gerra | XXIII |
| Rhinocorura | XVI (*sic*) | Péluse | VIII |
| Ostracine | XXIII | Phacous | XXXVI |
| Cassio | pas d'indication de distance. | | |

A partir de Péluse la route se dirige vers Babylone et Memphis, par la ville de *Phacous*, aujourd'hui Faqous, à 60 kilomètres environ au sud-ouest de Péluse, à la limite du désert. Le passage par la côte était alors interrompu.

3° *Carte de Madeba*, brisée à l'ouest de Péluse.

| | |
|---|---|
| Rhinokoroura. | A[phnaeum]. |
| Ostracine. | Péluse. |
| Kasin. | Tennîs. |
| Pentaschenon. | |

Au sujet d'*Aphnaeum*, voir mon étude *Notes sur l'isthme de Suez*, chap. XI, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XVII, p. 116.

4° Strabon, *Géographie*, liv. XVI.

| | |
|---|---|
| Gaza. | Kasios. |
| Raphia. | Gerrha. |
| Rhinocolura. | Retranchement de Chabrias. |
| Lac Sirbon. | Les Barathra. |
| Ecregmé. | Péluse. |

L'*Ecregme* était une ouverture faisant communiquer la mer Méditerranée et le lac Sirbon. Elle existe toujours, mais se déplace constamment. L'Ecregme était situé entre Ostracine, qui n'est pas mentionnée par Strabon, et Kasios. *Gerrha* est identique à *Pentaschenon*. Le *retranchement de Chabrias* était à proximité de Gerrha. Et même Pline l'indique à la place de Gerrha. Les *Barathra* étaient le marais qui entourait Péluse; ils résultaient, suivant Strabon, des débordements du Nil.

5° Pline, *Histoire naturelle*, V, 14, 1 et 2. Pour l'harmonie des listes j'ai adopté une marche contraire aux récits de Pline et d'autres historiens ou voyageurs.

| | |
|---|---|
| Gaza. | Temple de Jupiter Casius. |
| Raphia. | Le mont Casius. |
| Rhinocolura. | Camp de Chabrias. |
| Ostracine. | Péluse. |
| Tombeau de Pompée. | |

Si la succession des lieux cités par Pline est exacte, le *tombeau de Pompée* s'élevait à Kasios à l'est de la ville et du célèbre temple; cependant l'itinéraire de Vespasien mentionne le temple après Casius.

6° Route suivie par *Vespasien* (Josèphe, *Histoire des Juifs*, liv. V, 14).

| | |
|---|---|
| Gaza. | Casius. |
| Raphia. | Temple de Jupiter Casius. |
| Rhinocolura. | Péluse. |
| Ostracine. | Héracleus. |

7° Ptolémée, *Géographie*, liv. IV. 5 (édit. Müller-Didot, p. 681-683).

| | | |
|---|---|---|
| Rhinocorura | 64°40′ | 31°10′ |
| Ostracine | 64°15′ | 31°10′ |
| Ecregme du lac Sirbonis | 63°50′ | 31°10′ |
| Kasios | 63°45′ | 31°15′ |
| Gerron | 63°30′ | 31°15′ |
| Péluse πόλις | 63°15′ | 31°10′ |
| Bouche pélusiaque | 63°15′ | 31°10′ |

8° Polybe, *Histoire*, V, 80. Guerre de Ptolémée IV et d'Antiochus. Ptolémée se rend à :

| | |
|---|---|
| Péluse. | Rhinocoloura. |
| Kasios. | Raphia. |
| Barathra. | |

Les *Barathra* désignent ici les marais du lac Sirbonis (Pline, *Hist. nat.*, V, 14, 1, 2), aux environs d'Ostracine, où l'armée avait dû se reposer. Chaque nom de lieu représente une étape pour les troupes et aussi pour les caravanes. C'est pour cela que Gerron, trop près de Péluse, ne figure pas dans le tableau.

ROUTE DU LITTORAL D'APRÈS LES AUTEURS ARABES.

1° Edrisi, trad. Jaubert, p. 340.

| | |
|---|---|
| Gaza. | Ouarada. |
| Refah. | Farmâ. |
| El-Arîch. | |

Les localités sont distantes les unes des autres d'une journée de marche, soit une étape. Tous ces noms correspondent exactement à ceux de l'itinéraire de Polybe, excepté celui des Barathra, qu'il faut lire Ostracine. On a ainsi l'équivalance : Gaza, Refah = Raphia; El-Arîch = Rhinocorura; Barathra ou Ostracine = Warada; Farmâ = Péluse. Ces égalités sont toutes bien connues. Il est probable qu'Edrisi a omis l'étape de Kasios, mentionnée dans les autres listes. Il est impossible, pour des troupes ou pour des caravanes, d'effectuer en une seule journée la distance de Ouarrâdah à Farmâ, qui est de 90 kilomètres environ.

2° Ibn Khordadbeh, *Le livre des routes et des chemins*, trad. Barbier de Meynard; Maqrizi, trad. Bouriant, p. 528.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Gaza. | | Djordjir | 30 milles. |
| Rafah | 16 milles. | El-Kacyrah | 24 |
| El-Arîch | 24 | Mosquée de Qoda'ah | 18 |
| Ouarrâdah | 18 | Bilbeïs | 21 |
| Ghoraïbeh | 20 | Fostât | 24 |
| Farmâ | 24 | | |

*Ghoraïbeh* est le nom arabe de Kasios. Cette ville avait reçu des Arabes plusieurs autres dénominations que nous verrons plus loin. On remarquera qu'à partir de Farmâ la route incline vers le sud-ouest, au lieu de continuer le long du littoral sur Tennis, ancienne Héracléopolis. Depuis la formation des lacs, la route était rompue; on était alors obligé de passer par le Caire pour aller à Alexandrie. *Djordjir* n'existe plus, il est probable qu'il était situé aux environs de Selé, moderne Qantarah. *El-Kacyrah* n'est pas autre chose que Faqous. *La mosquée de Qoda'ah* est à chercher vers El-Qoraïm, au nord du Ouâdì Toumìlât.

3° Maqrìzì, trad. Bouriant, p. 669.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Gaza. | | Djardjir............ | 30 milles. |
| El-Arish............ | 24 milles. | El-Fakous........... | 24 |
| Ouaradah........... | 18 | Mesged Qada'ah...... | 18 |
| Oumm el-Arab....... | 20 | Belbeïs............. | 21 |
| Farmâ............. | 24 | Fostât.............. | 24 |

Dans cet itinéraire Rafah est omis; la distance 24 milles entre Gaza et El-Arìch doit être entendue entre Rafah et El-Arìch, comme le prouve l'itinéraire d'Ibn Khordadbeh. *Oumm el-Arab* remplace Ghoraïbeh; Maqrìzì (trad. Bouriant, p. 670) explique qu'Oumm el-Arab est un pays aujourd'hui ruiné, au bord de la mer, dans l'espace compris entre Qatieh et El-Ouarrâdah. A la même page, Maqrìzì dit que de «Farma, ville voisine de Qatiah, on va à Oumm el-Arab, d'Oumm el-Arab on va à El-Ouaradah». A la page 528 on lit : Ouaradah, El-Baqarah, Farmah. El-Baqqârah était (p. 544) une des cinq villes du Djifâr; elle tirait son nom d'*el-baqâr* البقار «les bouviers». Abd el-Latif (*Relation de l'Égypte,* trad. S. de Sacy, p. 604, n° 26) dit que la ville possédait 542 feddans de terres cultivées et qu'elle était imposée pour 1000 dinars. El-Baqqârah est une autre dénomination arabe de l'ancienne ville de Kasios.

J. Clédat.

(*A suivre.*)

# INSCRIPTIONS GRECQUES

PAR

M. HENRI HENNE.

---

## I. — DÉCRET DES MEMBRES D'UN GYMNASE, D'ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE (*STÈLE GRAUX*).

L'inscription publiée ici a été achetée à Louxor[1] en 1922 : la stèle sur laquelle elle est gravée est en calcaire tendre[2]. Sauf la première ligne, la moitié supérieure, bien conservée, est très lisible; dans la moitié inférieure, le calcaire est usé, et, sans le secours des formules, le déchiffrement serait assez délicat.

Les lettres, assez grandes et espacées dans les premières lignes[3], se rapetissent et se serrent vers le milieu, pour grandir à nouveau ensuite[4]. La fin des lignes n'est pas toujours remplie; parfois, au contraire, le lapicide a disposé de toute la ligne, jusqu'au bord de la pierre[5]. La gravure est fort nette, assez soignée[6]. Les lettres avaient été passées au rouge, mais il n'en reste que des traces.

Notre document, qui n'est pas localisé, n'est pas non plus daté pour nous[7] avec certitude : d'après les caractères de l'écriture, il se pourrait qu'il fût des

[1] Avec des fonds du legs Graux. Sur ce legs, cf. H. HENNE, *Papyrus Graux* n^os 1 et 2, dans *B. I. F. A. O.*, t. XXI, p. 189, n. 2.

[2] Cf. la planche. — Dimensions de la stèle : hauteur, 0 m. 69; largeur : en haut, 0 m. 48; en bas, 0 m. 49; épaisseur, de 0 m. 07 à 0 m. 08. — Il y a 0 m. 15 de marge en bas.

La pierre avait été brisée en cinq morceaux : le marchand les avait joints par un ciment grossier.

[3] Comme il est fréquent.

[4] La hauteur des lettres, dans les lignes 1 et 2, est de 0 m. 02; elle n'est plus ensuite que de 0 m. 015, en général; vers le bas les lettres ont tendance à s'allonger jusqu'à leur hauteur primitive, mais elles sont moins larges.

[5] Cf. les lignes 2 et 3.

[6] Elle n'est pas exempte, toutefois, d'une certaine fantaisie. Cf. p. 192, n. 1.

[7] Le chiffre de l'année n'est pas lisible.

dernières années du III[e] siècle, ou du début du II[e] siècle[1]. En tout cas, d'après la date des γενέθλια cités ligne 15, on ne pourrait l'attribuer ni au règne de Philadelphe, ni à celui d'Évergète. Si l'inscription est du III[e] siècle, il ne peut s'agir non plus d'Épiphane[2]; le 28 d'Hyperbérétaios serait donc, dans ce cas, la date des γενέθλια du roi Ptolémée IV Philopator. Si l'inscription

[1] A noter : 1° les nombreux *apices*; 2° la forme des lettres α, θ, μ, ν, ξ, π et σ (voir le tableau ci-dessous).

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| A | : | A | | |
| Θ | : | Θ (ligne 9) | Θ (ligne [illegible]) | |
| M | : | M (11 fois) | M (3 fois) | M (5 fois) |
| N | : | N (presque partout) | N (ll. 3, 17; 9, 31; 10) | N (ligne 13, [illegible]) |
| Ξ | : | Ξ | | |
| Π | : | Γ (ligne 5) | Π (ll. [illegible]) | Γ (ll. 3, 11, [illegible]) |
| | | Γ (ll. 11, [illegible]; 12; 14) | Π (ligne 9) | Π (ligne 8) |
| Σ | : | Σ | Σ | Σ |
| | | Σ (ligne 5, [illegible]) | Σ (ligne 9, [illegible]) | |

Les *apices* se rencontrent dès le III[e] siècle (cf. *O. G. I. S.*, n° 83, de 217/08 avant J.-C. et le fac-similé de Milne, *Greek Inscriptions* (*Catal. gén. des Antiq. égypt. du Musée du Caire*, p. 33). — Pour la forme des lettres, il y a comme hésitation entre des graphies plus archaïques et des graphies plus récentes; mais voyez la juste remarque de Lesquier, *Inst. milit.*, p. 143, n. 4 : en fait, je crois, c'est avec l'inscription des Iduméens (Milne, p. 20, en haut), malgré l'écriture plus régulière de celle-ci (les caractères paraissent du III[e] siècle; sur la date, peut-être plus récente, cf. Lesquier, *loc. cit.*), et dans une certaine mesure avec *O. G. I. S.*, n° 83, que notre inscription aurait quelque ressemblance.

[2] Les γενέθλια de Philadelphe tombent en Dystros (cf. *P. S. I.*, vol. IV, *index*); ceux d'Évergète le 5 Dios (inscription de Canope). Pour Épiphane, voir p. 193, note.

est du IIe siècle, elle pourrait appartenir aux dernières années du règne d'Épiphane, pendant lesquelles les *γενέθλια* du roi ont pu tomber ce jour-là[1].

TEXTE.

*ἔτους ?*
*ἔδοξεν τοῖς ἐκ τοῦ*
*γυμνασίου· ἐπειδὴ Βοΐδας Δημη*
*τρίου Πέρσης ὁ γυμνασία[ρ]χος καὶ*
*κοσμητὴς ἐμ πλείοσι τῶν συμφε*
*ρόντων τῶι γυμνασίωι γέγονεν χρήσ[ι]*
*μος ἑαυτὸν ἐπιδίδους προθύμως*
*εἰς πᾶν τὸ κοινῆι συμφέρον τούς τε ἀπὸ*
*τῶν ἔμπροσθεν χρόνων λόγους ἀκεφα*
*λαίως κειμένους προσεδρεύσας τῆι λο*
*γιστείαι οὐκ ὀλίγα περιπεπόνηκεν δέδο*
*χθαι ἐπαινέσαι τε αὐτὸν καὶ στεφανοῦν*
*θαλλῶι στεφάνωι κατ' ἐνιαυτὸν τῆι κη*
*το]ῦ ὑπερβερεταίου τοῖς τοῦ βασιλέως*
*γενεθλίοις ἀναθεῖναι δ' αὐτοῦ καὶ εἰκόνα*
*γρ]απτὴν στῆσαι δὲ καὶ στήλην ἐν τῶι*
*ἐπιφανεστάτωι τόπω[ι] τοῦ γυμνασίου*

[1] «The birthday of Epiphanes, according to the Rosetta stone, was the 30th of Mesore. If he was born on the 30th of Mesore, in 209 B. C. (= 8th October), it is not probable that he was the king whose birthday was the 28th of Hyperberetaios. For, as far as we can judge at present, the 28th of Hyperberetaios may very well have coincided with the 30th of Mesore in one of the years of Epiphanes' reign, but no so early as 209 B. C.» — Telle est la note que M. Edgar a bien voulu me communiquer : qu'il en soit remercié ici vivement.

Tout dépend donc de la date assignée à l'inscription :

M. Jouguet est d'avis qu'elle pourrait être de la fin du IIIe siècle; M. Holleaux, consulté par lui, pense au IIe siècle, mais il reconnait qu'il faudrait être au courant des particularités locales. — M. Edgar, à première vue, pensait aussi au IIe siècle; M. G. Lefebvre, à première vue, ne se prononce pas : une chose remarquable dans l'épigraphie grecque d'Égypte est l'irrégularité du caractère, et il serait souvent hasardeux de juger de la date d'après l'écriture (cf. dans une certaine mesure, *Graffites... d'Abydos*, p. VIII, et comp. *Inscr. grecques-chrét.*, introd., p. V en haut). — Je dois ajouter que MM. Edgar et Lefebvre n'ont vu qu'une photographie de l'inscription (format un peu supérieur à celui de la planche ici donnée).

ἐν ἧι ἔσται τὸ δόγμα [ἀναγε]γραμμένον
εἶναι δ' αὐτῶι καὶ ἀπο[γόν]ο[ι]ς ἄλειμμα
διὰ βίου τὰ δ' εἰς ταῦτα [ἐ]σόμενα
ἀναλώματα δοθῆναι [ἐκ] κ[οι]νοῦ.

*Ligne 1.* Du chiffre de l'année il ne reste plus qu'une trace oblique, inférieure ~.

*Ligne 11.* γι (de λογιστεῖαι), parfaitement visible sur la pierre, l'est moins sur la photographie. Cf. l. 12, 13, 17, 18. — ὀλία : lire ὀλίγα : cf. Mayser, p. 163 et seq. — περιπεπόηκεν : cf. Mayser, p. 108.

*Ligne 13.* θαλλῶι : lire θαλλοῦ. — τῇ κη : lire τῆι.

*Ligne 19.* ἀπο[γόν]ο[ι]ς : la lecture, ou plutôt la conjecture, [γόν]ο[ι]ς est de M. Jouguet. «Mais on trouve plus ordinairement ἐκγόνοις.» Cf. d'ailleurs p. 195, n. 6.

*Ligne 20.* Le texte est complet après κ[οι]νοῦ.

## TRADUCTION.

I. — L'an *x*.

Décret des membres du gymnase.

II. — Attendu que Boïdas, fils de Démétrios, Perse, le gymnasiarque et cosmète, a servi le gymnase dans la plupart de ses intérêts, se consacrant avec ardeur à l'intérêt général; qu'en particulier, voyant l'état défectueux des comptes, depuis les exercices précédents, il a surveillé de près la comptabilité, et a réalisé des économies considérables.

III. — Il est décrété :

Une louange publique lui sera décernée, ainsi qu'une couronne d'olivier, chaque année, le 28 du mois d'Hyperbérétaios, aux fêtes de la naissance du roi; en outre, on exposera son portrait, et l'on dressera, dans l'endroit le plus en vue du gymnase, une stèle portant inscription du décret; et lui, et ses descendants(?), recevront de l'huile à vie; les dépenses nécessaires seront aux frais communs.

## COMMENTAIRE.

*Lignes 4-5.* ὁ γυμνασίαρχος καὶ κοσμητής. Ces titres pourraient être honoraires, et cités dans l'ordre hiérarchique : on supposerait que Boïdas, ancien gymnasiarque et cosmète, a voulu donner au gymnase, dans des circonstances critiques, des preuves d'intérêt. Mais

son rôle financier apparaît comme trop précis et trop continu [1] pour qu'on puisse voir en lui autre chose qu'un gymnasiarque en activité, et la présence de l'article ὁ s'accorde peut-être mieux avec cette hypothèse. De même, la tournure s'applique mieux à quelqu'un qui serait gymnasiarque et cosmète en même temps [2] : le titre de cosmète ne serait pas non plus honoraire. Le cumul des deux fonctions devait pourtant être rare [3]. Dans tous les cas, on aperçoit ici, d'une manière précise, le lien qui les unissait [4].

*Lignes 9-10.* ἀκεφαλαίως est peut-être un ἅπαξ : cf. toutefois *Thesaurus*, *s. v.* ἀκέφαλος.

*Lignes 10-11.* προσεδρεύσας τῆι λογιστείαι.

Anacoluthe, après κειμένους, mais le sens paraît clair.

Sur le sens de προσεδρεύειν, cf. G. Lefebvre, *Bull. de la Soc. Archéol. d'Alex.*, n° 18, p. 57.

λογιστεία pourrait signifier : la revision des comptes (cf. à Athènes, le rôle du λογιστής), mais il ne suffit peut-être pas de revoir une comptabilité mal tenue pour réaliser des économies. Ce fait suppose que Boïdas ordonnançait les dépenses : il avait donc au moins un droit de surveillance sur la comptabilité. On pourrait même admettre que, ne se bornant pas à cette surveillance, il s'est «assidûment occupé» (c'est aussi une traduction possible de προσεδρεύειν) de la comptabilité, en ce sens que par suite des circonstances, il l'aurait prise en mains — jouant le rôle de comptable et de trésorier ; — ou encore que, ce rôle faisant partie de ses fonctions, il l'aurait exercé avec plus de conscience que ses prédécesseurs. Mais, ordonnançant les dépenses, maniait-il en même temps les fonds [5] ?

Dans tous les cas, le sens étymologique de προσεδρεύειν laisse bien entendre qu'il s'agit là d'un rôle continu, exercé par un fonctionnaire en activité. Il semble bien, d'ailleurs, que l'on oppose l'«exercice» durant lequel se place la gymnasiarchie de Boïdas, aux précédents (on sait que les gymnasiarques étaient nommés pour un an. Cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. 139).

Le mot λογιστεία paraît rare : il se rencontre à l'époque byzantine pour désigner les fonctions du λογιστής = *curator civitatis* (cf. Preisigke, *Fachwörter*, s. v.).

*Ligne 19.* ἀπογόνοις (?). Remarquez l. 15-16 la copule δὲ καί : on serait tenté de se demander si δὲ καί, l. 19, n'a pas le même sens, auquel cas ἀπογόνοις ne conviendrait pas [6].

[1] Cf. ci-dessous, l. 10-11.

[2] Comme me le suggère M. Jouguet. Cf. toutefois note suivante.

[3] Cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. 140, en haut (à propos de l'inscription G. Lefebvre [note suivante]). Si le fait a pu se produire parfois dans des gymnases peu importants, les deux titres n'en impliquent pas moins des fonctions distinctes.

[4] Cf. l'inscription publiée par G. Lefebvre, *Annales du Serv. des Antiq.*, IX, 1908, p. 239 et seq. Voyez encore Wilcken, *Archiv*, V, p. 237 ; Jouguet, *Revue de Philol.*, 1910, p. 43 et seq.

[5] Nous ne savons rien de précis sur les fonctions, financières ou autres, du gymnasiarque d'époque ptolémaïque. — Pour l'époque romaine, cf. Jouguet, *Vie municipale*, p. 309-310 et 318 et seq. — Sur l'administration de la caisse du gymnase, dans les pays grecs hors d'Égypte, cf. Pauly-Wissowa, *s. v.* γυμνασίαρχος, p. 2024, col. 2.

[6] M. Jouguet m'écrit en dernier lieu : «On

Ce texte vient s'ajouter à nos documents, malheureusement fort rares, sur les gymnases d'époque ptolémaïque[1]. Nous savions déjà que ces gymnases, dont l'existence est attestée aussi bien dans les villages[2] que dans les métropoles et les cités, sont les centres d'un groupe de personnes, *οἱ ἐκ τοῦ γυμνασίου*. Les textes nous montrent ce groupe faisant des dédicaces[3], et, d'après l'inscription mutilée d'Ombos, votant des décrets[4]. En voici une nouvelle preuve, premier exemplaire, pour l'Égypte, de ces décrets en l'honneur de magistrats du gymnase, si fréquents dans les inscriptions de l'âge hellénistique[5]. L'inscription d'Ombos nous avait appris, en outre, que les «membres du gymnase» correspondaient avec le roi et donc qu'ils formaient une association officiellement reconnue[6] : il est intéressant de remarquer ici que l'association, pour couronner Boïdas, choisit, de préférence à tout autre[7], le jour anniversaire de la naissance du roi; c'est une manière de manifester son loyalisme. Ainsi, sur ces points, notre inscription confirme ou précise des résultats acquis.

Nous savions, enfin, que certains gymnases ont des *κτισταί*[8], et nous voyons, d'après une *ἔντευξις* inédite de Magdola[9], un particulier bâtir un gymnase, avec dédicace au roi : ce gymnase, à sa mort, passe à ses héritiers. De plus, à côté des gymnases certaines institutions, outre le rapport qu'elles supposent avec eux, en supposent également avec les institutions militaires : les associations d'éphèbes et de *νεανίσκοι*, qui forment une partie des *ἐκ τοῦ*

pourrait penser à *ἀπὸ κοινοῦ*; mais cf. plus bas *ἐκ κοινοῦ*, et *ἀπὸ κοινοῦ* ne se voit pas plus sur la pierre que «*ἀπογόνοις*».

[1] Cf. Wilcken, *Archiv*, V[1], p. 410 et seq.; *Grundzüge*, p. 138 et seq.; San-Nicolo, *Vereinswesen*, I, p. 43 et seq., et la note ci-dessous.

[2] Sont connus jusqu'ici : dans le Fayoum, les gymnases de Philadelphie (*P. S. I.*, n° 391 = 242/41); Samarie (*ἔντευξις* inédite de Magdola); Théadelphie (inscription G. Lefebvre, citée p. 197, n. 4); — dans le nome Héracléopolite, ceux de Bousiris (*B. G. U.*, IV, n° 1201), et Koma (*B. G. U.*, IV, n° 1189) [ces documents du début de l'époque romaine].

[3] Généralement à Hermès et Héraclès, les deux grandes divinités des cercles gymniques. Les références, *loc. cit.*, n. 1, 2.

[4] Wilcken, *Archiv*, loc. cit., à propos de la ligne 6 (en partie restituée par Wilcken).

[5] Cf. Saglio, *s. v. Gymnasiarcha*, p. 1684, en particulier n. 15, 16.

[6] Wilcken, *loc. cit.*

[7] Elle aurait pu choisir les *Ἑρμαῖα* ou *Ἡράκλεια*.

[8] A Ombos, par exemple (Wilcken, *loc. cit.*).

[9] Obligeamment communiquée par M. Jouguet, qui la publiera. — Il s'agit d'un gymnase fondé à Samarie avant l'an 16 d'Évergète (et sans doute sous Philadelphe) par un *πεντακοσίαρχος*.

γυμνασίου, peuvent avoir été des centres de préparation militaire, les premières pour l'entrée dans les corps d'ἐπίγονοι, les secondes pour le recrutement des officiers[1]. Nous trouvons, d'ailleurs, des gymnases fondés[2], fréquentés[3], dirigés[4], par des militaires.

A cette seconde série de résultats, notre inscription n'ajoute rien[5]. Mais les uns et les autres nous invitent à poser cette question : quels sont les rapports des gymnases avec les autorités, des institutions gymniques avec les institutions d'État? Quel est le caractère juridique des gymnases?

Sont-ce, comme sous l'Empire, des institutions officielles? On sait qu'à cette époque, les gymnases, dont l'existence ne paraît attestée que dans les métropoles[6] et les cités, sont le centre de communes, d'allure véritablement hellénique; les ἀπὸ γυμνασίου forment une classe particulière de la population, et constituent l'aristocratie municipale; c'est dans son sein que se recrutent les ἄρχοντες, où figurent, en bon rang[7], le gymnasiarque et le cosmète, dont les fonctions sont à la fois très honorées et très coûteuses[8].

En était-il de même à l'époque ptolémaïque? Aucun texte ne nous répond

[1] Sur les éphèbes, les νεανίσκοι, et les γέροντες, en général, cf. San-Nicolo, *loc. cit.* — L'existence des éphèbes nous est attestée par des délicaces (cf. Jouguet, *Revue de Philol.*, 1910, p. 43 et seq.; Wilcken, *Grundzüge*, loc. cit.; G. Lefebvre, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIX, 1919, p. 64), celle des νεανίσκοι par *Amherst Pap.*, II, n° 39 + *Pap. Grenfell*, I, n° 30; l'inscription d'Ombos (l. 6 — cf. Wilcken, *loc. cit.*): le Pap. 7 de Fribourg (cf. Lesquier, *R. É. G.*, XXXII). — L'hypothèse émise à propos des νεανίσκοι est de Lesquier.

[2] A Samarie, par exemple (cf. p. 196, n. 9).

[3] A Philadelphie, ce sont les ἱππεῖς qui contribuent volontairement à l'entretien du gymnase (cf. *P. S. I.*, loc. cit., et Rostovtzeff, *A large Estate in Egypt*, p. 161).

[4] Inscription publiée par G. Lefebvre, dans *Annales* [du] *Serv. des Antiq.*, XIX, 1919, p. 63, 150/149 (à Théadelphie). — Jusqu'ici les gymnasiarques connus sont souvent de hauts fonctionnaires, ou des personnages titrés (cf. Preisigke, *Städt. Beamtenwesen*, et l'inscription G. Lefebvre, citée p. 195, n. 4). De même le κτίστης du gymnase d'Ombos est πρῶτος φίλος.

[5] Même en regardant Boïdas comme un militaire, ce qui n'est point certain (cf. plus loin, p. 200, n. 4 et 5).

[6] Sauf au début de l'époque romaine (cf. ci-dessus, p. 196, n. 2, fin).

[7] Sur le *cursus honorum* des fonctionnaires municipaux, cf. en dernier lieu, Jouguet, *Sur les métropoles égyptiennes*, *R. É. G.*, p. 300, n. 3 (avec les références).

[8] Sur tous ces points, cf. Jouguet, *loc. cit.* et *Vie municipale*, p. 318 et seq. Tout cela s'applique au II[e] siècle, mais l'institution romaine peut avoir été fixée dans ses traits essentiels au moment où Auguste réforma l'organisation des villes.

avec précision, et, d'une façon générale, nous connaissons mal les institutions des métropoles, sous les Lagides[1]. Qu'ici même, le décret soit rendu par les ἐκ τοῦ γυμνασίου seuls, n'est pas une preuve rigoureuse du caractère non officiel du gymnase. Ce que le texte nous laisse deviner de la gestion financière de son chef ne nous apprend rien de sa situation légale[2].

Toutefois, l'existence de gymnases jusque dans les κῶμαι[3]; et de gymnases dont l'activité ne paraît soutenue que grâce à des initiatives particulières[4]; — la fondation de gymnases par des particuliers[5], et surtout leur caractère de possession héréditaire; tout cela paraît contraire à l'assimilation de l'institution ptolémaïque et de l'institution romaine.

Faut-il donc voir, dans les gymnases, des cercles privés; dans les « membres du gymnase », des associations privées? Il a pu s'en trouver de semblables. Mais le rapport que nous devinons entre les gymnases et les institutions militaires nous empêche de croire à une institution purement privée. Les associations gymniques, de par leur caractère hellénique, ont dû se créer spontanément[6] : mais, en raison de leur utilité militaire, il paraît impossible que les Lagides n'en aient pas, non seulement favorisé la création (il était même utile que les moindres villages eussent leur palestre), mais encore réglementé et la création et l'administration. Ce serait pourtant altérer la physionomie de cette institution que d'en voir seulement cette utilité, d'autant plus qu'il n'y avait pas en Égypte de service obligatoire[7] : mais les gymnases, centres d'éducation grecque, sont vraiment, en pays barbares, les foyers de l'hellénisme. Tous les Grecs étant susceptibles de les fréquenter, il fallait donc, semble-t-il, s'assurer de leur nationalité, et nous devinons un lien entre

[1] Jouguet, *Vie municipale*, Introduction.

[2] On peut demander seulement si les fonctions de Boïdas comportaient une responsabilité pécuniaire bien sérieuse — à en juger par l'administration de ses prédécesseurs. Mais savons-nous les raisons de cette mauvaise administration?

[3] A l'époque romaine, l'existence d'une classe d'ἀπὸ γυμνασίου n'aurait pas la même raison d'être dans les villages que dans les métropoles : d'ailleurs, les ἀπὸ γυμνασίου qui résident dans des villages ont fréquenté, à ce qu'il semble, le gymnase de la métropole, et font partie du δῆμος des métropoles (cf. Jouguet, *R. É. G.*, loc. cit., p. 308).

[4] Ainsi à Philadelphie, dont le gymnase paraît avoir des protecteurs puissants, Apollonios, Zénon, etc. (cf. Rostovtzeff, *loc. cit.*, et p. 172 et seq.).

[5] Cf. Wilcken, *loc. cit.*

[6] Sur ce caractère, cf. Lesquier, *Inst. milit.*, p. 151, en haut.

[7] Cf. les réflexions de Lesquier, *R. É. G.*, loc. cit., conclusion.

les institutions gymniques et celles qui règlent le statut personnel : on sait, par exemple, qu'à Athènes l'inscription parmi les éphèbes était corrélative de l'inscription dans un dème[1] : nous ne pouvons, certes, assimiler l'institution éphébique en Attique, pays de vie municipale, et en Égypte, où nous ne savons même pas si l'éphébie fut jamais obligatoire[2]; nous ignorons, d'autre part, s'il existait, à l'époque ptolémaïque, des formalités analogues à celles de l'époque romaine, *ἐπίκρισις* pour l'inscription parmi les *ἀπὸ γυμνασίου*, *εἴσκρισις* pour l'inscription parmi les éphèbes[3]. Mais là encore il n'est pas improbable de supposer une ingérence des autorités.

Enfin, l'*ἔντευξις* de Magdola nous montre que ce gymnase, de fondation privée, ne peut cependant être réparé sans une autorisation officielle, tout comme un *Ἰσιεῖον* ou un *λινυφαντεῖον*[4]. Or, les temples ne sont pas des institutions privées : le roi est le chef de la religion; et l'industrie du tissage est soumise au monopole. La plupart des gymnases sont donc dans une situation analogue : des particuliers peuvent les fonder, les construire, les posséder, mais cette possession (comme toute possession en Égypte) est soumise à des restrictions. Et là encore, nous sommes amenés à conclure que la création aussi bien que l'administration des gymnases sont sous la surveillance étroite de l'État. Cette politique, qui ne saurait nous étonner[5], se comprend d'autant mieux en ce qui concerne cette institution : il est, pour les Lagides, d'un intérêt dynastique, autant que national, d'avoir par les gymnases un noyau permanent de sujets fidèles, représentant la tradition hellénique.

[1] Cf. Jouguet, *Revue de Philol.*, 1910, p. 43 et seq., et *Vie municipale*, p. 150.

[2] Cf. Jouguet, *loc. cit.* Mais les Hellènes des métropoles et de la *χώρα* pouvaient faire partie des *πολιτεύματα*, sur lesquels cf. plus loin, p. 200 et seq.

[3] Sur ces formalités, cf. en dernier lieu Lesquier, *L'armée romaine d'Égypte*, p. 195 et seq.

[4] Après la mort du propriétaire du gymnase, l'administrateur des biens du défunt a besoin, pour le faire réparer, d'adresser une *ἔντευξις*, qu'apostille le stratège. — Or, cf. *Pap. Magdola*, nos 9 (à propos d'un *ἰσιεῖον*) et 36 (*λινυφαντεῖον*).

Les idées qui suivent ont été exposées par M. Jouguet, à la Sorbonne, dans un cours inédit dont il a bien voulu me communiquer la substance. — Cf. aussi des allusions au rôle du roi dans *P. S. I.*, n° 340 (comm. dans Rostovtzeff, *loc. cit.*, p. 31). — Cf. enfin Schubart, *Einführung*, p. 258.

[5] Cf. sur le caractère «étatiste» de la politique des Lagides, Rostovtzeff, *The foundations of social and economic life in Egypt*, dans *Journal of Egypt. Archæol.*, 1920.

Si les gymnases ne sont pas des institutions strictement privées, mais reconnues et surveillées par l'État, on doit se demander quel rapport précis il y a entre les associations dont ils sont le centre, et les classes officielles de population en Égypte. Nous avons vu le problème qui se pose à propos des conditions d'accès au gymnase[1]. Quelle est, en particulier, la situation des *ἐκ τοῦ γυμνασίου* en face des *πολιτεύματα*? Chaque *πολίτευμα* hellénique a-t-il son ou ses gymnases[2], comme une *πόλις* peut avoir les siens? et alors les *ἐκ τοῦ γυμνασίου* pourraient être une subdivision du *πολίτευμα*, comme à l'époque romaine, les *ἀπὸ γυμνασίου* peuvent être une subdivision du *δῆμος* des métropoles. Ou bien, partout où il y a des Grecs fixés s'élève-t-il un gymnase, où ont accès tous les Grecs, quelle que soit leur nationalité? C'est ce que nous ne pouvons décider.

Notre inscription ne résout pas ce problème — et elle le complique. Elle ne contient rien qui soit en contradiction avec l'hypothèse du caractère semi-officiel des gymnases, mais elle nous apprend qu'un Perse peut entrer au gymnase et même revêtir les plus hautes magistratures de l'institution. Cela prouverait que les Perses n'étaient pas tenus tout à fait pour « barbares », et confirme ce que l'on sait de leur statut[3] : admis dans l'armée régulière[4], ils étaient, en outre, organisés en *πολιτεύματα*[5] doués de privilèges spéciaux. Nous savons d'ailleurs qu'ils n'étaient pas les seuls à jouir d'un statut privilégié : il en allait de même, par exemple, des Thraces, et même le statut de ces derniers, pour des raisons historiques[6], fut sans doute plus tôt et plus complètement assimilé au statut hellénique : or, le gymnasiarque du gymnase de Théadelphie[7] se dit Thrace. Ainsi les Lagides, outre l'avantage qui en

[1] Ci-dessus, p. 198-199.

[2] Cf. Jouguet, *Vie municipale*, p. 67 et seq.

[3] Sur les Perses, cf. Lesquier, *Inst. milit.*, p. 118, 153 et seq.

[4] Les *κλῆροι* des Perses sont aussi importants que ceux des clérouques helléniques. — Tous les Perses, d'ailleurs, ne sont pas militaires; il y a des Perses civils (Lesquier, *loc. cit.*, p. 151 et seq.). — Notre texte ne nous indique pas la qualité de Boûlas. C'est donc, semble-t-il, la mention *Πέρσης* qui seule importe. — Sur les Perses de l'épigone, cf. en dernier lieu Segre, *Ægyptus*, 1922, p. 143 et seq. (avec les références postérieures à Lesquier).

[5] Qui ne sont pas tous, nécessairement, ou exclusivement, militaires. Cf. Preisigke, *Fachwörter*, s. v. (avec les références), et Jouguet, cité ici, p. 202, n. 1.

[6] Sur les Thraces, vassaux de la Macédoine, cf. Lesquier, *loc. cit.*, p. 115, etc.

[7] Cf. p. 197, n. 4. Il porte le nom de Léonidès (voir p. 201).

résultait au point de vue militaire[1], n'auraient pas répugné à accorder le bénéfice de l'éducation[2] des gymnases à des sujets de nationalité non hellénique : ils les agrégeaient ainsi au bloc hellénique — du moment, il faut l'ajouter, qu'ils fussent loyaux, et déjà partiellement assimilés. En fait, si nous en jugeons par les Perses connus au IIIe siècle[3], ils paraissent n'avoir guère conservé le souvenir de leur origine : car tous, à une ou deux exceptions près, portent des noms grecs, ce qui laisserait croire qu'ils s'hellénisèrent assez vite.

C'est ainsi que Boïdas, et son père, pourraient être des Perses hellénisés, et le nombre en aurait été fort grand pour que l'un d'eux au moins ait pu devenir gymnasiarque. Mais cette question d'origine est souvent insoluble, car les *πολιτεύματα* sont devenus de bonne heure pseudo-ethniques[4]; c'est donc, semble-t-il, la nationalité, non la race, qui importait pour l'accès au gymnase. Toutefois, l'on pourrait voir en Boïdas — et aussi dans le Léonidès de l'inscription G. Lefebvre — des Grecs naturalisés[5], admis au gymnase à cause de leur seule origine; mais dans cette hypothèse, on n'aperçoit pas bien ce qui les aurait distingués de leurs «concitoyens» hellénisés, puisque leur nom même n'aurait pu servir à prouver la pureté de leur race[6]. Et il est remarquable que dans nos documents ils mentionnent expressément leur nationalité. Il est donc probable qu'en ce qui concerne l'entrée au gymnase, tous les membres du *πολίτευμα* perse ou thrace jouissaient des mêmes droits. Il y a lieu de croire, par suite, que, pour l'accès au gymnase, on n'exigeait pas strictement le statut hellénique, mais seulement tout statut plus ou moins assimilé[7].

[1] Cf. p. 198.

[2] Sur cette éducation, cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. 138, à compléter maintenant par Rostovtzeff, *loc. cit.*, p. 172 et seq.

[3] Cf. *Studi della Soc. Ital.*, III, p. 31 et seq.

[4] Cf. Lesquier, *loc. cit.*, p. 143 et seq. (au point de vue militaire).

[5] A supposer que des membres de *πολιτεύματα* helléniques aient jamais passé dans des *πολιτεύματα* qui, en toute hypothèse, devaient être (surtout le perse) moins privilégiés.

[6] Cf. ci-dessus. — La langue employée à l'intérieur du *πολίτευμα* devait d'ailleurs être la grecque, et les cultes étaient communs.

[7] L'avenir réserve peut-être des trouvailles de documents qui nous apporteront plus de lumière sur cette question. Peut-être bien faut-il admettre, dès maintenant, que les Juifs, dont nous connaissons le statut privilégié, étaient admis également au gymnase (cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. 141, n. 1, et *Chrestomathie*, n° 58). Il est remarquable, en outre, de trouver des gens qui se disent Ἰουδαῖοι Πέρσαι (cf. *Studi della Soc. Ital.*, loc. cit.).

Par là, notre inscription confirmerait également ce que nous pouvons deviner du caractère peu exclusif [1] de l'hellénisme en Égypte. De bonne heure il s'est ouvert assez largement soit par voie de naturalisation (le plus souvent dans les πολιτεύματα), soit par voie d'assimilation partielle (comme dans le cas des Perses). C'était la conséquence de la politique lagide de recrutement militaire [2], et de colonisation clérouchique [3], que les races non indigènes tendissent à se fusionner. Mais quand à partir du IIe siècle le mouvement d'immigration hellénique se ralentit, l'hellénisme dut se faire plus accueillant encore; c'est alors que des indigènes entrent dans l'armée régulière, où ils sont considérés probablement comme étant de race hellénique [4]; et peut-être faut-il admettre avec Segre [5] une introduction en masse de μάχιμοι clérouques dans les πολιτεύματα, particulièrement dans celui des Perses. Faut-il supposer que tous ces naturalisés furent admis dans les gymnases? Nous ne savons si partout où il existait des gymnases, l'accès en était obligatoire [6]; du moins, si l'on songe que sous l'Empire il y avait des indigènes parmi les ἀπὸ γυμνασίου [7], peut-être l'époque des Ptolémées vit-elle naître aussi ce mode de l'évolution qui remplaça dans l'hellénisme la notion de race par celle de culture [8].

Ainsi les gymnases, après avoir subi, dans leur composition ethnique, les conséquences du mélange des races, en seraient devenus l'un des instruments.

H. Henne.

(*A suivre.*)

[1] Sur ce caractère, cf. les récentes communications de Jouguet au Congrès d'Histoire de Bruxelles (paraîtront dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*).

[2] Sur la composition ethnique de l'année, cf. Lesquier, *Inst. milit.*, p. 109 et seq.

[3] Chaque village colonisé comprend, en général, des clérouques de diverses nationalités. Le contact entre clérouques — là surtout où nous les voyons former des associations privées, sans caractère ethnique — favorisait cette tendance.

[4] Sur l'accès des indigènes dans l'armée ptolémaïque en général, puis dans l'armée régulière, cf. Lesquier, *loc. cit.*, p. 143.

[5] A. Segre, *loc. cit.*, p. 149 et seq.

[6] Cf. Lesquier, *R. É. G.*, loc. cit., fin.

[7] Cf. Jouguet, *R. É. G.*, loc. cit., p. 299 et note 4.

[8] Jouguet, *loc. cit.* — Disons, ici : de culture au sens précis du mot — car, en toute hypothèse, le mélange des races, connu et attesté, a provoqué des échanges entre civilisations.

# TABLE DES MATIÈRES.




Fragment d'une fresque de Deir-el-Medineh.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS



Fig. 1. — Voie romaine à l'est du canal maritime, nord-est de Suez.



Fig. 2. — El-Arich (le ouâdi).



Fig. 1. — El-Guels. — La bande de terre entre le lac et la mer Méditerranée.



Fig. 2. — Péluse. — Entrée de la forteresse d'El-Faramâ.



Fig. 1. — Ruines de Péluse. Au premier plan, vestiges du temple de Zeus Kasios.



Fig. 2. — Péluse. — Ruines de la forteresse arabe El-Tineh.



Route de Syrie près de Bir el-Abd.